

SAINT-JUIRS



UNE

COQUINE



DÉPÔT LÉgal

de la

1879

1879

1879

1879

1879

1879

1879

PARIS

VICTOR HAVARD, ÉDITEUR

175, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 175

—
1879

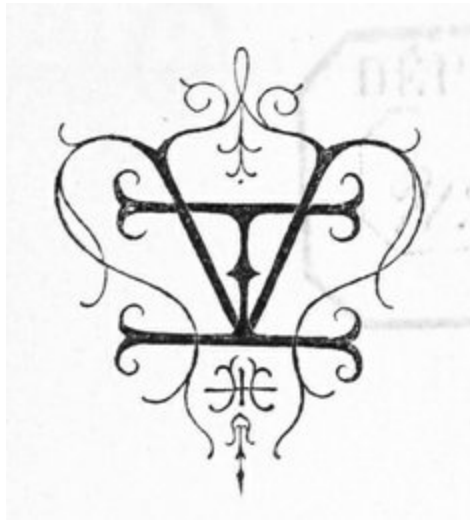
Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

Paris. – Imprimerie MOTTEROZ, 54 *bis*, rue du Four-St-Germain.

SAINT-JUIRS

UNE

COQUINE



PARIS

VICTOR HAVARD, ÉDITEUR

175, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 175

1879

Tous droits de traduction et de reproduction réservés

A MON MAITRE

ALPHONSE DAUDET

A l'auteur du *Petit Chose*
de *Fromont jeune et Risler aîné*, du *Nabab*
des *Lettres de mon Moulin*
des *Rois en exil*

HOMMAGE DE RECONNAISSANCE ET
D'ADMIRATION

SAINT-JUIRS

UNE COQUINE

I

Paris penche à l'ouest. Il y a deux siècles, son centre était à la place Royale. Cent ans plus tard, c'est au Palais-Royal que battait le cœur de la ville. Aujourd'hui il faut aller jusqu'à la rue Royale pour trouver le point central de la vie moderne. Depuis quinze ans un nouveau Paris, un Paris tout neuf, s'est élevé entre la Madeleine et le parc Monceaux. La colline, couverte de constructions délabrées, de terrains vagues, d'échoppes borgnes, qui s'étendait de l'église au jardin, a été divisée, nivelée, supprimée par les tranchées du boulevard Malesherbes et du boulevard Haussmann. La mine a travaillé, d'accord avec la pioche, pour découvrir un sol nouveau, propre à recevoir la ville neuve où des hôtels aux façades monumentales alternent maintenant avec des maisons à sept étages, élégantes et confortables. Le parc Monceaux, propriété des princes d'Orléans, qui ne montrait jadis à ses rares visiteurs privilégiés que du bois mal taillés et des prés d'herbe folle, est devenu un square public, bordé de palais, enchâssé comme un émeraude dans une monture de pierres blanches. Il s'en fait petit et coquet comme un jardin de serre.

Dans ce quartier, où des appartements se louent jusqu'à 50,000 fr. par an, dans ce coin de Nababs, on trouve cependant encore quelques rues

adjacentes aux boulevards, rues de transition, en dehors du grand courant des landaus et des dogs-carts, qui sont restées silencieuses et inachevées. La rue de Naples est du nombre Quand on la suit en venant de la place de l'Europe pour gagner le boulevard Malesherbes, on est frappé de aspects variés qu'elle présente. La rue débute par un amorce de maisons neuves auxquelles succède bientôt une suite de vieilles constructions, de hauteurs inégales, occupées par des chantiers, des loueurs de voitures et des lingères. C'est la partie triste. Elle se prolonge jusqu'à la rue du Rocher, usinière et grasse, que la coupe à angle droit. Au delà on trouve, à droite, un tranchée qui permet de voir l'ancien niveau du son dominant la chaussée, et à gauche des terrains vague Puis, tout à coup, des deux côtés s'élancent des mai sons neuves ; ici un petit hôtel coquet et discret ; l'atelier du peintre Muller ; plus loin des maisons de location monumentales, dont les façades à pans coupé tournent pour prendre l'alignement du boulevard.

Dans cette dernière partie de la rue de Naples, au n° 84, s'élève une maison à deux étages, surmontée de combles, qui appartenait, il y a deux ans, à l'un des plus grands industriels de France, un propriétaire de mines et de hauts-fourneaux, bien connu dans la région des Ardennes. Il habitait le premier et louait le second. Bien que son appartement fût fort beau, il n'était pas en rapport avec son immense fortune. A ceux qui lui conseillaient de se faire bâtir un hôtel digne de lui M. Raimbert répondait : « A quoi bon ? Je suis un vieux garçon. J'ai soixante-cinq ans. Je ne me marierai jamais. Que voulez-vous que je fasse d'un palais ?... Ma nièce, qui pourrait faire les honneurs de chez moi, n'est pas mondaine. Je me contente donc d'un pied à terre, c'est encore plus qu'il n'en faut pour un mineur comme moi. Et puis je ne suis ici qu'en passant... »

En fait, M. Raimbert séjournait bien six mois par an dans son pied à terre de la rue de Naples.

Au second étage de la maison demeurait une veuve, M^{me} de Lanchaire. Elle avait atteint l'âge où les femmes racontent volontiers qu'elles se sont mariées le jour de leurs quinze ans. Futile en apparence, elle était tenace, persévérante, entêtée dans ses projets. Cette unité d'action, personne n'aurait pu la supposer chez elle. Luttant, avec l'aide des meilleures corsetières, contre l'embonpoint qui menaçait de l'envahir, elle se montrait

tour à tour pétillante, sautillante, câline, sentimentale, folle, pleureuse et précieuse. C'était un type de femme très varié et toujours renouvelé. « Ma femme est un sérail, » a dit un écrivain qui mettait volontiers son alcôve dans ses livres. M^{me} de Lanchaire aurait justifié cette appréciation. Assez agréable physiquement, avec ses petits cheveux frisés sur le front et ses yeux très brillants, elle avait cependant dans le visage des détails vulgaires : le nez, qui s'épanouissait plus que de raison, les attaches de ses mains, qui manquaient de finesse. Était-elle bonne ? A l'entendre, oui. A première vue, on aurait pu le croire aussi, car un examen superficiel est toujours favorable aux personnes un peu grasses. On ne se défie d'abord que des très maigres. Les masques ouverts inspirent toujours plus de confiance. Cependant, à certaines expressions de son regard, à certains plissements de ses lèvres minces, à certains froncements de ses sourcils rares, on finissait par mettre en doute la bonté dont elle aimait à se parer.

M^{me} de Lanchaire était à Paris depuis quatre ans. Elle arrivait de la province – terme géographique assez vague, qu'elle employait volontiers, et dont la curiosité de ses quelques relations parisiennes se contentait faute de mieux. De M. de Lanchaire elle parlait peu ; mais elle montrait en soupirant un portrait d'homme assez distingué.

– C'est lui, disait-elle.

Et dans ce « *c'est lui* » elle mettait tant de respect, tant de regrets, tant de deuil du cœur et de la voix qu'on n'insistait point. Tout ce qu'on savait donc de M. de Lanchaire, c'est que son portrait était orné d'une barbe indiquant tout au moins une profession libérale.

Du reste, la conduite de sa veuve était parfaitement convenable. Elle sortait rarement, jamais le soir. Elle recevait peu de monde, deux ou trois dames que le hasard de la vie parisienne lui avait fait rencontrer, et qui, plus pauvres qu'elle et séduites par la tenue de la maison, avaient continué des relations leur permettant d'aller de temps à autre prendre chez elle un air de luxe. A ces amies M^{me} de Lanchaire présenta un jour un pauvre être, d'une quarantaine d'années, si effacé, si timide, si peu bavard, qu'il leur parut à peu près indéchiffrable.

– M. Grimod de Barbentry, mon frère !

Le pauvre frère, en s'entendant annoblir de la sorte, eut un petit mouvement d'effarement naïf très intéressant : la surprise d'un homme sur la tête duquel tomberait du ciel un chapeau à plumes. Plus tard il s'y habitua.

Sa sœur n'eût, du reste, pas consenti à en démordre.

Elle avait des idées arrêtées sur beaucoup de choses : sur le voisinage d'abord : « Je suis si peu liante, disait-elle, que je ne connais même pas mon propriétaire, qui demeure au-dessous de moi. » et sur « le nombreux domestique » ; elle détestait tout cet attirail de maîtres d'hôtel et de valets de pied dont tant de personnes aiment à s'entourer.

– Aussi ma maison est réduite à sa plus simple expression, disait-elle. Mon cocher est marié avec ma cuisinière, je les ai logés au rez-de-chaussée. Je ne garde près de moi que ma Fanny.

Sa Fanny, la perle des perles ! une fille dévouée qui lui resterait toujours fidèle, un modèle de femme de chambre, point cancanière, point bruyante, prompte et habile !

– Fanny m'est indispensable.

Et Fanny, une grande brune, osseuse, aux yeux caves, souriait doucement et inclinait la tête en entendant ainsi faire son éloge.

Le 3 mai 1876, Fanny venait de se retirer, laissant sa maîtresse seule dans sa chambre à coucher.

La veuve était vêtue, ce soir-là, d'un délicieux peignoir de cachemire noir rehaussé par une bordure de fleurs éclatantes brodées à la main. Elle se tenait debout, appuyant une de ses mains sur la tablette de la cheminée et relevant de l'autre l'étoffe de sa jupe pour approcher du feu son pied, chaussé d'une mule marocaine. Quand la porte se fut refermée sur la femme de chambre. M^{me} de Lanchaire jeta un coup d'œil sur la pendule, une pendule en porcelaine de Saxe à personnages, représentant un olympe surmonté d'un oiseau rose et blanc.

– Dix heures ! fit-elle. J'ai le temps.

Elle se dirigea vers un petit secrétaire Louis XVI, qu'elle ouvrit brusquement. Faisant alors jouer une charnière à secret, elle mit à découvert un tiroir dans lequel se trouvait un petit papier plié, qu'elle prit et qu'elle

relut attentivement. Pendant qu'elle parcourait cette lettre ses yeux prenaient leur expression méchante, ses lèvres se plissaient étrangement. La lecture terminée, elle froissa la lettre dans ses mains crispées en murmurant :

– Il ne m'a point comprise !... Je croyais cependant.

Elle s'installa devant le secrétaire et prit un papier italien, portant une couronne de comtesse et fleurant un léger parfum d'ylang-ylang. Sa plume, grinçant sur le bristol, traça avec une précision de caractères remarquable ce qui suit :

« Cher monsieur et ami,

» Savez-vous lire une lettre de femme ? Savez-vous ce qui peut se cacher entre les lignes du billet le plus banal ? En lisant votre réponse je devrais en douter. Êtes-vous l'homme qui sait, comme dit Dumas ? Êtes-vous l'homme qui ne sait pas ?

» Je désire, pour des raisons graves, avoir un entretien avec vous. Êtes-vous assez mon ami pour m'accorder les quelques minutes de causerie intime que je vous demande ?

» Où ?

» Et quand ?

» LÉONIE. »

Au moment où Mme de Lanchaire achevait de signer, l'oiseau de porcelaine de la pendule s'agita doucement sur la branche de laiton qui le soutenait, et les premières mesures d'un vieux lied allemand, jouées par une boîte à musique aigrette, se firent entendre.

La veuve tressaillit.

Rejetant d'un mouvement fébrile sa lettre commencée dans le tiroir du secrétaire, elle le referma, en prit la clef, qu'elle mit dans sa poche, et se dirigea rapidement vers la porte qui donnait sur le cabinet de toilette.

Avant de sortir, elle parcourut des yeux sa chambre entière.

La chambre était bien vide.

Alors, hâtive, M^{me} de Lanchaire passa dans la pièce voisine, tout ornée de carreaux de faïence émaillée. Avec une rapidité qui trahissait une longue habitude elle alla presser de la main l'un des carreaux, et aussitôt une petite porte admirablement dissimulée s'ouvrit, démasquant un escalier tournant.

Un homme à cheveux gris se tenait sur les premières marches.

Il entra d'un pas lourd, inégal, vacillant.

– Qu'avez-vous, mon ami ? fit la veuve avec inquiétude.

M. Raimbert – c'était bien lui – n'était pas reconnaissable, en effet. Il avait le sang au visage, les yeux injectés ; il semblait respirer avec peine.

– Ma chère Léonie, dit-il, non sans une certaine difficulté de parole, je ne me sens pas bien... j'ai voulu te voir... et te remettre ceci...

Il lui tendit une enveloppe de toile gonflée de papiers.

M^{me} de Lanchaire la prit ; puis, voyant que le vieillard avait peine à se tenir debout, elle l'entraîna dans sa chambre et le fit asseoir sur une causeuse.

– Que puis-je faire ?... Faut-il ouvrir la fenêtre ? Faut-il...

– Non, non... je vais me retirer... je suis très mal... je...

A peine M. Raimbert avait-il achevé ces mots qu'un frémissement convulsif s'empara de lui.

Il se leva comme s'il eût reçu une commotion électrique, fit quelques pas en avant, battant l'air de ses mains, et s'abattit enfin lourdement sur le tapis.

Mme de Lanchaire se précipita vers lui en poussant un cri déchirant.

– Mort ! il est mort !

La veuve épouvantée s'était agenouillée près du vieillard.

De sa main elle cherchait la place du cœur.

Il lui sembla encore sentir des pulsations légères. Alors elle se reprit à espérer. Elle souleva la tête de son amant et l'appuya sur ses genoux ; elle arracha la cravate et le col qui étouffaient la respiration du vieillard :

Elle l'appela.

– Reviens à toi ; je suis là ; je t'aime !

M. Raimbert n'était pas encore mort ; et cependant les soins et les tendresses de M^{me} de Lanchaire ne pouvaient le sauver. Frappé par une attaque d'apoplexie séreuse, il n'avait plus entre l'éternité et lui que quelques heures d'agonie.

Après avoir essayé en vain tous les moyens dont elle pouvait disposer, la veuve comprit que c'en était fait. Le mal était irréparable.

Elle adossa le vieillard contre un fauteuil et elle, se redressa de toute sa hauteur, comme si elle eût éprouvé le besoin d'attester sa force devant la fatalité qui l'atteignait.

– Il est perdu, murmura-t-elle.

Ses yeux n'étaient pas même humides.

C'est qu'elle ne pensait déjà plus au pauvre malheureux qui agonisait à ses pieds, elle ne se sentait point au cœur le regret qui amollit les plus braves, le deuil qui fait couler les larmes sincères. Elle calculait froidement les suites de cette mort, comme un capitaine prévoit les suites d'une tempête ou d'un naufrage. Elle n'aimait point cet homme, qu'elle avait séduit avec les dernières traces de sa beauté, qu'elle avait attaché à elle, et auquel elle s'était consacrée comme une mercenaire à sa tâche. On pleure un amour qui disparaît ; on ne pleure pas une position qui s'écroule.

Sa position ! voilà quel était en ce moment le sujet sur lequel roulaient toutes les pensées de M^{me} de Lanchaire.

– Il va mourir chez moi !

Le cadavre de M. Raimbert chez elle ! Là était le plus grand de tous les désastres. Toutes les précautions pour cacher la liaison du vieillard et de la veuve, la pose vertueuse, l'apparence honnête dont M^{me} de Lanchaire se parait, l'hypocrisie habilement soutenue depuis quatre années, tout cela allait-il donc sombrer devant la brutalité de ce fait dévoilé, rendu public ? –

Le cadavre de M. Raimbert chez elle ! c'était le scandale éclatant ; c'était l'anecdote défrayant les salons, anecdote piquante et grasse, agrémentée de détails sur l'escalier romanesque aboutissant au cabinet de toilette. C'était plus encore – et à cette dernière pensée, la veuve eut réellement peur – c'était l'apposition des scellés chez elle, c'était sa fortune compromise, par des revendications possibles des héritiers de M. Raimbert, c'était la publicité des tribunaux, son passé fouillé, examiné, étalé à tous les regards, c'était l'accusation de captation.

– Il faut éviter cela à tout prix, pensa-t-elle.

De nouveau, elle se pencha vers le mourant. Elle voulut s'assurer encore une fois s'il n'était pas possible de rendre à cet homme condamné, à cette

organisation frappée, quelques minutes d'énergie, de volonté, de force. Qu'il se relevât seulement, qu'il pût, soutenu par elle, regagner tant bien que mal son appartement, voilà tout ce que voulait M^{me} de Lanchaire.

– Mon ami, me reconnaissez-vous ? lui demanda-t-elle en prenant sa voix câline. C'est votre Léonie qui vous aime, qui est près de vous.

Le vieillard essaya de faire un mouvement.

Ce fut en vain.

Devant l'insuccès de ce dernier effort, il comprit seulement alors toute la gravité de son état. Il tourna vers M^{me} de Lanchaire ses yeux désespérés.

Quel long regard étrange, éloquent, plein de supplications, il adressa à celle qu'il avait aimée, qu'il aimait encore ! Ce regard semblait dire : « Je sens la mort venir, sauve-moi ; tu le peux encore peut-être. Tu vois que je souffre. Tu vois que tes soins sont impuissants. Ne me laisse pas ainsi. Appelle ; fais venir un médecin. »

Mme de Lanchaire ne paraissant pas le comprendre, M. Raimbert essaya d'articuler sa demande. Des sons presque intelligibles s'échappèrent de sa gorge oppressée. Cependant, en prêtant toute son attention, la veuve se rendit compte du désir que le moribond exprimait.

La syllabe finale du mot « médecin, » que le vieillard répéta en plusieurs reprises, ne lui laissa aucun doute sur ce point.

Un médecin !

Il fallait qu'il eût perdu l'esprit, ce mourant, dont on n'avait plus rien à attendre, pour se figurer que M^{me} de Lanchaire introduirait chez elle un médecin pour lui montrer son amant et se compromettre à tout jamais. Aussi quel besoin avait-il eu de monter chez elle ! Ne devait-il pas rester chez lui puisqu'il se sentait malade ? Un peu plus, et elle l'eût accusé d'égoïsme.

Cependant la situation n'était pas tenable ; il devenait nécessaire d'aviser.

La résolution de la veuve fut bientôt arrêtée.

Elle prit le vieillard à bras-le-corps et voulut le soulever. Mais cette homme privé de tout mouvement, sinon de toute intelligence, était une charge au-dessus de ses forces. Elle le laissa retomber plutôt qu'elle ne le déposa sur le tapis.

– Comment faire ?

Alors elle essaya d'un autre moyen.

Elle prit le moribond par dessous les bras, s'arcbouta contre le tapis et essaya de trainer M. Raimbert. Mais la laine courte et serrée du Smyrne semblait retenir le cadavre.

Avec une peine infinie, elle ne parvint qu'à lui faire franchir une distance insignifiante. Après quoi, elle fut forcée de s'arrêter, en nage, suffoquant, tant cet effort l'avait épuisée.

Une colère folle s'empara d'elle. Si elle l'eût pu, elle eût anéanti, pulvérisé, détruit, d'une manière quelconque, ce mourant dans lequel elle ne voyait plus le bienfaiteur des jours passés, le riche hypocritement adulé, l'amant bassement caressé ; mais bien l'instrument de sa ruine et la honte menaçante de l'avenir.

Sans égards, sans respect, sans pitié, elle abandonna encore son fardeau brutalement. La tête du vieillard retomba lourdement sur le sol.

Quel travail terrible se fit-il dans l'esprit du mourant ? Il avait cru, jusque-là, à l'amour de M^{me} de Lanchaire. Il avait cru à ses protestations répétées de dévouement et de reconnaissance. En se sentant l'objet d'un aussi indigne traitement, en voyant se dresser près de lui une femme toute différente de celle qu'il avait connue, une mégère furieuse, méchante, féroce, à la place d'une amante docile, il comprit de quelle basse comédie il avait été la dupe pendant si longtemps. Son cœur se déchira. Avant son âme, sa dernière illusion s'envola.

Sous le coup de cette révélation cruelle, le vieillard se sentit envahi par une haine immense.

Se révoltant, se raidissant contre son impuissance, il lui lança un regard qui valait toutes les insultes.

Telle était la surexcitation des sentiments violents qui l'agitaient, que la parole lui revint presque. Il put proférer avec un accent étrange ces seuls mots :

– Maudite ! maudite !

M^{me} de Lanchaire tressaillit en entendant ce cri ; mais elle se remit bien vite et, pour toute réponse, haussa les épaules.

Elle était redevenue plus calme. Elle avait trouvé une issue pour sortir de l'impasse terrible dans laquelle elle s'était cru irrémédiablement acculée.

Fanny n'était-elle pas là ? Fanny, la discrétion même, qui seule connaissait la secrète liaison du vieillard et de la veuve ? Il suffisait de l'appeler. A deux, on viendrait bien à bout de porter le moribond jusque chez lui. Et puis tout serait dit. La réputation serait sauvée et la fortune aussi.

Comment n'avait-elle pas pensé plus tôt à cela ?

Elle étendit la main vers le cordon de sonnette ; mais elle la retira presque aussitôt. A quoi bon sonner ? Cette fille, surprise sans doute dans son sommeil, accourrait au plus vite. Pourrait-elle, devant le spectacle qui s'offrait à elle, quand elle entrerait dans la chambre à coucher de sa maîtresse, se contenir, ne pas crier ? Et puis, que penserait-elle ? A vrai dire, l'aspect de cette chambre, avec ce vieillard abattu, avait quelque chose d'effrayant, quelque chose qui sentait le crime.

Il était bien préférable d'aller trouver Fanny, de la réveiller si par hasard elle dormait déjà, et de la prévenir en quelques mots.

Au moment où M^{me} de Lanchaire se disposait à sortir, ses yeux tombèrent sur l'enveloppe que lui avait donnée M. Raimbert et que dans son trouble elle avait laissée tomber.

La veuve était une femme d'ordre. Elle n'aimait point que rien traînât, et, si elle avait peu de respect pour la personne du vieillard, elle en avait toujours beaucoup pour les communications qu'il voulait bien lui faire. Elle se baissa donc et ramassa l'enveloppe.

Tout en allant vers son secrétaire pour y serrer ces papiers, elle ne put résister au désir de les examiner rapidement.

Elle ouvrit le pli.

– Des billets de banque ! fit-elle.

C'était, en effet, une liasse de billets de mille francs formant un assez joli volume.

Elle la prit et la palpa. Cela devait faire une forte somme. Ses yeux brillaient. Sa main frémissante feuilletait déjà les papiers bleus. La veuve oubliait tout. Elle éprouvait une joie d'avare.

Un râle étouffé la rappela à la réalité.

Elle jeta la liasse de billets dans un tiroir de son secrétaire, celui-là même où elle avait déjà mis sa lettre : le prix de l'amour près des preuves de la

trahison.

Ceci fait, elle jeta sur le mourant un regard moins dur.

– Il avait du bon ? pensait-elle.

Cependant Fanny n'était pas encore prévenue.

M^{me} de Lanchaire, prit un bougeoir. Elle éprouvait le besoin de se hâter, d'en terminer au plus vite. Ce fut d'une main fiévreuse et rapide qu'elle ouvrit la porte de sa chambre. Mais à peine l'eut-elle poussée qu'elle la retira brusquement. Tremblante, pâle de frayeur, elle recula instinctivement jusqu'au moribond, dont le contact la fit de nouveau frissonner.

Par la porte entr'ouverte une seconde, à la clarté indécise que son bougeoir projetait dans la pièce voisine, elle avait aperçu près d'elle une grande ombre noire, à demi-courbée et qui s'était redressée tout à coup.

M^{me} de Lanchaire eut une minute d'angoisse atroce – mais une voix douce, venant de l'autre côté de la porte, la rassura :

– C'est moi, madame.

C'était Fanny. Elle entra presque aussitôt.

– Ah ! ma fille, vous m'avez fait bien peur. Que faisiez-vous donc là ?

– J'avais entendu du bruit, et je craignais qu'il ne fût arrivé un accident à madame. Alors.

Et, comme Fanny sentait peser sur elle le regard inquisiteur de sa maîtresse, comme elle ne tenait pas à lui expliquer pourquoi elle écoutait à la porte, ni pourquoi elle regardait par le trou de la serrure, détournant la conversation :

– Ah ! mon Dieu, s'écria-t-elle, en ayant l'air de découvrir tout à coup M. Raimbert, monsieur qui vient de se trouver mal !... Il faut vite le ramener dans son appartement.

– Oui, dit la veuve ; je vais vous aider.

Elles s'emparèrent du mourant. Fanny le prit par les épaules ; Mme de Lanchaire le prit par les pieds, et toutes deux, unissant leurs efforts, parvinrent à le porter jusque dans le cabinet de toilette. Pendant ce trajet funèbre, ce convoi étrange d'un cadavre vivant, le vieillard, dominé par une pensée unique, ne cessa de fixer son regard haineux, méprisant, insultant sur sa maîtresse. Bien que celle-ci n'eût pas le cœur très sensible, elle se sentit cependant gênée par cette malédiction muette et persistante.

Elle quitta son fardeau pour aller ouvrir la porte secrète, dissimulée sous le dallage persan de la muraille, et, s'adressant à Fanny :

– Changeons de place, dit-elle.

De cette façon, elle se trouvait derrière le vieillard, à l'abri de ses yeux vengeurs.

L'escalier était étroit : un escalier en colimaçon. L'architecte l'avait construit sur les indications de M. Raimbert, en *trichant* dans l'épaisseur d'un gros mur qui allait en s'élargissant depuis la rue jusqu'à l'extrémité du bâtiment pour rectifier la triangulation défectueuse du terrain. Dans ce boyau secret, Fanny, qui descendait à reculons, avait peine à retenir le corps du maître de forges et à l'empêcher de glisser. M^{me} de Lanchaire, embarrassée dans son peignoir, aidait mollement sa femme de chambre dans son étrange besogne.

Enfin on arriva au terme du voyage.

L'escalier aboutissait à la chambre à coucher de M. Raimbert.

– Nous allons l'étendre sur son lit ? demanda Fanny.

– Non, répondit M^{me} de Lanchaire.

Elle regarda autour d'elle, cherchant un endroit favorable.

Le secrétaire était ouvert.

La veuve s'en approcha.

M. Raimbert se préparait à écrire lorsque, sentant les premières atteintes de son mal, il avait été chercher des soins auprès de sa maîtresse. Un papier timbré, sur lequel il n'avait encore tracé qu'une seule lettre, tremblée, la lettre R, était encore sur son bureau. M^{me} de Lanchaire eut un moment l'idée d'asseoir le mourant sur son fauteuil ; mais il aurait fallu le porter encore jusqu'à l'autre extrémité de la pièce : elle n'en avait plus la force,

– Ici, dit-elle enfin, près de la cheminée, le buste accoudé contre cette chauffeuse, à portée de la sonnette.

Elle-même présida à cette funèbre mise en scène.

Quand ce fut fini :

– Comme cela, dit Fanny, on croira qu'il a voulu sonner et qu'il est tombé au moment où il approchait du but...

– Maintenant, ma fille, remontons vite. Notre place n'est pas ici. Passez devant.

Au moment de s'engager à son tour dans l'escalier, M^{me} de Lanchaire se tourna. Le vieillard la regardait toujours avec la même expression implacable. Maintenant qu'elle se savait hors de danger, qu'elle était débarrassée des transes de tout à l'heure, elle éprouva comme un remords sous le reproche qui la poursuivait.

– Ce serait trop cruel ! pensa-t-elle.

Et, courant au vieillard :

– Je vaudrais mieux que vous ne croyez. Tenez.

Elle sonna à trois reprises et, sans regarder en arrière, cette fois, sans s'attarder à entendre ce que le vieillard cherchait à dire, elle disparut dans l'escalier, dont elle referma soigneusement la porte.

M. Raimbert resta peu de temps seul. Les coups de sonnette avaient été entendus. Le valet de chambre accourut le premier. Il releva le mourant et le mit sur son lit ; puis il alla réveiller les autres domestiques. Bientôt ce fut dans toute la maison un va-et-vient, qu'on devait entendre de chez la veuve. Toute la livrée arriva : cocher, concierge, cuisinière, valet de pied – braves gens qui aimaient leur maître et leur place. Leur exclamations se croisaient : « Oh ! mon Dieu ! quel malheur !

– Il était sanguin. Je l'avais bien dit. – Des compresses d'eau froide ! »

Et tout ce monde, plus habitué à obéir qu'à faire acte d'initiative, s'affairait, s'accusait de lenteur, perdait la tête.

– Il faut aller chercher le curé, disait la cuisinière.

– Le médecin d'abord ! ripostait le cocher, qui n'aimait point le clergé.

Enfin, le valet de chambre prit la direction de tous ces effarés ; il dépêcha l'un à la Faculté, l'autre à l'église. Puis il songea à la famille de M. Raimbert. Le maître de forges avait une sœur, M^{me} Ardouin, qui habitait un petit hôtel, à peu de distance, dans la rue de Londres. Au moment d'envoyer le cocher prévenir Mme Ardouin, le valet de chambre se rappela heureusement que la sœur de son maître était assez gravement malade. Une semblable nouvelle, brutalement annoncée, pouvait lui être fatale. Aussi changea-t-il et son ambassadeur et le but de son ambassade. La cuisinière, plus délicate que le cocher, irait à sa place avertir, non pas M^{me} Ardouin, mais sa fille, M^{me} de Noves, « la belle madame de Noves », ainsi qu'on la désignait dans la maison.

Ceux qu'on avait été chercher ne tardèrent point à arriver.

En voyant le malade, le docteur hocha la tête. Pour la science, qui s'arrête aux limites de la vie, il n'y avait plus rien à faire.

La religion, qui voit plus loin, avait au contraire à remplir son office. Là où le médecin dit : « Plus d'espoir ! » le prêtre prie et fait naître dans le cœur de ceux qui partent la plus douce des espérances.

Mme Ardouin, alitée, ne put venir ; on l'avait prévu ; mais sa fille accourut, tout en larmes, pour embrasser une dernière fois son oncle, qu'elle aimait profondément. Elle arriva pendant que le prêtre administrait au mourant l'extrême-onction.

Elle s'agenouilla près du lit.

M. Raimbert avait encore toute sa connaissance. Il répondait par des murmures de la voix et par des clin d'yeux aux demandes dernières, affirmait sa foi, sa croyance en Dieu. En somme, sa vie comptait plus de bonnes œuvres que de fautes : il avait été sincère, honnête, bienfaisant. Il n'avait à se reprocher qu'une seule faute, celle d'avoir aimé, et l'Écriture dit que ceux qui n'ont que ce péché sur la conscience sont les plus facilement pardonnés. Le coup d'œil dans lequel les agonisants embrassent tout leur passé ne pouvait donc que le rassurer.

Quand la cérémonie religieuse fut terminée, Mme de Noves prit la main de son oncle et la baisa. Le mourant tourna son regard vers elle. Quand il eut reconnu sa nièce, un éclair de joie brilla dans ses yeux.

– Toi ! fit-il, toi seule.

Ces mots avaient été prononcés d'une manière assez distincte pour que les domestiques les entendissent. Ils se retirèrent très impressionnés, à pas sourds.

Le vieillard resta seul avec sa nièce.

Une seule lampe, tamisée par un vaste abat-jour, projetait une zone étroite de lumière sur le bureau du maître de forges. Le reste de la pièce était dans l'ombre. Les domestiques n'avaient point songé à donner plus de lumière. Peut-être avaient-ils obéi instinctivement à cette impression nerveuse qui fait marcher doucement ceux qui pénètrent dans la chambre d'un malade et qui laisse régner la demi-obscurité là où le grand mystère de la mort va s'accomplir. Le départ d'une âme est si triste qu'il impose aux

hommes et aux choses sa tristesse envahissante. Le décor s'approprie de lui-même à la scène.

Cependant M^{me} de Noves s'était penchée vers le mourant, auquel elle prodiguait des caresses filiales.

– Ne vous fatiguez point, mon oncle, je vous en prie. Parlez le moins possible. Vous avez voulu que nous fussions seuls : auriez-vous une recommandation à me aire ?

Le mourant fit signe que oui, – et, faisant effort sur lui-même, modérant, en chrétien, les sentiments qui agitaient encore et bouleversaient son cœur :

– Je pardonne... la maudite !

Mme de Noves, ignorant le drame qui venait de se passer, ne pouvait comprendre sa confiance.

– Léonie... testament..., murmura le mourant.

Pensant que l'avenir éclaircirait ce qui était encore mystérieux pour elle, M^{me} de Noves répondit :

– Je vous obéirai, mon cher oncle ; vos volonté : seront respectées.

Le moribond, dont l'heure était venue, parlait un peu plus facilement. L'approche de la mort est presque toujours précédée d'un mieux factice pendant lequel les dernières forces des agonisants se réveillent et se consomment.

– Va... secrétaire...

M^{me} de Noves, à ce mot, se retourna vers le meuble en question. Le papier sur lequel M. Raimbert avait commencé à écrire était toujours là. Elle alla le chercher.

– C'est de ce papier dont vous parlez, mon oncle ?

Mais les forces du moribond étaient épuisées. Il ne put répondre ni de la voix, ni des yeux. Son visage, calme jusqu'alors, se contracta. Un soupir s'échappa de ses lèvres.

M. Raimbert avait rendu son âme à Dieu.

Devant ce grand mystère de la mort, devant ce départ douloureux d'un être aimé, M^{me} de Noves sentit son courage l'abandonner. Elle tomba à genoux près du lit et se mit à prier en fondant en larmes, ayant à peine conscience de ce qu'elle faisait, ne songeait pas à appeler, tout à ses regrets, tout à son deuil.

Dans la demi-obscurité de la chambre, le groupe que formaient le vieillard, drapé de blanc et ayant déjà la rigidité du marbre, et cette belle jeune femme blonde, en vêtements noirs, agenouillée près de lui, était réellement touchant.

Ceux qui ont passé par cette terrible épreuve, ceux qui ont prié près d'un être aimé, enlevé pour toujours à leur affection, ceux qui ont senti la douleur aiguë des grands deuils, comprendront l'anéantissement de cœur et d'esprit que subissait M^{me} de Noves. Elle pleurait, elle pleurait toujours. Les larmes sont des prières plus ardentes que les autres, prières sublimes que Dieu comprend et que, dans sa souveraine bonté, il doit toujours exaucer.

Combien de temps resta-t-elle ainsi absorbée ? Elle-même ne pouvait en avoir conscience.

Abîmée dans ses regrets, M^{me} de Noves ne songeait point à se relever, quand un léger bruit vint la tirer de l'engourdissement douloureux où son esprit s'abandonnait.

Une porte dont elle ignorait l'existence, elle qui pourtant connaissait bien les êtres, s'ouvrit doucement, et une femme, chancelante, retenant avec peine ses sanglots, pénétra dans la pièce.

L'inconnue s'approcha de M^{me} de Noves et, d'une voix mouillée par les larmes :

– Permettez-moi de prier avec vous pour mon bienfaiteur.

Sans attendre la réponse, elle se laissa tomber à genoux près de M^{me} de Noves, comme si elle eût été vaincue par la douleur.

Pourquoi M^{me} de Lanchaire, jusqu'alors si prudente, livrait-elle ainsi du même coup le secret de sa personne et le secret de ses intimités avec M. Raimbert ? Pourquoi la maîtresse, si cruelle pour le malheureux vieillard, venait-elle maintenant prier près de son cadavre ?

C'est que M^{me} de Lanchaire avait eu le temps de réfléchir. Pendant que les domestiques allaient et venaient dans la maison, pendant que le prêtre et le médecin arrivaient jusqu'au malade, la veuve avait froidement envisagé

toutes les conséquences qui pouvaient résulter pour elle de la mort de M. Raimbert.

La maison où elle demeurait appartenait au maître de forges ; elle devait revenir, après sa mort, à sa succession, c'est-à-dire à sa nièce, son unique héritière. Mme de Noves apprendrait alors par l'architecte de son oncle quelles communications spéciales reliaient entre eux les appartements du premier et du second étage. Ainsi ce qu'elle voulait tenir caché serait révélé de toute façon.

Enfin, pendant les longues soirées passées en tête-à-tête avec le vieillard, celui-ci n'avait pas dissimulé à M^{me} de Lanchaire qu'il comptait prendre quelques dispositions en sa faveur.

– Votre avenir est déjà assuré, lui avait-il répété maintes fois ; mais je ne suis pas encore satisfait ; je veux que, moi parti, vous soyez heureuse complètement, du moins sous le rapport de la fortune.

Il s'était toujours tenu dans ces généralités, ne précisant rien, ne disant pas si les dispositions dont il parlait étaient déjà prises, si elles faisaient partie de son testament, ou d'un codicille spécial. Dans tous les cas, Mme de Noves serait mise au courant et peut-être par des tiers malintentionnés.

Après avoir mûrement pesé ces considérations, aboutissant toutes au même danger : la publicité de sa liaison, M^{me} de Lanchaire se demanda s'il n'était pas plus habile d'aller bravement au devant du péril, d'avouer franchement tout ce qu'elle ne pouvait dissimuler, et de bénéficier ainsi de l'impression que cette démarche volontaire, convenablement faite, pourrait produire sur l'esprit d'une femme trop jeune pour ne pas être généreuse. C'était une grosse partie à jouer, un va-tout, mais le résultat pouvait en être considérable.

Restait à savoir quel moment serait le plus opportun pour agir.

Dans quelques jours ?

Après l'enterrement ?

– Non. Dès que l'heure sonne d'ouvrir les testaments, l'âme des héritiers devient de moins en moins accessible. C'est à la minute même où leur deuil est poignant, où leur cœur est brisé, qu'on a le plus de prise sur eux. Il fallait donc profiter de cet instant, surprendre, attendrir, se rendre tout

d'abord sympathique et gagner la victoire dans la chambre mortuaire elle-même.

Ainsi fixée sur ce qu'elle devait faire, M^{me} de Lanchaire avait envoyé Fanny chercher des nouvelles. Fanny revint bientôt et apprit à sa maîtresse que M. Raimbert avait voulu rester seul avec sa nièce, qu'il avait reçu les derniers sacrements et que le médecin avait déclaré que le mourant n'en avait pas pour une heure.

Suffisamment renseignée, la veuve descendit par l'escalier secret jusqu'à la porte de M. Raimbert.

De là, attentive au moindre bruit, elle épia le moment d'entrer en scène.

Dans cette cage d'escalier étroite et complètement obscure, cette femme, écoutant à travers la porte les râles du mourant, calculant d'après leur force le temps d'agonie qu'il lui restait à subir, cette guetteuse de la mort, avait quelque chose d'effrayant. Belle encore, très pâle, elle était comme la personnification de l'ange du mal, du génie fatal dont parlent les poètes d'Orient dans leurs fantastiques légendes. C'était la Goule, la Promeneuse nocturne des cimetières turcs, qui fait rebondir des osselets humains sur le marbre des tombes. C'était pis encore, c'était la Vampire des ballades moldaves, buvant le sang, tarissant la vie de ceux qui se confient en elle. Et c'est qu'en réalité elle avait les mêmes préoccupations que ces monstres imaginaires. Comme eux, tant l'attente lui semblait longue, elle aurait voulu hâter l'instant fatal. Elle s'étonnait que cet homme, à qui elle prodiguait ses baisers la veille encore, ne fût point déjà emporté par l'ange aux ailes noires. Si le fluide magnétique de la volonté formellement exprimée avait une action réelle, Mme de Lanchaire aurait commis un crime en ce moment. Elle aurait arraché du corps de son amant son âme déjà à moitié flottante. Elle ne le pouvait point ; mais elle le voulait avec tant d'énergie, qu'elle avait accompli tout ce qui, dans le crime, n'appartient point au domaine des faits.

C'est qu'il lui importait grandement de ne point manquer l'occasion qu'elle cherchait. Après la mort de M. Raimbert, il pouvait entrer du monde dans la chambre mortuaire. M^{me} de Noves n'aurait plus été seule, et, dans ce cas, les projets de la veuve devenaient irréalisables.

Pendant que Fanny courait, M^{me} de Lanchaire avait eu tout le temps d'interroger l'enveloppe que son amant lui avait remise. Or cette enveloppe contenait soixante-quinze mille francs. Ce cadeau princier loin d'assouvir sa cupidité, avait, au contraire, éveillé toutes ses convoitises. L'homme capable de donner de la main à la main une pareille somme à sa maîtresse ne pouvait avoir oublié dans son testament celle qui avait eu ses dernières affections. En même temps que la mort de son amant, Mme de Lanchaire guettait un trésor.

Mais, encore une fois, le succès de son audacieuse tentative dépendait du moment qu'elle choisirait pour se montrer. Il eût été de la dernière imprudence d'arriver trop tôt, de s'exposer de nouveau à recevoir du moribond la sanglante apostrophe dont il l'avait flagellée là-haut, alors qu'elle le torturait. Il fallait donc attendre. Attendre, c'est-à-dire souffrir la torture de l'impatience et de la crainte.

Enfin, le moment si désiré par elle arriva. Elle ouvrit la porte et fit ce qui a été dit précédemment.

D'abord elle ne dit rien et se contenta de jouer la pitié et les larmes. Puis, quand elle eut suffisamment attiré par ses sanglots continus l'attention de sa voisine, déjà éveillée par son entrée mystérieuse, elle hasarda quelques paroles.

– Il était si bon, si généreux. Il m'aimait comme son enfant. Je lui dois tout.

Mme de Lanchaire ponctuait son récit par des larmes.

– Vous vous demandez qui je suis ? continua-t-elle en s'adressant cette fois directement à M^{me} de Noves. Je suis une malheureuse que votre oncle... car vous devez être sa nièce... il m'a si souvent parlé de vous. Comme il vous aimait ! – Ah ! c'était une belle âme.

Avec un rare talent de comédienne, mêlant sa propre histoire à des souvenirs capables de toucher M^{me} de Noves, s'attendrissant par instants, la veuve défila ainsi tout un roman imaginaire : son mari ruiné qui n'avait pu survivre à la perte de sa fortune ; elle, restant seule au monde, sans famille, sans ressources avec un enfant tout petit – pauvre chère créature à laquelle le pain manquait ! – Dieu le lui avait repris. Ce dernier coup l'avait affolée au point qu'oubliant ce que lui commandait la religion, elle avait tenté de se

suicider. Au moment où ce projet fatal allait s'accomplir, un homme était intervenu, l'avait sauvée d'elle-même. Cet homme, qu'elle ne pourrait jamais assez bénir, c'était M. Raimbert.

Il ne la connaissait pas cependant ; plus tard, quand il sut son nom, il se rappela avoir été lié de bonne amitié avec le mari de celle qu'il avait sauvée. La Providence seule fait de ces rencontres. Alors, il ne voulut : plus que la veuve d'un ami continuât à mener l'existence misérable à laquelle elle était condamnée. Il lui proposa de venir à Paris. Il se sentait fatigué ; il avait ; besoin de soins. « Je pensais à me marier, disait-il ; mais puisque je vous ai rencontrée, si vous voulez bien consentir à vivre près de moi, je renoncerai à ce projet. » Comment aurait-elle refusé ? Ne lui devait-elle pas tout ? Elle croyait n'avoir jamais assez de dévouement pour reconnaître les bienfaits dont M. Raimbert l'avait comblée !

Ici la veuve intercala adroitement ses états de service ses soins discrets, ses prévenances pour le vieillard, ses recommandations quasi-maternelles.

Ces relations si pures, il fallait pourtant les cacher et les tenir secrètes. M. Raimbert l'avait exigé. Il n'avait pas voulu, par respect pour le nom qu'elle portait, la faire entrer dans sa maison à titre de dame de compagnie. « Cela, disait-il, se rapproche trop de la domesticité. » Aussi avait-il imaginé la combinaison ingénieuse des deux appartements qui permettait à la femme dévouée d'être toujours près de lui sans que sa réputation fût compromise pour cela.

Ce récit, qui n'aurait point trompé une femme plus expérimentée, fit sur Mme de Noves une grande impression.

Il est vrai qu'elle l'écoutait de tout cœur, presque pieusement, faisant en quelque sorte abstraction de la personne qui parlait pour ne saisir que l'éloge sans cesse prononcé de celui qui n'était plus. Elle ne s'étonna point des invraisemblances de détail, parce qu'elle ne retint de tout cela qu'une chose, c'est que M. Raimbert était la bonté et la délicatesse mêmes, qu'il savait faire le bien noblement et simplement. Elle fut séduite par cet encens de la reconnaissance qui s'élevait devant le mort.

Et puis, les vertueux sont inhabiles à démasquer le vice, les sincères ne croient point au mensonge, les pieux nient l'hypocrisie. M^{me} de Noves était

incapable de supposer un seul instant qu'une femme osât mentir devant un cadavre et jouer une aussi infâme comédie.

Aussi, quand M^{me} de Lanchaire lui dit en concluant :

– Je vous devais, madame, ces explications. Je vous devais le récit de ce fait tout à l'honneur de votre oncle, et que j'aurais proclamé bien haut moi-même, dût ma réputation en être atteinte – et elle l'eût peut-être été ; le monde est si méchant ! A présent, que dois-je faire ? Disposez de moi comme M. Raimbert en eût disposé. J'ai voué à lui et aux siens un dévouement sans bornes.

M^{me} de Noves, très émue, lui répondit :

– Je suis touchée, madame, de ce que vous venez de me confier. Si vous me permettez de vous donner un conseil, ne dites rien. Gardez votre secret, gardez le secret de M. Raimbert, comme je vous jure de le garder moi-même, puisque vous avez bien voulu m'en faire part. Pouvons-nous vouloir toutes deux autre chose après sa mort que ce qu'il a voulu jusqu'au dernier moment ? Il a désiré que ses bienfaits restassent inconnus, ne les publions pas. Dieu saura les apprécier, cela suffit... Aussi, madame, comme votre présence ici pourrait être difficile à expliquer, éloignez-vous, quoi qu'il vous en coûte, de celui qui nous est si cher.

M^{me} de Lanchaire cacha son visage dans ses mains et se remit à sangloter.

– Laissez-moi... une dernière fois ! fit-elle enfin d'une voix suppliante.

Et, prenant la main de M. Raimbert, elle la couvrit de baisers ; puis ; brisée, anéantie, elle s'éloigna et disparut par le chemin qu'elle avait pris pour venir.

Une fois dans l'escalier, par exemple, elle changea de visage et se mit à sourire, comme une tragédienne qui rentre dans la coulisse après la grande scène.

II

Il y a des natures qui sont faites pour être toujours annihilées, comme il y en a d'autres qui sont organisées pour dominer toujours. Si M^{me} de Lanchaire appartenait à la seconde espèce, son frère, M. Grimod, était l'un des plus curieux spécimens de la première.

Ces contrastes ne sont pas rares dans les familles. Deux enfants du même père et de la même mère naissent avec des caractères, des passions, des sentiments absolument contraires. L'un est avare et l'autre prodigue. L'un a le cœur sec, l'autre est aimant. L'un est vaniteux, l'autre modeste. Pourquoi ces dissemblances ? De quel fait d'atavisme découlent-elles ? A quel moment du passé, auquel des aïeux faut-il attribuer ces influences disparates ?

Explicable ou non, le fait existe, et Mme de Lanchaire et son frère en fournissaient un exemple frappant. De même qu'il avait accepté paisiblement de porter le nom de Barbentry – et c'était lourd, – quand sa sœur l'en avait affublé ; de même M. Grimod acceptait tout ce que voulaient bien lui imposer non-seulement sa sœur, mais les premiers venus. N'importe quelle personne parlant avec autorité le pouvait asservir à sa volonté. C'était un faible, désarmé pour les luttes de la vie, incapable de résister à une obsession, livré, par conséquent, au hasard des courants, bon ou mauvais suivant la rencontre, honnête, si l'on peut mériter ce titre quand

on n'a pas d'énergie. Jamais cœur de cire ne fut mieux fait pour être pétri par toutes les mains.

Très doux, il avait cependant quelquefois – comment expliquer ce phénomène ? – des réveils de colère. Ces éclairs de virilité étaient rares d'ailleurs. Ils se manifestaient par des rages accentuées, qui n'éclataient jamais qu'en dedans et qui ne faisaient de mal qu'à lui-même. Il était incapable d'avoir de ces bonnes colères rouges qui débordent, qui font vacarme, qui brisent les meubles et qui, dix minutes après, ne laissent plus de trace. Chez lui, la colère était blanche. Il pâlissait. Il devenait tout à fait muet, il serrait les dents. Cela durait des heures, et il se trouvait, après chacun de ces accès, brisé, anéanti, bilieux. Pendant la semaine qui suivait la crise, il ressemblait à un convalescent qui vient d'avoir la jaunisse.

Dans le monde bien élevé, on a pitié de ces natures sans défense ; on se ferait un scrupule d'en abuser et de les malmenier. Il y aurait, en quelque sorte, de la lâcheté à tyranniser ces faibles ; on les protège plutôt. Ces malheureux n'échappent point pour cela à leur destinée. Ils deviennent les souffre-douleurs des inférieurs, des gens de service, qui se rattrapent sur eux des griefs qu'ils croient généralement avoir contre les maîtres. Il n'est point de taquineries, de petites méchancetés mesquines qui ne soient exercées contre eux. C'est l'une de ces victimes qui a dû formuler le proverbe : « On n'est jamais si bien servi que par soi-même. » En effet, ils ignorent les soins dont sont entourées les autres personnes et les plus grincheuses surtout, les prévenances des serviteurs qui craignent d'être grondés, la douceur de voir la maison en ordre, les habits brossés à l'heure dite. Quelques-uns d'entre eux, dans les mains de valets de génie, sont arrivés à devenir les domestiques de leurs domestiques.

Notez que les « gens de maison », puisque c'est ainsi qu'on a traduit le vieux terme latin, ont un flair admirable pour reconnaître leurs victimes à première vue. Entre mille, ils trouvent leur proie d'instinct.

M. Grimod ne pouvait leur échapper. Dans le petit hôtel de la rue du Paradis-Poissonnière où il était descendu, il avait de suite été toisé par le garçon. C'était le type du monsieur « qui ne dit rien ». On ne lui cire pas ses bottes, il ne dit rien ; on ne fait pas son lit, il ne dit rien ; on ne renouvelle pas l'eau de sa toilette, il ne dit rien. On le sert toujours le dernier, on ne lui

apporte que les restes de la cuisine, on ne met pas de bougie dans ses chandeliers, on ne lui donne pas ses lettres, on augmente les prix en sa faveur, il ne dit rien, jamais rien, et il ne lui vient pas à l'idée de changer d'hôtel, parce que la fatalité le suivrait ailleurs, parce que tous les garçons de service sont les mêmes et que tous agiraient de la même façon avec lui.

Le surlendemain du jour où s'était passée la scène que nous avons contée précédemment, M. Grimod se réveilla à huit heures précises dans sa petite chambre garnie, – la plus petite et la moins garnie de la maison. Elle lui revenait de droit.

Il devait être sous le coup d'une préoccupation qui l'avait agité pendant la soirée précédente et qui l'avait poursuivi pendant son sommeil, car il se laissa aller à dire tout haut :

– J'ai peut-être eu tort.

Quel tort pouvait bien avoir à se reprocher ce pauvre inoffensif ? Un tort envers les autres ? Non. Un tort envers lui-même ? Peut-être.

Quoi qu'il en soit, il n'était pas tranquille ; il se leva plus vite que d'habitude ; il fit rapidement son ménage – il fallait bien qu'il le fit, sous peine de tomber sous l'application du proverbe : « Comme on fait son lit, on se couche. » Puis il s'habilla, choisissant dans sa garde-robe ce qu'il avait de mieux. Toujours pressé, il prit son chapeau et son parapluie, et descendit dans la salle à manger de l'hôtel.

– Je désirerais prendre mon café au lait tout de suite ; j'ai une affaire urgente qui m'appelle au dehors.

– Les fourneaux ne sont pas allumés, répondit du fond de la cuisine une grosse voix normande, empâtée dans son accent.

– Cependant.

– Il faudrait peut-être les allumer à huit heures du matin ! (neuf heures sonnaient au même moment) c'est cela ! On changera toutes les habitudes pour monsieur. C'est une maison rangée, ici ; on a des heures. Ceux qui ne s'y conforment point n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes.

M. Grimod n'entendit pas la suite de cette réprimande. Détestant par dessus tout les disputes, il avait pris la fuite aux premiers mots. Déjà il trottinait par les rues pleines de monde, dans ce quartier commerçant, bousculé, heurté à chaque instant, et demandant doucement pardon à ceux

qui lui marchaient sur les pieds ou qui le renfonçaient. Entre temps il se replongeait dans la pensée qui l'absorbait, la même qu'il avait eue à son réveil.

A force de marcher, M. Grimod se trouva enfin dans le quartier de l'Europe, et, peu après, dans la rue de Naples.

Arrivé à quelque distance du n° 84, il s'arrêta comme frappé de stupeur. Un fourgon des pompes funèbres était arrêté devant la porte et des ouvriers achevaient d'attacher au mur les draps frangés d'argent des chapelles ardentes. M. Grimod sentit ses jambes flageoller sous lui.

Il savait que la maison n'avait que deux habitants : sa sœur et M. Raimbert.

Lequel avait été frappé ?

Il se remit cependant, et pénétrant brusquement, pour la première fois de sa vie, chez le concierge :

– M. Raimbert ? demanda-t-il d'une voix effarée.

La concierge, habillée de laine noire, lui répondit en lui montrant les apprêts funèbres :

– C'est pour lui.

M. Grimod défaillit cette fois pour tout de bon. Il pâlit affreusement et fut forcé de s'adosser à un meuble pour ne pas tomber.

– J'en avais le pressentiment, murmura-t-il. Et quand le malheur est-il arrivé ?

– Avant-hier soir.

– Avant-hier ! répéta-t-il machinalement, comme un homme qui commence à n'avoir plus conscience de ses paroles.

Cependant, le voyant si pâle, si défait, la concierge s'empressa auprès de lui.

– Prenez la peine de vous asseoir, monsieur. Remettez-vous ; c'est le saisissement. Ça se comprend. Un homme si bon, si aimé ! Je vais vous faire un peu d'eau sucrée... Et généreux ! Sa nièce a passé toute la nuit dernière à prier près de lui, et toute la journée... Buvez, cela vous remettra.

– Merci, merci, fit M. Grimod ; pardonnez-moi, je... je monte bien vite chez ma sœur.

Il se leva, en effet, et se dirigea vers l'escalier. Il avait hâte d'arriver ; mais, comme il mettait le pied sur la première marche pour monter, quatre hommes vigoureux s'apprêtaient à descendre le corps de M. Raimbert pour le poser sur le catafalque de la porte cochère.

M. Grimod se rangea pour le laisser passer.

C'est toujours un spectacle pénible que le passage d'un cercueil. Les plus indifférents ne peuvent y assister sans se sentir émus ou attristés. Cette boîte de chêne, lourdement promenée par les grossiers portefaix de la mort, a quelque chose d'horriblement triste, qui vous serre le cœur et qui vous indigne en même temps. Est-ce donc là le dernier acte de la vie ? L'homme est-il donc si peu de chose qu'il puisse tenir là-dedans, si grand qu'il ait été, si brillante qu'ait été sa carrière, si grandioses qu'aient été ses actes, ses pensées et ses rêves ? Le berceau, le cercueil ! Voilà donc nos deux termes, notre point de départ et notre point d'arrivée.

En même temps, une idée plus haute s'empare de nous. L'esprit s'élève au-dessus du détail banal de la boîte plus ou moins bien rabotée. A travers les planches du cercueil il devine la silhouette raidie de celui qui n'est plus sur la terre, de celui dont l'âme plane dans des régions meilleures.

Des horizons plus vastes s'ouvrent, et la pensée s'y perd dans l'admiration d'un avenir mystérieux et rayonnant. Un respect pieux s'empare alors des vivants, qui ne savent point encore, devant les restes mortels de celui qui doit déjà tout savoir. Les fronts se découvrent, et l'hommage du salut accueille le défilé funèbre.

M. Grimod se découvrit, lui aussi, mais ce fut presque machinalement, parce que c'est l'usage à Paris, parce que le bras a pris cette habitude, parce que, dans cette ville de folie et de gaieté, il y a un énergique sentiment des contrastes qui fait que la mort est respectée plus que partout ailleurs.

M. Grimod ôta son chapeau, mais il darda sur le cercueil un regard étrange, plein de rancune et de fiel, un regard presque haineux.

Le triste défilé dura quelques minutes.

Enfin l'escalier fut libre, et M. Grimod se hâta de l'escalader.

De quelle main fébrile il sonna à la porte de M^{me} de Lanchaire !

Dès qu'on eut ouvert :

– Ma sœur ?

- Elle repose.
- Il faut que je lui parle.
- Je vous dis qu'elle dort.
- Ça ne fait rien.

Et, laissant Fanny stupéfaite d'une audace à laquelle il ne l'avait pas habituée, il se précipita dans la chambre de la veuve.

- Qu'y a-t-il ? fit-elle en se réveillant en sursaut.

– Il y a... il y a que je suis ruiné ! lui cria-t-il d'un air égaré, en levant au ciel ses deux mains, dont l'une agitait son parapluie et l'autre son chapeau, je suis ruiné, entends-tu ? ruiné !

Et, tombant sur un fauteuil, il se mit à fondre en larmes.

A ce mot, M^{me} de Lanchaire se releva à moitié par un mouvement brusque.

Cette fois son intérêt était en jeu.

Allait-elle avoir son frère à sa charge ? Très inquiète, elle lui dit :

- Explique-toi... parle ; mais parle donc !

– Je suis perdu. Toutes mes économies, ma vie assurée, la paix, j'ai tout perdu, tout !

– Voilà assez de jérémiades. Je demande des explications et non des plaintes.

- J'avais cent mille francs...

– En *Rente française*, je le sais.

– Oui... mais, comme la rente avait atteint un cours très-élevé, on m'avait conseillé de vendre et d'acheter des obligations de chemin de fer à l'émission. J'ai donc fait vendre.

– Sans me consulter ! Du moment que tu agis seul, on doit s'attendre, en effet, à de belles choses.

– J'ai eu tort ; mais, que veux-tu ? il est trop tard pour revenir sur ce qui est fait. Avant-hier, j'ai été toucher le montant de mes titres : cent huit mille francs, chez l'agent de change. Huit mille francs de bénéfice. C'était joli.

- Eh bien après ? Tu me fais mourir avec tes lenteurs.

– On m'avait payé cette somme en billets de banque ; cent huit beaux billets. Cela faisait un petit paquet que je portais avec orgueil. Je m'en allais

tout fier à la Compagnie d'Orléans lorsque j'ai rencontré au bas de la rue de Londres.

– Qui ?

– M. Raimbert. Il ne m'avait pas vu depuis six mois. Il était dans sa voiture ; il l'a fait arrêter, puis il m'a demandé comment j'allais et ce que je devenais. Je lui ai dit que, grâce à lui, je vivais de mes rentes, que j'avais réalisé tous mes désirs, que j'avais mes cent mille francs et que précisément je me rendais à deux pas de là pour les placer. « Êtes-vous bien pressé de déposer votre argent ? m'a-t-il dit, et seriez-vous fâché, en retardant votre placement de huit jours, de gagner un billet de mille francs ? » Mille francs de bénéfice et huit mille francs que je venais de réaliser, cela me faisait un bien beau compte. La fortune semblait décidément me sourire. Naturellement, j'ai répondu que je serais enchanté de la combinaison, d'autant plus que, conseillé par lui, j'étais bien sûr de ne pas aventurer mon capital. – « Je crois, a-t-il ajouté en souriant, que vous pouvez avoir confiance ; car c'est moi-même qui serai votre débiteur. Vous m'obligerez. J'ai acheté une nouvelle mine, et je la paye à raison de 100,000 francs par mois. L'échéance du sixième paiement est arrivée et les fonds que j'attendais sont en retard. » J'étais très-fier et très-heureux d'obliger un millionnaire. Je lui ai remis l'argent séance tenante.

– Sans reçu ?

– Sans reçu. Comment aurait-il pu me faire un reçu, puisque cela se passait en pleine rue ?

– Tu n'as pas songé à lui en demander un ?

– Je n'aurais pas osé. Demander un reçu à M. Raimbert ! Cela l'eût peut-être froissé. N'est-ce pas à lui que je dois tout, que nous devons tout, car enfin, sans lui, ma chère Léonie, que serions-nous maintenant ? Des pauvres diables, crevant de faim, des gens de peu, des gens de rien. Sans lui je serais encore le petit cafetier de la place d'Armes à Thionville, faisant toute la besogne, balayant la maison, servant les bocks et rinçant les verres. Et toi, qui es si belle et si brave aujourd'hui, tu serais encore derrière le petit comptoir.

– Il s'agit bien de cela. De quoi vas-tu parler maintenant ? Tu sais bien que je t'ai défendu, sous aucun prétexte, de rappeler ces souvenirs.

– C’est vrai ; mais ce sont ces souvenirs qui m’ont fait agir comme je l’ai fait. Sans M. Raimbert, aurai-je jamais pu amasser tant d’argent ? Cent mille francs ! songe donc ! Pouvais-je refuser de l’obliger à mon tour quand il me le demandait ?

– Enfin, qu’est-ce qu’il a dit quand il a pris ton argent ?

– Il m’a dit : « Venez demain ; je vous donnerai un reçu... ou plutôt je passerai aujourd’hui chez mon banquier et je ferai inscrire cette somme à votre compte. Vous serez encore un peu mon associé. » Tu penses si j’ai accepté avec joie cette combinaison. Car enfin c’est en plaçant ainsi en mon nom les cinq mille francs produits parla vente du café... pardon !... qu’il a constitué mon capital de cent mille francs.

– T’a-t-il dit chez quel banquier il comptait aller ? Il en a plusieurs.

– Il me l’a nommé : mais j’ai oublié le nom.

– Cherche-le.

– Attends. Je crois que cela finissait en *and*... non ! je me rappelle. C’est un nom en *oy*.

– Albert Colroy ?

– Oui, c’est celac... Albert Colroy ! c’est bien cela !

– Et tu te désolés ! et tu pleures comme une femme !

Attends donc au moins pour te lamenter d’avoir la certitude de ta ruine. Rien n’est encore perdu peut-être.

– Tu crois vraiment que... ?

Le pauvre homme se transfigurait en disant ces mots. Il renaissait à l’espoir.

– Si M. Raimbert a fait ce qu’il a dit.

– Il l’aura fait. Un si honnête homme !

– Alors il doit y avoir une trace de l’argent que tu lui as prêté sur les livres du banquier. Cet argent aura été inscrit à ton nom. Il n’est point perdu.

– M. Raimbert avait trop d’ordre, c’était un homme trop consciencieux pour négliger une affaire comme celle-là.

– Il faut s’assurer au plus vite de la vérité. Cours chez M. Colroy et informe-toi adroitement...

– Adroitement ?

– Tu ne comprends donc rien. Tu n’as aucun titre en mains pour faire ta réclamation, M. Colroy a la réputation d’être un honnête homme ; il l’est, je veux le croire ; mais enfin il pourrait très bien ne pas l’être, et nier une créance qui ne serait pas suffisamment établie. Il faut toujours se méfier quand il s’agit d’une question d’intérêts.

– Tu as raison, tu as toujours raison. Ma chère Léonie, je n’agirai plus jamais sans te consulter.

– Tu feras bien.

– Donne-moi des indications sur la conduite que je dois tenir.

– Avant cela, mets-moi plus au courant. M’as-tu bien rapporté toute ta conversation ? M. Raimbert ne t’a-t-il pas dit autre chose ?

– Si ; en me quittant, il a ajouté : « Venez toujours me voir. »

– Et tu n’es pas venu hier ?

– Je ne voulais pas avoir l’air trop pressé. Je craignais...

– Tu craignais !... Tu ne seras jamais pratique... Tu es bien fait pour être dupe toute ta vie.

– Mais puisqu’il était mort avant-hier soir, je serais venu hier matin que...

– Tu serais venu hier matin que tu aurais pu aller trouver M. Colroy avant qu’il fût prévenu de la mort de son client. Tu as perdu toute une journée pour des motifs de sensibilité ridicule, de délicatesse absurde. Hier matin, le plus malhonnête des banquiers n’aurait pas eu l’idée de te tromper, puisqu’il devait croire que M. Raimbert vivait encore. Aujourd’hui, le plus honnête pourra émettre des doutes sur la légitimité de tes réclamations, chicaner, distinguer, te tourmenter enfin. Que fera-t-il si l’honnêteté n’est pas sa qualité dominante ? Voilà la situation où tu t’es jeté par ta faute. Tu as fait une première sottise en prêtant de l’argent sans reçu. On ne sait ni qui vit, ni qui meurt. Tu as fait une seconde sottise en ne te hâtant pas de venir.

– Je vais me dépêcher d’aller trouver M. Colroy.

– Il est temps de te dépêcher.

– Où demeure-t-il ?

La veuve hésita un peu avant de répondre ; puis :

– Je ne sais pas, dit-elle ; entre chez le premier négociant venu et demande à consulter le Bottin.

– Que je te remercie de tous tes bons conseils ! Sans toi...

– C'est bon ; c'est bon. Tu me remercieras plus tard.

M. Grimod descendit l'escalier, ayant le cœur plus léger qu'il ne l'avait à son arrivée. En passant sous la porte, près du catafalque, il n'adressa plus au mort ce regard qu'il lui avait jeté précédemment, regard soupçonneux et défiant. A sa première rencontre avec le cercueil, il n'avait vu là que la dépouille de l'homme qui l'avait ruiné. Alors il aurait volontiers crié à ce cadavre : « Rends-moi mon bien ! » Maintenant, il était plein d'espérance. Le cadavre de M. Raimbert était redevenu la dépouille sacrée d'un honnête homme, les restes mortels d'un bienfaiteur généreux. C'est toujours notre pensée qui colore les choses et les êtres.

M. Grimod se découvrit donc avec le plus grand respect. Il prit même le goupillon, le trempa dans l'eau bénite et aspergea, en faisant un signe de croix, le drap noir semé de larmes blanches.

Quant à la veuve, à peine son frère eut-il quitté sa chambre, qu'elle se leva, passa un peignoir et alla s'arrêter devant la glace.

L'examen de sa personne lui parut satisfaisant. Elle était vraiment en beauté ce jour-là. Ses yeux avaient de l'éclat, son teint de la fraîcheur. Complaisamment, elle se sourit à elle-même ; puis répondant à une pensée intime :

– Je suis libre maintenant, pensa-t-elle. Je ne relève ni ne dépends de personne... Je puis agir à ma guise. Je puis faire ce que je veux. Je ne suis plus sous la surveillance d'un vieillard soupçonneux... J'ai encore de beaux jours devant moi... je ne suis ni fanée ni flétrie. Ma réputation est excellente et je sais ce dont je suis capable... Avec tout cela, je dois pouvoir réaliser mon rêve. Ma vie va commencer, une vie nouvelle qui me fera oublier l'ancienne, faite d'obscurité et de servitude.

Toujours souriante, elle alla vers le secrétaire où elle avait caché des papiers lorsque M. Raimbert était venu la surprendre l'autre soir.

Elle s'assit devant le petit meuble, l'ouvrit et en tira la lettre qu'elle avait précédemment écrite, celle-là même qui se terminait par ces deux mots : « *où et quand ?* »

Elle la relut et la trouva bien sans doute, car elle n'y changea rien. Qu'aurait-elle pu dire de plus clair ?

Elle prit donc une enveloppe et, de la même écriture soignée et galante, elle écrivit l'adresse.

Sonnant alors Fanny :

– Cette lettre à la poste... de suite.

Fanny prit la lettre et sortit. A peine arrivée sur l'escalier, elle s'arrêta pour lire la suscription.

Elle était ainsi conçue :

Monsieur

Monsieur Albert Colroy,

102, rue de la Chaussée-d'Antin,

E.V.

– Tiens ! tiens ! fit Fanny, sur la figure de laquelle se dessina un étrange sourire.

III

Les maisons de banque ont aujourd'hui un style spécial. Les architectes, d'accord avec les banquiers, s'efforcent de leur donner à la fois deux caractères qui sembleraient devoir s'exclure l'un l'autre : la richesse et la sévérité. Il faut que l'établissement respire l'aisance, la grande fortune, la solidité des affaires ; il faut qu'à l'aspect seul de la façade le passant se dise : « Que de millions il doit y avoir là-dedans ! » Il faut aussi qu'il soit frappé par l'ordre de l'agencement intérieur, par l'aspect entrevu de la rue des petits guichets méthodiques, ouvrant sur la salle d'attente vitrée, par la propreté méticuleuse des tables de chêne clair, des plaques de cuivre où trébuchent les louis d'or pesés par le payeur. Ces détails matériels, qui frappent les yeux de tous, doivent habilement trahir les habitudes d'économie de la maison, habitudes correctes se reflétant dans les plus minces objets et devant, à plus forte raison, exister dans les affaires plus importantes, dans les livres bien tenus, dans la caisse, dans les rapports avec les clients.

La maison de M. Albert Colroy réalisait admirablement le programme moderne. La porte monumentale impliquait la fortune solidement assise, susceptible à la rigueur de solder les fantaisies artistiques les plus coûteuses. Le reste de la façade contrastait avec le luxe du portail. Les deux murs qui s'étendaient de chaque côté de l'entrée compensaient par leur

nudité l'élégance du motif principal. Ils n'offraient aux regards que des lignes droites, des encadrements de fenêtres très simples. Des barreaux énormes, vraies grilles de prison, défendaient toutes les baies du rez-de-chaussée contre la cupidité de la rue, tandis que des verres dépolis, adaptés aux châssis des étages supérieurs, protégeaient le travail des employés contre les distractions du dehors.

La maison Colroy, fondée en 1820, jouissait du reste sur la place de Paris et sur toutes les places de l'Europe d'une réputation excellente. Jamais elle n'avait donné prétexte à la moindre médisance. Aux époques de crise, de guerre, de révolution, son crédit n'avait pas été ébranlé un seul instant. C'était une maison d'or, qui s'était transmise, de père en fils, dans une famille parfaitement honorable. Le bonheur avait voulu que tous les chefs de la maison, depuis sa fondation, fussent des hommes d'une intelligence supérieure et d'une excellente éducation.

Le dernier des Colroy était bien fait pour augmenter encore la bonne réputation établie par son père et son grand-père.

Albert Colroy n'avait que trente-cinq ans. Élevé, avec son frère Henry, par sa mère, qu'il eut le malheur de perdre à l'âge de douze ans, il n'oublia jamais les excellentes leçons qu'elle lui avait données. Tout dépend chez l'homme, des premiers enseignements qu'il a reçus. Mme Colroy s'était plu à faire de ses fils des natures droites et franches, très ouvertes, incapables de mensonges.

Elle leur avait appris à aimer ce qui est bon et beau, à respecter les sentiments vrais, à comprendre quelle admirable chose est une famille unie, gardant ses traditions, survivant dans les âges à la disparition de ses membres. « La grande force de la noblesse, leur disait-elle, c'est que le dernier rejeton d'une grande race est solidaire de tous ceux qui l'ont devancé. Il n'est jamais seul, jamais abandonné dans la vie, car il a toujours avec lui, pour le garder des entraînements, pour l'empêcher de succomber aux tentations malsaines, son nom qui lui rappelle tout un passé de gloire qu'il ne doit pas flétrir. Nous avons le bonheur qu'il en soit de même dans notre famille roturière.

» Notre aïeul Vincent Colroy, marchand drapier, qui vivait sous la Régence, a eu l'heureuse inspiration de noter sur un registre les principaux

traits de sa vie et de celle de ses parents. Il a transmis son cahier à ses descendants, qui l'ont imité. Sur ce livre intime, à côté des dates de naissance et des dates funèbres, voici, mes enfants, des notes où se retrouve un écho de l'histoire de notre beau pays. Vos grands-parents ont tous servi la France, humblement, en soldats. Un Colroy est tombé sur le champ de bataille de Fontenoy. Votre grand-père a fait toutes les guerres de l'Empire. Votre père était au col de la Mouzaïa, engagé volontaire. Vous ferez comme eux ; avant de songer à vos intérêts, vous penserez à la Patrie. Dans un autre ordre d'idées, tous les Colroy ont cherché à se distinguer. Il n'y a pas de métier modeste, de labeur ingrat où un homme ne puisse affirmer son mérite.

» Parmi tes ancêtres – un siècle et demi de roture me permet d'employer ce mot – il n'en est pas un qui n'ait cherché à se rendre utile, à réaliser quelque progrès dans la carrière qu'il avait embrassée. Tous enfin ont tenu par-dessus tout à leur honneur. Quelques-uns ont dû à leur délicatesse d'être ruinés. Tu vois que la famille s'est relevée. Cela devait être. Nous sommes riches, tant mieux ; mais rappelez-vous que la fortune, quelque grande qu'elle soit, n'est jamais une base stable. L'honneur et la loyauté sont les seules garanties immuables. Songez toujours que ces vertus ont fait notre force et que, si vous ne descendez pas de ducs ou de marquis, vous ne comptez néanmoins dans votre famille que des honnêtes gens. Ne soyez jamais indignes d'eux. »

Après la mort de sa mère, Albert fut mis au lycée Saint-Louis. C'était une des volontés dernières de Mme Colroy. Il est bon que l'enfant s'habitue de bonne heure au frottement des caractères qu'il rencontrera plus tard dans le monde. L'éducation du collège, surtout pour les internes, n'a rien de bien agréable ; mais elle assouplit les aspérités des natures vives ; elle est, en même temps que l'école de la science, l'école des concessions humaines.

Albert réussit dans ses études. Il avait l'intelligence vive et joignait, au goût des lettres, des dispositions très remarquables pour les mathématiques. Cela le décida à suivre les cours spéciaux, pour la préparation aux écoles militaires.

Reçu à l'École polytechnique dans un bon rang, Albert Colroy alla ensuite à l'École d'application de Metz. Il en sortit lieutenant d'artillerie

en 1866. Son frère, qui revenait du Mexique avec la médaille militaire, prit alors la direction de la maison de banque à la place de son père qui aspirait à une retraite bien gagnée par une longue existence de travail. Le vieux banquier se retira dans une belle propriété qu'il possédait à Champrosay, dans ce joli pays qui s'étage sur une colline ayant la Seine à ses pieds et la forêt de Sénard à son sommet.

Cette retraite délicieuse, il dut la quitter quatre ans après. La guerre venait d'éclater entre la France et la Prusse. Henry voulait reprendre du service. Le banquier revint donc rue de la Chaussée-d'Antin, pendant que son fils aîné courait se faire tuer à Gravelotte. Quant à Albert, nommé capitaine dès le commencement des hostilités, il gagnait la croix à Borny. Fait prisonnier à Sedan, il réussit à s'échapper, gagna la Belgique, et revint offrir ses services au gouvernement de la Défense nationale à Tours. On le chargea d'organiser un escadron dont on lui confia le commandement. Avec ses canonniers improvisés, Albert Colroy se signala à Coulmiers. Après la prise d'Orléans, quand nos troupes séparées se divisèrent en deux armées, il resta sous les ordres du général Chanzy, et prit part à la retraite infernale de l'armée de la Loire jusqu'au jour où la fortune trahit cette dernière ressource de la France sur les plateaux du Mans.

Albert Colroy, prisonnier, fut envoyé à Leipzig, où il resta jusqu'à la conclusion de la paix.

Quand il revint en France, il trouva son vieux père bien affaibli, bien abattu. Le siège, la mort de son fils aîné, la crainte aussi de perdre son second fils, avaient épuisé les dernières forces du banquier. La Commune l'acheva. Il mourut au mois d'août suivant.

Albert, chef d'escadron, donna sa démission, et vint se mettre à la tête de la maison de banque, qui avait besoin d'une main ferme et d'une intelligente direction pour réparer les pertes qu'une année d'inaction lui avait fait subir.

Très correct, très gentleman, ayant conservé de son passé militaire l'élégance de tenue particulière aux officiers d'artillerie, Albert Colroy tranchait parmi tous ses nouveaux confrères de la Bourse et de la Banque. Il continuait à porter la moustache. Il continuait à être distingué et digne, choses assez rares dans le milieu des manieurs d'argent où le laisser-aller

est à la mode. Il ne cherchait point la réputation tapageuse qui s'attache aux entreteneurs de divas d'opérettes. Aimant les arts et les comprenant, il préférait acheter de belles toiles et de belles sculptures au plaisir de s'afficher avec des actrices en vedette. En toutes choses, du reste, il ne faisait rien par orgueil. Il avait naturellement des goûts élevés et des sentiments nobles, et il obéissait aux uns et aux autres.

Sa fortune et son crédit étaient considérables. Il était de ceux dont la parole n'a jamais failli et dans l'honneur desquels les plus défiants ont confiance.

Tel était l'homme auquel le pauvre M. Grimod allait avoir affaire.

Le frère de M^{me} de Lanchaire, tout en courant de la rue de Naples à la rue de la Chaussée-d'Antin, s'était demandé comment il pourrait bien se conformer aux instructions de sa sœur et s'informer *adroitement* de ce qu'il lui importait tant de savoir. L'adresse n'était point son fort. Cependant, il pensa que ce qu'il pouvait faire de plus habile était de ne se point nommer.

S'adressant donc au premier gardien de bureau qu'il trouva près de la porte :

– M. Albert Colroy ? demanda-t-il timidement.

– M. Colroy est très occupé, et il a fait demander sa voiture pour sortir.

– Je voudrais pourtant bien lui parler, ne fût-ce qu'une minute. Il s'agit d'une affaire urgente.

– Je vais lui demander s'il peut recevoir monsieur... votre nom ?

– C'est inutile. Allez.

Le gardien pénétra dans le cabinet du banquier ; il en ressortit presque aussitôt.

– M. Albert Colroy, quoique très pressé, veut bien vous recevoir. Donnez-vous la peine d'entrer.

M. Grimod pénétra dans le cabinet. Il se trouva en présence d'un homme grand, beau, fort, auquel des cheveux et une moustache très noirs auraient donné une certaine dureté de physionomie si des yeux extrêmement doux n'en avaient adouci l'expression.

M. Colroy offrit un siège à son visiteur. Celui-ci le refusa.

– Je ne veux pas abuser de vos instants, fit-il ; mais il s'agit d'une affaire extrêmement importante qui concerne ce pauvre M. Raimbert.

– Venez-vous de la part de M^{me} de Noves ? demanda le banquier avec un intérêt marqué.

– Non, monsieur, non ; je n’ai même pas l’honneur de la connaître ; mais je connaissais beaucoup M. Raimbert. Il est venu vous voir avant-hier, dans l’après-midi ?...

– Non. Je ne l’ai pas vu.

– Vous n’avez pas vu M. Raimbert ?

– Nullement.

– Il vous a écrit, au moins, dit M. Grimod, qui se sentait perdu et qui se raccrochait aux moindres espérances.

– Pas davantage, répondit le banquier.

– Vous êtes bien sûr qu’il n’est pas venu dans vos bureaux ?

– Absolument. M. Raimbert était un des gros clients de ma maison ; il traitait toutes ses affaires directement avec moi, et non avec mes employés.

– Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! fit M. Grimod atterré...

– Maintenant que vous m’avez posé plusieurs questions, fit le banquier, vous me permettrez de vous en faire une à mon tour. Voulez-vous me dire l’objet de votre visite ?

Pendant qu’Albert Colroy parlait, un brusque revirement s’était produit dans les idées de M. Grimod. Surexcité par la presque certitude de sa ruine, il sentait une colère malade, une de ces colères blanches qui lui étaient familières, s’emparer de lui. A peine entendait-il – ce qu’on lui disait. Ses tempes battaient plus fort. Sa gorge se serrait. Son émotion était telle, qu’elle lui donna une seconde d’énergie, de résolution, de volonté.

Fixant sur le banquier ses yeux déjà brillants de fièvre, il lui dit d’une voix que la rage rendait tremblante :

– M. Raimbert vous a remis cent mille francs avant-hier. Ces cent mille francs m’appartiennent. Il faut me les rendre.

A cette apostrophe, Albert Colroy sentit le rouge lui monter au visage. Il faillit éclater. Cependant, il parvint à se contenir.

– Encore une fois, monsieur, dit-il, je n’ai pas vu M. Raimbert. M. Raimbert n’a pas déposé d’argent chez moi depuis un mois. Vous vous prétendez son créancier, je ne conteste pas votre qualité ; mais cela ne me regarde pas. Adressez-vous à ses héritiers, produisez vos titres...

– Des titres ! je n'en ai pas ; mais je ne me laisserai pas voler, entendez-vous !

A peine M. Grimod eût-il prononcé ces mots, qu'une main de fer s'abattit sur lui, le saisit à la cravate et l'enleva de terre. En entendant le mot « *voler* » qui semblait jeté à son adresse, M. Colroy, l'ancien chef d'escadron, n'avait plus été maître de lui. Il s'était jeté sur l'insolent et l'avait saisi comme on vient de le dire. Ses forces se décuplant par la colère, il put, d'un trait, sans que rien l'arrêtât, jeter le drôle, qui l'avait insulté, hors de son cabinet.

– Ne vous représentez jamais ici, lui cria-t-il.

M. Grimod, à demi étranglé par l'étreinte du banquier, était tombé à la renverse quand la main qui l'enlevait l'avait lâché.

Il se releva piteusement, et, très humble :

– Vous vous êtes trompé, M. Colroy... je ne voulais pas dire... écoutez-moi... je vous en supplie.

Albert Colroy n'était déjà plus là. Il était rentré dans son cabinet, dont il avait refermé brusquement la porte.

Un gardien de bureau s'approcha alors du frère de M^{me} de Lanchaire.

– Allons, lui dit-il d'un ton brusque, il faut décamper.

– Mais, mon bon monsieur, je veux parler encore à M. Colroy... Il s'est trompé... Je tiens à m'excuser... je...

– Vous reviendrez un autre jour. Pour que le patron vous ait traité de cette façon, il faut que vous ayez été bien inconvenant... Il est furieux... Vous auriez beau faire, vous n'obtiendriez rien de lui maintenant.

– Je ne veux pourtant point partir ainsi, ni laisser M. Colroy sous cette mauvaise impression. Il s'agit d'une chose si grave pour moi. Toute ma fortune ! Lui seul peut me la faire retrouver. Figurez-vous que j'avais cent mille francs ; alors, on me dit : « Vous feriez bien. »

M. Grimod s'apprêtait à raconter toute son histoire. Il était parti ; il avait besoin de confier ses malheurs à quelqu'un, de dire ce qui le préoccupait, de décharger son cœur. Cela arrive aux bonnes gens, aux naïfs. Ils s'inquiètent peu de savoir à qui ils parlent, pourvu qu'ils parlent.

Les garçons de banque, qui voient passer chaque jour beaucoup de monde, connaissent cette sorte de bavards et la redoutent. Celui auquel

s'était adressé M. Grimod répondit donc fort mal à ses confidences. Le banquier avait jeté ce monsieur à la porte, le gardien de bureau se crut le droit de brusquer aussi cet importun.

– Si vous croyez que j'ai le temps d'entendre votre affaire ! dit-il brusquement. Je ne vous connais pas. Qu'est-ce que vous voulez que ça me fasse ? M. Colroy vient de vous défendre de vous représenter ici. Il faut songer à s'en aller. Je ne tiens pas à ce qu'il vous retrouve quand il va sortir. C'est sur moi que sa colère retomberait.

A moitié persuadé, à moitié contraint, M. Grimod s'éloigna.

Quant à Albert Colroy, rentré dans son bureau, il se mit à marcher à grands pas. Il avait besoin de mouvement pour se calmer.

– Le misérable, pensait-il ; m'insulter de la sorte. J'ai failli l'étrangler... J'ai eu pitié de lui. Il a l'air si malheureux... Après tout, il est peut-être encore plus bête qu'insolent.

Tout à coup, ses yeux se fixèrent sur la pendule.

– Onze heures moins le quart, et l'enterrement est pour onze heures ! Je n'ai que le temps.

Il répara le désordre de sa tenue, un peu dérangée par la scène qui venait de se passer, et sortit.

Sa voiture l'attendait.

– Rue de Naples, 84, dit-il au cocher.

Sur le trottoir de la rue de la Chaussée d'Antin, à quelque distance de la banque Colroy, un homme était resté planté sur ses jambes, indécis, ne sachant s'il devait aller à droite ou à gauche, revenir sur ses pas ou s'éloigner.

C'était le malheureux Grimod.

Il vit le banquier monter dans son coupé. Un mouvement instinctif le rapprocha de la voiture. Il allait s'approcher encore ; il allait, par la portière, réengager la conversation qui s'était si tristement terminée pour lui, offrir de nouveau ses excuses ; mais, retardé par les passants, il arriva trop tard. La voiture s'était mise en mouvement et filait déjà entraînée par un cheval de race.

M. Grimod poussa un gros soupir et abandonna tout penaud le trottoir auquel ses inquiétudes semblaient l'avoir rivé.

Albert Colroy arriva devant la maison mortuaire un peu avant la levée du corps. Toutes les fenêtres du premier du second étage avaient leurs persiennes fermées. Il monta dans l'appartement du maître de forges où, à défaut de Mme Ardouin encore trop malade pour se lever, M^{me} de Noves en grand deuil recevait les intimes de la famille. Albert Colroy, ému à la vue de la sincère douleur de la jeune femme, ne chercha pas à lui faire un banal compliment de condoléance ; mais, quand M^{me} de Noves lui tendit la main, il la prit et la serra avec une expression de douloureuse sympathie qui n'échappa point à la nièce de M. Raimbert.

Peu après le maître des cérémonies vint prononcer la phrase traditionnelle :

– Quand il vous plaira.

Chacun se leva pour laisser passer Mme de Noves qu'une de ses amies soutint jusqu'à sa voiture.

M. Raimbert représentait ce que, dans leur argot, les employés des pompes funèbres appellent : « un gros mort M. Le corbillard, ciselé d'argent, disparaissait sous les fleurs ; les cochers, en tenue de gala mortuaire, les chevaux couverts de housses et de panaches, offraient au public de la rue un spectacle, sinon tout à fait amusant, du moins fort curieux. L'apparat des funérailles en exclut presque toujours la tristesse. D'ailleurs, sauf M^{me} de Noves et Albert Colroy, qui donc pouvait éprouver de la douleur à l'enterrement de ce vieux célibataire ? M. Raimbert ne comptait, en somme, en dehors des deux personnes qui viennent d'être nommées, que des envieux ou des obligés. Les uns et les autres se valent et pensent à peu près les mêmes choses du mort qu'ils haïssaient ou qu'ils adulaient la veille.

Parmi la foule assez nombreuse qui suivit le corbillard depuis la maison funèbre jusqu'à Saint-Augustin, combien peu, après l'étonnement d'usage sur la mort subite d'un homme qu'on avait vu en parfaite santé trois jours auparavant, ne retournèrent-ils pas aussitôt à des sujets de conversation plus intéressants. A dix pas de la rue de Naples, des confrères de M. Raimbert, maîtres de forges, usiniers, hommes d'affaires comme lui, étaient déjà retombés dans le courant de causeries qui leur était familier. Quelques-uns changeaient de rangs pour se rapprocher de tel ou tel et profitaient de

l'occasion pour conclure des marchés ou régler des questions pendantes entre eux. Une petite bourse aux fers, ambulante, s'improvisait derrière le cercueil. Des gens, que leur esprit n'abandonne jamais, faisaient des plaisanteries, et, dans la queue du cortège, on voyait de bonnes figures réjouies s'épanouir.

Quand le service à l'église fut terminé, et qu'on apprit que le caveau de M. Raimbert était au cimetière du Père-Lachaise, ce fut un sauve-qui-peut général. On avait déjà donné une heure et demie au mort. C'était bien assez. Chacun avait des affaires urgentes, tirait sa montre, disait qu'il était en retard et s'évadait par les portes de côté. Quelques-uns, qui possédaient davantage le sentiment des convenances, déclarèrent qu'ils iraient jusqu'au cimetière ; mais en voiture. C'était trop loin. Le cimetière du Père-Lachaise est au diable.

Quand le défunt n'a pas de parents mâles, la tête du cortège appartient à qui veut la prendre. Albert Colroy, réussissant à grouper autour de lui quelques personnes qui lui devaient personnellement de la déférence, donna l'exemple du respect et du devoir. Tête nue, recueilli, il prit place derrière le maître des cérémonies avec sa petite phalange.

A chaque détour que faisait le cortège, Mme de Noves ne pouvait s'empêcher de regarder la voiture funèbre qui emportait la dépouille de son oncle, de son second père. Chaque fois, tout près du char funèbre, elle apercevait la loyale figure de M. Colroy, pâle, sincèrement ému. Les sentiments de ceux qui souffrent s'affinent. Rien de ce qui se passait ne pouvait échapper à la jeune femme. De même qu'elle avait été prise d'un mouvement de haine, injuste, comme tous les mouvements instinctifs, contre les croque-morts qui emportaient le cercueil, contre les chantres qui ne mettaient point assez d'âme dans leurs hymnes, contre ceux qui s'étaient lassés de faire cortège au mourant, de même elle appréciait maintenant avec exagération le service que M. Colroy lui rendait. Elle lui était personnellement reconnaissante de ce qu'il se montrait ému, de ce qu'il partageait sa peine, de ce qu'il accomplissait pieusement ce saint devoir de famille, lui qui n'était pas de la famille.

Aussi, quand la pelletée de terre finale eut retenti sur le cercueil de chêne et remué jusqu'au fond du cœur la nièce de M. Raimbert, quand le moment

fut venu du défilé des amis restés fidèles jusqu'à la tombe, ce fut, avec un accent de reconnaissance qui doublait la valeur du mot, qu'elle lui dit, en lui serrant encore une fois la main.

– Merci !

Albert Colroy l'aida à monter dans sa voiture et la salua. Il regarda quelque temps s'éloigner la grande : calèche noire qui emportait M^{me} de Noves, et, n'eût été la sincère et sympathique tristesse qu'il partageait avec elle, il se fût senti heureux du lien cordial que les circonstances venaient d'établir entre elle et lui.

Cependant, il fallut quitter le cimetière et retourner rue de la Chaussée-d'Antin.

En arrivant à son bureau, Albert trouva sur sa table un volumineux courrier, dans lequel figurait la lettre de M^{me} de Lanchaire : « Où et quand ? »

En la lisant le banquier fronça le sourcil d'un air ennuyé, et, prenant la plume, il répondit séance tenante par ce billet laconique :

« Madame,

» Si vous avez à m'entretenir d'une affaire, j'ai l'honneur de vous informer de nouveau que je suis visible tous les jours, à mon bureau, rue de la Chaussée-d'Antin.

» Recevez, madame, l'assurance de ma considération distinguée.

» ALBERT COLROY. »

Après avoir relu ce petit mot, Albert Colroy reprit la plume, et, au-dessous de la signature, il ajouta ces mots :

« De huit heures à midi. »

Il n'y a pas que les femmes qui mettent en *postscriptum* ce qu'elles ont de plus intéressant ou de plus dur à dire.

IV

Après sa sortie forcée de la maison de banque, M. Grimod, encore tout meurtri par l'étreinte du banquier, avait repris le chemin de la rue de Naples pour aller conter à sa sœur le piteux résultat de sa démarche.

M^{me} de Lanchaire était derrière sa persienne, d'où elle avait regardé, entre les feuilles de bois, le départ du cortège funèbre. Elle vit de loin son frère qui arrivait tout penaud, l'oreille basse, ralentissant le pas comme un enfant en faute qui craint d'être grondé.

Un sourire de dédain plissa ses lèvres. Elle n'avait pas besoin de l'entendre maintenant ; elle savait d'avance ce qu'il venait lui dire. L'attitude seule de cet-homme trahissait sa défaite et son insuccès. Aussi, il n'était bon à rien. Comment cet inoffensif, ce nul, pouvait-il être son frère ? Elle était bien à plaindre de traîner derrière elle ce zéro, qui allait retomber à sa charge.

Ce fut avec ces dispositions peu aimables qu'elle reçut et écouta le pauvre Grimod. Quand il en vint à la lutte finale, à son expulsion par le banquier, la veuve ne put contenir son indignation.

– Et tu t'es laissé faire ! poule mouillée ! tu t'es laissé jeter à la porte ! Tu n'as pas écrasé cet homme, tu ne lui as pas rendu coup pour coup ! Si j'avais été à ta place, moi, je l'aurais tué !

Et, en parlant ainsi, une arrière-pensée se faisait jour en elle. La lâcheté de son frère faisait contraster trop violemment l'énergie de l'autre pour qu'elle n'en fût point frappée. Albert Colroy était bien l'homme qu'elle avait deviné, brave, fort, ayant des qualités et des défauts virils. Ah ! une femme serait fière et heureuse de porter son nom, de s'unir à lui. Elle n'aurait point besoin de se protéger elle-même. Son mari ne permettrait pas même aux soupçons ni aux médisances mondaines de s'élever jusqu'à elle. Elle serait comme une reine, respectée, honorée ; elle serait la compagne d'un vaillant.

Et plus ses pensées intimes se reportaient sur Colroy plus elle accablait son frère, son frère battu, et qui, naturellement, devait avoir tort.

– Tu t'y es mal pris. Tu ne sais rien faire. Un être incapable ! Une nature flasque ! Tiens, ne t'occupe plus de rien. J'agirai à ta place, et tu verras.

Aucune conclusion ne pouvait être plus agréable à M. Grimod. Aussi remercia-t-il sa sœur avec effusion.

– Laisse-moi tranquille, lui répondit-elle brusquement. Va te promener, puisque tu n'es pas capable d'autre chose. Je te préviendrai quand j'aurai du nouveau.

Son frère parti, M^{me} de Lanchaire se replongea dans ses projets d'avenir.

Albert Colroy était décidément bien le mari qu'il lui fallait, celui qu'elle s'était choisi et qu'elle voulait.

Il ne s'agissait plus que de le prendre.

Comment ?

Là était la question.

M^{me} de Lanchaire avait été amenée à faire la connaissance du banquier à la suite de relations d'affaires ; sur le conseil de M. Raimbert, elle avait déposé ses fonds chez Albert Colroy ; elle s'était entièrement fiée à lui. Colroy, qui ignorait les relations de la veuve et du maître de forges, avait été touché de la grande marque de confiance qu'elle lui donnait. Galant par éducation, parfaitement élevé, aimable naturellement, il avait été très empressé auprès de sa cliente. Il avait même cru devoir se rendre un jour à une invitation à dîner qu'elle lui avait envoyée. Puis il lui avait fait quelques visites, de plus en plus espacées.

Rappelé par M^{me} de Lanchaire, il était revenu pour disparaître de nouveau. A cette époque la veuve n'éprouvait encore pour lui qu'un caprice. Depuis la mort de M. Raimbert la situation avait changé ; M^{me} de Lanchaire avait maintenant un intérêt considérable à savoir exactement ce que Colroy pensait d'elle.

Quelle réponse allait-il faire à la dernière lettre qu'elle lui avait écrite ? Allait-il accepter le rendez-vous qu'elle lui proposait ? M^{me} de Lanchaire avait assez confiance dans ses avantages physiques pour l'espérer. Si elle obtenait cet entretien, elle considérait la victoire comme à peu près certaine. Coquette, raffinée, elle saurait bien le séduire, l'envelopper, le conquérir. N'avait-elle pas tout ce qu'il fallait : assez de beauté, assez d'audace ? N'était-elle pas prête à tout pour assurer sa victoire ?

Il y a deux chemins pour arriver au cœur de l'homme :

L'un est celui de la vertu ; c'est le plus long. Les apparences modestes, l'attitude virginale, la naïveté d'une Agnès font germer et naître l'amour lentement, doucement.

L'autre chemin est celui de la passion. Il convenait mieux à la nature et à l'âge de M^{me} de Lanchaire, trop *marquée* pour jouer les ingénues. Aimer un homme, le lui faire comprendre, lui prouver qu'on est prête à tout oublier pour lui, c'est le prendre par ses deux points faibles : par son orgueil, que l'on flatte ; par ses sens, que l'on excite. Pour se faire épouser, les femmes ont toujours eu deux moyens : tout refuser ou tout accorder. M^{me} de Lanchaire était pour le second système. Elle était la femme qui a l'air de se donner à vous et qui vous prend. Ce n'est point un non-sens que le titre de maitresse porté par une femme qui a cédé. Maîtresse, elle est en effet, et dominatrice.

Quant à la réclamation de son frère, dont elle s'était chargée, c'était le moindre de ses soucis. Il serait temps de s'en occuper plus tard, suivant que les circonstances tourneraient bien ou mal pour elle. Si elle réussissait dans ses projets d'avenir, ce n'est point 5,000 francs de rente à servir à M. Grimod qui la gêneraient ; n'aurait-elle point, avec sa fortune, la fortune colossale d'Albert Colroy ? Si, au contraire, elle échouait, il lui serait possible alors de se servir de cette revendication comme d'une arme pour assurer la revanche de son orgueil froissé.

Telles étaient les réflexions et les projets de M^{me} de Lanchaire. Impatiente, énervée, elle éprouva le besoin de prendre l'air, de sortir un peu. Elle fit atteler et alla faire un tour au Bois. Elle portait une délicieuse robe de soie prune. Pas un seul instant, en effet, elle n'avait songé à prendre des vêtements de deuil. M. Raimbert était mort, tout était donc fini entre eux. Le souvenir même du bienfaiteur était bien loin de sa pensée. Quand, par hasard, il se représentait à son esprit, c'était avec un certain sentiment de joie que M^{me} de Lanchaire savourait la liberté que la mort du maître de forges lui assurait. Elle pouvait donc enfin sortir de son ombre, se montrer, chercher à se hausser dans le monde aux places les plus honorées, les plus en vue. La courtisane d'hier rêvait de jouer l'honnête femme.

Quelles que fussent du reste ses préoccupations, la plus intense, celle qui dominait toutes les autres, la plus actuelle aussi, était de savoir comment Albert Colroy allait répondre à sa lettre. Tout pouvait dépendre du petit mot qu'elle attendait.

Après deux heures de promenade, elle donna ordre à son cocher de la ramener chez elle.

En calculant les probabilités, elle s'était dit que si Albert Colroy témoignait un peu d'empressement à lui être agréable, la lettre à laquelle son sort était attaché pourrait être écrite dans la journée, jetée à la poste presque aussitôt. Alors la distribution de huit heures lui apporterait la solution tant désirée. Elle faisait des vœux ardents pour qu'il en fût ainsi, pour qu'elle n'eût pas à attendre au lendemain, à passer une nuit blanche, une de ces longues nuits où l'esprit se tourmente et s'inquiète. Aussi, à peine rentrée, recommanda-t-elle bien à Fanny de guetter l'arrivée du facteur.

Fanny promit de veiller avec soin. N'était-elle pas toujours empressée de bien servir sa maîtresse ? Ne lui avait-elle pas toujours témoigné le dévouement le plus absolu ? L'autre nuit n'avait-elle pas bien mérité de Madame en l'aidant si vaillamment à porter le corps de M. Raimbert ? Du reste, Madame avait toujours su reconnaître les services qu'on lui rendait, ajoutait Fanny. C'était la meilleure des maîtresses. Avec elle, on n'avait pas besoin de dire ce que l'on désirait. Elle savait le deviner.

A ce discours de sa soubrette, M^{me} de Lanchaire, préoccupée, fit d'abord la sourde oreille.

Un éclair passa dans les yeux fauves de Fanny ; mais ce ne fut qu'un éclair rapide, aussitôt éteint. La grande fille osseuse reprit aussitôt sa physionomie douceuse, et d'une voix câline recommença l'éloge de sa maîtresse : « Ah ! certes, le service de madame était agréable. Avec elle, on n'avait point à essuyer de ces bourrades qui rendent les journées des femmes de chambre si rudes et qui leur font venir des larmes dans les yeux. M^{me} de Lanchaire était si bonne qu'on ne pouvait faire autrement que se dévouer pour elle. Madame était si généreuse ; madame n'avait jamais manqué une occasion de s'attacher davantage sa femme de chambre.

L'invite était directe. M^{me} de Lanchaire la comprit. Elle comprit aussi qu'il était de son intérêt d'acheter le silence de cette fille.

– Je suis en effet très contente de vous, mon enfant, lui dit-elle, et je tiens à vous le prouver. Je vous donnais soixante francs par mois ; je porte vos appointements à cent francs.

– Madame est bien bonne et je la remercie bien ; mais je serais désolée que madame pût croire un seul instant que je disais tout cela dans le but de...

– C'est bien, fit M^{me} de Lanchaire, qui coupa court à l'entretien ; mais, surtout, n'oubliez pas ma lettre.

A huit heures cinq, Fanny descendit chez le concierge, et en remonta presque aussitôt, rapportant le papier si vivement attendu.

M^{me} de Lanchaire renvoya sa bonne et, bien seule, assise au coin du feu, elle décacheta le mot de M. Albert Colroy. A peine l'eut-elle parcouru des yeux qu'elle se leva brusquement, toute rouge de colère.

– Cette fois, il n'y a pas à se tromper, s'écria-t-elle, il me dédaigne. M'adresser, à moi, une réponse aussi impertinente ! « Si vous avez à m'entretenir d'une affaire, je suis à mon bureau le matin. » Et ce post-scriptum insolent : « De huit heures du matin à midi. » Me traiter comme la première venue, comme un chien ! Pour repousser ainsi les avances que je lui ai faites, il faut qu'il en aime une autre. Qui ? Ah ! je le découvrirai bien. Cette femme, quelle qu'elle soit, je la perdrai, je le jure !

V

Un mois s'était écoulé depuis la mort de M. Raimbert. Son testament avait été ouvert. Il contenait une disposition relative à M^{me} de Lanchaire, à laquelle le maître de forges laissait, en outre de la maison qu'elle habitait rue de Naples, vingt-cinq mille francs de rentes viagères. Mme de Noves, qui héritait pour sa part de trois millions, s'était scrupuleusement conformée aux instructions de son oncle et, sans rien divulguer ni du legs, ni du secret qu'elle possédait, elle avait fait mettre M^{me} de Lanchaire en possession de ce qui lui revenait.

M^{me} de Noves, que l'on n'a encore vue jusqu'ici que dans les larmes, était une femme de tout point remarquable, physiquement et moralement.

De taille moyenne, plutôt petite, elle avait une beauté à elle, une beauté originale qui lui était propre, et qui, s'il faut l'avouer, n'avait aucun rapport avec la beauté rectiligne des statues grecques. Ses cheveux blonds, plus clairs dans les mèches folles du front, s'assombrissaient et se mêlaient de teintes mordorées dans les parties lisses de sa coiffure. Ses yeux s'ouvraient grandement et loyalement. Son nez fin et délicat avait une légère tendance à se retrousser, pas assez pour devenir un nez de grisette, suffisamment pour donner à la physionomie quelque chose d'accentué, de gai, de très vivant. La bouche était charmante, bien faite pour le sourire, qui découvrait des dents d'une admirable blancheur. Les lèvres étaient roses et point minces.

Quand Mme de Noves souriait, une petite fossette délicieuse piquait sa joue gauche. Mais ce sont là des détails qui ne sauraient donner une idée de l'harmonie gracieuse de sa physionomie, de l'air charmant de son visage, qui respirait l'honnêteté, la franchise et la bonté.

Où la beauté de M^{me} de Noves éclatait, c'était surtout dans la ligne d'attache du col et des épaules, ligne adorablement tracée, contour exquis à tenter des pinceaux de maîtres. Il était impossible de rêver rien de plus parfait que l'aspect de ses épaules, de son dos, de sa gorge dans l'encadrement d'un corsage décolleté. La taille était à l'avenant, fine, sans exagération, tout à fait bien prise. Quant à ses mains et à ses pieds, ils étaient renommés comme des chefs-d'œuvre.

Pour les physionomistes et les phrénologistes les traits saillants du caractère de M^{me} de Noves sont déjà révélés par les détails qui viennent d'être donnés. Les yeux, *specchio dell' anima*, miroir de l'âme, comme disent les Italiens, ont dénoncé la droiture de ses pensées, sa loyauté, sa franchise, son horreur pour les détours, pour les compromis, pour les mensonges. A d'autres traits, on aura reconnu la vivacité d'un esprit curieux, enjoué, toujours éveillé ; ses lèvres, si bien faites pour les baisers, ont dit aussi que Mme de Noves était susceptible d'aimer avec passion. Quant à la pureté des lignes de son corps, elle indique au moins expert la réserve de la femme, la vertu de la veuve.

M^{lle} Ardouin avait épousé, en 1869, M. de Noves, secrétaire d'ambassade. Elle avait dix-huit ans alors. Elle s'appelait Laure. En ajoutant à son prénom le nom de son mari, elle se trouva ressembler tout à fait à l'amante si bien chantée de Pétrarque. Malheureusement pour elle, son bonheur fut de courte durée. Un an consacré à des voyages, à des promenades d'amoureux dans les pays qui offrent des décors aux idylles des unions nouvelles, – et ce fut tout. La guerre éclata. M. de Noves partit et mourut à une des premières affaires.

Les veuves qui n'ont connu du mariage que les douceurs de la lune de miel se remarient difficilement. Leur regret de l'ami perdu est plus complet ; leur tristesse plus lente à s'effacer. Telle avait été M^{me} de Noves. Il lui avait toujours semblé impossible, après la catastrophe qui avait terminé son premier roman, d'en recommencer un nouveau. Aussi avait-elle

écarté les nombreux prétendants que sa beauté, que son caractère et que sa fortune avaient attirés. Cependant, avec le temps, l'acuité de sa douleur s'était émoussée. Elle était redevenue tranquille, presque heureuse. N'avait-elle pas près d'elle la plus douce, la plus sincère des affections, celle de sa mère ?

Mme Ardouin, remise enfin de la maladie qui l'avait empêchée d'aller embrasser son frère mourant, était ce que dans le monde on appelle une femme supérieure. Indulgente, haïssant les cancanes, très instruite et point pédante, bonne pour tous, très digne, elle joignait à ces avantages moraux une beauté qui survivait aux années. Son type, plus régulier que celui de sa fille, devait se conserver toujours. Il était de ceux dont les rides n'osent point altérer la fierté. Bien qu'elle n'eût pas cinquante ans, M^{me} Ardouin avait les cheveux tout blancs. Elle s'en parait, et cet encadrement naturel rehaussait encore son grand air et sa noble apparence.

La vie des deux femmes dans leur petit hôtel de la rue de Londres était des plus simples. Aimant modérément le monde, elles ne recherchaient point les grands bals, les cohues officielles. Elles préféraient à ces brillantes soirées les petites réunions intimes où elles n'admettaient que des amis choisis plus encore d'après leur valeur personnelle que d'après leur fortune.

– Être admise chez vous, disait la duchesse de Sarmaise à M^{me} Ardouin, c'est un titre dont on doit se montrer fière ; on sait que votre porte ne s'ouvre point devant le droit de naissance, mais bien devant le droit de conquête.

Depuis la mort de M. Raimbert, les petites réunions de la rue de Londres avaient été naturellement suspendues. Mme de Noves n'avait pas même voulu, pendant le premier mois, ouvrir son piano, et ce n'était pas pour elle une mince privation, car elle adorait la musique.

Tous les jours ces deux dames sortaient en voiture. Elles avaient mille courses à faire, des pauvres à visiter. A leur ancienne clientèle de malades et de misérables, elles venaient d'ajouter quelques recrues.

– Ce sont les pauvres de mon oncle, disait Mme de Noves.

Souvent aussi elles – se faisaient conduire au cimetière.

– Je suis sûre que les tombes pensent, disait encore la jeune femme. Quand on ne va point les voir, elles souffrent ; quand on les oublie, elles se

désolent. Une tombe souvent visitée à l'air heureux.

Aussi ne manquait-elle point de placer des bouquets nouveaux sur la tombe de son oncle, Plusieurs fois elle remarqua sur le marbre pur du monument des roses qu'elle n'y avait point apportées. Qui pouvait avoir eu la pensée délicate de lui faire concurrence ? Qui pouvait penser encore au mort ? Ce n'était point sa mère. Elle sortait toujours avec elle.

– Si c'était *lui*, pensait-elle.

C'était bien lui, en effet, lui, Albert Colroy, qui faisait chaque matin une longue promenade à cheval et qui, à certains jours, prenait le chemin du Père-Lachaise. Cet homme aux sentiments neufs, au cœur jeune, éprouvait un plaisir mélancolique à venir saluer la tombe d'un ami. Était-ce bien uniquement pour M. Raimbert qu'il venait ? N'était-ce pas aussi pour regarder les bouquets que Mme Noves y apportait et pour penser à la jeune femme ?

Un jour que Mme de Noves avait été faire une visite matinale au cimetière, elle y surprit Albert Colroy en flagrant délit.

– J'ai donc découvert mon rival, lui dit-elle ; mais rassurez-vous, je ne suis point jalouse.

Et, d'un ton tout à fait ému, elle ajouta :

– C'est beau, ce que vous faites-là. J'en suis touchée profondément et je vous en ai une reconnaissance sincère.

Il voulait s'excuser. Ce qu'il faisait était tout naturel.

– Non, non, dit-elle, vous êtes le seul. Vous étiez l'ami de mon bon oncle : voulez-vous être le mien ?

Elle lui tendit la main et lui donna un franc *skake-hand*.

Puis elle s'agenouilla, fit une prière et se relevant.

– Voulez-vous m'aider ?

Elle avait apporté des fleurs. Il l'aida à les placer sur la tombe.

Albert enleva d'abord les bouquets de la veille, pas encore fanés, un peu défraîchis seulement. Il allait les jeter.

– Non pas, fit-elle ; venez avec moi.

Il y avait non loin de là des tombes pauvres, abandonnées.

– Celles-là n'ont pas de fleurs, dit-elle : ce n'est pas juste ; je voudrais pouvoir en donner à tout le cimetière. C'est une manière de prier pour les

morts.

A son tour, il fut ému et remué par cette délicatesse si haute. Comme elle lui parut belle, étant si bonne !

Ils revinrent tous deux à pas lents, suivant les grandes allées sinueuses de la nécropole. Ils ne se parlaient point ; mais tous deux se comprenaient. Albert reconduisit Mme de Noves jusqu'à sa voiture. Quand elle y eut pris place, elle lui tendit une dernière fois la main.

– Venez nous voir. Nous recevons nos intimes le soir. Il ne tient qu'à vous d'être du nombre.

Albert Colroy s'en revint tout heureux, emportant dans son cœur une joie délicieuse. Cette matinée, éclairée par l'apparition de Mme de Noves, lui parut la plus belle qu'il eût jamais passée.

Plein d'une joie folle, d'une vraie joie d'enfant, il mit son cheval au galop et se dirigea vers le bois de Vincennes. La vue du boulevard extérieur, avec ses maisons basses, ses laideurs, ses lèpres, lui déplaisait. Il lui fallait plus d'air ; il lui fallait de la verdure.

Quelle bonne promenade il fit dans les allées solitaires du bois !

Pendant tout le reste de la journée, le souvenir de cette entrevue l'absorba et le rendit heureux.

Le soir, il ne sentit point le désir d'aller au théâtre. L'Opéra ne lui eût pas offert de mélodie supérieure à celle qui chantait en lui. Il éprouvait le besoin d'être seul avec ce souvenir ; il rentra chez lui, dans son appartement de la place de la Trinité.

Son valet de chambre l'attendait.

– Je suis bien heureux de voir monsieur, lui dit-il. J'étais très-embarrassé. Il y a là une dame qui veut absolument parler à monsieur. J'ai dû la faire entrer.

– Une femme ! Savez-vous son nom ?

– Elle n'a pas voulu le dire.

– Où est-elle ?

– Dans le petit salon.

Albert Colroy se dirigea vers le petit salon avec un battement de cœur. La pensée de Mme de Noves était tellement entrée dans son cœur qu'en dépit de toutes les probabilités, il se demanda une seconde si ce n'était pas elle

qui était venue. Elle, non ! c'était impossible. Ou bien alors il aurait fallu qu'un terrible danger la menaçât pour qu'elle fit une démarche aussi singulière. A la vérité, s'il eût trouvé M^{me} de Noves chez lui, à cette heure, il eût éprouvé une désillusion. L'idole se serait trouvée diminuée. Mais non, encore une fois, ce ne pouvait pas être elle.

Qui donc alors ?

Toutes ces pensées s'agitèrent en lui en moins de temps qu'il ne faut pour les rapporter. Dans les moments où le cœur bat plus vite, le cerveau, lui aussi, fonctionne avec une rapidité vertigineuse. Il y a des secondes où l'on pense plus que pendant des semaines.

Cependant, il était entré.

Au bruit que fit la porte, une femme, qui était assise sur le canapé, se leva.

C'était Mme de Lanchaire.

– Vous ici, madame ? fit-il, en fronçant le sourcil.

– Moi, répondit-elle.

– Vous me permettrez d'être un peu surpris.

– Surpris. de quoi ? Ne vous avais-je pas écrit, par deux fois, que j'avais à vous parler ?

– Alors, madame, puisque vous le désirez, je suis prêt à vous entendre.

– Je ne sais point parler debout, fit-elle superbement.

– Je vous demande pardon, répondit-il, tout en maudissant intérieurement l'importune qui venait ainsi se jeter au travers de ses rêves. Voulez-vous prendre place sur ce canapé ?

M^{me} de Lanchaire s'assit en rejetant de côté la traîne de sa robe délicieusement faite d'ailleurs, décolletée en carré, et d'un art tout à fait savant. Quand elle se fut bien installée :

– On dirait que vous avez peur de moi, dit-elle coquettement,

– Peur !

– Oui. Il y a une place libre à côté de moi ; que ne la prenez-vous ? Je vous y autorise et même je vous en prie : ce que j'ai à vous dire est confidentiel.

– Je puis vous assurer, madame, que personne ne nous écoute, et qu'à cette distance...

– Venez, dit-elle, en le prenant par la main.

Il dût céder.

Quand il se fut assis, M^{me} de Lanchaire se rapprocha encore de lui, le frôlant de sa robe et se penchant de son côté, en tenant toujours sa main, qu'elle n'avait point abandonnée.

– Je me fie, dit-elle, à votre honneur. Ce que je vais vous dire, nul ne doit le savoir jamais.

– Je n'ai point pour habitude d'aller crier sur les toits les secrets qui me sont confiés.

– Je le sais ; mais celui que vous allez entendre est si grave pour moi que j'ai cru devoir le faire précéder de ce préambule. Ce que j'ai à vous dire est d'ailleurs bien délicat et bien difficile à exprimer. Voulez-vous me permettre d'abord de vous faire une question ?

– Parlez, madame.

– Avez-vous bien lu mes deux lettres ?

– Oui.

– Alors pourquoi m'avez-vous répondu si froidement, si cruellement ? Il me semble cependant qu'elles méritaient mieux qu'un mot qui aurait pu figurer sur le copie-lettres de votre maison de banque. Le sentiment sincère qui me les avait dictées devait, du moins je me croyais en droit de l'espérer, me valoir autre chose qu'une fin de non recevoir aussi brutale.

– J'aurais pu, il est vrai, madame, si j'en avais eu le talent, formuler ma réponse autrement ; mais, que voulez-vous ! je suis un soldat.

– Je ne vous en ai point gardé rancune, vous le voyez bien, puisque je suis ici ; puisque, oubliant le soin de ma réputation, j'ai eu l'imprudence et la folie de venir jusque chez vous.

Il allait prendre la parole. Elle l'en empêcha.

– Non, fit-elle, ne me répondez pas encore ; laissez-moi tout vous dire d'abord ; vous verrez après cela si je mérite le dédain dont vous m'avez accablée. Entre nous, les rôles sont intervertis ; ce que vous devriez dire, c'est moi qui suis obligée de l'exprimer. Mais, de même que vous êtes franc jusqu'à l'outrage, moi je suis franche, au point de braver les préjugés auxquels se soumettraient d'autres femmes. Et puis, il me semble qu'à vous on peut tout avouer. Vous êtes bon, je le sais, je le sens. Vous excuserez mon

inconséquence, Vous ne me rendrez point trop difficile l'aveu que j'ai à faire. Cet aveu déborde de mon cœur. Si vous saviez ce que j'ai souffert depuis que je vous connais, depuis que vous semblez de parti pris vous éloigner de moi. Vous n'avez donc pas vu que je vous aimais ?

Il fit un mouvement pour s'éloigner.

Elle le retint.

– Votre attitude me déchire le cœur. Vous n'avez donc jamais aimé pour ne pas compatir à la douleur que j'éprouve ? Vous n'avez donc jamais souffert ?

Lui serrant les mains avec force, et le regardant passionnément les yeux dans les yeux, elle ajouta :

– Pardonnez-moi, Albert, je deviens folle !

Il chercha à la calmer.

– Je vous en prie, madame... remettez-vous.

– Pas un mot qui parte du cœur ! s'écria-t-elle en fondant en larmes.

– Je suis vraiment désolé.

– Non, non, ne cherchez point à me tromper. Je sens bien que vous ne répondrez jamais à mon amour. Laissez-moi pleurer ; laissez-moi pleurer près de vous, puisqu'il n'y a désormais qu'un avenir de larmes pour moi...

Elle appuya sa tête sur son épaule.

Très contrarié, très désireux de voir finir cette scène ridicule, mais n'osant pas trop le montrer, Albert la laissa faire.

– J'avais fait un si beau rêve, continua-t-elle ; je me voyais près de lui, avec lui toujours, heureuse, aimée, fière !... Et tout cela est brisé, détruit. Plus rien. Plus de bonheur. Ah !... c'est trop !

En prononçant ces derniers mots, elle s'était à demi renversée, comme privée de sentiment. Elle était vraiment belle encore dans cette pose abandonnée du corps qui faisait s'épanouir la gorge dans le corsage entr'ouvert. Après ce qu'elle venait de dire, devant les richesses qu'elle déployait ainsi, tout homme, qui n'eût point été épris comme Albert Colroy d'une autre femme, n'eût pu résister à la tentation. Mais Albert ne songeait guère à profiter de la facile victoire qui s'offrait à lui. Il avait bien voulu la laisser parler, espérant qu'après un déluge de larmes et de confidences l'entretien se terminerait tout naturellement par la retraite de M^{me} de

Lanchaire. Cet incident nouveau de l'évanouissement, qui du reste ne lui parut pas tout à fait naturel, ne lui causa qu'un nouveau déplaisir. Cela retardait le départ de cette femme.

Qu'allait-il faire ?

Après une seconde de réflexion, il se leva et se dirigea vers la sonnette.

Ce mouvement, qui n'échappa point à Mme de Lanchaire, la tira de son évanouissement plus rapidement que ne l'eussent fait les soins empressés du jeune homme.

– Non, fit-elle d'une voix dolente, Non ! n'appellez point. Je vais mieux et je ne veux pas que vos gens me voient dans cet état.

Puis, brusquement, sans transition, allant à lui et le prenant par les deux bras :

– Dites-le-moi. dites-moi que vous en aimez une autre. J'en mourrai peut-être ; mais j'aime encore mieux savoir la vérité que de souffrir comme je souffre et que de vous croire sans cœur.

– Je n'ai point à vous répondre sur ce point, madame. Les confidences que vous m'avez faites et que je n'ai point cherchées ne vous autorisent point à me demander celles que je puis avoir à faire.

– J'en étais sûre : il en aime une autre. Ah ! mon Dieu ! que ne puis-je mourir !

Elle se retourna, comme si elle eût cherché quelque chose. Sur la cheminée, il y avait un petit revolver, dit coup-de-poing, à crosse d'ivoire, aux canons damasquinés.

Elle s'en empara.

– Vous l'aurez voulu, fit-elle en ajustant l'arme contre elle-même, comme si elle eût voulu se tuer.

Albert Colroy étendit la main par un mouvement instinctif ; mais il la retira presque aussitôt.

Déjà la scène de l'évanouissement lui avait prouvé qu'il était en présence d'une comédienne habile ; il comprit à ce nouveau coup de théâtre que le cinquième acte de ce drame en tête-à-tête allait arriver et que le dénouement si désiré par lui n'était pas loin. Au lieu donc de se précipiter vers M^{me} de Lanchaire pour l'empêcher d'exécuter un dessein qu'elle n'avait probablement pas la volonté d'accomplir, il se contenta de lui-dire :

– On m’a rapporté, madame, que lorsqu’un homme était assez fou pour faire ce que vous faites aux pieds d’une femme intelligente, celle-ci ne pouvait rien trouver de mieux que d’en rire. Du reste, il est temps que cette scène finisse. J’ai fait preuve jusqu’ici de beaucoup de patience ; mais je me lasse à la fin de jouer le rôle de Joseph, qui m’a toujours paru un peu ridicule, même dans l’Écriture sainte.

Elle l’écouta, frémissante :

– Je me vengerai, dit-elle.

Et sur ce mot, passant devant lui, et le toisant du regard, elle sortit.

Dès qu’elle fut dehors. Albert Colroy appela son valet de chambre :

– Si jamais cette folle se représentait, ne la laissez entrer sous aucun prétexte.

Il allait s’éloigner du petit salon, quand son regard s’arrêta sur la cheminée.

– Tiens ! fit-il. Où a-t-elle mis mon revolver ?

Il le chercha quelques instants – mais en vain.

– Elle l’aura emporté par mégarde dans son trouble, pensa-t-il. Bah ! qu’importe ?

Le lendemain, M. Grimod, appelé par une lettre pressante de sa sœur, vint la voir.

Il la trouva un peu pâle, plus nerveuse encore que de coutume.

Comme il s’informait de sa santé :

– Je suis malade, lui dit-elle, malade d’émotion, à cause de toi. Toutes mes démarches sont restées sans résultat, toutes mes recherches ont été vaines. Je suis arrivée seulement à me former une conviction. Sans en avoir des preuves matérielles, je suis convaincue, – entends-tu ? – convaincue que M. Raimbert a été chez son banquier le jour de sa mort et qu’il lui a remis ton argent.

– Mais alors ?

– Alors... c’est clair... Albert Colroy est un voleur.

VI

Albert Colroy était devenu un des assidus de la rue de Londres.

Mme Ardouin et M^{me} de Noves n'avaient point de jour fixe pour recevoir leurs amis. « A moins d'exception, nous sommes chez nous tous les soirs, » disaient-elles. Et, depuis la mort de M. Raimbert, il n'y avait plus d'exceptions. Venait qui voulait et quand on voulait. Si l'on avait du temps devant soi, on prolongeait sa visite ; si l'on était attendu ailleurs, on était d'avance excusé.

De cette façon, ces dames étaient exposées à des surprises. Tel jour il arrivait huit, dix, douze amis. Le lendemain il en venait deux. Une autre fois, on ne voyait pas une âme de toute la soirée.

Quand Albert Colroy allait rue de Londres, il faisait toujours des vœux pour que sa bonne étoile éloignât ce jour-là les autres amis de Mme de Noves. Non pas que ces personnes fussent désagréables. Bien au contraire. C'étaient des femmes du monde exquises, comme la duchesse de Sarmaise, ou des causeuses spirituelles comme M^{lle} Roland, ou des hommes de talent ou de science comme Foraine, le peintre, comme Serville, l'ingénieur qui étudiait le percement de l'isthme de Panama. Mais tout le charme de la duchesse, tout l'esprit de la vieille fille, tout le talent de Foraine, tout l'intérêt des conversations de Serville n'étaient rien pour Albert Colroy auprès du bonheur qu'il ressentait quand il se trouvait par hasard seul avec

les deux maîtresses de maison. On se rapprochait davantage ces jours-là. On s'installait dans un coin du salon comme pour resserrer l'intimité et la rendre plus étroite. Il était près d'elle. Il la contemplait. Il l'écoutait. C'était pour lui seul qu'elle parlait, et il lui semblait qu'elle ouvrait plus Volontiers son cœur.

A la vérité, elle obéissait sans s'en douter à un sentiment profond de sympathie.

Gœthe a écrit un jour que toutes les patries n'étaient pas placées l'une à côté de l'autre sur un même plan, comme cela se voit dans les atlas géographiques. Poursuivant sa théorie, il a dit qu'il y avait pour les intelligences et pour les cœurs des patries spéciales qu'il appelle, en allemand qu'il est, les *patries horizontales superposées*. Ces patries sont comme les rayons d'une interminable étagère. Sur la planche la plus basse sont les brutes et les nuls ; plus on s'élève, plus le niveau des intelligences et des qualités s'élève aussi. Sur les rayons supérieurs, les génies de toutes les races se rencontrent.

Mme de Noves et Albert Colroy étaient compatriotes suivant la théorie de Gœthe. Leur patrie commune était parmi les plus hautes. C'était la patrie des gens de cœur.

Il y avait tant de points de ressemblance entre eux, tant de conformité dans leurs idées, dans la manière de comprendre et d'apprécier les faits et les choses !

Ils possédaient, il est vrai, des goûts artistiques différents. L'art favori de Mme de Noves était la musique, et l'art favori d'Albert Colroy la peinture ; mais, loin de se séparer suivant leurs préférences marquées pour telle ou telle manifestation de l'art, ils cherchaient à se compléter en prenant chacun un peu du goût dominant de l'autre.

C'était pour lui une initiation charmante que d'entendre M^{me} de Noves, quand elle se mettait au piano et, qu'elle chantait. Elève de M^{me} Garcia, la jeune femme avait, du reste, mieux qu'un talent d'amateur, presque un talent d'artiste. Sa voix, chaude, bien timbrée, trouvait des accents qui allaient à l'âme. Elle interprétait merveilleusement Mozart. *Don Juan*, les *Noces*, la *Flûte* étaient, parmi les anciennes partitions, ses favorites. Parmi les maîtres récents, elle lisait de préférence Gounod, Meyerbeer, Massenet

et Salvayre. Quelles bonnes soirées ils passaient ainsi tous deux : elle, enthousiasmée par son art, heureuse de lui conquérir un fidèle de plus ; lui, entraîné par la beauté des œuvres et par la beauté de leur interprète. Il conservait de ces délicieuses séances de musique un souvenir particulier, quelque chose qui ressemblait à la poésie d'une vision. Il lui semblait que tout le charme des héroïnes dont Mme de Noves venait d'exprimer les passions lui restait acquis. Elle devint de plus en plus pour lui la femme idéale réunissant tous les types légendaires de femmes aimées : Laure, Marguerite, Violetta. Elle était tout cela, sans cesser d'être M^{me} de Noves.

Cependant jamais un aveu n'était sorti des lèvres d'Albert. Jamais un mot d'amour n'avait été prononcé par lui. Il se laissait aller au sentiment délicat qu'il éprouvait, et, s'il formait des projets pour l'avenir, s'il pensait qu'un jour peut-être Mme de Noves consentirait à devenir sa femme, la robe noire qu'elle portait lui rappelait qu'il était inopportun de formuler ses désirs. Du reste consentirait-elle jamais ? N'avait-elle pas écarté déjà toute une armée de soupirants ? Pouvait-il se flatter d'être mieux accueilli ?

Un nouveau mois s'écoula ainsi sans amener de changement appréciable dans sa situation. Seulement, au lieu d'espacer ses visites comme il le faisait au début, il venait plus fréquemment voir Mme de Noves. Mme Ardouin et sa fille se montraient si contentes de le voir, qu'il avait cru pouvoir multiplier ces bonheurs du soir. Une fois qu'il était resté trois jours sans venir, M^{me} de Noves l'accueillit par ces mots :

– Il y a un siècle qu'on ne vous a vu. Nous commençons à être inquiètes.

VII

Comme les triomphateurs de Rome qui traînaient, dans le cortège organisé pour leur plus grande gloire, un esclave chargé de leur rappeler, d'une voix discordante, qu'ils étaient hommes, Albert Colroy, au milieu de la joie parfaite qu'il éprouvait, avait aussi son esclave qui semblait s'être donné à tâche de lui prouver qu'il n'y a pas de bonheur parfait. Cet esclave, c'était M. Grimod. Conseillé par sa sœur, Grimod était revenu à la charge. Il s'était présenté timidement, les excuses aux lèvres, et Colroy avait bien voulu le recevoir. Dans l'entretien que la banquier avait eu avec le frère de Mme de Lanchaire, celui-ci avait donné les détails les plus circonstanciés sur son affaire. Quant à Colroy, il n'avait fait que répéter ses premières protestations. Il n'avait pas vu M. Raimbert, et il n'avait reçu de lui ni instructions ni argent. Grimod alors s'était encore laissé entraîner à un mouvement de colère : il avait eu assez de confiance en M. Raimbert pour lui livrer toute sa fortune sans prendre de reçu, cela l'autorisait à avoir plus de confiance dans la parole de M. Raimbert que dans celle de n'importe qui. M. Raimbert lui avait assuré qu'il préviendrait le jour même son banquier, et qu'il ferait inscrire la somme remise au nom de M. Grimod. Il devait l'avoir fait. M. Grimod en était sûr.

A la tournure que prenait cette conversation, elle aurait bien pu se terminer comme la première. Mais Albert Colroy, mieux renseigné, et sur

les faits qui amenaient M. Grimod, et sur le caractère de l'homme qu'il avait devant lui, se montra plein de pitié pour ce pauvre diable que la perte de sa fortune rendait à moitié fou. Il se contenta donc de rompre l'entretien et de signifier à M. Grimod que désormais il ne le recevrait plus.

– Tu vois, il a peur ; il veut t'éviter. C'est qu'il se sent coupable, dit M^{me} de Lanchaire à son frère quand il lui eut rapporté ce qui s'était passé. S'il avait la conscience tranquille, qu'est-ce que cela lui ferait de te recevoir ? S'il t'éloigne, c'est pour jouir tranquillement de ton argent. Aussi, ce que tu as de mieux à faire, c'est de le harceler sans cesse, de ne pas manquer une seule occasion de le voir et de lui reprocher son indélicatesse. Peut-être, par crainte du scandale, finira-t-il par te rendre ce qu'il t'a volé. Il faut te remuer. Chacun pour soi ici-bas. Je te préviens, quant à moi, que je n'ai pas l'intention de te nourrir. Donc, base-toi là-dessus et agis.

M. Grimod obéit ponctuellement à sa sœur. Il se fit l'ombre de M. Albert Colroy. N'osant plus pénétrer dans les bureaux, il restait dans la rue, par tous les temps, patiemment ; et quand Albert Colroy sortait, il se trouvait toujours en présence du pauvre diable. M. Grimod changeait, du reste, à vue d'œil. Obsédé par une pensée unique, envisageant l'avenir sous des couleurs de plus en plus sombres, à mesure que ses dernières ressources diminuaient, il n'était plus reconnaissable. Des lueurs étranges passaient dans ses yeux caves. Des rides nouvelles sillonnaient son visage, attestant les réflexions amères qui le tourmentaient. D'ailleurs, il ne disait jamais rien à Albert Colroy. Il n'osait pas. Il se bornait à le regarder tantôt d'un air suppliant, tantôt d'un air menaçant.

– Cela finira mal, pensait Colroy en se voyant l'objet de cette poursuite incessante.

Il ne croyait pas si bien dire.

Le 15 juillet, M. Grimod, qui n'avait point fermé l'œil de la nuit, se leva dans un état d'égarement difficile à décrire. Ce matin-là encore il alla voir M^{me} de Lanchaire.

– Je veux en finir, dit-il. Je veux mon argent. Je vais aller trouver Colroy une dernière fois et je lui dirai son fait.

– Tu as raison, lui dit-elle ; sois énergique et tu réussiras. Seulement, tu as affaire à un homme violent et dangereux, prends tes précautions.

– Quelles précautions ?

Elle alla chercher dans son secrétaire un objet qu'elle lui tendit.

– Tiens, fit-elle. Emporte ça.

C'était un revolver.

M. Grimod hocha la tête et mit cependant l'arme dans sa poche.

– Allons, lui dit sa sœur, va le trouver de suite pendant que tu es bien disposé.

Il sortit. Chemin faisant il mit la main dans sa poche. Le contact du pistolet le fit frissonner. Il s'arrêta quelque temps, en proie à d'étranges pensées.

Puis il se remit à marcher.

Au coin de la rue de Rome et de la rue du Rocher, il y a un café.

M. Grimod y entra, demanda un verre de fine champagne, du papier, de l'encre et une plume.

Il écrivit alors une longue lettre. Quand elle fut achevée, il l'adressa à M^{me} de Lanchaire, qu'il venait cependant de quitter. Que pouvait-il bien lui dire ?

Il sortit.

Il était très pâle.

Au moment de jeter sa lettre à la poste, il hésita longtemps.

Un peu plus loin, M. Grimod avisa une boutique de coiffeur ; il y pénétra et se fit tailler en brosse les cheveux qu'il portaient longs ordinairement. Du même coup, il sacrifia ses favoris grêles.

Ainsi défiguré, M. Grimod se présenta, en affectant un air crâne, à la maison de banque de la rue de la Chaussée-d'Antin. Il s'était arrangé de la sorte afin que le garçon de bureau, qui avait pour consigne de l'écarter, ne pût le reconnaître. D'ailleurs, il était décidé à résister si on lui faisait des objections ; il voulait avoir un entretien et il l'aurait.

– Affaire urgente, dit-il d'une voix brusque. Il faut que je voie le patron immédiatement.

Le garçon à qui il s'adressa ne le reconnut point. Il introduisit le visiteur dans le cabinet d'Albert Colroy.

Dix minutes après, tous les employés qui se trouvaient dans la grande salle tressaillirent. On venait d'entendre un coup de pistolet qui avait été tiré

dans le cabinet du banquier.

Presque aussitôt une seconde détonation retentit.

Les employés, les gardiens de bureau se précipitèrent vers le cabinet de leur chef.

La porte ouverte, un spectacle terrible s'offrit à eux.

A terre, baignant dans son sang, gisait le malheureux Grimod. Il était tombé la face contre le sol. Il râlait encore.

Sur une table, à proximité du mort, se trouvait un revolver, celui-là même que Mme de Lanchaire lui avait donné une heure auparavant.

Albert Colroy se tenait debout, le dos appuyé à la cheminée. Il avait le visage un peu rouge.

Voyant le flot des têtes curieuses qui se pressaient pour voir, Albert Colroy dit d'une voix frémissante, mais qui ne tarda pas à s'assurer :

– Il n'est point nécessaire que tout le monde entre ici. Monsieur Colmette, veuillez rester. Jean, restez aussi. Quant à vous, messieurs, faites-moi le plaisir de vous retirer.

On obéit.

– Jean, dit alors Albert Colroy, occupez-vous de cet homme. Quant à vous, monsieur Colmette, je vous prie de courir chercher un médecin. Vous voudrez bien aussi prévenir le commissaire de police. Il est très important qu'il vienne. Cet individu est venu sottement se suicider ici. Il faut que je fasse ma déclaration.

M. Colmette sortit.

Cependant Jean essayait de retourner le mourant.

– Je ne crois point que ce fou en réchappe, dit le » banquier. J'ai vu, trop souvent, à l'armée, comment tombent ceux qui ne doivent plus se relever. Celui-là ne tardera pas à mourir s'il n'est point mort déjà.

En effet, les gémissements du malheureux avaient cessé.

– Il est mort, dit Jean.

– Eh bien ! laissez-le là ! Où voulez-vous qu'on le mette ? Attendons le commissaire.

Albert Colroy, en regardant ses mains, s'aperçut qu'il en avait une tachée de sang.

– Ah ! fit-il.

Et il passa dans son cabinet de toilette.

Quelques instants après, le médecin arriva.

Il ne put que constater le décès de M. Grimod. Des deux coups, un seul avait porté. La balle, frappant le côté gauche du cou, avait traversé l'artère carotide.

Où l'autre balle s'était-elle logée ?

M. Colroy la découvrit le premier. Effleurant un des montants du cartonnier placé à l'extrémité de la pièce, elle était entrée dans le meuble. On la retrouva à demi enfoncée dans un dossier. Le papier avait amorti la force du projectile et l'avait empêché d'atteindre le mur.

Le commissaire de police arriva sur ces entrefaites. Comme la plupart de ses collègues parisiens, M. Brézy était un fort galant homme. Connaissant, sinon personnellement, du moins de réputation les principaux habitants de son quartier, il professait pour M. Albert Colroy une très grande estime. Il savait quels étaient les antécédents du banquier et quelle réputation d'honneur et de probité il s'était acquise dans le monde des affaires.

Après avoir jeté un coup d'œil sur le cadavre et consulté du regard le médecin qui répondit par un signe que tout était fini, il s'adressa à Albert Colroy et avec la meilleure grâce du monde :

– Je regrette, monsieur, lui dit-il, que ce soit une circonstance aussi fâcheuse qui me procure l'honneur de faire votre connaissance. Mais nous n'avons pas toujours le choix de l'heure ni du moment pour nous présenter. Vous m'avez fait appeler ; me voici. Je crois que ce que je puis faire de mieux pour vous être agréable, c'est de recevoir de suite votre déclaration. Cela nous permettra de faire enlever plus tôt le corps de ce malheureux.

Albert Colroy remercia le commissaire de son obligeance et commença sa déposition. Il raconta d'abord la première visite que M. Grimod lui avait faite. Il dit comment cet individu s'était présenté chez lui, n'ayant aucun titre établissant un droit quelconque, et affirmant néanmoins que la maison de banque devait avoir reçu l'ordre de M. Raimbert d'inscrire à son actif une somme de cent mille francs. Il ne cacha point comment l'entretien s'était terminé par l'expulsion violente du prétendu créancier.

Depuis, ce maniaque était revenu à la charge si souvent que le banquier avait dû lui interdire l'entrée de sa maison. Ne pouvant plus pénétrer dans

les bureaux, il restait dans la rue des heures entières, faisant faction sur le trottoir, guettant la sortie du banquier.

– Que ne m’avez-vous prévenu de tout cela, fit M. Brézy. Avec une remontrance, je vous aurais peut-être délivré de cette persécution.

– Que voulez-vous ? il ne disait rien. Ses yeux me paraissaient bien menaçants, il est vrai ; mais je n’ai jamais eu peur dans ma vie, et ce n’est point le regard de ce pauvre homme qui pouvait me faire trembler... je continue... Il y a une heure environ, mon garçon de bureau, Jean, que vous voyez ici, est venu m’annoncer qu’un monsieur insistait vivement pour me voir. Je lui dis de le faire entrer. A peine eut-il été introduit dans mon cabinet que je crus le reconnaître. Il s’était pourtant fait couper les cheveux et la barbe ; mais son regard, ce regard haineux qui m’avait poursuivi tant de fois, ne pouvait me tromper.

« Je vous avais pourtant défendu de vous représenter ici, lui dis-je, à moins que vous ne m’apportiez une pièce quelconque établissant votre créance. Ce titre, l’avez-vous ?

« – Non, me répondit-il. Vous savez bien que je n’en ai pas, que je ne puis pas en avoir.

« – Alors, à quoi voulez-vous que votre démarche aboutisse ?

« – Je viens ici, pour la dernière fois, vous sommer de me rendre mon argent que vous avez reçu !

« – Je n’ai rien reçu pour vous et je n’ai par conséquent rien à vous rendre.

« – C’est la seule réponse que vous vouliez me faire ?

« – C’est la seule que je puisse vous donner ; c’est la seule vraie.

« – Alors... »

« Et sur ce mot, il retira sa main gauche de la poche de son pardessus. Je vis briller un canon de pistolet. Ma première pensée fut qu’il voulait me tuer et je m’élançai vers lui avec l’espérance d’arriver à temps pour le désarmer, ou tout au moins pour détourner le coup. Mais tel n’était point son projet. Me voyant avancer, il recula instinctivement en dirigeant son arme contre lui-même. Au moment où j’allais lui prendre le bras, la détonation se produisit et je vis le sang couler sur son col. Je le saisis alors par la main pour lui enlever le revolver, afin de l’empêcher de renouveler sa

tentative, si la première avait avorté. Mais sa main crispée sur la garde de l'arme et sur la gachette ne voulait point lâcher prise, et c'est pendant les efforts que je fis pour lui arracher le revolver que le second coup partit. La première balle l'avait atteint à la gorge. Nous venons de retrouver la seconde qui s'était logée dans ce meuble. »

– Vous n'avez plus rien à ajouter ? demande le commissaire.

– J'ai dit tout ce que je savais.

– C'est bien. Voulez-vous signer votre déclaration ?

– Parfaitement.

– Savez-vous que c'est un cas de monomanie tout à fait extraordinaire, qui s'est produit chez vous ? Par position, je suis au courant des crimes qui se commettent, des suicides qui se produisent. Eh bien, c'est la première fois que je vois un homme se suicider par vengeance chez son ennemi, dans le but évident de lui nuire. En se tuant dans votre bureau, presque publiquement, c'est à votre maison, à votre crédit, à votre honorabilité que cet individu a voulu porter préjudice.

– J'espère que cela ne fera rien.

– Maintenant, dit le commissaire, savez-vous où demeurerait cet homme ?

– Non.

– Avait-il des parents à Paris ?

– Je l'ignore.

– Alors nous allons interroger son portefeuille, s'il en a un.

Le commissaire se pencha sur le corps de M. Grimod. Dans la poche de sa jaquette il y avait en effet quelques lettres.

– Voici déjà son adresse : « M. Grimod, hôtel des Souverains, rue Paradis-Poissonnière. » Il demeurerait à l'hôtel. Voyons, peut-être trouverons-nous quelques indications sur sa famille là-dedans.

M. Brézy ouvrit la lettre.

– Une couronne de comte, fit-il, Ce n'est point une lettre de parent, cela. Mais si !... « Mon pauvre frère. » Et la signature : « L. de Lanch... Lanchaire ! »

– De Lanchaire s'écria le banquier. C'était le frère de Mme de Lanchaire !

– Vous la connaissez ?

– Je ne la connais que trop.

– Est-ce que.

– C'est une folle !

– Ah ! bien !... Puisque vous la connaissez, donnez-moi son adresse. Je vais faire transporter le cadavre chez elle.

– 84, rue de Naples. Mais, dites-moi, si vous portez chez elle le corps de son frère, ne craignez-vous point de lui causer une émotion un peu bien violente ? C'est une femme.

– Vous avez raison. Il faudrait que quelqu'un se dévouât et allât la préparer. Monsieur Colroy, vous qui la connaissez, vous êtes plus à même que qui que ce soit de remplir cette douloureuse mission de charité.

Albert Colroy aurait bien voulu refuser ; mais le commissaire insistait. D'ailleurs, s'il n'aimait pas Mme de Lanchaire, il ne la haïssait pas non plus. Il était foncièrement bon et délicat. Il pensa que, apportée par lui à une femme qui lui avait témoigné tant d'amour, la cruelle nouvelle serait peut-être moins rude. Il se dévoua. Seulement, il emmena avec lui son secrétaire, M. Colmette.

L'étonnement de M^{me} de Lanchaire fut grand quand on lui annonça la visite d'Albert Colroy. Que pouvait-il avoir à lui dire ? Quel sentiment ramenait vers elle l'homme dont elle avait voulu faire son mari ? Devait-elle craindre ou espérer ? Un moment elle se figura qu'il revenait à elle, repentant, amoureux ; mais dès qu'elle l'aperçut, dès qu'elle vit la physionomie de circonstance qu'il avait prise malgré lui, elle comprit qu'il ne s'agissait point d'amour et qu'un mystère la menaçait.

Avec tous les ménagements possibles, Albert Colroy chercha à la préparer. Il voulait lui rendre moins cruel le coup qu'il allait porter. Son émotion lui dictait des paroles douces et consolantes. Il offrait le baume avant que la blessure fût ouverte. Elle ne lui laissa pas le temps d'employer des périphrases. Elle pressentait déjà la vérité.

Enfin le grand mot fut lâché.

– Madame, votre malheureux frère s'est suicidé chez moi.

Il s'attendait à voir la pauvre femme fondre en larmes ; mettant les choses au pis, il redoutait une attaque de nerfs.

M^{me} de Lanchaire trompa toutes ses prévisions. Les yeux secs, la voix frémissante, elle se redressa et, foudroyant Albert Colroy du regard :

– Vous mentez. C’est vous qui l’avez tué !

Devant cette brusque interpellation, devant ce cri qui lui était craché à la face par cette femme, par cette furie déchaînée, Albert Colroy eut un moment d’indignation, de révolte et de colère qu’il ne put réprimer. Il s’avança vers M^{me} de Lanchaire, menaçant, comme s’il allait broyer, écraser cette vipère.

M. Colmette intervint :

– Vous voyez bien qu’elle est folle de douleur, dit-il.

– C’est vrai, fit Albert Colroy. Aussi je lui pardonne son infâme accusation ; mais allons-nous-en ; car je sens que je ne serais pas maître de moi longtemps.

Il sortit de la pièce où la veuve l’avait reçu et gagna l’escalier, poursuivi par la voix de M^{me} de Lanchaire qui criait toujours, malgré tous les efforts du commis pour l’en empêcher :

– C’est un assassin ! c’est un assassin !

Péniblement impressionné par cette scène, maudissant la folle qui, après s’être offerte à lui sans qu’il la recherchât, devenait son accusatrice et son ennemie acharnée, Albert Colroy reprit le chemin de ses bureaux. Il voulut revenir à pied. Il avait besoin d’air et d’exercice pour calmer la fièvre que tous ces douloureux incidents lui avaient donnée.

Arrivé rue de la Chaussée-d’Antin, il apprit que le corps de M. Grimod venait d’être enlevé. Le commissaire l’avait fait mettre dans une voiture et il surveillait lui-même le transport du cadavre jusque chez Mme de Lanchaire.

Ne voulant point entrer dans son cabinet, où des souvenirs trop récents l’eussent assailli, le banquier alla dans un autre bureau recevoir ses chefs de services et préparer son courrier.

A peine était-il là qu’un reporter se fit annoncer. Il fallut lui donner des explications, conter l’affaire dans ses menus détails. Après celui-là il en vint un autre, puis encore un autre. Albert Colroy, impatienté ne pouvait pas toujours raconter la même histoire ! Cela n’était pas si intéressant d’ailleurs. Il avait des affaires urgentes à traiter. Il se replongea donc dans son travail.

La journée s'écoula ainsi.

A quatre heures, en même temps que la cote officielle de la Bourse, on lui apportait les journaux du soir. Il en ouvrit un au hasard, et l'information suivante lui tomba sous les yeux :

UN MYSTÉRIEUX ÉVÉNEMENT.

« Un événement dramatique, sur lequel plane le plus impénétrable mystère, s'est produit ce matin dans une des plus importantes maisons de banque de Paris.

M. A... C..., – on nous permettra de ne donner que ses initiales – qui dirige cette maison, était depuis quelque temps en butte aux incessantes réclamations d'un M. G... dont nous taisons également le nom. Nos lecteurs apprécieront le sentiment de haute convenance qui nous impose ces réserves.

A tort ou à raison, M. G... prétendait être le créancier du banquier pour une somme importante ; le banquier niait cette dette. Ce différend avait déjà occasionné entre ces deux hommes une altercation violente. Il y a un mois, le réclamant avait été brutalement jeté à la porte par celui qu'il poursuivait de ses plaintes.

Ce matin M. G..., bien que consigné par le banquier, se présentait de nouveau dans les bureaux. Il fut introduit chez M. A... C...

Que se passa-t-il alors entre eux ? On l'ignore. Ce qu'on sait, c'est que, après un entretien très court, le bruit d'une double détonation se fit entendre. Attirés par les coups de feu, les employés de la banque se précipitèrent chez leur patron, et que virent-ils ? Le banquier debout, et, à ses pieds, râlant, ensanglanté, le corps de M. G...

– Cet homme vient de se suicider, dit le banquier...

Cependant on emporte le cadavre de M. G... chez sa sœur, M^{me} de L... – on voit que nous sommes bien informés. – La malheureuse femme ne s'attendait à rien. En voyant le corps de son frère inanimé, elle se précipite sur lui, folle de douleur. On lui dit alors que M. G... s'est suicidé.

– C'est impossible, s'écrie-t-elle. Il a été assassiné !

On voit que le mystère est complet. La nuit est noire partout. Est-ce un suicide ? Est-ce un assassinat ? Nul ne le sait.

Un banquier réputé honorable, bien posé, estimé de tous, tuant un créancier pour se débarrasser de ses lamentations importunes, cela paraît-il possible, surtout quand sa situation de fortune le met à même de pouvoir, sans grande brèche à ses capitaux, rembourser un homme dont l'avoir se trouve compromis par sa faute ?

D'autre part, ce créancier venu chez son ennemi pour cette fatale question d'argent, avec la ferme intention de se montrer impitoyable dans ses réclamations, et se tuant bêtement à ses pieds parce qu'il n'a pas obtenu le remboursement demandé avec prières, – qui saurait l'admettre ?

Tel est le dilemme cependant. Telle est la question que le sphinx de l'actualité pose à la curiosité publique, en attendant que la police soit appelée à la résoudre. »

Pendant cette lecture, Albert Colroy n'avait pu retenir des gestes d'impatience. Quand il eut fini de dévorer ce fait-divers :

– Suicide ou assassinat ! C'est absurde et odieux ! s'écria-t-il.

Il prit un autre journal. Celui-là aussi se vantait fort de sa réserve. Cela ne l'empêchait point, du reste, au lieu des simples initiales, de donner le prénom tout entier : « M. Albert C..., le banquier bien connu de la Chaussée-d'Antin. »

Le reporter qui avait rédigé le fait-divers donnait même « quelques affreux détails » qui avaient échappé à son collègue. Ainsi, il avait vu le fiacre qui avait servi à transporter le cadavre, un fiacre à lanternes vertes, traîné par un cheval gris. Le cocher savait le latin, et il n'était pas content parce que le sang avait coulé sur les coussins. Du reste la conclusion de ce journal était la même que celle de la première feuille lue par Albert Colroy : « Suicide ou assassinat. Mystère impénétrable ! »

Un troisième journal – dont les affaires allaient mal sans doute – prenait texte de l'événement pour faire le procès des banquiers et autres gens de bourse. « Parce qu'ils ont de l'argent, disait-il, ils se croient tout permis. Ils sont insolents. Ils jettent les gens dehors. Ce malheureux M. G..., cette victime innocente, ce pauvre misérable doux et bon, a déjà été brutalement

jeté à la porte par son arrogant débiteur. Le voilà maintenant jeté dans la tombe. »

– C’est trop fort, pensait Albert Colroy, et je vais... Il allait... quoi ? protester, donner un démenti, attaquer en diffamation ce journal. En admettant qu’il obtînt une satisfaction de la justice ou l’insertion d’une lettre indignée, cela réparerait-il le mal causé ? l’acheteur au numéro, qui n’a point d’habitudes, qui change chaque jour de journal, aurait-il connaissance de la rectification ? Le jugement rendu en sa faveur viendrait dans un mois. Il faudrait donc rester pendant tout ce temps sous le coup de cette atroce calomnie. Les protestations ne l’aviveraient-elle pas au lieu de l’étouffer ?

Albert Colroy souffrait réellement de se voir l’objet d’aussi pénibles imputations.

– Ce misérable, à qui je n’avais jamais rien fait pourtant, s’est cruellement vengé de moi. C’est lui, c’est sa mémoire qui devraient être déshonorés à tout jamais.

Il fut interrompu dans ses réflexions par l’arrivée d’une dépêche.

– Je ne suis guère en train de m’occuper d’affaires aujourd’hui, dit-il à M. Colmette, qui la lui apportait ; enfin donnez toujours.

L’affaire était grave.

La dépêche venait d’un des gros clients de la maison. Elle donnait des ordres qu’il fallait exécuter rapidement, sous peine de compromettre les intérêts du correspondant. Il s’agissait de profiter d’une différence de cote entre la Bourse de Vienne et celle de Londres cela rentrait dans les attributions du chef de la correspondance étrangère.

– Priez M. Lambert de venir me parler, dit le banquier.

Puis, se ravisant :

– Non, je vais aller le trouver.

Chez lui, en effet, l’énervement, l’agacement se traduisaient toujours par un besoin de mouvement, d’agitation, de déplacement. Il se leva donc et passa dans la grande salle, où une vingtaine d’employés travaillaient en commun. Pour le moment, ils n’étaient point occupés à leur besogne ordinaire. Groupés çà et là, les uns assis, les autres se penchant par-dessus leurs camarades, ils lisaient tous quelque chose. L’apparition d’Albert

Colroy produisit sur eux l'effet de la tête de Méduse. Il y eut dans toute la salle un bruit rapide de papier froissé, le froufrou d'un journal qu'on veut cacher et qui frôle les tables.

Il fallait voir l'expression de toutes ces têtes surprises au moment où elles savouraient les accusations qui s'élevaient contre le patron, les physionomies cherchant hypocritement à se rendre tout à coup banales, les figures s'efforçant de mentir, de prouver qu'elles ne se doutaient de rien.

Un dégoût profond s'empara du banquier.

Chez lui ! on lisait cela chez lui !

On se cachait quand il arrivait.

On supposait donc que ces misérables imputations pouvaient l'atteindre. Allons donc !

Et calme, plus fier, plus soldat que jamais.

– Vous pouvez continuer votre lecture, messieurs. J'ai tenu toujours mon honneur assez haut pour que d'aussi basses calomnies ne parviennent pas à l'éclabousser.

On s'est quelquefois moqué des petites villes de province, où rien ne peut être caché, où il semble que les maisons soient de verre tant on sait ce qui se passe chez le voisin, où dix minutes suffisent pour qu'une nouvelle désagréable pour quelqu'un – celles-là vont toujours plus vite que les autres – ait été colportée, commentée et augmentée.

Paris a beau compter sept lieues de tour, les nouvelles n'y font pas leur chemin moins vite que dans les petites villes. Au lieu « d'une province cancanière », Paris en possède dix qui ne sont ni moins bavardes, ni moins curieuses : une province de gens de bourse, une province d'artistes, une province de fonctionnaires, une province d'avocats, une province de désœuvrés, une province de petits commerçants, sans compter une province galante. Il suffit qu'un membre d'une de ces provinces parisiennes apprenne un scandale, pour qu'aussitôt tout son cercle le sache et se le transmette, et, comme toutes les provinces se relient entre elles par des liens de parenté, d'amitié ou d'affaires, tout Paris sait à la minute le cancan du jour, le raconter amusant, l'anecdote grasse ou le drame mystérieux qui vient de se passer. Les journaux du soir complètent cette besogne en allant relancer jusque chez eux les indifférents.

L'événement qui s'était accompli dans les bureaux d'Albert Colroy devait, par son étrangeté même, devenir en peu de temps la fable de tout le monde. Deux heures après la mort de M. Grimod, tous les boursiers en causaient sous le péristyle ; tous les avocats en parlaient dans la salle des Pas-Perdus, et tous ces gens en s'éparpillant dans Paris, semaient la nouvelle sur leur passage. Dieu sait si les commentaires allaient leur train. La fortune du banquier, son passé, son honorabilité, le ruban qu'il portait, lui avaient valu bien des envieux. Ceux-ci s'étaient tant que la cuirasse n'avait point présenté de défaut. Ils se rattrapaient maintenant. Ils faisaient des gorges chaudes sur le sinistre. Les uns proposaient d'élever une statue à Colroy, qui avait découvert le premier la méthode radicale de faire taire les créanciers, en leur imposant le silence de la tombe.

– Vous savez, disait un autre, en sa qualité d'artilleur, Colroy vient de faire braquer des canons aux guichets des paiements. On ne tire plus à vue, chez lui ; on tire à mitraille.

Et ceux-là même qui avaient encore confiance dans l'honneur du jeune homme riaient, donnaient à ces plaisanteries venimeuses l'approbation d'un mouvement de tête. Pas un ne s'indignait de voir traiter ainsi un homme qui avait toujours fait preuve d'honnêteté, de probité, de loyauté. S'ils protestaient, c'était au fond, tout au fond d'eux-mêmes, et si faiblement ! Soutenir l'homme, c'eût été soutenir la maison de banque sur laquelle ce drame devait jeter de la défaveur. Si la banque Colroy était susceptible de faire naufrage, il fallait la laisser sombrer. Peut-être recueillerait-on quelques épaves.

Chez ceux qui n'étaient point les concurrents de Colroy, à la préfecture de police, notamment, et au parquet on s'inquiétait aussi de cette affaire. Dans ce monde spécial, que le défilé incessant des hypocrites et des criminels rend vite sceptique en ce qui concerne l'honneur et la vertu des autres, la mort de M. Grimod était commentée de toutes les manières. N'est-ce pas un homme de ce milieu qui a formulé ce terrible axiome : « Il n'y a point d'honnête homme a priori. »

On juge quel effet durent produire les récits des journaux du soir greffant sur toutes les causeries de la journée. Les hommes les plus intelligents restent, quand même, sensibles à l'opinion que formule leur journal. Ils ne

disent plus comme autrefois : « C'est vrai, puisque c'est imprimé » ; mais ils pensent que puisque c'est imprimé, cela pourrait bien être vrai. En effet il y a des lois pour punir la diffamation. Lorsqu'un journal les brave, on doit présumer qu'il est sûr de ce qu'il avance.

Telle était la situation des esprits quand Albert Colroy sortit de chez lui à cinq heures.

Le banquier qui ne sortait jamais si tôt, avait devancé l'heure de son départ pour échapper à la nuée de visiteurs qui se présentaient. Chez tous ces gens amenés par des prétextes futiles, s'autorisant du moindre point de contact pour se faire introduire auprès de lui, il avait senti la curiosité bête, la vanité absurde. Ils étaient entrés uniquement pour pouvoir repartir cinq minutes plus tard et pour aller prendre des poses dans les cafés, ou dans les salons, pour s'écrier, quand on parlerait de l'accident du matin : « Albert Colroy ? mais je le connais beaucoup. J'étais chez lui il y a une heure. Il était aussi calme que vous et moi. Si c'est un honnête homme ; il a bien du courage ; si c'est un gredin, il a bien de l'audace. »

Le banquier ne dinait jamais avant sept heures. Il avait donc deux heures devant lui. Comme il éprouvait ce besoin tracassant de marche, d'activité physique, qui trahissait toujours chez lui les grandes préoccupations de l'esprit, il descendit la rue de la Chaussée-d'Antin et prit le boulevard pour aller jusqu'aux Champs-Élysées.

Il faisait un temps superbe, le plus beau jour du mois de juillet. La chaleur, qui avait été accablante, commençait à se calmer. Le bitume, devenu malléable sous les ardents rayons du soleil, cessait de prendre les empreintes des talons. Les cafetiers voyaient peu à peu les tables se garnir. Il y avait sur les boulevards le va-et-vient agité qui succède à la presque solitude des heures trop chaudes.

Par ses relations d'affaires, Albert Colroy connaissait beaucoup de monde. Il ne pouvait faire cent pas sans rencontrer une figure de connaissance, sans échanger un coup de chapeau.

A peine avait-il dépassé la place de l'Opéra, qu'il vit venir de loin un couliissier bien connu de lui. Cet individu était énorme, – aussi court que gros d'ailleurs. Il avançait soufflant et suant. A vingt pas de distance, il reconnut Albert Colroy. A la vue du banquier, le visage de cet homme, déjà

fort rouge, devint cramoisi. Le gros boursier balança un moment son ventre pantagruélique sur ses petites jambes, qui ressemblaient à des colonnes torses ; puis pivotant sur ses talons, il alla se jeter vers le plus prochain kiosque. Là il fit semblant d'acheter des journaux, prolongeant à dessein son emplette, prenant et laissant tel ou tel numéro, ne se décidant pas, causant avec la marchande, de façon à donner le temps à Colroy de passer outre sans être obligé de le reconnaître.

Albert Colroy n'estimait pas cet homme ; il ne tenait pas à son salut ; il savait quel était le passé de ce coulissier : la faillite qu'il avait subie, les affaires véreuses à l'aide desquelles il s'était relevé ; et cependant, en voyant le manège que ce misérable faisait pour l'éviter, il reçut au cœur le choc le plus violent qu'il eût éprouvé de sa vie. Plus l'injure vient de bas, plus elle salit, plus elle offense : la plus cruelle douleur du lion, c'est le coup de pied de l'âne ; la plus douloureuse épreuve d'un homme d'honneur, ce peut être quelquefois le mépris d'un malhonnête homme.

C'était tellement fort, que le banquier se prit à douter. Avait-il réellement été vu et reconnu ? Le coulissier avait-il vraiment fait exprès de l'éviter ;

– Non, ce n'est pas possible ! pensa-t-il.

Mais, dans le trajet de l'Opéra à la Madeleine, la même scène se renouvela trois fois avec des personnages différents. Pour un salut qu'il reçut, il reçut trois affronts, affronts déguisés de gens qui se jetaient à droite ou à gauche à sa vue, qui se plongeaient dans une admiration profonde devant une boutique de confiseur ou de marchand de nouveautés, de gens qui se hâtaient de passer de l'autre côté de la rue, de gens surpris en pleine badauderie et qui affectaient subitement des airs affairés.

Albert Colroy, devant ces impertinences déguisées, sentit d'abord s'éveiller en lui une fierté qu'il ne se connaissait point. Il releva la tête :

– J'en ai le droit. J'ai le droit de marcher le front haut.

Et il allait ainsi, l'âme pleine d'un sublime orgueil de soi, méprisant le monde entier, méprisant les lâches, les indécis, les girouettes tournant à tous les vents de la calomnie. En ce moment, il eût tout bravé.

Puis cette surexcitation tomba peu à peu, d'elle-même. Des pensées d'une autre nature vinrent l'assaillir et s'emparèrent de son esprit, pensées dissolvantes qui amollissaient son énergie.

– Fais le fier, se disait-il en lui-même. Marche le front haut. A quoi cela t'avancera-t'il ? Rien ne ressemble plus à un honnête homme qui lève le front, qu'un bandit qui brave audacieusement la foule. Le geste est le même, l'attitude est la même. Héros ou comédien ? On peut s'y tromper. Ton honneur ? Il est enfoui sous les ruines de ta réputation. C'est en vain que tu lutterais sur la brèche. Le coup fatal est porté. En ce moment, tu es si bas, que le plus vil s'arrogé le droit de t'accabler, ou, ce qui est pire encore, de te plaindre. Va, marche. C'est ta honte que tu promènes. Le monde est contre toi : le monde, c'est-à-dire le nombre. Il y a en ce moment deux millions de voix qui t'accusent. Qu'as-tu à opposer à cela ? Ta parole, ton honneur ; mais ce sont eux précisément qu'on nie.

La terrible promenade ! Ce fut pour Albert Colroy comme un chemin de croix semé de ronces.

Enfin, il revint sur ses pas. Avec le jour tombant, ses idées s'assombrissaient encore. Il rentra chez lui faible, découragé, abattu.

Dans sa chambre à coucher se trouvait le portrait de sa mère, une figure aux yeux doux et expressifs. Il lui sembla qu'ils étaient voilés, ce soir-là, d'une tristesse inaccoutumée.

Il se mit à table machinalement et, se sentant fiévreux, but plus qu'il ne mangea. Le repas fut vite terminé. Qu'allait-il faire de sa soirée ? Rester chez lui, seul avec lui-même ? Cette perspective l'effraya. Il sortit, n'osant faire un seul projet, ne voulant point savoir où il allait.

Et il alla machinalement où son cœur le menait d'habitude, dans cette rue voisine de la sienne, où se trouvait tout ce qu'il aimait.

Arrivé devant l'hôtel de M^{me} de Noves, il eut un moment d'hésitation. Fallait-il entrer ? Que deviendrait-il, si M^{me} de Noves l'accueillait autrement que d'habitude ? Survivrait-il à ce dernier coup, plus épouvantable que tous les autres, à ce coup qui briserait son cœur et qui tuerait son avenir ? Lui qui s'était montré si brave devant la mort, lui qui avait affronté l'ennemi en héros, il avait peur maintenant d'affronter le regard d'une femme.

– Allons, dit-il, ce serait de la lâcheté !

Et il pénétra dans l'hôtel.

VIII

Si le banquier avait été cruellement éprouvé pendant la journée, M^{me} de Noves avait eu aussi sa part d'épreuves et de douleurs.

Quelque choisies que soient les relations, il se glisse toujours dans leur nombre quelque élément mauvais et nuisible. Tantôt c'est un individu qui offre toutes les apparences de la vertu et chez qui l'on découvre un beau jour une passion criminelle, un vice honteux, une faiblesse déshonorante. Tantôt – et le dommage est quelquefois plus grand alors – il y a tout simplement dans le cercle une mauvaise langue.

Dans le premier cas, on en est quitte pour des étonnements, pour des oh ! et des ah ! de surprise et tout se termine par l'expulsion de la brebis galeuse.

Dans le second cas, on ne se défie point et la calomnie s'infiltré doucement. Il se fait dans la société à laquelle on appartient un travail de décomposition qui s'accomplit lentement, à coups de langue. C'est ainsi que les fourmis termites minent les palais. Nul ne s'en doute jusqu'à la seconde où les piliers se rompent, où les arceaux se brisent, où tout est perdu..., à moins, cependant, que, par une intuition surnaturelle, on ne parvienne à démasquer à temps l'ennemi et à le chasser comme il convient.

L'ennemi, chez M^{me} de Noves, c'était M^{lle} Roland.

Mlle Roland n'était ni belle ni laide. On la recherchait pourtant beaucoup parce qu'elle amusait. Elle était douée d'un esprit merveilleux, étincelant.

Elle avait des mots, des réparties, des saillies qui partaient comme des fusées, qui éclataient en bouquets à tous moments. Avec elle, la conversation ne languissait jamais. Elle savait causer. Les heures s'écoulaient, à l'entendre, brèves, légères, charmantes. Cette qualité rare avait fait cependant plus de tort que de bien à Mlle Roland. Son esprit trop évident avait écarté tous les prétendants qu'elle avait pu avoir. Peut-être se rendaient-ils justice en s'éloignant. Ils n'étaient point de force à servir de partenaire pour la vie à cette exquise bavarde dont la supériorité les eût sans cesse écrasés, humiliés, réduits au second plan, et fait paraître plus nuls encore qu'ils ne l'étaient en réalité.

N'ayant pu trouver à se marier, M^{lle} Roland avait senti peu à peu son cœur s'aigrir. Une certaine misanthropie point sauvage s'était emparée d'elle. Elle se trouvait isolée, malheureuse, et elle n'éprouvait plus de satisfaction que quand elle rencontrait des êtres plus malheureux, plus isolés qu'elle-même. Alors, la comparaison lui faisait trouver son sort moins pénible. S'apitoyer sur le compte de quelqu'un, c'est aussi une manière de montrer que l'on est au-dessus de ce quelqu'un. Aussi M^{lle} Roland était-elle la colporteuse la plus féroce des nouvelles tristes. Mauvaise langue, sans s'en rendre compte, elle était aussi dangereuse, en somme, qu'une mauvaise langue qui agit avec préméditation.

Ayant lu dans les journaux de quatre heures le récit de la « mystérieuse affaire », elle avait facilement reconnu, sous les initiales A...C..., l'un des familiers des soirées de M^{me} Ardouin et de M^{me} de Noves.

Mettant aussitôt son chapeau, M^{lle} Roland s'était empressée de courir chez ces dames qui rentraient précisément d'une longue course. Ayant fait maison nette, elles avaient été chercher des domestiques nouveaux.

Après les premiers compliments d'usage, M^{lle} Roland prit un temps, comme l'on dit au théâtre, et, tout à coup :

– Qui se serait attendu à cela ? dit-elle.

– A quoi ? demanda M^{me} Ardouin.

– Comment, vous ne savez pas ! Mais on ne parle pas d'autre chose ; il n'est question que de cette affaire dans tous les journaux.

– Nous ne savons jamais rien, dit M^{me} de Noves. Pour qu’une nouvelle vienne nous trouver, il faut vraiment qu’elle y mette de la bonne volonté.

– Alors, reprit la bonne âme, je vais vous dire... ou plutôt je ne vous dirai rien. J’aurais trop peur de vous faire de la peine.

– Comment ? Est-ce que cela nous concerne.

– Indirectement, par ricochet. Mais n’insistez pas. J’ai fait une maladresse, ne m’obligez point à l’aggraver. Si je ne vous avais crues au courant, je n’aurais pas hasardé le moindre mot.

Il aurait fallu que ces dames fusent vraiment bien peu curieuses pour ne point demander de quoi il s’agissait, quelle était la nouvelle qui, bien que les touchant indirectement, pouvait leur causer tant de peine. Elles pressèrent donc Mlle Roland, qui se fit prier tout juste assez pour ne pas paraître céder au simple désir d’être bavarde.

Elle conta donc tout ce qu’elle avait appris par le journal. Tant qu’elle resta dans le domaine des faits, Mme de Noves ne l’interrompit point ; mais quand elle aborda le chapitre des appréciations, quand, enveloppant une accusation très nette dans des périphrases insidieuses, elle laissa entendre que c’était très grave pour Albert Colroy, que toutes les apparences étaient contre lui, qu’il serait infailliblement arrêté et qu’il fallait même s’attendre à le voir condamner, la jeune femme ne put se contenir plus longtemps.

– Comment pouvez-vous parler ainsi, mademoiselle, dit-elle avec une noble indignation ? Savez-vous bien qui vous accusez ? M. Colroy est un modèle d’honneur et de délicatesse. Je ne sais pas d’âme plus haute que la sienne, d’esprit plus noble, ni de cœur plus généreux. Et sur un fait-divers inexact peut-être, sur un simple soupçon, vous oubliez tout cela, vous traitez cet homme comme un criminel. Quant à moi, la confiance que j’éprouve en M. Colroy est telle que je réponds de son innocence... et je suis sûre que ma mère pense comme moi.

Mme de Noves était admirable en parlant ainsi, obéissant à une émotion vraie, à un mouvement du cœur irrésistible.

M^{me} Ardouin, plus calme, mais non moins ferme, appuya sa fille.

– Je suis convaincue aussi que la mort de ce malheureux dont vous parlez est le résultat d’un suicide. J’ai assez d’expérience pour juger les hommes. C’est le privilège de l’âge et je ne puis vous dire qu’une chose : j’estime

profondément M. Albert Colroy et je le plains de toute mon âme d'être la victime de pareils soupçons.

M^{lle} Roland comprit qu'elle avait été beaucoup trop loin.

– Comme vous vous enflamez, ma chère amie, dit-elle à M^{me} de Noves. Ce n'est pas moi qui parle. Je ne fais que vous dire ce que j'ai lu. Je joue le rôle de la gazette parlée qui va en ville... Maintenant, j'ai peut-être oublié de vous rapporter quelques détails qui avaient contribué à asseoir ma conviction... Vous les apprendrez plus tard. Quant à moi, je me déclare battue. M. Colroy a en vous un défenseur qui n'y va point de main morte et qui rompt des lances par douzaines comme un chevalier de la Table ronde.

– Que voulez-vous ? Je suis née don Quichotte, reprit M^{me} de Noves ? Quand je vois un innocent accusé, je le défends, coûte que coûte, contre n'importe qui... même contre les moulins à vent.

M^{lle} Roland changea le sujet de la conversation. Elle chercha à faire oublier la mauvaise impression produite par son réquisitoire en étant plus amusante que d'habitude.

Mais M^{me} de Noves ne l'écoutait plus. Elle était sous le coup de la terrible nouvelle qu'elle venait d'apprendre. L'acrimonie de la vieille fille, commentant les faits à sa manière, lui avait fait comprendre du premier coup toute l'étendue du malheur qui avait frappé Alfred Colroy. On le soupçonnait, on l'accusait. Trouverait-il partout des amis assez dévoués pour prendre sa défense comme elle venait de le faire et pour imposer silence aux calomniateurs ? Comme il devait souffrir de se voir ainsi accusé fausement ! Que ne pouvait-elle lui venir en aide d'une manière quelconque ! Ah ! si elle n'avait pas été femme, si elle avait eu la liberté d'allures et l'autorité de l'homme qui peut dire carrément sa pensée comme elle aurait couru partout, combattant les imputations naissantes et couvrant de son honneur l'honneur suspecté d'Albert Colroy.

Que les hommes sont versatiles et méchants. Comme ils brûlent vite ce qu'ils ont adoré. Comme ils brisent rapidement leurs idoles ! Elle se rappelait à ce sujet une des choses qui l'avaient le plus douloureusement émue. C'était une conversation mondaine qui roulait sur les Alsaciens, sur ces malheureux conquis par l'ennemi, qui avaient si noblement abandonné leurs foyers, leurs biens, leur pays natal pour se rattacher à la France par un

vote d'option. On les avait d'abord admirés comme des héros ; puis trois années s'étaient écoulées, trois années ! le temps d'oublier les plus grands sacrifices ; et un soir elle avait entendu quelqu'un dire : « Ah ! les Alsaciens ! ils nous ennuiant, on ne parle que d'eux. Il n'y a de places que pour eux. Au fond ce sont des malins, et ils ont fait une bonne affaire en abandonnant l'Alsace. » Cette fois aussi elle s'était révoltée. Elle avait pris à partie l'auteur de cet infâme propos et elle en avait fait justice, La même chose se reproduisait aujourd'hui pour Albert Colroy. On oubliait trop vite ce qu'il avait été, ce qu'il était.

Cependant M^{lle} Roland se leva pour partir, M^{me} de Noves la salua à peine. Elle haïssait maintenant cette femme.

Quant à M^{me} Ardouin, dont la santé était toujours très faible, sans le témoigner aussi chaleureusement que sa fille, elle avait été très affectée par le récit de M^{lle} Roland. Et elle commençait à éprouver les premières atteintes d'une forte migraine.

Pendant le dîner, qui fut très court, M^{me} Ardouin et M^{me} de Noves ne parlèrent point d'autre chose que du malheur qui frappait leur ami et de l'injustice humaine.

Aussitôt après le repas, M^{me} Ardouin, un peu souffrante se retira ; M^{me} de Noves alla s'asseoir près du feu, dans le salon, et, se sentant incapable de faire de la musique ou de suivre même un travail machinal de tapisserie, elle s'adonna à ses pensées tristes.

A neuf heures, elle sonna sa femme de chambre, qu'elle gardait seule, ayant congédié le reste de sa maison.

– Vous devez être fatiguée, mon enfant, lui dit-elle, vous avez supporté tout le poids du service aujourd'hui. Prévenez le concierge que tout le monde est sorti et allez vous reposer.

Elle eut un moment envie d'ajouter : « Si M. Colroy venait, il faudrait néanmoins le laisser monter » ; mais elle ne le dit pas.

Il y avait à peine une demi-heure que Mariette s'était retirée quand un léger coup de sonnette se fit entendre.

M^{me} de Noves hésita.

Qui pouvait venir ainsi, malgré les ordres qu'elle avait fait donner à la porte ?

Pourquoi le timbre de la cour, celui qui annonçait d'habitude l'arrivée d'un étranger, n'avait-il point résonné ?

Elle s'était levée, ne sachant encore quelle décision prendre.

Elle était si triste, si peu en état de faire bon visage aux familiers.

Cependant, si c'était lui !

Cette pensée la décida. Elle alla ouvrir elle-même la porte d'entrée.

C'était bien Albert Colroy.

Mais il était presque méconnaissable, tant les souffrances morales endurées pendant sa promenade sur le boulevard avaient creusé ses traits. Ce n'était plus l'aimable cavalier des autres soirs, arrivant tout heureux, tout fier, montrant sur son visage la joie intime qu'il éprouvait en se rapprochant de M^{me} de Noves. C'était un homme pâle, abattu, fatigué par des pensées cruelles.

– Je suis seule, dit Mme de Noves ; ma mère est un peu souffrante. Entrez néanmoins.

Il la suivit jusque dans le salon. Quand la jeune femme se fut assise, il se laissa tomber dans un fauteuil près d'elle.

Mme de Noves se reprochait maintenant de n'avoir point, en faisant recommander au concierge de ne laisser monter personne, formulé l'exception qu'elle voulait faire en faveur d'Albert Colroy. Elle voulut avant toute chose s'excuser :

– On ne vous a rien dit en bas ? fit-elle.

– Il n'y avait personne dans la loge. Aviez-vous donc condamné votre porte ?...

Et, comme il disait ce mot, un soupçon plus rapide qu'un éclair traversa son esprit : Mme de Noves avait donné des ordres pour qu'on ne le reçût pas ! C'était bien là le dernier coup, la douleur suprême. Aussi, avant que la jeune femme eût pu placer un mot de réponse :

– Vous !... vous aussi ! dit-il d'une voix brisée.

Les larmes lui montaient aux yeux.

Mme de Noves se leva, lui prit les mains et, le regardant franchement en face :

– Ne doutez pas de moi, dit-elle. J’avais fait fermer ma porte, c’est vrai. J’étais triste de votre douleur et je me sentais incapable de recevoir toute autre personne que vous. Les coups qui frappent mes amis m’atteignent. Je ne prévoyais pas d’ailleurs que vous viendriez. J’avais pensé qu’étant malheureux vous subiriez la loi qui s’impose aux tristes et qui les fait aller chercher la consolation vers ceux qu’ils aiment. Je ne connais pas assez votre vie pour savoir à quelle affection vous pouviez avoir recours.

– Je suis venu frapper à votre porte, dit-il, parce que je ne connais pas d’âme meilleure que la vôtre.

– Vous avez bien fait, répondit M^{me} de Noves. Non parce que je vaudrais mieux qu’une autre, mais parce que je suis sincèrement votre amie.

Elle accentua cette phrase par un de ces serremments de mains que Lamartine a chantés dans *Jocelyn* :

Car lorsque l’amitié n’a plus d’autre langage,
La main aide le cœur et lui rend témoignage.

Gardant dans la sienne la main de Mme de Noves :

– Merci, dit Albert Colroy. Vos paroles me consolent et me charment. Si vous saviez quelle douleur j’ai éprouvée tout à l’heure, quelle blessure cet odieux soupçon m’avait faite ! Vous l’avez guérie. Merci.

Il y eut un silence.

Le jeune homme le rompit le premier :

– Vous savez ?...

– Je sais qu’un malheur est arrivé chez vous ; je sais qu’un homme s’est suicidé dans votre maison.

– Savez-vous aussi qu’on m’accuse ? Savez-vous qu’on me condamne ? Savez-vous que je suis tombé si bas dans l’estime publique, que des faillies se détournent pour ne point m’honorer de leur salut ?

Et il lui conta toute sa journée, ce que les journaux appelaient « l’affaire mystérieuse », les contre-coups terribles de ce drame, l’attitude de ses employés dévorant des yeux les récits fantaisistes qui le désignaient comme un assassin, sa promenade du calvaire à travers Paris, ses fiertés révoltées des premières heures, son énergie lassée et son accablement final.

– C’est une chose épouvantable, lui dit-il, que le vide qui se creuse aussi subitement autour de vous. Tout s’écarte, tout s’éloigne, tout devient ennemi. Vous êtes enfermé dans une zone de haine, d’hostilité, de fausseté ; vous êtes le paria, le maudit. Étais-je naïf ! Je croyais mon honneur et celui des miens solidement établi. C’était un château de cartes ; un mot l’a renversé. Je croyais que ma parole, qui n’avait jamais menti, était de quelque poids. C’était une plume que le souffle de la calomnie a fait envoler. Telle est ma détresse que je suis plus que seul, que le meilleur de moi s’en est allé, puisque l’on ne me reconnaît ni honneur ni parole. Que suis-je alors ? Que puis-je faire ? Quel ennemi combattre ? J’en devine partout, et je n’en trouve nulle part... Ce sont des mots qui me tuent. Je ne puis pas faire la guerre aux mots. Personne ne viendra me dire en face ce que tout le monde dit quand je ne suis pas présent. – A la guerre ce qui fait l’héroïsme du soldat, ce qui fait qu’il brave tout et qu’il meurt sur la brèche plutôt que de reculer d’un pas, c’est le sentiment grandiose qui flotte dans les plis du drapeau. Je n’ai plus de drapeau et je me sens lâche... Pourquoi entreprendrais-je une lutte impossible, et pour qui ? Si ma mère vivait, je puiserais dans sa douleur la force dont j’ai besoin. Ma mère est morte ; je n’ai plus de famille, je n’ai plus rien. J’ai beau me répéter que je suis innocent – qu’importe, si tout le monde me jette son mépris à la face ! Non, la conscience de n’avoir rien commis qui soit blâmable ne suffit point, Il faut encore que les autres aient foi en vous. Je ne puis plus compter sur les autres maintenant. Vous qui êtes bonne, vous qui êtes excellente, vous compatissez encore à ma douleur. C’est une charité que vous faites...

– Ne dites pas cela, fit-elle vivement.

– Mon malheur vous émeut. Votre cœur est pitoyable et vous voulez bien m’entendre. Vous êtes la seule personne qui m’ayez fait cette grâce, et je vous remercie de votre pitié comme d’un inestimable bienfait. C’est la seule consolation qui m’ait été donnée. Elle m’est bien douce, plus douce que vous ne pensez ; mais, demain, je ne pourrai plus vous voir, peut-être ; qui sait ce qui va m’arriver ? Demain, je serai en prison.

– C’est impossible...

– Pourquoi pas ? La prison, ce serait pour moi le chemin le plus court vers la réhabilitation ou vers la condamnation définitive. Seulement, je me

demande si j'aurai la force de suivre cette odieuse route où passent les criminels ; je me demande si, las de la vie et las des hommes, je n'en appellerai point d'abord à Dieu. La mort est aussi une issue large, ouverte à tous.

– Ah ! ne pensez pas à cela ! Vous laisseriez votre nom déshonoré. En vous tuant, vous vous proclameriez coupable !

– On ne pourra pas penser ni dire plus de mal de moi quand je serai mort qu'on n'en pense et qu'on n'en dit maintenant que je suis vivant... Et puis, croyez-vous que la vie vaille pour moi des regrets ? Je n'ai plus de famille, je n'ai pas d'enfants. Il nous faut une attache pour nous faire rester sur terre. Comme je vous l'ai dit, je suis « l'homme seul » que le proverbe voue au malheur.

L'accent avec lequel Albert Colroy disait tout cela ne pouvait laisser aucun doute sur sa sincérité. Il avait envisagé sa situation en face. Il avait cherché autour de lui un point d'appui, une force morale, et, ne trouvant rien, il était arrivé à la désespérance, à l'abandon de soi-même. Ce n'était plus qu'une épave au milieu d'une tempête.

M^{me} de Noves avait écouté le récit et les plaintes du jeune homme avec un intérêt croissant. Mais il se produisait en elle une transfiguration singulière. Très triste, triste de cœur et du visage, au début, elle sembla se transformer à mesure qu'Albert Colroy exposait son infortune. Plus les paroles du banquier devenaient désolées, plus son abattement s'accroissait, plus il pénétrait dans cet abîme dont le Dante a fait l'image du désespoir, – plus les traits de M^{me} de Noves se rassérénaient. Un phénomène en sens contraire se produisait dans le cœur de la jeune femme. La foi dans l'avenir grandissait en elle à mesure qu'elle disparaissait de l'âme d'Albert. Mille pensées encourageantes, fortifiantes, venaient la galvaniser. Dans ses yeux brillaient déjà comme des éclairs de défi jetés à la destinée.

Aussi, quand le jeune homme eut prononcé ces dernières paroles, quand il eut dit : « Je suis l'homme seul, voué au malheur ! » Mme de Noves se leva et, obéissant à un élan irrésistible, admirable, elle se rapprocha d'Albert, tout près, si près qu'il sentit un frisson courir dans tout son être. Alors, d'une voix dont l'accent ne saurait se rendre, d'une voix qui fit au désespéré l'effet d'une harmonie céleste :

– Ne dites plus que vous êtes seul, ne dites plus que vous désespérez. Nous serons deux maintenant, deux pour lutter, deux pour vaincre ; – je vous aime !

L'éloge des femmes restera toujours à faire. Jamais on ne les célèbrera assez.

Nous les appelons des êtres faibles parce que nous avons de gros poings, de forts biceps et des muscles noueux. La belle supériorité, la belle affaire ! Vienne le malheur, à quoi nous servent nos forces physiques ! La femme, au contraire, délicate dans le cours de la vie ordinaire, trouve en elle une puissance surhumaine quand viennent les heures pénibles. Dans les moments critiques, quand la fortune nous trahit, quand le danger est là, le grand danger menaçant plus que la vie, menaçant l'honneur, la femme nous dépasse de toute la hauteur de son dévouement. Alors que nous sommes déjà à terre, elle grandit et nul ne peut dire où s'arrêtera son héroïsme.

Telle était M^{me} de Noves.

Depuis longtemps déjà, elle s'était aperçue qu'Albert Colroy éprouvait pour elle un sentiment profond. Il ne l'avait point formulé ; mais une femme a-t-elle besoin qu'on le lui dise pour savoir qu'elle est aimée ? Les faits parlent plus éloquemment que les paroles. En venant chercher près d'elle une confidente de ses souffrances, en pensant à elle au milieu du drame épouvantable qui le torturait, ne lui avait-il pas fait une déclaration muette d'une rare délicatesse ? Les malheureux et les tristes ne vont-ils pas toujours se réfugier vers ceux qu'ils aiment ?

De son côté, M^{me} de Noves éprouvait pour Albert, depuis la mort de M. Raimbert, une sympathie qui avait été en augmentant. Leurs causeries du soir, leur rencontre au cimetière, mille riens charmants avaient développé ce sentiment dans son âme, à son insu. Il avait fallu l'intervention de Mlle Roland pour lui faire comprendre l'étendue de cette affection, qui était déjà plus que de l'amitié. Devant les calomnies de la vieille fille son cœur s'était révolté plus encore que sa raison.

Sur cette nature pleine de foi, sur cette âme généreuse et noble, susceptible de pousser le dévouement jusqu'au martyre et la charité jusqu'à la ruine, le spectacle douloureux des souffrances d'Albert avait produit une

impression considérable. Il était malheureux ! cette pensée seule aurait suffi pour doubler l'amour de Mme de Noves. Un coup terrible l'avait abattu. Tout le monde était contre cet homme qui n'avait, disait-il, plus de point d'appui dans la vie, plus de drapeau, plus de famille. A ce désorienté, il fallait une étoile ; à ce désespéré, il fallait un rayon d'amour. M^{me} de Noves était chaste et vertueuse, Mme de Noves était la plus scrupuleuse observatrice des convenances, la femme la plus réservée. Elle admettait qu'une femme aimât, mais non qu'elle en fit l'aveu la première. Elle n'oublia pas tout cela ; mais elle en fit le sacrifice, noblement, simplement. Dans sa bouche, ces mots : « Je vous aime », dits en cette circonstance, étaient un acte d'héroïque dévouement.

Le captif devant qui s'ouvrent tout à coup les portes de la prison, l'homme enterré vif dont on soulève la pierre tombale n'éprouvent pas une plus grande joie que celle qui envahit Albert Colroy en entendant le sublime aveu de Mme Laure de Noves. Il y a dans les contes arabes des mots magiques qui changent les hommes. Ceux que la jeune femme venait de prononcer eurent les mêmes vertus merveilleuses. Ils transformèrent Albert subitement, du cœur à la tête. Le rêve de sa vie n'était-il point réalisé ? Ne tenait-il pas enfin ce bonheur entrevu, chimériquement espéré ? Être aimé de M^{me} de Noves ! se l'entendre dire ! Et dans quel moment ! Il aurait presque béni alors les épreuves subies, puisqu'elles lui valaient un si radieux couronnement. Comment avait-il pu se croire tombé ? Il allait aux nues maintenant. La foi en soi revenait. Quelques minutes avant, il se trouvait plus que seul, suivant son expression, puisqu'il était dépouillé de son honneur et de sa parole. Maintenant il se sentait plus grand, plus fort, plus vaillant, plus riche d'honneur et de fierté qu'aucun homme au monde. Mme de Noves l'avait choisi. Mme de Noves l'aimait. Que cela était admirable de l'aimer ainsi, lui, flétri, condamné par tous ! L'amour d'une pareille femme, fait d'honneur, de noblesse, de grandeur, l'élevait plus haut que toutes les accusations, plus haut que toutes les injures. Il avait été celui qu'on foule aux pieds. Il devenait celui qui est marqué au front du signe mystérieux des dominateurs. Le malheur ! Le malheur, il pouvait le braver. Il n'y a dans la vie d'un homme qu'un fait capital : l'amour. Ce qui n'est

point l'amour n'a plus que la valeur d'un incident secondaire, d'une ombre au tableau, d'un caillou sur la route.

Aussi fut-ce par une étreinte dans laquelle il se donnait tout entier qu'Albert répondit à l'aveu de M^{me} de Noves.

Il la prit dans ses bras, ivre de joie, glorieux.

– Vous m'aimez !... Vous m'aimez !

Oui, elle l'aimait. Ses yeux dans lesquels se reflétait la beauté de son âme le disaient clairement et le répétaient sans cesse.

Il l'embrassa dans un emportement de passion.

Elle ne protesta pas, ses lèvres cherchèrent ses lèvres Elle se laissa faire et rendit le long baiser qu'il lui donna.

Qui pourra jamais dire ce qu'il y a dans le baiser d'une femme ! Dans celui qu'Albert et M^{me} de Noves échangèrent, il y avait tout ce qui se peut imaginer de noble, de haut, et de bon sous le ciel.

Le jeune homme y trouva la foi perdue, la conscience de lui-même, la valeur, l'énergie, la force que rien ne peut abattre, l'amour enfin, sublime, consolant, réparateur !

Elle y trouva aussi l'amour qu'elle avait à tout jamais cru mort dans son cœur, et la satisfaction de se dévouer, si douce aux grandes âmes.

Ils ne se lassaient point de se tenir embrassés. Ils savouraient tous deux leur bonheur, heureux d'être l'un à l'autre, tout entiers.

– Je le sauverai, pensait M^{me} de Noves.

Et cette pensée, qui dominait toutes les autres, revenait à son esprit comme la réponse à tous les scrupules qui naissaient en elle.

Quant à lui, comprenant ce qui se passait dans l'âme de la jeune femme, car l'amour lui donnait une intuition singulière ;

– Vous êtes une sainte, lui dit-il.

Ils seront toujours vrais ces vers d'Armand Silvestre :

Ah ! que l'heure est brève
Qu'on passe en aimant !

Roméo et Juliette seront toujours surpris par le chant matinal de l'alouette :

Les tintements de la pendule arrachèrent tout à coup Albert et Laure à leur ivresse commune. Trois heures sonnaient. Déjà trois heures ! Ce fut un étonnement ; – puis une crainte.

– Personne ne m'a vu monter, dit Albert ; le concierge n'était point sur la porte. C'est vous qui m'avez ouvert. Y a-t-il moyen de sortir sans être vu ?

– Non, dit-elle, en pâlisant légèrement.

Puis tout à coup :

– Mais si ! nous avons une porte de communication qui donne sur la maison voisine. On l'a fait percer pour le cas où il y aurait un incendie. Vous pourrez sortir par là. Il y a beaucoup de locataires dans cette maison, et l'on ne remarquera point votre sortie autant que dans cet hôtel où nous sommes seules, ma mère et moi.

Pendant qu'elle allait chercher la clef de la petite porte, Albert Colroy, resté seul dans le salon, embrassait d'un coup d'œil cette pièce où tout lui parlait de la bien-aimée.

Dans un petit porte-bouquet en cristal mousseline, quelques roses s'épanouissaient.

Albert Colroy en prit une, et quand M^{me} de Noves revint :

– Il me faut un souvenir de cette soirée divine, lui dit-il. J'emporte cette fleur que vous aimez. Elle me parlera de vous quand je serai loin.

Une dernière fois encore ils s'embrassèrent ; puis, conduit par M^{me} de Noves, Albert Colroy gagna l'issue par laquelle il devait se retirer. Arrivé là, il lui prit la main et la baisant :

– Je vous dois tout, lui dit-il, soyez bénie.

Il faisait une nuit splendide, une de ces nuits aux transparences bleues, semées d'étoiles, comme les amoureux en vont demander au ciel de Florence.

Albert Colroy, dont le cœur débordait de joie, prit les chemins les plus longs pour rentrer chez lui : le boulevard Malesherbes et la Madeleine. Il est si bon, quand on éprouve un amour immense, infini, de vivre à plein ciel découvert ! Chemin faisant, le souvenir lui revenait de ce qu'il avait souffert quelques heures plus tôt en suivant le même boulevard. Que tout

cela était loin ! Qu'il était différent de lui-même maintenant ! Mais ce n'étaient là que des réflexions passagères et accidentelles, Sa pensée principale ne se portait pas sur lui, mais bien sur elle.

Elle ! cent fois plus belle et plus sublime dans la réalité qu'il ne l'avait jamais pu supposer dans ses rêves.

Il répétait son nom en lui-même comme un refrain délicieux dont il ne pouvait se lasser.

Cependant, à force de marcher, il était arrivé dans la rue de la Chaussée-d'Antin.

D'assez loin, il vit venir un homme qui, en s'approchant de lui, lui fit du doigt signe de ne point parler haut.

Cet individu s'approcha davantage, et Albert Colroy reconnut son valet de chambre.

– Que veulent dire ces signes ? lui demanda-t-il. Pourquoi cet air effaré ?

– Ah ! monsieur, fit Jean, il se passe quelque chose d'extraordinaire. Des agents de police sont venus vous chercher comme vous veniez de sortir. Je leur ai dit que vous n'y étiez point. Ils ont tenu à s'en assurer. Quand ils ont eu fouillé toute la maison, ils ont fait semblant de partir ; mais ils ne se sont guère éloignés. Ils guettent aux alentours de la porte cochère le moment où vous rentrerez. J'ai vu leur manège. Alors je suis sorti comme j'ai pu en me déguisant, afin de prévenir monsieur si j'avais le bonheur de le rencontrer.

– C'est bien, Jean, et je vous remercie de cette marque d'attachement. Quant aux agents, je n'en ai point peur. Ils viennent m'arrêter. Je suis prêt à me livrer entre leurs mains.

– Monsieur va.

– Je n'ai rien à me reprocher, et je désire que justice me soit rendue d'une manière éclatante, le plus tôt possible.

– Monsieur ne sait donc pas le proverbe ?

– Quel proverbe ?

– « Si l'on m'accusait d'avoir volé les tours de Notre-Dame, je prendrais le train de Bruxelles. »

– Ton proverbe est amusant, mais mon parti est pris. Néanmoins, tu m'auras rendu un service signalé. Au lieu de me faire emmener comme un vulgaire coquin, je vais aller tout de suite à la Préfecture de police.

J'éviterai ainsi une promenade qui n'aurait rien d'agréable, dans la compagnie de ceux qui m'attendent. Merci donc, Jean. Je n'oublierai pas ton dévouement, et j'espère pouvoir te récompenser un jour.

– Monsieur veut-il que je l'accompagne ?

– Non ; j'irai seul.

Calme, absolument maître de lui, obéissant à une résolution bien arrêtée, Albert Colroy prit le chemin du Dépôt.

C'était la lutte qui s'engageait ; mais il y allait le front haut, puisant dans son amour un courage que rien n'était capable d'abattre.

L'accusé qui vient se livrer est toujours traité avec beaucoup d'égards. Cela est assez naturel. Albert Colroy bénéficia donc dans une certaine mesure de la grandeur de sa démarche. Il fut emprisonné avec tous les ménagements possibles. Le geôlier fit preuve d'une urbanité charmante, et ce ne fut point sans avoir salué le prisonnier qu'il fit grincer sa clef dans la serrure massive.

Malgré cela, quel sujet de réflexion pour Albert que ce passage relativement brusque du salon de M^{me} de Noves à l'obscurité du cachot ! Il y a des moments où l'homme a en lui-même des ennemis qui font le siège de son cerveau. Ce sont les pensées noires, terribles, assaillantes, qui sont déjà à moitié dans la place. Albert Colroy les chassa aisément à l'aide de son talisman. Est-il besoin de dire que ce talisman merveilleux était un nom de femme ?

En se livrant aux gardiens du Dépôt, en subissant les formalités indispensables de l'écrou, le banquier n'avait formulé qu'un vœu : il suppliait le juge d'instruction qui serait chargé de l'affaire de hâter l'enquête.

– Je suis innocent, avait-il dit. Je viens de moi-même me constituer prisonnier. Ce que je demande, c'est qu'on ne prolonge pas trop pour moi le supplice de la prison préventive, qui ne compte pas pour la loi ni pour la justice, mais qui compte pour le captif appelé à être absous un jour par un verdict de non-culpabilité.

Le fait est que la prison préventive subie par un innocent rappelle ces coups d'épée dangereux qui se donnent dans une salle d'armes, et qui,

frappant en dehors du plastron, sont sensés ne point avoir de valeur. Ils vous blessent, ils vous mutilent, mais ils ne comptent point.

L'affaire pour laquelle Albert Colroy était obligé de comparaître en justice n'était malheureusement pas de celles qui peuvent se terminer en quelques jours. Comme les journaux l'avaient dit : des ombres épaisses cachaient la vérité. Il y avait un mystère qu'on ne pouvait chercher à pénétrer qu'en recueillant les plus minutieux détails.

Pour que des hommes ne connaissant ni Albert Colroy ni M. Grimod arrivassent à se faire une opinion, à formuler une réponse formelle au dilemme posé par les événements, prononcer, dans leur âme et conscience, s'il y avait eu suicide ou assassinat, il fallait fouiller la vie du mort et celle du prévenu, en examiner les plus petits traits pouvant servir à déterminer leurs caractères, leurs natures, il fallait rechercher ce que chacun d'eux avait fait jour par jour, heure par heure, depuis le moment où ils s'étaient rencontrés pour la première fois jusqu'à celui où l'un d'eux était tombé. Une pareille enquête nécessitait bien des démarches et devait entraîner bien des lenteurs.

Albert Colroy s'était heureusement armé de patience. Il s'était blindé contre toutes les épreuves qui pouvaient l'atteindre.

La première de toutes fut sa mise au secret. Défense de communiquer avec qui que ce fût, défense de recevoir aucune visite ni aucune lettre.

– Pourrai-je consulter un avocat ?

– Pas encore. Quand l'instruction sera plus avancée.

Telle fut la réponse qu'on lui donna.

Si la réclusion, si l'obligation de vivre dans la même pièce, entre les mêmes murs nus et tristes, est pénible, ce qui est plus pénible encore, c'est de se sentir complètement isolé du monde. Pour Albert Colroy, la mise au secret était d'autant plus douloureuse qu'elle le privait de toute nouvelle venant de la rue de Londres. Il n'avait point songé à cette séparation complète. Il s'était dit que dans sa prison il lui viendrait encore quelques rayons de soleil du dehors et quelques témoignages d'amour. Mais les prisons sont ainsi faites qu'aucun soleil ne doit y luire.

Albert chassa, du reste, bien vite cette pensée sombre. Quel besoin avait-il que M^{me} de Noves lui attestât de nouveau son amour ? Ne lui avait-elle

pas prouvé qu'elle l'aimait ? Pouvait-il douter d'elle un seul instant, une seule seconde ? D'autres, prisonniers comme lui, peuvent se sentir dévorés par la jalousie quand ils sont séparés de celles qu'ils aiment ; mais lui !

Comme un religieux récitant les litanies de la Vierge, il repassait en lui-même toutes les vertus de Mme de Noves : M^{me} de Noves, la plus exquise de toutes les femmes ; M^{me} de Noves, la meilleure ; Mme de Noves, la plus chaste et la plus honnête, car, en se donnant, elle s'était plutôt grandie qu'elle ne s'était abaissée. Pouvait-on, en effet, qualifier de faute un acte d'héroïsme et de dévouement ? Pouvait-on qualifier de chute un fait inspiré par des sentiments aussi grands, aussi nobles, aussi généreux ? M^{me} de Noves restait donc pour lui la très pure, la très belle et la très bonne. Tous les adjectifs qu'il lui accordait étaient au superlatif.

Ces souvenirs illuminaient ses heures de solitude et lui faisaient passer doucement et sans peine l'intervalle qui s'écoulait entre chacun de ses interrogatoires.

Le juge d'instruction devant lequel il comparut était un magistrat d'une intégrité parfaite, ne préjugant rien, véritable maître enquêteur. Il accomplissait sa haute mission habilement, sagement, trop lentement peut-être au gré d'Albert Colroy ; mais il tenait à ne rien laisser échapper de ce qui pouvait offrir un intérêt pour la solution de l'affaire pendante.

Tant qu'il s'agit de ses antécédents, le prévenu répondit sans peine et sans hésitation. Il raconta sa vie, son enfance, son passé militaire. Il indiqua les témoins qu'on pouvait interroger pour confirmer ce qu'il avançait.

Quand on en arriva à ce qui concernait plus spécialement ses rapports avec M. Grimod, il continua à parler avec la même franchise. Il avait vu cet homme pour la première fois, le matin de l'enterrement de M. Raimbert, alors qu'il s'était présenté comme un fou, réclamant, sans titre aucun, une somme que lui, Colroy, n'avait jamais reçue et dont il n'avait jamais entendu parler par le maître de forges. Il refit textuellement sa déclaration relative au suicide de M. Grimod dans sa maison de banque. Ce qu'il avait dit au commissaire de police, il le redit au juge.

Tout semblait donc aller pour le mieux. Aucune de ses réponses ne pouvait être contestée. Il avait dit toujours et sur tous les points la vérité absolue, pleine et entière.

Cependant il y eut un moment terrible pour lui, un moment où il perdit tout à fait contenance.

Le juge d'instruction – que les criminels dans leur argot pittoresque ont si bien nommé « le curieux » – lui dit tout à coup, à brûle-pourpoint :

– Le 15 juillet, après la mort de M. Grimod, vous avez été, sur la prière du commissaire de police, prévenir sa sœur du malheur qui venait de la frapper. Vous êtes rentré ensuite dans vos bureaux, où vous avez travaillé jusqu'à cinq heures. A cinq heures vous êtes sorti. Vous vous êtes promené sur le boulevard de la Madeleine, où l'on vous a vu. A sept heures, vous rentriez chez vous et vous vous mettiez à table. Après dîner, vous êtes resté dans votre salon à fumer jusqu'à neuf heures. Vous paraissiez très préoccupé. A neuf heures dix, vous êtes sorti de chez vous. Qu'avez-vous fait depuis neuf heures dix minutes jusqu'à quatre heures du matin, heure à laquelle vous vous êtes constitué prisonnier ?

IX

En entendant cette question, qui touchait à ce qu'il avait de plus sacré, Albert Colroy sentit le rouge lui monter au visage.

C'était pourtant le droit du juge d'exiger une réponse. Il n'est pas permis à un prévenu d'avoir un secret. Il faut que sa vie tout entière s'étale en pleine lumière. S'il a une affection, il faut que cette affection soit divulguée, sous peine de laisser planer sur lui un inconnu terrible, un doute extrêmement dangereux.

La justice ne saurait admettre qu'il y ait des situations délicates, des réserves à garder, des réputations à ménager. Elle a au contraire toujours tenu et elle doit tenir à connaître la femme dont la vie est attachée à la vie de celui qu'elle interroge : « Cherchez la femme » est plus qu'une formule policière, c'est un principe d'enquête basé sur la connaissance approfondie des hommes.

Et c'est précisément parce que le juge pressentait la femme, qu'il insista tout particulièrement sur la question qu'il venait de faire et qu'il répéta en dardant sur Albert Colroy ses yeux inquisiteurs :

– Qu'avez-vous fait le 15 juillet, de neuf heures du soir à quatre heures du matin ?

Dire qu'Albert eut une seule seconde d'hésitation, ce serait faire injure à son caractère. Avec une rapidité fantastique, mille pensées étaient cependant

venues l'assaillir : « Si tu ne parles point, lui disait sa raison, si tu ne dis pas le nom qui t'est cher, si tu ne révèles point ton bonheur, tu es un homme perdu ; le mystère prendra des proportions énormes. On se demandera si ce n'est point à cacher ou à détruire des preuves de ta culpabilité que tu as employé cette nuit. Si tu ne livres point le secret de ton amour, c'est ta condamnation que tu signes, c'est ton arrêt de mort que tu provoques.

Albert Colroy dit simplement au juge :

– Je ne répondrai pas à cette question.

Et, bien qu'il envisageât la sinistre portée de la décision qu'il venait de prendre, il se sentit rempli d'une joie immense.

Appréciant la grandeur du sacrifice que Mme de Noves lui avait fait en se donnant si noblement à lui, Albert Colroy s'était demandé souvent déjà comment il parviendrait à reconnaître jamais le dévouement de Laure. En refusant toute explication sur ce point, en sacrifiant peut-être sa vie pour ne point compromettre M^{me} de Noves, il faisait à son tour acte de dévouement. Il mourrait, soit ! mais il mourrait aimé d'elle et digne d'elle.

Le juge eut beau le presser, retourner la question de toutes les manières, il ne put rien obtenir.

Il est inutile d'insister, lui dit Albert Colroy. Je vous ai dit que je ne répondrai pas à cette demande. C'est une résolution bien arrêtée.

On se rappelle peut-être que le commissaire de police, après avoir reçu, la première déclaration d'Albert, s'était emparé du revolver déposé sur la table près du cadavre. Cette arme devait jouer un rôle important dans le procès du banquier. Virgile a dit que les choses pouvaient pleurer ; elles peuvent parler aussi : *Sunt verba rerum*.

Le revolver donna lieu à une enquête toute spéciale, à la suite de laquelle il fut démontré que cette arme n'appartenait point à Grimod ; qu'elle avait été au contraire achetée par Albert Colroy le 26 décembre 1871 ; que depuis elle avait été vue, notamment un mois avant l'événement du 15 juillet 1876, chez le banquier, sur la cheminée du salon. Ces découvertes parurent au magistrat chargé de l'instruction avoir une importance capitale. En effet, si le revolver appartenait à Albert Colroy, il n'était point admissible que,

suivant la version du banquier, M. Grimod l'eût en sa possession et s'en fût servi pour se tuer.

Si cette arme était habituellement dans l'appartement de la place de la Trinité, pourquoi, dans quel but avait-elle été déplacée et se trouvait-elle le 15 juillet dans le bureau de la Chaussée-d'Antin ? Le banquier, las d'être poursuivi par un importun, par un créancier avec lequel il avait déjà eu maille à partir, et dont il pouvait peut-être redouter la colère, n'avait-il pas avec préméditation pris cette arme chez lui pour la porter à sa maison de banque ? Et alors la scène qui s'était passée entre les deux hommes devenait logique et vraisemblable, tandis que la version fournie par Colroy était illogique et inadmissible.

Sans exagérer rien, sans même vouloir rechercher la moindre trace de préméditation, n'était-il pas naturel de supposer qu'à la suite d'une réclamation formulée en termes trop vifs par M. Grimod, M. Colroy, dont la patience n'était pas la vertu dominante, s'était emporté et avait châtié l'insolent ? A peine son ennemi était-il touché qu'il avait compris toute la gravité de ce qu'il venait de faire, et c'est alors que, pour se soustraire à les poursuites, il avait inventé son système de défense et répondu aux premières personnes qui s'étaient précipitées dans son cabinet :

– Cet homme vient de se suicider.

Après avoir raisonné de la sorte, le juge d'instruction crut avoir trouvé l'enchaînement naturel des faits. N'était-il pas en effet autorisé à le croire ? Pouvait-on raisonner autrement sur les données acquises ?

Cependant, poursuivant avec intégrité sa méthode d'instruction qui consistait à tout contrôler, il fit de nouveau comparaître devant lui Albert Colroy, qu'il interrogea :

– Vous avez vu l'arme dont se serait servi, d'après vous, M. Grimod pour accomplir ses projets ?

– Je la lui ai arrachée des mains, mais je ne l'ai point regardée.

– La voici ; la reconnaissez-vous ?

Albert Colroy prit le revolver. A peine l'eut-il entre les mains qu'il poussa un cri de surprise :

– Mais, dit-il... ce revolver est à moi.

– Précisément, il est à vous. Et je vous demanderai maintenant comment vous avez pu dire que M. Grimod avait apporté ce revolver dans sa poche, et que c'est avec cette arme qu'il s'est frappé mortellement.

– Je l'ai dit, parce que c'est la vérité. Je comprends tout maintenant ! ajouta-t-il, comme s'il se parlait à lui-même. Quelle odieuse machination !

Puis, s'adressant au juge :

– Voici les faits. Quelque temps avant la mort de M. Grimod, une femme, une de mes clientes que j'avais vue quelquefois à ma maison de banque, vint me trouver un soir à mon domicile de la place de la Trinité. Elle avait à me parler d'une affaire qui paraissait la toucher vivement. Quand elle fut partie, je remarquai que mon pistolet avait disparu.

– Votre revolver vous aurait été volé ?

– Je ne puis employer le mot « volé », cette expression dépasserait ma pensée. Cette femme, dis-je, avait pris le revolver, menaçant même, dans un moment d'exaltation, sur une observation que je lui fis, de s'en servir. Elle est sortie précipitamment, emportant l'arme. Elle était dans un tel état d'égarement qu'elle ne savait plus ce qu'elle faisait.

– Permettez-moi de vous faire observer que votre système de défense me paraît difficile à accepter.

– Monsieur le juge, je ne cherche point à me créer un « système de défense ». Je vous dis la vérité.

– Enfin, en admettant votre récit, savez-vous comment ce revolver, emporté de chez vous par cette femme, a pu passer entre les mains de M. Grimod ?

– Rien n'est plus simple. Il me suffira de vous dire le nom de la personne qui s'est présentée chez moi. Je n'ai aucune raison pour le cacher : c'est M^{me} de Lanchaire.

– Mme de Lanchaire, la sœur de M. Grimod ?

– Sa sœur.

– Et vous croyez que Mme de Lanchaire aurait donné cette arme à son frère pour qu'il allât se suicider chez vous ?

– Je ne sais point quelle intention avait M. Grimod quand il s'est présenté chez moi. Peut-être en voulait-il plus à ma vie qu'à la sienne. Peut-être a-t-il reculé au dernier moment devant un crime et, ne voyant plus de moyen pour

se relever de la ruine dans laquelle il se disait tombé, a-t-il obéi à un moment d'égarement en tournant contre lui l'arme avec laquelle il voulait me frapper. Peut-être aussi, las de vivre, et croyant avoir à se plaindre de moi, a-t-il tout préparé pour m'envelopper dans un inextricable mystère et me perdre en même temps qu'il se perdait.

Albert Colroy laissa le juge sous la plus fâcheuse impression. Tous les détails qu'il avait donnés paraissaient, en effet, si peu naturels, que le juge le plus bienveillant n'eût pu les considérer comme l'expression de la vérité.

Mandée au parquet et interrogée à son tour relativement à ce qu'elle savait sur le revolver, M^{me} de Lanchaire reconnut qu'en effet elle avait été chez le banquier pour régler avec lui une affaire d'intérêt, qu'elle l'avait attendu assez longtemps ; mais que leur entretien avait été très court. Elle était sortie de chez lui aussi calme qu'elle y était entrée.

Quant au revolver, elle ne l'avait pas vu dans le salon, où, cependant, elle était restée seule pendant plus de deux heures. S'il y avait été, elle l'aurait évidemment remarqué, ayant eu le loisir d'examiner tous les tableaux et tous les objets curieux qui se trouvaient là.

L'accusation qu'Albert Colroy portait contre elle était odieuse et lâche. Il voulait ainsi, sans doute, expliquer la disparition de chez lui d'une arme qu'il avait probablement portée et cachée dans son bureau de la Chaussée-d'Antin depuis ce jour-là. En ce qui concernait son frère, elle affirma qu'il avait toujours eu une horreur instinctive des armes à feu, qu'il n'en avait jamais lâcheté ni possédé ; qu'on pouvait interroger tous ceux qui l'avaient connu.

Bien qu'il ignorât la déposition de M^{me} de Lanchaire, Albert Colroy n'avait pu se dissimuler que les détails qu'il avait fournis au juge d'instruction ne l'avaient point convaincu. Il se sentit enfermé dans un inextricable réseau de faits accablants, de preuves vraisemblables qui s'accumulaient contre lui.

– Que les accusés innocents sont à plaindre ! pensait-il. Comme le vrai est difficile à démêler ; comme le faux prend quelquefois des apparences étranges de vérité.

Il se disait cela, comme s'il ne se fût agi que des autres. Pour lui, il était prêt à tout ; il ne voyait dans son affaire qu'une chose à envisager, à

respecter, à défendre : l'honneur de M^{me} de Noves.

Enfin on lui permit de recevoir un avocat. Il fit appeler Me Lachaud.

La seconde fois que M^e Lachaud vint conférer avec lui, l'avocat sourit au prisonnier en entrant.

– J'ai quelque chose pour vous, dit-il : c'est une commission singulière qui m'a été confiée par une main inconnue. Si je ne me trompe, elle ne vous sera point désagréable.

En entendant ces mots, Albert sentit battre son cœur.

– Parlez vite, dit-il.

– Eh bien, fit M^e Lachaud, les journaux ont annoncé hier matin que vous m'aviez chargé de votre défense, et pas plus tard qu'hier soir j'ai reçu une petite lettre mystérieuse, sans signature, par laquelle on me suppliait de vous faire parvenir.

– Quoi ?

– Quelle impatience !... Par laquelle donc on me suppliait de vous remettre une fleur.

– Ah ! donnez-la-moi.

– Attendez. Dans la lettre à moi adressée se trouvait, en effet, une enveloppe contenant la rose que voici.

– Oh ! merci. Si vous saviez le bonheur que vous me causez.

– Si je n'avais pas pensé vous faire plaisir, je ne me serais point chargé de cette commission, qui n'est peut être pas très conforme aux règlements.

– Vous êtes le meilleur des hommes, le plus excellent !

– Vous êtes heureux, c'est tout ce que je désirais. Albert Colroy était bien heureux, en effet. Cette petite fleur, lui arrivant en ce moment, parfumait plus encore son cœur que sa prison. C'était bien là une attention de Mme de Noves. Il la reconnaissait dans le choix délicat du souvenir qu'elle lui envoyait. Les roses n'avaient-elles point été les fleurs de leur amour : les roses pâles du cimetière d'abord, puis celles qu'il avait importées en la quittant ? Cette rose avait pour Albert un prix inestimable. Elle lui répétait qu'il était toujours aimé, qu'il était plaint, qu'un cœur battait et souffrait avec le sien.

« Nous serons deux pour lutter, » lui avait dit Mme de Noves, et la courageuse femme avait, en effet, lutté, de son côté, pour sauver son ami.

S'autorisant des rela-avec le banquier, elle avait fait agir en sa faveur toutes tions officielles que son oncle et sa mère avaient eues les influences dont elle disposait ; Albert Colroy avait été recommandé aux juges, au directeur de la prison, à tout le monde. Depuis qu'il était arrêté, du reste, un léger revirement se faisait en sa faveur. On le soupçonnait plus volontiers innocent. Les femmes s'apitoyaient sur son compte.

Elle avait fait plus encore. Elle avait été trouver le juge d'instruction et lui avait rapporté les dernières le papier timbré sur lequel le vieillard n'avait pu tra-aroles de M. Raimbert. Dans l'esprit de M^{me} de Noves, cer qu'une seule lettre, un R, devait être précisément destiné à servir de REÇU pour la somme que M. Grimod avait si longtemps réclamée. Par conséquent, aucun doute ne pouvait plus planer sur la probité du banquier

M^{me} de Noves s'offrait, d'ailleurs, à payer cette somme de 100,000 francs à la succession de M. Grimod et reconnaissait parfaitement la dette.

Enfin la jeune femme s'était arrangée de manière à apprendre rapidement tout ce qui pouvait concerner le procès d'Albert. Dès qu'il y avait quelque chose de nouveau qui pouvait être dit sans violer le secret de l'instruction, un magistrat de ses amis l'en informait officieusement. Elle apprit ainsi que Mme de Lanchaire était la sœur de M. Grimod. Quand elle entendit prononcer le nom de cette femme qu'elle n'avait vue qu'un fois, et dans une circonstance si cruelle pour elle ; quand elle sut que c'était sur un mot d'elle qu'Albert Colroy avait été arrêté et poursuivi, M^{me} de Noves conçut un immense espoir.

Sans perdre un moment, elle alla rue de Naples et se fit annoncer.

Mme de Lanchaire, en grand deuil, la reçut avec un empressement de bon augure.

– Qui me vaut l'honneur de votre visite ? lui demanda-t-elle. C'était à moi à vous aller voir, à vous aller remercier de toutes les bontés que vous avez eue pour moi en ratifiant les généreuses dispositions que votre excellent oncle avait bien voulu prendre en ma faveur. Si je ne respectais sa mémoire, je dirais même qu'il m'a accablée de trop de bienfaits. J'étais loin de supposer que sa sollicitude pour la femme d'un vieil ami fait si loin. Et vous, qui tenez tant de lui, vous en lui je retrouve toutes ses vertus, vous

vous êtes faite la complice de sa bonne action. Vous avez exécuté grandement ses dernières volontés ; vous avez gardé le secret de ma position, qui eût pu paraître irrégulière aux yeux des sceptiques et des blasés qui voient le mal partout. Ah ! madame, que ne vous dois-je point ? Comment pourrai-je jamais m'acquitter envers vous ? Fournissez-moi l'occasion de vous être utile et vous verrez jusqu'où ira mon dévouement.

En tout autre moment M^{me} de Noves eût, avec modestie, arrêté dès les premiers mots cette effusion de reconnaissance. Elle la laissa, au contraire, s'affirmer complètement, heureuse d'entendre ces paroles, heureuse de voir la tournure que prenaient les choses. Ce ne fut donc que lorsque M^{me} de Lanchaire eut parlé de son dévouement sans bornes que la jeune femme lui répondit :

– Précisément, madame, c'est à votre dévouement que je viens faire appel aujourd'hui.

– Disposez de moi entièrement.

– Ce que je viens vous demander est très grave.

– Il n'y a rien que je ne sois prête à faire pour vous.

– Excusez-moi donc alors si, en vous exposant le service que je réclame de votre affection, je suis obligée le toucher à un sujet bien cruel pour vous. Égarée par la douleur, quand on vous ramena votre malheureux frère, vous avez formulé une accusation d'une gravité extrême contre un homme qui était l'ami de votre bienfaiteur et qui est encore l'ami de ma famille et le mien.

– J'ai dit ce qui était vrai ! s'écria la veuve avec un emportement qui étonna M^{me} de Noves.

– Écoutez-moi, reprit la jeune femme avec douceur. Pour un moment, faites taire les sentiments qui vous agitent. Écoutez-moi avec calme. En accusant ainsi M. Colroy, vous avez obéi à un premier mouvement irréfléchi. En femme nerveuse – nous le sommes toute – sous le coup de l'immense douleur qui vous frappait, vous vous êtes formé spontanément une conviction qui ne repose sur rien de sérieux, qui n'est appuyée par aucune preuve. Nous devons nous méfier en général de ces entraînements, de cette double vue que nous croyons quelquefois avoir et qui nous trompe le plus souvent. Vous ne connaissez pas, ou vous connaissez à peine

l'homme sur lequel pèse aujourd'hui tout le poids de votre accusation. C'est la nature la plus droite et la plus loyale qui soit au monde, et je répondrais de lui comme de moi.

« Je suis autorisée à parler ainsi d'un homme qui a toujours eu l'estime des miens, d'un homme dont ma famille, liée à la sienne de longue date, a toujours apprécié les sentiments nobles et élevés. Cet homme est innocent, madame, et cependant, telle est la fatalité des circonstances, qu'il lui sera peut-être difficile d'établir son innocence par des preuves matérielles. Vous savez ce qui s'est passé aussi bien que moi. La scène n'a eu que deux témoins. L'un n'est plus là pour dire la vérité ; l'autre est accusé et par conséquent sa parole n'a plus de poids. La plus grave présomption qui pèse sur le dernier, c'est le cri que vous avez poussé quand il est venu vous prévenir du malheur arrivé à monsieur votre frère, c'est l'accusation que vous avez formulée contre lui. Eh bien, madame, au nom de mon oncle, au mien, je viens vous supplier de bien réfléchir à la portée de ce que vous avez dit, et de le rétracter si, comme je l'espère, votre conviction disparaît devant un raisonnement approfondi. C'est dans votre intérêt que je parle ainsi. Car, si vous êtes encore animée aujourd'hui par un sentiment de haine et de vengeance contre celui que vos paroles ont déjà fait jeter en prison, un jour viendra où, plus calme, plus éloignée d'un drame encore récent, jugeant plus froidement les choses, vous penserez autrement peut-être. Et s'il était trop tard alors ! Ah ! madame, quels terribles remords vous auriez. Quelle existence serait la vôtre, harcelée par le regret d'avoir fait condamner un innocent ! Car il est innocent ! je vous le dis, je vous le répète. Je voudrais tant faire passer cette conviction de mon cœur dans le vôtre !

M^{me} de Lanchaire avait écouté sans rien dire, serrant les lèvres.

– A toute autre que vous, madame, dit-elle enfin, je n'aurais point laissé faire ici, dans cette pièce même où je reçus le cadavre sanglant de mon frère, l'éloge de celui qui l'a assassiné.

– Ne dites pas cela ! fit M^{me} de Noves dont la fierté se réveillait.

– Puis-je dire autre chose ? reprit la veuve en élevant la voix. Si je ne connais pas ou si je connais peu le meurtrier, comme vous semblez le croire, vous admettrez que je connaissais assez mon frère pour savoir ce

qu'il était capable de faire ou de ne pas faire. C'est de chez moi qu'il est parti pour aller où la mort l'attendait. Je sais dans quelles dispositions d'esprit il se trouvait, et je vous assure que l'idée du suicide ne lui était pas venue et ne pouvait lui venir. On a dit qu'il se croyait ruiné ! N'étais-je point là pour le soutenir, pour partager avec lui ? Il le savait bien. En outre, il n'avait pas d'armes. Il n'en avait jamais eu. L'enquête a démontré qu'il n'en a point acheté dans le trajet qu'il a fait directement de la rue de Naples à la rue de la Chaussée-d'Antin. Vous demandiez des preuves, en voilà ! Non, ma conviction n'est pas le résultat d'un moment d'égarement ; ma conviction est sérieuse, profonde, inébranlable. Mon frère a été assassiné !

M^{me} de Noves se leva.

M^{mo} de Lanchaire en fit autant ; mais, sans s'interrompre :

– Je vous ai dit, continua-t-elle, que j'étais toute dévouée à vous et aux vôtres. Je le répète ; je considérerais comme un devoir de faire pour vous tous les sacrifices, fût-ce même celui de ma vie ; mais je suis placée en ce moment entre deux devoirs. Je ne puis trahir la cause de mon frère ; je dois poursuivre le châtiment du criminel qui l'a frappé. S'il s'agissait de vous ou de l'un des vôtres, j'aurais peut-être eu la lâcheté de manquer à la mission que sa mort malheureuse m'a tracée ; mais, ajouta-t-elle avec une nuance d'ironie parfaitement saisissable, M. Colroy ne vous touche en rien ; il n'est ni votre frère, ni votre allié, il ne m'est donc pas sacré. Vous trouverez donc bon que je le poursuive de ma haine jusqu'à l'échafaud qui l'attend.

– Ah ! s'écria M^{me} de Noves, que son indignation rendit clairvoyante, je ne sais à quel motif vous obéissez ; mais je sens que, s'il y a un criminel dans tout ceci, c'est vous et non pas lui !

Laissant Mme de Lanchaire un peu interdite, la jeune femme se retira et fut reconduite avec une affectation d'empressement très marquée par Fanny, qui se trouva juste à point pour la précéder et lui ouvrir la porte.

M^{me} de Lanchaire était encore plus furieuse que troublée.

– J'ai donc trouvé l'explication du dédain que cet homme m'a toujours témoigné, pensait-elle. Je me demandais qui il aimait. Je le sais aujourd'hui. Cette femme a trahi son secret en venant ici plaider si chaudement sa cause. C'est à elle que je dois d'avoir été repoussée, méprisée par lui ! Et elle espérait obtenir de moi la grâce de son amant. – Pourquoi n'est-elle pas

restée plus longtemps ici, je l'aurais torturée, je l'aurais fait souffrir davantage. Elle ! je la trouverai donc toujours sur ma route !

« C'est la même femme, à laquelle il a fallu que je livre le secret de ma honte, qui m'a volé l'homme que j'aimais. Ah ! que ne puis-je la perdre, elle aussi, comme je le perdrai, lui ! Ma vengeance ne sera complète que le jour où, son amant condamné, déclaré infâme, je pourrai crier partout qu'elle était sa maîtresse ! Alors nous nous vaudrons toutes deux, car elle sera plus malheureuse et plus déshonorée que moi. »

Telles étaient les pensées qui agitaient cette âme noire, à laquelle le souvenir de l'injure et le souvenir du bienfait inspiraient une haine égale.

X

Le 23 février 1877, tout Paris se porta au Palais.

Depuis huit jours, on savait que l'affaire Colroy viendrait à cette date, et, depuis huit jours, les plus grands personnages, les plus célèbres écrivains, les plus jolies femmes et les mieux posées avaient sollicité, écrit, intrigué pour obtenir des places au grand spectacle de la cour d'assises.

Ces huitaines-là font le bonheur des jeunes substituts et le désespoir des vieux magistrats.

C'est une mode, aujourd'hui, d'assister à ces scènes judiciaires. On ne va plus pleurer à l'Ambigu ; on va pleurer au Palais de Justice, où les drames sont bien plus poignants, bien plus réels, et où les acteurs jouent bien plus naturellement. Et puis ce sont des émotions de privilégiés. Il y a cent demandes pour une place. En obtenir une, se montrer dans une enceinte où les banquettes sont si recherchées, y être, y avoir été, se voir cité dans les comptes rendus, c'est prouver son influence, c'est s'affirmer. En voilà plus qu'il n'en faut pour expliquer comment, lors des grands procès criminels, les salles du Palais ont la physionomie des *premières* de Dumas fils ou de Sardou. C'est le même monde, autrement vêtu. On ne met point là le même chapeau qu'aux Français. On se fait faire, dans les tons les plus sombres, de délicieuses toilettes de cour d'assises.

Mais le public ne change pour cela ni sa manière d'être, ni son caractère. Il apporte devant le grand christ de Bonnat, devant les magistrats en robe rouge, devant l'accusé qui joue sa tête, les mêmes préoccupations, le même esprit, les mêmes conventions, les mêmes préventions, la même sentimentalité susceptible de s'égarer, les mêmes idées préconçues, qu'il aurait à la Comédie-Française quand Sarah Bernhardt et Delaunay sont en scène. Il juge le prévenu comme s'il était jeune-premier, d'après le caractère de sa figure. Est-il joli, la salle est pour lui ; on s'intéresse au pauvre jeune homme, qui a coupé sa mère en petits morceaux. Tant pis pour lui s'il est trop laid : quand même il serait innocent, la salle sera scandalisée de son cynisme.

Heureusement les juges sont insensibles à ces manifestations, et les jurés, se trouvant séparés du public, échappent ainsi à leur influence.

Albert Colroy, suivant l'expression d'un jeune avocat, fit salle comble. Beaucoup de mondaines et d'actrices. Parmi les premières, la duchesse de Sarmaize ; parmi les autres, M^{mes} Schneider et Massin, qui grignotaient des pralines au chocolat. L'audience devait être longue, et il ne fallait, sous aucun prétexte, quitter sa place, sous peine d'en être aussitôt dépossédé. La tribune des journalistes était bondée. Dumas fils avait une place réservée.

En attendant l'ouverture des assises, le public matinal se pressait autour de la table sur laquelle les pièces à conviction avaient été déposées.

C'était un véritable capharnaüm que cette exposition des accessoires du drame. Des pistolets, des boîtes à cartouches, un revolver taché de sang, un tiroir de bois grossier qui devait provenir d'une table de cuisine ; un carton vert troué par une balle, un tapis. Mais ce qui attirait surtout l'attention, ce que les curieuses se montraient, ce qui leur faisait courir des frissons dans la chair, c'était un petit bocal qui contenait des bandes de peau humaine.

– Qu'est-ce que c'est ?

– Qu'est-ce que cela veut dire ? se demandaient-elles.

Cela avait servi, pendant le cours de l'instruction, à déterminer les effets du tir.

A dix heures et demie, Me Lachaud vint prendre sa place au banc de la défense. La foule le reconnut. On se le montra ; des yeux et du geste, on lui adressa des saluts amicaux.

Peu après, l'accusé fut introduit. A son entrée, il se fit un silence général qui se termina bientôt par un murmure approbateur, par un caquettement à voix basse accompagné du frou-frou des robes des femmes qui se rapprochaient pour se communiquer leur impression.

– Il est fort bien, ma chère, dit à sa voisine une irrégulière très connue.

Il était fort bien, en effet, boutonné dans sa redingote noire, le ruban rouge à la boutonnière, grand, un peu pâli par sept mois de prison préventive, portant haut la tête, fier sans arrogance, brave sans forfanterie.

En lui-même, pour soutenir son courage, pour braver les mille regards fixés sur lui, il se répétait :

– Je ne faiblirai pas : elle m'aime !

Et cette pensée lui rendait son ancienne attitude de soldat, plus calme devant le danger qu'en temps ordinaire, plus indifférent en face de la mort que devant les petites misères de la vie.

En attendant que la cour entrât en séance, Albert Colroy s'entretint avec son défenseur, à voix basse.

Enfin la cour pénètre solennellement et prend place. M. l'avocat général Ch. d'Arville va occuper le fauteuil du ministère public.

Vu la longueur probable des débats, deux jurés supplémentaires et un conseiller sont désignés pour compléter le jury et la cour.

La lecture de l'acte d'accusation commence.

C'est un morceau oratoire savamment combiné. Avec un art parfait, l'organe du ministère public a disposé les phases de son récit, rassemblé les preuves, déduit la logique des faits. Il commence par tracer en termes touchants un portrait de M. Grimod, cet honnête homme, cet humble, cet inoffensif puis à ce caractère faible il oppose celui d'Albert Colroy. Il ne conteste point la gloire de son passé, les actions d'éclat par lesquelles il s'est signalé ; mais il fait adroitement remarquer que le mérite même du soldat est d'être violent, audacieux, de mépriser la vie humaine, la sienne et celle des autres. « La guerre, dit-il, est un accident dans la vie d'un peuple, un accident pendant lequel la morale est pour ainsi dire suspendue. Les principes éternels d'humanité, de fraternité, d'amour du prochain qui constituent la base des sociétés à l'état de paix, disparaissent pour quelque temps devant ce fléau. En vertu d'une immense exception, qu'autorise un

intérêt » majeur, le salut de la patrie, ce qui était hier condamnable devient licite et même glorieux ; ce que la loi punissait hier, elle l'honore aujourd'hui. Elle avait dit : « Tu ne tueras point. » Elle dit maintenant : « Tue ; verse le sang, n'épargne ni le tien ni celui des autres. » Certes, il est beau et noble ce sentiment qui prime alors tous les sentiments, cet amour sublime de la patrie qui asservit jusqu'à la loi, jusqu'à la morale ; il est beau dans sa grandeur, et l'on ne peut qu'applaudir aux héros qui se signalent dans ces moments désespérés, et qui font fleurir dans le sang des ennemis le laurier de notre gloire ; mais, je le répète, la guerre est un accident, une exception qui ne saurait avoir de durée. Bientôt les peuples rentrent dans une situation plus normale.

« La morale prime de nouveau. Les lois que la société a instituées pour sa conservation, pour le salut de ses membres, recouvrent tout leur empire. Malheureux alors ceux qui n'oublient point les idées sanguinaires de la veille ! Malheureux ceux que la vue du sang a grisés, ceux que la fréquentation des champs de bataille a trop familiarisés avec celle idée que la vie humaine a peu de prix ! Après avoir été les héroïques défenseurs de la société, ils peuvent en devenir les pires ennemis. »

L'acte d'accusation continuait en s'appuyant sur des traits de violence d'Albert Colroy. Il rappelait je ne sais quelle dispute du collège où Colroy, enfant, avait rudement châtié un autre gamin qui l'avait insulté. Il rappelait enfin la première entrevue du banquier et de M. Grimod, et l'expulsion violente de ce dernier.

Abordant alors la question d'argent, le ministère public reconnaissait que la créance de M. Grimod était, en effet, assez mal établie. Cependant il était certain qu'il avait touché cent huit mille francs. Qu'était devenu cet argent ? Il n'avait point servi à faire le versement auquel M. Raimbert l'avait destiné, parce que les fonds que le maître des forges attendait d'un autre côté étaient arrivés deux heures après l'emprunt fait au malheureux Grimod. Et cependant on n'avait trouvé dans le secrétaire de M. Raimbert que 25,000 francs.

Quoi qu'il en soit, M. Grimod s'était trouvé ruiné et il accusait Colroy de sa ruine. Il se plaignait de lui partout, à ses parents, à ses amis, aux

indifférents. Il avait dit à sa sœur, parlant du banquier : « C'est un hypocrite. Il m'a volé, et il joue, vis-à-vis de moi, l'homme d'honneur ! »

« Le malheureux semblait avoir le pressentiment de ce qui l'attendait. Il se méfiait de la violence du prévenu. La façon dont il avait été reçu et expulsé lors de sa première réclamation légitimait assez ses craintes. Sa sœur a déclaré dans l'instruction qu'avant de partir pour aller faire une dernière démarche auprès du banquier il lui avait dit :

– « Il semble que cet homme désire beaucoup ma mort. S'il m'arrivait malheur chez lui, soyez sans pitié, n'épargnez rien pour le faire punir.

« C'est ainsi que d'avance, comme si elle eût été douée d'une prescience surhumaine la victime désignait le meurtrier à la justice. »

Passant enfin à la scène du 15 juillet :

« Avant le coup de feu, que s'est-il passé ? Nous le savons de reste par les intentions manifestées par Grimod, qui n'a qu'une pensée, celle de retrouver son argent, de dire son fait à l'homme qu'il accuse de l'avoir volé. Colroy était-il capable d'entendre de sang-froid ces paroles, ces revendications exprimées sans doute en termes très vifs ? Son caractère ne nous permet pas de le croire. Bondissant sous l'insulte, il a frappé le malheureux Grimod avec une arme lui appartenant ; puis, effrayé de ce qu'il venait de faire, il a inventé je ne sais quelle fable. Cette fable, il a le cynisme d'aller la conter à la sœur même de celui qu'il a tué. Le meurtrier ose prétendre que la victime aurait commis le crime de se suicider. A cette accusation, la sœur du malheureux s'est révoltée. Elle ne veut pas que la mémoire de son frère reste sous cette flétrissure.

« Grimod se suicider par esprit de vengeance ! C'est une vengeance dont on trouve bien peu d'exemples ! Nul romancier, même parmi les plus fantaisistes, n'a encore imaginé une pareille vengeance de la part d'un créancier. Ah ! sans doute, nous n'avons pas de témoins ; mais nous avons le témoignage du bon sens, nous démontrons qu'il n'y a pas eu suicide, que les impossibilités matérielle et morales ne permettent pas de l'admettre. On n'a jamais intérêt au suicide alors même qu'on est ruiné, et Grimod ne l'était pas. Il lui restait encore un peu d'argent et, ce qui vaut mieux, ne famille, une sœur qui s'est montrée assez soucieuse de l'honneur de son frère après sa mort pour prouver qu'elle ne l'eût point abandonné vivant ! »

Suivent les articles du Code pénal sous l'application desquels tomberait l'accusé :

La peine de mort.

Pendant toute la lecture de cet acte d'accusation, si terrible, si accablant, Albert Colroy fit preuve d'une patience admirable. Vingt fois blessé au cœur par les arguments du ministère public, flagellé par les mots employés, torturé par tous les effets oratoires du magistrat, vingt fois il fut tenté de se lever et de crier :

– C'est faux !

Pour échapper à cette tentation, pour se procurer une seconde de répit, Albert Colroy se réfugiait alors dans une idée, dans un souvenir. Tout bas, en lui-même, comme l'on fait une invocation dans les moments suprêmes, il se répétait le nom de sa bien-aimée : Laure ! Laure ! » Mais la voix du magistrat, vibrante, le poursuivait de nouveau et le rejetait dans sa colère.

Ce qu'il dut faire d'efforts pour se dominer, pour ne pas éclater, ce qu'il dut se fournir à lui-même de raisonnements conciliants sur le rôle obligatoire du lecteur pour ne point le prendre à partie, le provoquer follement, le menacer, ce qu'il souffrit enfin est inimaginable. De tous les supplices inventés, les plus cruels ne sont point ceux qui brisent le corps, qui rompent les os, qui écartèlent les membres ; ce sont ceux qui, plus raffinés, plus civilisés, plus aigus, frappent droit au cœur et atteignent la personne morale.

Le discours du ministère public avait produit sur l'auditoire un immense effet. Maintenant, sauf Mme de Sarmaize peut-être, trop liée avec M^{me} de Noves pour ne pas partager un peu ses idées, tout le monde croyait, à la culpabilité de Colroy. Aux passages les plus énergiques, les yeux des spectateurs s'étaient portés du côté de l'accusé. La lutte qu'il soutenait contre ses sentiments intimes, la peine qu'il avait à se dominer, se traduisaient sur sa physionomie par des signes qu'il était possible d'interpréter de toutes les façons.

Le rouge lui montait au visage par bouffées, brusquement ; puis il devenait tout à coup très pâle ; ses lèvres se serraient, ses sourcils se plissaient.

– Il se trouble, disait-on

Enfin le président prit la parole et s'adressant à Albert Colroy :

– Accusé, levez-vous !

D. – Votre nom ?

R. – Albert Colroy.

D. – Votre âge ?

R. – Trente-cinq ans.

D. – Votre profession ?

R. – Chef d'escadron d'artillerie en disponibilité, actuellement banquier.

D. – Le 15 juillet, un homme a été tué dans votre bureau par une balle partie de ce pistolet. Vous avez dit qu'il s'était suicidé ?

R. – Oui, monsieur le président, je l'ai dit et je le dis encore.

Cette réponse fut faite d'une voix ferme et claire. Albert Colroy, encore ému au début de son interrogatoire par la contrainte qu'il s'était imposée pendant la lecture de l'acte d'accusation, était déjà redevenu maître de lui.

D. – Votre passé est des plus honorables. Vos anciens chefs et vos camarades de l'armée ont fait, en ce qui vous concerne personnellement, des dépositions flatteuses. Vos états de services sont excellents. Toutefois vous aviez, au régiment, la réputation d'être très vif. Vous vous êtes battu en duel avec un officier qui voulait plaisanter avec vous. Vous l'avez blessé.

R. – Il est vrai que je n'ai jamais supporté aucune injure.

D. – Votre camarade croyait faire une plaisanterie.

R. – Une insulte, quelque petite qu'elle soit, n'est jamais une chose qu'on puisse accepter en riant.

Me Lachaud, placé près d'Albert Colroy, écoutait avec désolation les réponses de son client.

– Malheureux ! lui dit-il à voix basse ; vous vous enfermez.

Après les aveux de son client, il n'y avait plus, en effet, qu'une question à lui poser pour le perdre dans l'esprit des jurés : « Grimod vous a-t-il insulté ? » Si Colroy répondait affirmativement, la cour savait à quoi s'en tenir, et il était avéré que le banquier avait dû frapper l'insolent.

Mais Albert Colroy ne voulait point user de subterfuges. Au conseil de son avocat, il répondit :

– Je dis ce qui est.

Le président s'était heureusement fixé un ordre pour les questions qu'il comptait poser. Négligeant donc de tirer immédiatement parti des réponses de l'accusé, il continua méthodiquement l'interrogatoire.

D. – Quand avez-vous vu Grimod pour la première fois ?

R. – Je ne me rappelle pas la date précise ; mais il est facile de la retrouver : c'est le matin même de l'enterrement de M. Raimbert.

D. – Dès cette première entrevue vous avez violenté Grimod.

R. – Il avait osé émettre un doute outrageant sur ma probité. Je l'ai jeté hors de chez moi.

D. – Vous l'avez saisi à la gorge, vous l'avez presque porté hors de votre bureau, et quand vous l'avez lâché dans la salle publique de votre maison de banque, Grimod, à moitié étouffé, est tombé à la renverse. Nierez-vous ces faits ?

R. – Je ne les nie point. Tout cela est exact.

D. – Vos employés, qui ont assisté à cette scène, ont dit que vous étiez fort rouge et que vous paraissiez dans une violente colère.

R. – Les termes dont s'était servi M. Grimod justifient mon emportement.

D. – N'aviez-vous point conservé de rancune contre cet homme, dont les expressions vous avaient blessé ?

R. – Non. Aux excuses qu'il a voulu me faire aussitôt, à celles qu'il est venu me présenter peu de temps après, j'ai compris que j'avais affaire à un pauvre diable, à un être timide que la crainte de la ruine avait troublé. J'ai eu pitié de lui. Je lui ai conseillé de s'adresser à d'autres qu'à moi, de rechercher à quel emploi avait pu être affectée la somme qu'il prétendait avoir prêtée à M. Raimbert.

D. – Votre seconde entrevue ne s'est cependant pas terminée d'une manière cordiale.

R. – C'est vrai. M. Grimod était sous le coup d'une idée fixe. Il croyait que la somme de 100,000 francs qu'il réclamait avait dû être déposée entre mes mains. Il prit donc mes conseils pour une défaite. Comme il allait de nouveau se laisser entraîner à des vivacités de parole, je rompis l'entretien, et je le consignai à ma porte.

D. – Vous accusez Grimod de vivacités de langage. D’après vous, il vous aurait, à deux reprises, parlé en termes violents. Cela ne se concilie guère avec ce que nous savons du caractère de cet homme, le plus facile à vivre, le plus doux, le plus inoffensif qu’il soit possible d’imaginer.

R. – La perte de son argent avait singulièrement modifié son caractère. Il me faisait l’effet d’un fou.

D. – On entendra des témoins qui affirmeront le contraire.

Le président rappelle alors le passé de Grimod, sa vie laborieuse. A Thionville, il exerçait une petite industrie. C’est là qu’il connut un homme de bien qui s’intéressa à lui. M. Raimbert l’employa en qualité de comptable dans une de ses entreprises. Pendant vingt ans, il exerça ces fonctions délicates avec une probité au-dessus de tout éloge. En 1874, il prit sa retraite. Grâce aux bienfaits de M. Raimbert, qui l’avait intéressé dans ses affaires, il possédait une centaine de mille francs. Ces cent mille francs, un hasard malheureux veut qu’il les confie, sans reçu, à son ancien bienfaiteur, à son ancien patron, M. Raimbert, le jour même où celui-ci devait mourir. En acceptant l’argent destiné au paiement d’un terme sur l’achat d’une mine, M. Raimbert avait dit qu’il ferait inscrire une somme égale chez son banquier Albert Colroy au compte de Grimod. M. Raimbert est-il venu chez vous dans ce but ?

R. – Non, monsieur le président.

D. – Il ne vous a envoyé aucune instruction à cet égard ?

R. – Aucune.

D. – Alors qu’est devenu cet argent ? M. Raimbert est allé pour en opérer le versement chez son notaire ; mais celui-ci venait précisément de recevoir les fonds que M. Raimbert attendait d’un autre côté. Le maître de forges est sorti de l’étude, emportant les 100,000 fr. de Grimod. Il est avéré qu’il n’a fait aucun autre paiement dans la journée. Après sa mort, on n’a retrouvé cependant dans son secrétaire qu’une somme de 25,000 francs. Pouvez-vous donner quelques éclaircissements sur ces faits ?

R. – Je ne sais rien qui soit relatif à cette affaire.

D. – Dites plutôt que vous ne voulez rien savoir. Vous persistez dans votre système de dénégation.

R. – Je n'ai d'autre système que celui de la franchise. Je ne dis que ce qui est vrai.

D. – Nous allons le voir tout à l'heure. Il n'est pas démontré que M. Raimbert ne soit pas venu chez vous le jour de sa mort. En sortant de chez son notaire, il a renvoyé son cocher, dont le témoignage eût été précieux. Le garçon de bureau spécialement attaché à votre personne n'a point répondu d'une façon bien nette aux questions qui lui ont été faites. Quand on lui a demandé si M. Raimbert s'était présenté à votre banque le 3 mai 1876, il a déclaré qu'il ne savait pas, qu'il ne pouvait pas se rappeler toutes les personnes qui étaient venues, qu'il introduisait cinquante clients par jour dans votre cabinet, et que, huit jours après, il lui était impossible de retrouver leurs noms.

R. – Il n'y a rien d'étonnant à cela. Mais j'affirme que M. Raimbert n'est pas venu me voir ce jour-là. Quant à m'accuser d'avoir dérobé l'argent de M. Grimod, je crois que mon passé proteste contre une pareille allégation.

D. – Le matin du jour où Grimod devait mourir, il est allé chez sa sœur. Il était très calme. Il causa pendant un certain temps sans que rien, dans sa conversation, trahît la pensée d'un suicide. Et cependant vous prétendez qu'une heure après il s'est frappé lui-même dans votre cabinet ?

R. – M. Grimod s'est suicidé, en effet, devant moi.

D. – Dans quel but aurait-il agi ainsi ?

R. – J'ai déjà dit qu'il m'avait fait l'effet d'un fou. Dans ce cas, il n'y aurait pas à chercher d'explication pour sa conduite. Cependant, j'ai pensé aussi que cet homme avait pu agir dans un but de vengeance. Croyant avoir à se plaindre de moi, désolé de sa ruine complète, las de vivre, il a pu vouloir du même coup en finir avec une existence qui lui était à charge et me perdre. Il n'a que trop bien réussi à me compromettre, puisque, innocent, j'ai été amené jusque sur le banc des criminels.

D. – Grimod était ruiné personnellement ; mais il n'avait pas à redouter la misère. Sa sœur n'était-elle pas là pour le soutenir, pour l'aider ?

R. – J'ignore quelles pouvaient être les intentions de sa sœur.

Cette réponse, qui semblait mettre en doute la générosité de Mme de Lanchaire, présentée au public sous des couleurs si favorables par l'acte d'accusation, provoqua dans l'auditoire un léger murmure.

On se tut en entendant le président poser la question suivante :

D. – Arrivons à la scène du crime. Votre voiture était devant le perron. Vous ne pouviez pas vous cacher ; on ne pouvait pas dire que vous étiez sorti. C'est à ce moment que Grimod arrive. Il est introduit près de vous. Que s'est-il passé alors ?

Un silence absolu se fit. Toute l'assistance attendait la réponse de l'accusé.

Albert Colroy, dont la voix ne tremblait plus, dit avec le ton le plus calme :

R. – M. Grimod est entré chez moi. J'ai eu d'abord une certaine difficulté à le reconnaître. Il s'était fait couper les cheveux ras et il ne portait plus de barbe. Il se nomma. Je fis un geste d'impatience. Il renouvela sa réclamation, disant que je prisse bien garde, que c'était la dernière fois qu'il venait. Il avait la voix vibrante, l'œil très brillant. Il me mit en demeure de lui rendre son argent sur-le-champ. Ne voulant pas surexciter cet homme, qui me paraissait déjà très agité, je lui répondis simplement que cela ne m'était pas possible ; que, n'ayant rien reçu, je n'avais rien à restituer.

Il insista. Une seconde fois, avec une patience que je ne me soupçonnais pas, mais qui avait sa raison d'être dans la pitié que ce malheureux m'inspirait, je répétai presque textuellement ma fin de non-recevoir. Alors, il mit sa main dans sa poche. « – C'est bien entendu, fit-il, vous ne voulez pas me donner une autre réponse, eh bien. » Sur ce mot, il retira sa main de la poche de son pardessus. Je vis briller un canon de pistolet. Ma première pensée fut qu'il en voulait à ma vie. Je m'avançai vers lui. Tout en reculant, il avait étendu son bras gauche qui tenait l'arme. Par un brusque mouvement de la main, il tourna le canon contre lui. Le coup partit. La balle l'avait atteint à la gorge. Je vis le sang couler. M. Grimod chancelait, tenant toujours son revolver. Je me précipitai vers lui pour le lui enlever, craignant qu'il ne voulût encore en faire usage. Dans les efforts que je fis pour lui arracher des mains l'arme sur laquelle ses doigts se crispaient, un second coup partit. J'ai retrouvé la balle plus tard ; elle avait été se loger dans un carton.

D. – Vous venez de répéter ce que vous avez dit au juge d'instruction ; mais cette fable est vraiment inadmissible. Un homme se tenant dans la

position que vous indiquez comme étant celle de M. Grimod n'aurait pu se donner la mort.

R. – Il l'a fait cependant comme je viens de le dire.

D. – Comment expliquez-vous qu'au milieu de l'abondante hémorragie produite par le coup de feu, Grimod étant tombé sur la face, le pistolet n'ait point été taché par le sang ?

R. – Je l'ignore.

D. – Quand on est venu, le revolver était posé sur une table, près du cadavre.

R. – Je venais de l'y mettre.

D. – Les personnes qui sont entrées dans votre cabinet vous ont trouvé bien indifférent devant ce pauvre homme qui râlait. Vous ne lui avez donné aucun soin ?

R. – J'ai envoyé chercher un médecin et j'ai dit à mon domestique Jean de s'occuper du mourant. J'étais là, du reste ; je ne me suis pas éloigné.

D. – Oui, vous êtes resté dans le bureau ; mais vous n'avez rien fait personnellement pour soulager le malheureux Grimod. Une autre question maintenant. Si Grimod s'était suicidé comme vous le dites, son front porterait la trace d'une large brûlure ; or les experts ont constaté qu'il n'y avait absolument aucune trace de poudre.

R. – Quant à cela, je n'en sais rien.

D. – Eh bien, je vais vous dire pourquoi. C'est que c'est vous qui avez tiré, et vous étiez à plus d'un mètre de distance de votre victime.

R. – Je proteste absolument contre l'accusation que vous osez porter contre moi.

Ces mots furent dits par Albert Colroy avec une énergie, une fierté indomptables. Loin de servir l'accusé, cette révolte lui fut nuisible. Le jeune homme, blessé par l'apostrophe un peu vive du président, avait oublié dans quelle situation il se trouvait. Le prévenu doit savoir tout entendre, tout supporter. L'indignation ne lui est pas permise. Sa défense doit être faite toute de raisonnement. Tout mouvement de passion lui est interdit. Pour le banquier, la faute était plus grande encore. On avait parlé de son caractère emporté, et sa violence naturelle était une des présomptions les plus graves

qu'on pût invoquer. En répondant comme il venait de le faire au président, il donnait à l'accusation des armes contre lui.

Il était du devoir du magistrat de le relever, il le fit en rappelant à l'accusé qu'il devait être plus respectueux quand il s'adressait à la cour.

D. – Parlons du pistolet. Personne ne l'a jamais vu entre les mains de Grimod, qui professait pour les armes à feu une répugnance marquée. A qui appartenait donc ce revolver ?

R. – A moi.

D. – Vous faites bien de l'avouer. Les cartouches trouvées chez vous avaient déjà prouvé que cette arme vous appartenait. Mais vous avez inventé une fable au sujet de ce pistolet. Il vous aurait été pris quelque temps avant le 15 juillet. Pouvez-vous nous dire par qui ?

R. – Par M^{me} de Lanchaire.

D. – Vous accusez la propre sœur de Grimod de ce vol. Dans quel but l'aurait-elle fait ? Dans quel but aurait-elle donné cette arme à son frère ?

Il y eut un silence.

Le président continua.

D. – Vous ne répondez pas. Vous n'avez rien à répondre ?

R. – Je maintiens la vérité de tout ce que j'ai avancé.

D. – Les faits, la vraisemblance, la logique sont contre vous. Votre système.

Albert Colroy fit un mouvement comme pour protester.

Le président reprit de plus belle, en affermissant la voix :

D. – Votre système ne tient pas contre le raisonnement... Aussitôt après la visite du commissaire de police qui reçut votre déclaration, vous avez été, sur sa prière, prévenir M^{me} de Lanchaire de ce qui venait d'arriver. Avant d'accepter cette mission, qui devait être plus pénible pour vous que pour tout autre, vous avez hésité.

R. – Cette démarche eût été pénible pour tout le monde.

D. – Vous avez consenti à la faire cependant, pour détourner de vous tous les soupçons.

R. – J'ai consenti à aller trouver M^{me} de Lanchaire parce que je la connaissais et que j'espérais pouvoir lui apprendre moins rudement qu'un inconnu ne l'aurait fait le malheur qui venait de l'atteindre. Quant à songer

à détourner les soupçons, je ne pouvais avoir cette pensée. Je ne croyais pas que des calomnies pussent jamais m'atteindre.

D. – Quand vous avez annoncé à M^{me} de Lanchaire la triste nouvelle, elle s'est écriée :

« Vous mentez ; c'est vous qui l'avez tué ! »

Ces mots provoquèrent une vive émotion dans l'auditoire. Il y eut un mouvement de toutes les figures vers l'accusé pour voir quelle attitude il allait prendre, quelle réponse il allait faire.

Albert Colroy ne bougea point. Bien qu'il sentit au fond de cette affaire la main infernale de M^{me} de Lanchaire, il lui répugnait de conter ce que cette femme était venue faire chez lui, les tentations qu'elle lui avait offertes, le dédain avec lequel il les avait reçues et la haine que la veuve avait contre lui. Il garda donc le silence.

Le président en prit acte.

Il restait encore une question à poser, et Albert Colroy l'attendait sans faiblir.

D. – Le 15 juillet, après qu'on eut enlevé le cadavre de la victime, vous êtes resté dans vos bureaux. Vous avez travaillé jusqu'à cinq heures. De cinq à sept heures, vous vous êtes promené ; vous n'avez pas craint de vous montrer sur le boulevard, où vos amis se détournaient de vous pour ne point vous saluer, tant l'opinion publique vous avait déjà désigné comme un meurtrier. A sept heures, vous êtes rentré dans votre appartement. Vous avez dîné. A neuf heures seulement, vous êtes sorti. A partir de ce moment, on perd vos traces jusqu'à quatre heures du matin, où vous êtes venu vous constituer prisonnier, poussé sans doute par le remords. Qu'avez-vous fait pendant tout ce temps ? Réfléchissez bien avant de répondre. La question que je vous pose est grave. On présume que vous avez pu mettre à profit ces quelques heures pour dissimuler les traces du vol dont Grimod vous accusait, pour mettre en lieu sûr les cent mille francs de votre victime, dont l'examen de vos livres de caisse et des titres de votre fortune personnelle n'aurait pas justifié l'existence dans votre actif. Il est de votre Intérêt d'être franc sur ce point. Dites-nous donc ce que vous avez fait pendant la soirée et la nuit du 15 juillet ?

R. – Je ne répondrai pas à cette question, dit Albert Colroy simplement.

Quand le jeune homme eut ainsi parlé, il éprouva une satisfaction intime. Le cap difficile était doublé. Certes, sa détermination pouvait lui coûter la vie ; mais comme il en faisait volontiers l'abandon en songeant que l'honneur de M^{me} de Noves resterait intact ! En vain le président insista. En vain il fit valoir toutes les considérations possibles pour lui arracher un aveu. Albert Colroy se renferma dans un mutisme complet.

D. – Décidément vous ne voulez rien dire.

R. – Je suis innocent, je ne puis dire autre chose.

D. – Tous les criminels répondent cela.

L'interrogatoire de l'accusé était terminé. Il y eut une suspension d'audience pendant laquelle les belles assistantes se passèrent leurs bonbonnières. Entre deux pralines on causait. Il n'y avait dans tout l'auditoire qu'une opinion : « Il est coupable. » Des sportsmen engageaient déjà des paris. « Vingt-cinq louis qu'il sera exécuté ! – Cinquante louis pour les travaux forcés. » On ne différait d'avis que sur le genre de peine.

Cependant la cour rentre en séance.

M^{me} de Lanchaire est introduite.

L'effet qu'elle produit sur le public est considérable. En voyant cette femme, tout de noir vêtue, enveloppée dans le grand voile de crêpe qui tombe de son chapeau, on s'attendrit, chacun la plaint. « La malheureuse ! comme cette démarche doit être pénible pour elle. Il faut qu'elle se retrouve devant le meurtrier de son frère ! » telles sont les pensées qui agitent l'auditoire et que l'attitude de Mme de Lanchaire semble justifier.

En effet, elle s'avance vers la barre, défaillante. Son émotion l'empêche de répondre d'abord aux questions que lui pose le président. Au moment de prêter serment, des sanglots s'échappent de sa poitrine. Elle pleure.

– Quelle douleur ! dit-on dans la salle.

Cependant, la veuve paraît faire un violent effort sur elle-même. Elle se tourne du côté de l'accusé et le regarde une seconde. Il y a comme une prière dans son regard. Elle semble le supplier de céder. Il sait bien ce qu'elle veut de lui. Qu'il accepte ce marché in *extre-mis* ; qu'il réponde seulement par un signe, par un mouvement des yeux, et il est peut-être temps encore de le sauver. Elle modifiera ses dépositions précédentes. Elle

mettra sur le compte de la douleur ses contradictions. Mais non ! il reste impossible.

Il aime mieux être perdu que de devenir le mari de cette misérable.

Mme de Lanchaire darde sur lui ses yeux pleins de ine.

Albert Colroy soutient ce regard sans trembler. Il semble même qu'une expression méprisante se manifeste sur son visage.

Cette scène échappe au public, qui ne peut savoir quels sentiments animent les deux personnages en présence. Du reste, son attention est bientôt détournée Brusquement, avec une abondance et une facilité d'élocution qu'on ne soupçonnait pas, Mme de Lanchait fait sa déposition en ces termes :

– Je jure de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, dit-elle en élevant la main vers le Christ.

Après avoir ainsi prêté serment, elle parla de son frère. Jamais amitié plus étroite n'avait uni deux enfant de la même mère. Ils se voyaient tous les jours. Elle était sa confidente. Il ne faisait rien sans la consulter. Il lui soumettait tous ses projets ; il lui demandait son avis en toute circonstance. C'est ainsi qu'elle avait pu suivre minute par minute les impressions de son malheureux frère depuis le jour où sa ruine parut consommée jusqu'à l'heure où il commit l'imprudence d'aller chez son ennemi. Adrien – c'est par ce prénom que M^{me} de Lanchaire désignait son frère dans sa déposition – avait été très affecté par la perte de cette somme de cent mille francs, qui constituait à peu près tout son avoir. En vain sa sœur lui disait de ne point se tourmenter, qu'elle était riche et que sa fortune suffirait bien pour les faire vivre tous les deux.

Le coup qui l'avait frappé était trop fort. Il est si dur quand on a mené une existence de travail et de peine, quand on est parvenu, à force de persévérance, d'ordre, d'économie, à amasser un capital qui représente la paix, la tranquillité des vieux jours, de se voir subitement dépouillé ! Grimod ne pouvait pas accuser M. Raimbert de son malheur. Il savait trop combien le cœur du maître de forges était haut placé ; il avait trop confiance dans la parole de son ancien patron, de son bienfaiteur, pour croire un seul instant qu'il eût pu manquer à l'engagement qu'il avait pris. Cet argent devait donc être chez Albert Colroy. C'était la conviction de Grimod et de

sa sœur. Adrien, si doux, si tranquille, si bon ordinairement, ne pouvait plus prononcer sans colère le nom du banquier. Cela arrive aux natures les plus paisibles, quand elles sont poussées à bout.

Adrien s'était transformé. Il montrait plus d'énergie ; il voulait faire sa revendication hautement, publiquement ; il voulait démasquer l'hypocrite qui l'avait volé. On sait ce qui arriva lors de la première entrevue du banquier et de sa victime. Albert Colroy, abusant de sa force et cédant à un de ces emportements qui lui étaient familiers, avait failli étrangler le pauvre Grimod, dont les moyens physiques étaient inférieurs aux siens. Effrayée par le récit de cette scène, ayant comme un pressentiment de ce qui pourrait arriver, Mme de Lanchaire s'était efforcée d'empêcher son frère de retourner rue de la Chaussée-d'Antin. Elle l'avait tellement supplié de la laisser continuer les négociations qu'il avait cédé. C'est alors qu'elle avait tenté une suprême démarche auprès de Colroy. Elle n'avait pas voulu aller le trouver à sa banque, pensant qu'en cet endroit il lui aurait été peut-être plus difficile de se déjuger. Elle avait été chez lui, le soir ; elle l'avait attendu longtemps.

Dans un entretien qui avait duré plus d'une heure, elle avait essayé de tous les moyens pour attendrir Colroy. Elle lui avait parlé du désespoir de son frère, du mal moral que pouvait faire sur sa faible organisation un événement aussi cruel. Une femme peut se permettre de dire plus de choses qu'un homme. Son sexe la protège contre des violences. Après avoir supplié, elle avait menacé. Aucun de ces moyens, aucun de ces arguments n'était parvenu à fléchir l'âme du banquier. Suivant son habitude, il s'était emporté, et elle avait dû se retirer rapidement, dans la crainte qu'il ne se portât sur elle à des violences. Son frère, qui attendait impatiemment le résultat de sa démarche était venu le lendemain. Elle avait dû lui dire toute la vérité. « Eh bien, puisque c'est comme cela ! s'était-il écrié, j'irai le voir, moi ; je lui dirai son fait ; et nous verrons bien ! »

Elle avait cherché à le calmer, à le retenir. Il avait fait semblant de céder, de renoncer à son projet ; mais en réalité, il l'avait seulement ajourné. A plusieurs reprises, dans la suite, il fit part à sa sœur du désir qu'il avait de retourner chez Colroy. « On ne peut pas se laisser voler ainsi, » répétait-il. Elle le raisonnait de son mieux. Enfin, le 15 juillet au matin, il vint la voir.

« C'est décidé, dit-il, je vais aller faire une dernière visite à Colroy. Je lui dirai tout ce que j'ai sur le cœur. »

Mme de Lanchaire, très effrayée, le retint près d'une heure chez elle. Elle lui représenta de nouveau les dangers de son entreprise. Il fallait prendre des précautions. On ne savait pas ce qui pouvait arriver. Elle lui conseilla donc d'emporter une arme, d'acheter un pistolet. Il répondit : « Je n'aime point cette bête-là ! » Les armes à feu lui faisaient horreur ; avant de partir, il embrassa sa sœur.

Rien, dans son attitude, dans sa conversation, ne permettait de supposer un seul instant qu'il songeât à un suicide. Au contraire, il avait dit : « Je reviendrai déjeuner avec toi, et nous irons nous promener ensuite. » Aussi quand, au lieu de son frère qu'elle attendait, elle avait vu arriver M. Colroy ; quand elle avait entendu cet homme, embarrassé, gêné sous son regard inquisiteur, essayer de lui donner le change, de lui conter une fable invraisemblable, elle avait obéi à un mouvement instinctif en l'accusant aussitôt. « Vous mentez. C'est vous qui l'avez tué ! » s'était-elle écriée, et le banquier avait fui devant ces paroles vengeresses. La personne qui l'accompagnait pouvait en rendre témoignage. Tels étaient les faits.

Quelles n'avaient pas été sa surprise et son indignation quand, plus tard, au cours de l'instruction, elle avait appris les accusations portées contre elle par l'assassin de son frère. Ce n'était pas assez que le banquier lui eût, par son crime, ravi la plus chère affection de sa vie, il avait voulu lui enlever jusqu'à son honneur. Il avait odieusement travesti le caractère de la démarche qu'elle avait faite un soir, chez lui, dans l'intérêt de Grimod. Il avait accusé M^{me} de Lanchaire d'avoir pris chez lui un revolver. Était-il bien nécessaire qu'elle se justifiât contre une aussi misérable calomnie ? Était-il admissible qu'une sœur eût fourni à son frère les moyens de se suicider, comme le prétendait l'accusé, au mépris de toute vérité, au mépris de toute vraisemblance ? Non. Elle ne répondrait pas à cette basse accusation, dernière tentative d'un coupable aux abois, dernière hypocrisie d'un homme que la justice allait châtier comme il le méritait !

Ce discours, débité avec un accent convaincu, interrompu de temps à autre par des attendrissements calculés, produisit sur l'auditoire et sur les jurés une impression considérable. Toutes les sympathies furent, dès ce

moment, acquises à cette malheureuse femme, qui pleurait son frère et qui poursuivait le châtement du meurtrier avec tant d'énergie et de courage.

Quand M^{me} de Lanchaire eut terminé, le président, se tournant vers l'accusé, lui dit :

– Vous avez entendu ? La déposition de la sœur de votre victime est accablante pour vous. Aurez-vous encore l'audace de soutenir ce que vous avez dit ?

Albert Colroy se leva, et, très grave, sans colère, il répondit :

– Je soutiens tout ce que j'ai avancé. Cette femme, après avoir prêté serment de dire la vérité, n'a pas dit un mot qui ne fût un mensonge. Je la tiens pour la dernière des misérables ?

Une scène indiscriptible suivit cette réponse audacieuse. Toute l'assistance, blessée dans ses sympathies, protesta par des murmures contre le cynisme de l'accusé.

M^{me} de Lanchaire s'appuya contre la barre et leva vers le Christ ses yeux voilés de larmes, comme pour lui offrir le suprême affront qu'elle venait de recevoir. Il fallut qu'un bras complaisant la soutint et la conduisit jusqu'à la pièce réservée aux témoins.

Quant au président, il releva vivement les paroles du prévenu et son attitude.

– MM. les jurés, dit-il, ne se laisseront point tromper par vos fanfaronnades de vertu. Ces indignations simulées ne vous conviennent point. C'est en vain que d'accusé vous voudriez vous faire accusateur. Votre attitude, depuis le commencement des débats, vous condamne. Croyez-moi, changez de système, n'indisposez pas davantage la cour contre vous si vous ne voulez point lasser son indulgence.

– Je n'ai pas besoin de l'indulgence de la cour, répondit Colroy. J'attends tout de sa justice et je n'ai que faire de sa faveur.

La parole lui fut retirée.

Les autres témoins à charge furent successivement appelés.

Le premier déclara s'appeler Louis Viredon, garçon de chambre à l'*Hôtel des Souverains*, rue de Paradis-Poissonnière, vingt-cinq ans.

– M. Grimod, dit-il, était le voyageur le plus tranquille de l'hôtel. Un homme comme il faut. Pas exigeant, il ne se plaignait jamais. C'était la

bonté même. Il ne disait jamais un mot plus haut que l'autre, et même, quand il était mal servi, il ne lui venait pas à l'idée de faire des reproches.

D. – Il n'était pas capable de se suicider pour faire une méchanceté ?
(Rires.)

R. – Oh ! non.

M. Dubard, voyageur de commerce, quarante ans. Il a beaucoup connu Grimod. Ils étaient pays. Pendant la guerre, ils ont été incorporés dans le même régiment de mobilisés.

D. – Grimod savait-il manier un fusil ?

R. – Oh ! non, monsieur, pas du tout, au contraire. D. – Qu'entendez-vous par ces mots : « au contraire » ?

R. – Je l'ai vu en 1870 lorsqu'il est allé aux exercices de tir avec moi. Il ne savait pas comment tenir son arme, il en ignorait le mécanisme et, de plus, il était gaucher. J'ai été obligé de lui donner une leçon. Il était très embarrassé. Quand le moment est venu de tirer, il a hésité, et il n'a pressé la gâchette qu'en détournant la tête.

D. – En un mot, il était très inhabile en pareille matière ; c'était un vrai « garde national ».

Nouveaux rires dans la salle. Ces incidents constituent la partie gaie du drame judiciaire. Cela repose.

Dubard continue sa déposition. Il arrive de Thion-ville, où on a beaucoup connu Grimod. L'opinion de Thionville, telle qu'il l'a recueillie au café de la place l'Armes, est que Grimod était incapable de se suicider. Ernest Féron, concierge, 84, rue de Naples, dépose que, le 15 juillet, il a vu monter chez Mme de Lanchaire deux messieurs qui paraissaient très préoccupés. Quelques instants après, le plus grand – Albert Colroy – est redescendu précipitamment, il est passé devant la loge. Il semblait très troublé. La porte de l'appartement de M^{me} de Lanchaire était restée ouverte, et on entendait très distinctement la locataire qui criait pleine voix : « C'est un assassin ! c'est un assassin ! » Ernest Féron eut un moment l'idée d'arrêter l'homme qui se sauvait. Sa femme le retint : « Tu vas te faire donner un mauvais coup, lui dit-elle. Chacun son affaire. Les gardiens de la paix l'arrêteront s'ils le veulent. Ça ne te regarde pas. » Peu de temps après, on rapportait le corps de M. Grimod.

M. Colmette, secrétaire d'Albert Colroy, raconte l'entrevue de M^{me} de Lanchaire et d'Albert Colroy telle qu'elle s'est passée. Quand la veuve s'est adressée au banquier et l'a accusé d'avoir tué son frère, M. Colroy a eu un premier mouvement de colère, aussitôt réprimé ; puis il s'est retiré, ne pouvant faire entendre raison à une femme que la douleur égarait.

Jean, garçon de bureau de la maison de banque, qui a soigné le mourant, est ensuite interrogé par le président. Il reconnaît que M. Colroy n'a pas cherché à venir en aide personnellement au blessé. Cependant il a envoyé chercher un médecin, et il a donné ordre au témoin de relever le blessé.

Le notaire de M. Raimbert raconte la dernière visite du maître de forges à son étude. « Il apportait cent mille francs pour faire le sixième versement sur un million qu'il devait payer mois par mois, en dix échéances. Le notaire lui apprit qu'il venait de recevoir pareille somme d'un des débiteurs de M. Raimbert. Le maître de forges partit en emportant son argent et sans même l'avoir sorti de son portefeuille.

Après le notaire, l'huissier introduit une femme sur laquelle les lorgnettes des assistants se braquent aussitôt.

D. – Votre nom ?

R. – Laure de Noves.

Albert Colroy avait besoin de cette bienfaisante apparition.

Depuis dix heures du matin – et il était près de quatre heures de l'après-midi – tout le monde s'était tourné contre lui. Aucune torture morale ne lui avait été épargnée. L'acte d'accusation l'avait flétri ; M^{me} de Lanchaire l'avait accablé par sa déposition haineuse. Chacun des témoins avait apporté une injure, une charge de plus contre lui. Être innocent et sentir que pour les plus impartiaux la culpabilité doit être évidente, se voir enserré dans un réseau inextricable de circonstances accusatrices, être réduit à l'impuissance, n'avoir même plus le droit de s'indigner, de protester, d'invoquer son honneur à l'appui de sa parole, n'est-ce pas la plus cruelle des situations où puisse se trouver un honnête homme ?

Albert avait fait le sacrifice de sa vie ; il s'était bien juré qu'il se laisserait condamner plutôt que de livrer le secret de son amour. Ce n'était donc pas le résultat des débats qui l'épouvantait : il en appelait, au contraire, la fin

avec impatience. Condamné, il devancerait le supplice en se tuant. Mourir n'est rien ; mais souffrir ce qu'il souffrait !

M^{me} de Noves parut, et tout fut oublié. Il ne vit plus qu'elle.

De quelle admirable puissance dispose donc l'amour, pour qu'il donne à la seule présence d'une femme le pouvoir de dissiper tous les orages du cœur, d'effacer la trace des injures subies, de transformer la salle des assises en un endroit délicieux ? Les primitifs entouraient de nimbes d'or le front des vierges : l'amour donne aussi un rayonnement à celles qui sont aimées ; tout se transforme autour d'elles : elles sont la lumière la joie, le bonheur.

En pénétrant dans le tribunal, le premier soin de M^{me} de Noves avait été de chercher des yeux Albert. Leurs regards se croisèrent, francs tous deux, et tous deux pleins d'amour.

Elle lui parut alors plus belle que jamais. Il y avait si longtemps qu'il ne l'avait vue ! Un nuage cependant passa sur son cœur. Il songea à la singulière destinée de leur amour. Né dans le deuil, comme une fleur de cimetière, éclos à la suite du drame poignant qui avait traversé sa vie, il se déroulait dans la prison et à la cour d'assises, pour finir... comment ? Malgré tout, le jeune homme comprenait que les jours les plus heureux de sa vie étaient encore ceux-là, et il bénissait son malheur, puisque ce malheur lui avait valu l'affection de M^{me} de Noves.

Cependant M^{me} de Noves avait prêté serment. Elle n'avait pas une déposition bien longue à faire. Ignorant tout ce qui avait pu être dit au cours de l'audience, elle venait seulement avec l'intention d'éclaircir un point resté douteux : celui de savoir si M. Raimbert avait déposé les cent mille francs de Grimod entre les mains de son banquier.

M^{me} de Noves était convaincue que son oncle n'avait pas été chez M. Colroy. A l'appui de ce qu'elle avançait, elle raconta avec une émotion sincère les derniers moments du maître de forges : une préoccupation semblait dominer toutes les pensées du mourant. Il pouvait déjà à peine s'exprimer. Cependant il avait fait comprendre à sa nièce qu'il voulait écrire. Sur ses indications, elle avait été chercher sur le secrétaire un papier timbré sur lequel le vieillard avait précédemment tracé, d'une main tremblante, la lettre R. Cette lettre unique était un indice précieux. M. Raimbert, homme d'ordre, n'avait pas voulu se coucher sans avoir réglé ses

affaires de la journée. N'ayant pu aller chez son banquier pour y faire inscrire au nom de M. Grimod la somme que celui-ci lui avait remise, il avait eu l'intention de faire un reçu. Sans doute, au moment où il commençait à écrire, il s'était trouvé subitement plus mal. Sa main, si ferme ordinairement, avait tremblé en traçant la première lettre. Il s'était levé pour appeler du monde. Ses domestiques en arrivant l'avaient trouvé, par terre, près de la cheminée, la main encore tendue vers le cordon de sonnette. C'est ainsi que les choses avaient dû se passer. La fatalité avait voulu que, au moment où Mme de Noves apportait à son oncle le papier sur lequel il tenait tant à tracer encore quelques mots, la mort l'avait devancée.

– Je suis tellement convaincue, ajouta la jeune femme, que c'est un reçu en faveur de M. Grimod que mon pauvre oncle voulait signer, que je reconnais la dette et que je suis prête à rembourser à la succession de M. Grimod les cent mille francs qu'il réclamait. Je regrette qu'il n'ait pas songé à s'adresser à moi au lieu de poursuivre M. Colroy comme il l'a fait. Il aurait reçu prompt satisfaction. Il n'aurait pas songé à se donner la mort. Il n'aurait pas enfin exposé un innocent à être injustement accusé.

Sur cette déclaration très nette, le président fit observer à Mme de Noves qu'elle s'avancait beaucoup. Il la pria de donner les raisons qui la faisaient parler ainsi.

– Je ne suis, répondit-elle, que l'interprète des sentiments d'amitié et d'estime que ma famille a toujours professés pour M. Colroy. Bien souvent j'ai entendu mon oncle faire son éloge. Il le tenait pour le plus honnête et le plus loyal des hommes. Ni moi ni les miens nous ne pouvons croire que M. Colroy se soit rendu coupable du crime dont on l'accuse.

M^{me} de Noves se retira sur ces mots, laissant l'auditoire très étonné et Albert Colroy radieux.

– Tous les bonheurs me viendront d'elle, pensait le jeune homme. Les seules paroles consolantes que j'aie entendues aujourd'hui, c'est elle qui les a prononcées.

Comme si réellement l'intervention de M^{me} de Noves avait eu une influence sur la suite des événements, la fin de la séance fut plus favorable à l'accusé que le commencement.

Le tour des témoins à décharge était venu.

Si par le travail un homme arrive à s'amasser un capital, à se faire une fortune, par ses qualités, par son caractère par sa tenue, par son obligeance, il amasse une richesse, non moins précieuse, un capital de sympathies et d'amitiés qui se retrouvent à un moment donné.

Albert Colroy avait des amis sincères. Il en comptait surtout dans l'armée. Quand ses anciens camarades avaient appris la situation où il se trouvait, ils s'étaient empressés de se mettre à sa disposition. On vit donc arriver tour à tour devant la barre une suite de glorieux officiers.

M. Reybaud, chef d'escadron d'artillerie, officier de la Légion d'honneur, dépose le premier. Il doit à la vérité de rendre hommage aux qualités sérieuses de Colroy, qui a toujours été un officier estimé de ses chefs et de ses compagnons d'armes. Il était extrêmement facile à vivre, très obligeant.

D. – Cependant il s'est battu en duel au régiment.

R. – C'est un homme d'honneur ; il a répondu à une offense comme il convient de le faire.

Le général Durau, qui était colonel du régiment dans lequel servait Albert Colroy pendant la guerre de 1870, est introduit :

– Au mois de juillet dernier, dit-il, j'étais en mission en Autriche pour suivre les manœuvres. Dans un hôtel, je trouvai un journal qui racontait ce qu'on appelait déjà « la mystérieuse affaire ». Je reconnus qu'il s'agissait de Colroy, bien qu'on indiquât seulement ses initiales. Mon premier sentiment fut de dire : « C'est impossible ! » J'ai beaucoup connu Colroy ; je l'ai vu à l'œuvre. Je ne sais pas d'officier plus distingué ni plus brave. Je l'ai eu à Coulmiers sous mes ordres. Il était admirable de sang-froid. Plus tard, mon régiment a fait partie de l'armée de la Loire, sous les ordres du général Chanzy. Colroy s'est signalé à toutes les affaires. Une fois entre autres, son escadron agissant isolément et par ordre, les deux batteries qu'il commandait se trouvèrent violemment attaquées. Il n'avait point d'infanterie pour le soutenir. Néanmoins il ne recula pas. Au contraire, il marcha droit en avant et fit mettre ses pièces en bataille à cinq cents mètres de l'ennemi, qu'il balaya. Je me résume : Albert Colroy est un homme loyal et honorable ; il est incapable d'avoir commis le crime dont on l'accuse.

D'autres officiers vinrent témoigner dans les mêmes termes. Puis ce fut le tour des hommes de finance, des grands banquiers avec lesquels Albert

Colroy était en relations quotidiennes d'affaires. Ils s'accordèrent tous à louer sa probité et son urbanité.

Il restait encore à recevoir deux dépositions importantes : celles des armuriers chargés de faire les expertises.

Le juge d'instruction avait d'abord chargé un sieur Cayron de ces expériences ; plus tard il retira sa commission rogatoire pour la donner à un autre armurier nommé Durand.

Au moment où le sieur Cayron fut appelé, l'avocat général demanda si la défense insistait pour l'audition du témoin.

– Pourquoi pas ? fit M^e Lachaud.

– Vous en acceptez la responsabilité ? Cela peut avoir de graves conséquences.

– Je ne vous comprends pas.

– Parlez, dit le président au témoin.

M. Cayron n'avait pas la parole facile. De sa déposition embrouillée, interrompue par un tic d'impatience, un mouvement nerveux qui lui faisait frapper du pied entre chaque mot, il résulte cependant que le revolver a dû partir sans la volonté de celui qui le tenait. Comme on lui objecte que le visage du mort ne portait aucune trace de brûlure produite par la poudre, il répond qu'à une distance de trente centimètres l'effet de la poudre sur la peau humaine est imperceptible. Grimod a très bien pu se suicider.

Tel n'est pas l'avis de l'autre expert. Un coup de feu tiré à trente centimètres laisse dans la peau de petits points noirs, rares, mais parfaitement visibles ; si le coup est tiré à plus de trente-cinq centimètres de distance, on ne trouve point de trace. Mais il est bien difficile à un homme qui veut se tuer de prendre une position éloignant l'arme de trente-cinq centimètres de sa personne. Tout fait donc supposer que le coup de pistolet n'a pas été tiré par Grimod.

Il est près de six heures quand le président lève la séance et remet l'audience au lendemain.

La foule s'écoule lentement. Malgré les témoignages favorables qui ont été rendus en faveur de l'accusé, elle est restée sous les impressions de la matinée. Pour elle, Albert Colroy est coupable. Aucune des dépositions faites par ses amis n'infirme sérieusement cette conviction. « Il a du

courage, on ne dit pas non ; c'est un : excellent officier, on l'admet ; mais les preuves morales du crime n'en subsistent pas moins. » ;

Pour se rendre de la salle d'audience à la prison, l'accusé traverse, entre deux gardes de Paris, un corridor et une partie de la salle des Pas-Perdus.!

Chaque jour, sur ce passage, on voit se presser de pauvres femmes, pâles, amaigries, grelottant la fièvre ; des hommes mal mis, à la barbe inculte, à l'air rude. Tous ces gens guettent le père, le mari ou l'ami qui va paraître.

Les habitués du Palais connaissent bien ce triste rendez-vous. Ils lui ont donné un nom significatif, celui de Passage des Larmes.

Ce jour-là, deux femmes poussées par des sentiments bien différents étaient venues attendre Albert Colroy.

Quand le jeune homme parut, la première le fixa avec un air d'ironie et de mépris.

C'était M^{me} de Lanchaire.

Le prisonnier haussa les épaules et détourna la tête. De l'autre côté se trouvait M^{me} de Noves.

Il y eut entre ces deux êtres qui s'aimaient un échange de regards plus éloquents que toutes les paroles, un baiser des yeux, si l'on peut appeler baisers ces caresses lointaines.

Il est défendu de parler aux prisonniers ; mais il n'est pas interdit de remuer les lèvres.

– Courage ! murmura Mme de Noves.

Ce mot avait été prononcé trop bas pour être entendu ; assez distinctement pour être compris.

Ah ! que n'est-il possible de suspendre le temps, de retarder l'heure, d'arrêter la vie, de la fixer au moment où elle est belle et souriante ! Déjà Alber Colroy, entraîné par ses gardiens, était loin.

M^{me} de Noves, qui l'avait suivi des yeux jusqu'au moment où il eut disparu, aperçut tout à coup, droit devant elle, la figure sarcastique de M^{me} de Lanchaire.

Alors, comme un éclair, le mot qu'avait prononcé son oncle à l'agonie, ce mot dont elle n'avait pas encore compris le sens, lui revint à l'esprit, expliqué, avec une application précise.

– La maudite, fit-elle en marchant vers Mme de Lanchaire, c'était donc vous !

XI

Si audacieuse que fût Mme de Lanchaire, elle perdit contenance, en entendant ce mot qui lui rappelait une scène où elle avait joué un rôle atroce. Il lui sembla que le vieillard, qu'elle avait si indignement traité, se dressait devant elle pour la condamner, pour la maudire encore. Elle revit l'expression de ses yeux, cette expression qui l'avait déjà troublée alors qu'elle emportait le mourant dans le petit escalier, avec l'aide de Fanny.

Elle eut peur.

Sans répondre, honteuse, effarée, elle prit la fuite.

Sa voiture l'attendait à la porte ; elle y monta précipitamment.

Elle était atterrée. Elle frissonnait.

Il lui fallut quelque temps pour se remettre. Enfin sa mauvaise nature reprit le dessus.

– Je suis folle, pensa-t-elle. Les morts ne reviennent pas. Cette journée de fatigue m'a rendue impressionnable. Je vais avoir peur d'un mot, maintenant ! Allons donc ! Ce n'est point à moi de trembler d'ailleurs, c'est à lui, c'est à elle aussi. Son tour viendra. Elle ne perdra rien pour attendre.

Elle se complaisait dans sa vengeance. Albert Colroy était bien perdu. Vraiment, elle pouvait être fière de son œuvre. Tout était, tout avait été bien combiné, et le hasard l'avait admirablement servie. Ah ! Albert l'avait dédaignée ; il l'avait repoussée ; il l'avait méprisée ! Il savait maintenant ce

qu'il en coûte de refuser une femme comme elle. Elle se vengeait en lui prenant son honneur, en faisant tomber sa tête sur l'échafaud ; car il serait condamné à mort, ou tout au moins aux travaux forcés. Quant à elle, elle n'avait point de préférence entre ces deux peines. Cependant l'idée de le, voir trainer toute une existence d'infamie, au milieu de scélérats, durement mené par un garde-chiourme, lui souriait assez. Il aurait le temps de penser à elle.

La voiture s'arrêta. M^{me} de Lanchaire monta légèrement l'escalier. Fanny vint lui ouvrir.

– Madame a l'air bien satisfaite, dit Fanny.

– Oui, répondit M^{me} de Lanchaire.

Et, tout en dinant, elle conta à sa femme de chambre ce qu'elle avait fait, ce qu'elle avait dit, l'effet que sa déposition avait produit.

Fanny l'écouta avec la plus vive attention.

– J'y songe, madame, dit-elle enfin, les journaux doivent donner le compte rendu du procès. On le trouvera tout au long dans ceux de huit heures. Voulez-vous que j'aille les chercher ?

– Certainement. Prends-en plusieurs. Nous comparerons. Je ne connais pas encore toutes les dépositions. J'ai été enfermée pendant les trois quarts de la journée dans la salle d'attente des témoins.

Fanny descendit.

Quelques instants après, elle revenait, rapportant un volumineux paquet de journaux.

– J'ai eu toutes les peines du monde à les avoir, dit-elle. On se les arrache. Tout le monde veut connaître les détails. Madame doit être très fatiguée. Si madame voulait, je lui ferais la lecture.

– Tu ne serais pas fâchée, n'est-ce pas, de profiter de l'occasion pour te renseigner ?

– Je prends tant de part à ce qui peut intéresser madame !

– Eh bien ! lis.

M^{me} de Lanchaire passa un peignoir et s'étendit sur sa chaise-longue.

Elle était très fatiguée, en effet. La journée avait été longue. Les élégantes, comme elle, ne sont pas habituées à s'habiller de si bonne heure, à garder pendant si longtemps la gêne du corset.

Cependant Fanny commença sa lecture. De sa voix, tantôt douce, tantôt métallique, elle soulignait les passages où l'accusé avait été le plus maltraité par le ministère public.

– C'est parfait, disait de temps à autre M^{me} de Lanchaire. C'est parfait. On ne peut pas mieux dire.

Après l'acte d'accusation venait la déposition dramatique de la sœur de la victime. Le courriériste des tribunaux avait ajouté en cet endroit quelques lignes pour tracer le portrait du témoin, « une femme belle encore ».

– L'insolent ! murmura la veuve.

Mais elle lui pardonna bien vite, car il avait, très bien mis en scène l'entrée de M^{me} de Lanchaire dans la salle des assises ; il avait bien fait ressortir l'émotion qui s'était emparée du public. Finalement, il qualifiait de « cynique et de révoltante » l'attitude d'Albert Colroy pendant toute cette déposition.

La fin du compte rendu lui plut moins. Le journaliste avait trouvé M^{me} de Noves très jolie.

– Jolie ! c'est une appréciation, fit M^{me} de Lanchaire. Je la trouve très ordinaire, cette petite. Voyons un peu ce qu'elle a dit.

Elle écouta très attentivement la déposition de la jeune femme. Les dernières phrases surtout, celles où M^{me} de Noves avait protesté de son estime pour Albert, parurent l'intéresser au plus haut point.

– Elle se compromet à plaisir ; car, tu sais, Fanny, c'est sa maîtresse.

– Vraiment ?

– J'en ai la certitude. Elle est venue faire une démarche auprès de moi pour que j'atténue ma déposition. De plus, elle ose le défendre publiquement. Pour qu'une femme agisse aussi inconsidérément, il faut qu'un puissant intérêt de cœur l'y pousse.

Fanny écoutait ces propos avec un visible plaisir.

– Il faudra garder ces journaux, dit M^{me} de Lanchaire. Cela pourra être utile.

La femme de chambre continuait à lire, mais tout bas. Elle avait repris la déposition de M^{me} de Lanchaire. De temps en temps, elle faisait un mouvement de tête.

– Eh bien, Fanny, que faites-vous là ?

– Rien, madame.

– Il est l’heure de se coucher, ma fille ; vous pouvez vous retirer. Je n’ai plus besoin de vous.

Fanny ne bougea pas. Mais elle regarda sa maitresse d’un air suppliant.

– Madame...

– Qu’y a-t-il ?

– J’aurais quelque chose à dire à madame.

– Parlez.

– C’est que je ne sais trop comment faire.

– C’est donc bien délicat ?

– Assez.

– J’ai toujours été bonne pour toi. Tu as bien tort d’être timide.

– Eh bien, puisque madame le permet, je vais tout lui confier.

Alors Fanny commença une assez longue histoire : La vie des domestiques était bien dure. Certes, madame avait tout fait pour rendre la condition de sa femme de chambre supportable ; Fanny n’avait pas à se plaindre quant à présent ; elle était aussi heureuse qu’on peut l’être quand on sacrifie sa jeunesse, ses aspirations, ses goûts, pour se dévouer entièrement au service d’une personne. Cependant l’âge venait. Elle devait songer à l’avenir. Un jour viendrait où elle pourrait se trouver bien isolée et sans avoir de moyens assurés. On a beau avoir des gages raisonnables, il faut si longtemps pour amasser une petite rente.

M^{me} de Lanchaire l’interrompit sèchement :

– Ma fille, j’ai augmenté vos gages il n’y a pas six mois. Il me semble...

Fanny reprit sans s’émouvoir :

Évidemment elle était bien payée. Évidemment elle pouvait économiser quelque argent tous les ans. Elle avait un livret à la Caisse d’épargne. Cela était donc bien tant que madame la garderait ou tant qu’elle pourrait rester auprès de madame.

– Je compte vous garder toujours, dit M^{me} de Lanchaire.

Fanny n’en doutait pas. Mais il pouvait se produire tel événement qui rendrait une séparation nécessaire. On la tourmentait depuis quelque temps.

On lui disait qu'elle était une sotte de perdre sa vie comme elle le faisait. On lui proposait des partis. On voulait la marier.

– Mais vous avez quarante ans ! Vous n'y songez point.

La femme de chambre avait bien envie de répondre qu'elle avait le même âge que madame ; elle ne le fit pas. Avec la même douceur persévérante, elle insista. Quand on lui avait parlé mariage pour la première fois, elle avait repoussé la proposition. A quoi avait-on songé ? Alors on lui avait fait valoir des raisons sérieuses : la question d'avenir, la grosse question ; il n'est pas drôle de vivre seule quand on devient vieille, quand les infirmités arrivent ; ce n'est pas trop d'être deux pour faire face à la vieillesse. Elle ne tenait pas à un mari, ah ! certes non ; mais cependant elle avait été frappée par ce que lui avaient dit des personnes très sensées.

– La fruitière ?

Non, non. D'autres personnes, mieux posées, très capables de donner de bons conseils. Elle avait beaucoup pensé à tout cela, et elle était très perplexe. Que fallait-il faire ? Rester auprès de madame ou se marier ? Devant cette alternative, elle s'était dit qu'il fallait avant prendre l'avis de madame.

– Alors, c'est bien simple, dit M^{me} de Lanchaire. Ce que vous avez de mieux à faire, c'est de rester ici et surtout de ne pas faire la sottise de vous marier. Vous n'êtes pas jeune, ma fille ; vous feriez un mariage absurde. Vous épouseriez quelque débauché qui croquerait le peu que vous avez et qui vous abandonnerait après. Restez donc avec moi. Vous n'aurez pas à vous en plaindre. Si c'est la crainte de l'avenir qui vous fait venir ces mauvaises idées, tranquillisez-vous. Si je dois mourir la première, je vous avantagerai par testament.

Fanny reprit :

Elle était bien touchée de ce que madame venait de lui dire ; mais, puisque madame était dans de si bonnes dispositions, pourquoi ne ferait-elle pas tout de suite ce dont elle parlait ? Madame venait de faire un gros héritage. Madame pouvait bien disposer d'une petite somme pour s'attacher à tout jamais sa Fanny.

– Vous n'y songez pas !

Elle y songeait beaucoup, au contraire. C'était très sérieux. Elle priait madame d'y réfléchir et de lui donner une réponse ; d'ailleurs, elle n'était par bien exigeante ; pourvu qu'elle eût, pour plus tard, une petite rente assurée, elle se tiendrait pour heureuse et satisfaite. C'était bien peu de chose pour madame, et c'était tout pour elle.

– Enfin que voulez-vous ?

Elle ne tenait pas à l'argent. Ce qu'il lui fallait, c'était seulement le pain quotidien, juste de quoi vivre. Elle croyait qu'avec une petite rente de mille francs.

– Mille francs de rente ! Vous voulez que je vous donne un capital de vingt mille francs ! Vous êtes folle ! s'écria Mme de Lanchaire, je ne vous donnerai rien du tout.

– Madame ne fera pas cela.

– Je le ferai parfaitement ! Ah ça ! vous vous croyez donc indispensable ici ? Je saurai parfaitement me passer de vous, Fanny. Il faut vous mettre cela dans la tête. J'ai consenti bêtement à vous augmenter, il y a quelque temps. Si c'est cela qui vous a encouragé à me faire des propositions aussi ridicules, je le regrette, et, à l'avenir, je ne vous exposerai plus à me faire de pareilles demandes. Je veux bien encore maintenir vos gages au taux où je les ai élevés, mais c'est tout ce que je puis faire pour vous.

– Madame est bien décidée ?

– Parfaitement.

– Madame, qui est si intelligente, ne veut pas comprendre les raisons que j'ai fait valoir.

– Je ne comprends qu'une chose : parce que vous avez connu le secret de mes relations avec M. Raimbert, parce que vous m'avez rendu un jour un service que j'ai reconnu en vous donnant de l'augmentation, vous croyez que vous pouvez disposer de moi et m'imposer tel caprice qu'il vous plaira. Eh bien ! vous vous êtes trompée !

– C'est là le dernier mot de madame ?

– Oui.

– C'est bien ! fit Fanny d'un air pincé. Madame pourra chercher une autre femme de chambre.

XII

En quittant le Palais de Justice, M^{me} de Noves était assez satisfaite. Elle avait revu Albert ; elle avait hautement déposé en sa faveur. Elle avait mis en fuite Mme de Lanchaire. Ce qu'elle connaissait de la journée était donc plutôt avantageux que défavorable.

On dit qu'un soldat ne peut jamais raconter une bataille ni se rendre compte du résultat obtenu. Cela est vrai. Il peut arriver que, sur le point où il s'est trouvé, on ait remporté un succès partiel. Cependant, si, sur les autres points plus importants, l'armée a été décimée, débordée, repoussée, la bataille n'en est pas moins perdue. La désillusion du petit soldat, quand on lui donne enfin des nouvelles définitives, est d'autant plus grande qu'il a cru un moment à la victoire.

Tel était le cas de M^{me} de Noves. Cantonnée dans la salle d'attente des témoins, elle ne connaissait des débats que la partie dans laquelle elle était intervenue personnellement.

Pendant le dîner, elle raconta à sa mère ses émotions de la journée et l'espérance qu'elle avait de voir enfin l'innocence de leur ami proclamée. La salle des témoins était pleine de généraux qui tous faisaient l'éloge de leur brave camarade Colroy. Il y avait bien aussi dans un coin cette vilaine M^{me} de Lanchaire ; mais elle n'avait rien dit. D'ailleurs il n'était pas possible que la vérité ne se fit pas jour. Il fallait avoir bon espoir.

Hélas ! la désillusion n'était pas loin.

Après le repas, M^{me} Ardouin se retira. Elle était toujours un peu souffrante. M^{me} de Noves resta seule dans le salon, comme le soir où Albert était venu la trouver. Elle regardait précisément la pendule, et elle y retrouvait l'heure où le jeune homme s'était présenté, l'heure de son dévouement et de son amour, quand un coup de sonnette retentit.

Mais ce n'était point lui qui venait ; le malheureux était dans sa prison ! C'était la bonne duchesse de Sarmaize.

– Je suis morte, dit la duchesse, tout à fait morte. Quelle séance ! Huit heures de banquette ! Ah ! ma chère amie, si ce n'avait pas été pour vous, je ne serais pas sortie ce soir. Mais je tenais à venir, à vous consoler.

– A me consoler ?

– Mais oui, notre pauvre ami Colroy me paraît fort compromis.

– Vous dites ?

– Je dis... je dis... Mais vous ne savez donc rien de ce qui s'est passé ?

– Je sais... ce que j'ai fait, voilà tout !

Vous avez été superbe. Voilà qui est bien. Ne pas abandonner ses amis dans la peine ! C'est d'autant plus beau que c'est plus rare. Mais, ma chère petite, il n'y a malheureusement pas eu que vous comme témoin, sans quoi la cause serait gagnée ; tandis que je crains bien.....

– Vous me faites peur.

– Envoyez chercher les journaux. En attendant, je vais vous dire en deux mots ce qui s'est passé.

La duchesse fit, en effet, un résumé rapide des débats. Il y avait un point, surtout, qui l'avait frappée :

– Ce qui l'a perdu, dit-elle, dans l'esprit du public et très probablement dans l'esprit des jurés, c'est qu'il a refusé de répondre à une question très importante. Comprend-on cela ? Dans une affaire, qui est déjà assez mystérieuse par elle-même, il ajoute un mystère de plus. On lui demande ce qu'il a fait pendant la soirée et la nuit du 15 juillet...

– Eh bien ? fit M^{me} de Noves qui se sentait pâlir.

– Eh bien ! il ne répond pas. On insiste. Il déclare qu'il est inutile de le presser davantage, qu'il ne répondra jamais à cette question-là.

– Il a refusé de répondre ? Ah ! c'est bien !

– Comment, c’est bien ! Que dites-vous là ?

M^{me} de Noves, qui avait cédé à un mouvement irrésistible, chercha à expliquer son admiration.

– Je veux dire, fit-elle, que, s’il a des motifs graves de se taire, il a bien fait. Savons-nous quels peuvent être les secrets d’un jeune homme ?

– Ah ! il est évident que, s’il s’est tu pour ne pas compromettre une femme, c’est admirable. C’est même sublime, car il risque sa tête.

– Ce n’est pas possible ? dit M^{me} de Noves défaillante.

– Son honneur et sa tête ! oui, ma chère amie. C’est un héros que ce Colroy, si le motif que vous indiquez est bien celui qui le fait agir. Le président l’accuse d’avoir employé cette nuit à faire disparaître toute trace de l’argent de Grimod. Vous voyez comme c’est grave, comme cela complique sa situation. S’il ne revient pas sur sa détermination, c’est un homme perdu. Pour moi, le nœud du procès est là.

La conversation fut interrompue par l’arrivée du magistrat qui avait tenu M^{me} de Noves au courant de quelques-uns des faits de l’instruction. En même temps on apportait les journaux du soir.

– Vous tombez à propos, dit la duchesse de Sarmaize au nouvel arrivant. M^{me} de Noves ne peut pas croire que le fait d’avoir refusé de rendre compte de l’emploi de la nuit du 15 juillet constitue pour M. Colroy un danger sérieux.

– Dites : très sérieux. Il y a un principe que vous admettez fort bien, mesdames : c’est que l’on ne cache que ce qui est répréhensible. Si M. Colroy a refusé de répondre sur ce point, c’est qu’il n’est pas à l’abri de tout reproche. La vie d’un prévenu doit être entièrement mise à jour. Si l’accusé laisse un voile d’ombre planer sur une partie de son existence, cette partie fût-elle de quelques heures, c’est qu’il a commis une faute à ce moment. Or, la justice n’a à rechercher que les fautes. Si on ne les lui avoue pas, elle est en droit de tout supposer.

– M. Colroy est jeune, fit la duchesse.

– Je vous entends, dit le magistrat. Vous voulez dire qu’il pourrait bien y avoir dans l’affaire...

– Une femme.

– Précisément. Cherchez la femme. Elle peut savoir quelque chose.

– Mais M. Colroy est un galant homme.

– La justice n’apprécie pas cette qualité-là.

– Vous voulez qu’il aille compromettre...

– Je ne veux rien. S’il se trouve placé entre l’alternative de compromettre une femme et celle de se voir condamné à la peine de mort, ou, ce qui est plus pénible encore pour un galant homme, aux travaux forcés, et s’il continue à garder le silence, je l’admirerai beaucoup en tant qu’homme ; mais en tant que magistrat je ne saurais admettre aucune restriction dans les aveux.

– C’est épouvantable, cela ! fit M^{me} de Noves.

– Et puis ce n’est pas tout. M. Colroy a eu pendant toute la séance d’aujourd’hui une attitude déplorable.

– Comment ?

– Mais oui ; il s’est indigné, il s’est emporté. Ce n’est pas ainsi qu’il faut se tenir devant la cour.

– Cependant, un innocent qu’on accuse à tort a bien le droit de protester.

– Il y a manière de le faire. Quoi qu’il en soit, j’en suis désolé pour votre protégé, mais je dois vous dire que sa situation est très mauvaise. Son attitude d’une part, son refus de répondre d’autre part ; les accusations qu’il a voulu porter contre M^{me} de Lanchaire, contre cette malheureuse.

– Mais c’est une coquine !

– Il faudrait le prouver. Bref, tout ce que je viens de vous dire a produit le plus détestable effet. Je redoute fort pour lui l’issue du procès.

On s’imagine quelle dut être la torture de M^{me} de Noves en entendant cette conversation. Et encore, c’étaient deux amis qui lui parlaient ainsi, qui devaient nécessairement atténuer plutôt qu’aggraver la situation. « Perdu ! perdu ! La peine de mort ! Les travaux forcés ! » Ces mots, qui revenaient comme le refrain d’un chant lugubre, lui brisaient le cœur. Et c’était pour elle qu’il s’exposait à cette infamie ! Elle ne s’était pas trompée en se donnant à lui. Ils étaient faits pour se comprendre tous deux. Elle lui avait sacrifié sa vertu il lui sacrifiait sa vie.

– Nous allons nous retirer, fit la duchesse. Je suis brisée, et Mme de Noves l’est autant que moi. Voyez comme elle est pâle, la chère petite. Allons, je vous embrasse et je me sauve.

M^{me} de Noves se leva pour reconduire ses amis. Elle était dans un tel état de prostration qu'elle pouvait à peine se tenir debout.

– Allons, dit le magistrat, ne désespérez pas encore. La nuit porte conseil. M. Colroy se décidera peut-être à avouer demain ce qu'il a refusé de dire aujourd'hui.

– Non, répondit-elle, il ne parlera pas !

Elle resta seule, sous l'impression du dernier mot qu'elle venait de prononcer.

Certainement, il ne parlerait pas ! Parler eût été lâche, et il était incapable d'une lâcheté. Et c'était cet homme pourtant qu'on accusait, qu'on flétrissait, sur la réputation duquel depuis plusieurs mois tout Paris s'était acharné ! Était-il vraiment possible que son innocence n'éclatât pas ?

Les journaux avaient été posés sur une console en bois doré. M^{me} de Noves les prit, et, seule, elle se mit à les lire. Elle les dévora tous, sans exception. Tous, par des chemins divers, arrivaient à la même conclusion : « Il sera condamné ! » Tous relevaient contre lui, comme une des charges les plus graves, le silence qu'il s'était obstiné à garder.

– En voulant le sauver, l'aurais-je donc perdu ? En lui donnant mon amour, comme un moyen de salut, aurais-je donc contribué à rendre plus affreuse sa situation, plus grand le danger qu'il court, plus certaine l'infamie de la condamnation ? Tant il est vrai que, même pour faire le bien, il ne faut jamais s'écarter des voies droites et honnêtes. Ce que j'ai fait est mal. Le mal, même inspiré par les plus nobles sentiments, est toujours le mal et n'engendre que le mal ! Pourtant Dieu sait comment et pourquoi j'ai agi comme je l'ai fait. J'ai péché saintement ; mais j'ai péché !

Quelle nuit elle passa : nuit blanche, nuit de fièvre, nuit de tortures, où perçait, par instants, comme un vague espoir, bientôt effacé par les plus sinistres appréhensions.

En proie à une surexcitation nerveuse, elle se reprochait d'être la cause de tout. Sans elle, il n'aurait rien eu à cacher dans sa vie, et ce grand inconnu ne pèserait pas sur lui !

Cependant, les lampes japonaises du salon commencèrent à pâlir, combattues par le jour naissant, un jour gris et triste d'hiver. M^{me} de Noves était si absorbée dans ses pensées, qu'elle ne s'aperçut pas d'abord de la

transformation qui s'opérait. Ce ne fut que lorsqu'une lumière plus franche vint frôler les tapis et donner aux objets une teinte blafarde, qu'elle sortit de l'espèce d'engourdissement dans lequel elle était plongée.

Elle se leva de son fauteuil, passa sa main sur son front et continuant ses réflexions tout en marchant vers la porte :

– Il ne parlera pas ! dit-elle ; mais je parlerai, moi.

Son parti était pris.

Elle irait trouver les juges, elle avouerait sa faute, elle dirait tout. Respectée, honorée jusque-là, elle livrerait publiquement le secret de son amour. Albert faisait le sacrifice de sa vie pour elle : elle pouvait bien à son tour faire pour lui le sacrifice de sa réputation.

Elle ne se dissimulait pas les conséquences de cette démarche. Elle savait que le monde apprécierait peu les considérations qui avaient amené, préparé, relevé sa chute. Elle savait qu'elle serait montrée au doigt ; que les impures, assez habiles pour tenir leurs erreurs cachées, auraient le droit de dire en parlant d'elle : « On ne peut pas recevoir cette femme-là, » Elle tenait à l'estime publique plus qu'on ne saurait dire ; mais son devoir n'était-il pas tracé ? Pouvait-elle hésiter ? Pouvait-elle laisser peser plus longtemps sur un innocent un mystère si mal interprété par tous ? Quand même elle n'aurait pas aimé Albert aussi profondément qu'elle l'aimait, se taire eût été criminel. Cette lâcheté, connue d'elle seule, l'eût déshonorée à ses yeux, plus que des aveux ne pouvaient la déshonorer aux yeux du monde.

Mais elle n'était pas seule.

Sa mère ?

Sa mère, la plus respectable des femmes, la plus honnête ; sa mère, qui avait en elle une foi absolue ; sa mère, dont l'existence n'avait été qu'un long exemple d'honneur et de vertu, n'allait-elle pas se trouver atteinte du même coup par la révélation de M^{me} de Noves ? Le scandale ne rejaillirait-il pas sur cette sainte ? La honte a des éclaboussures. Le coupable n'est point le seul taché ; ses proches sont atteints avec lui.

Ce n'était pas encore là la plus cruelle préoccupation de M^{me} de Noves. Ce qui la troublait le plus, c'était la douleur que causerait à sa mère une pareille nouvelle, le coup moral que cette révélation lui porterait.

– Que ferait-elle à ma place ? se demanda la jeune femme.

Certes, Mme Ardouin avait l'âme trop haute pour hésiter. Placée dans les mêmes circonstances que M^{me} de Noves, elle aurait tout avoué. « Fais ce que dois, advienne que pourra. »

Cependant huit heures sonnaient ; M^{me} de Noves descendit de sa chambre, où elle avait été réparer le désordre de sa toilette, fort dérangée par une nuit d'insomnie. Elle se dirigea lentement vers la chambre de Mme Ardouin. Prête à se rendre au Palais de Justice, elle tenait à embrasser sa mère. Elle ne lui dirait rien de ses projets ; mais, avant de se sacrifier, avant d'exposer la pauvre femme aux suites de la démarche désespérée qu'elle allait tenter, le baiser qu'elle lui donnerait serait comme une secrète demande de pardon.

Dans cette caresse, elle mit toute son âme.

Ce fut une de ces longues étreintes comme en donnent aux êtres chers ceux qui vont affronter la mort ou ceux qui vont la chercher. N'était-ce pas son suicide moral que Mme de Noves allait accomplir ?

Ne voulant pas s'attendrir outre mesure, Mme de Noves partit après cette douloureuse caresse. Il fallait se hâter, arriver d'assez bonne heure au Palais pour tâcher de voir le président avant l'audience et pour obtenir d'être entendue.

Telle était son impatience qu'elle devança de beaucoup le moment fixé pour l'ouverture de la séance. Personne n'était arrivé. Il n'y avait que l'huissier.

– Je désirerais être entendue de nouveau à titre de témoin, lui dit M^{me} de Noves. Quelle est la marche à suivre ?

– Est-ce comme témoin à charge que vous vous présentez ?

– Non.

– Dans ce cas, je vous conseille d'attendre l'avocat du prévenu. Vous lui ferez part de votre demande, et il la présentera au président dès le début de la séance.

– Je vous remercie.

L'huissier auquel M^{me} de Noves s'était adressée était bavard comme tous les huissiers. Il ne négligea point l'occasion qui s'offrait à lui d'entamer un dialogue.

– Je crois, dit-il, qu’il y aura encore plus de monde aujourd’hui qu’hier. La salle est déjà plus qu’à moitié pleine. Il y a des toilettes superbes. Jamais le vestiaire n’aura assez de robes à louer pour tous les messieurs qui espèrent se glisser dans l’enceinte. C’est un des procès les plus courus que j’aie vus, et je suis ici depuis quarante ans.

Au fond de la petite salle d’attente où cette scène avait lieu se trouvait une porte. L’huissier l’entr’ouvrit.

– Qu’est-ce que je disais ! il n’y a déjà plus de place. Voulez-vous jeter un coup d’œil sur la composition de la salle ?

M^{me} de Noves se leva et vint regarder par l’entre-bâillement de la porte.

Tout Paris était là. Dans cette foule qui s’installait sur les banquettes, qui se tassait tant bien que mal, que de figures connues : ici, la duchesse de Sarmaize ; là, M^{lle} Roland avec son sourire sarcastique ; plus loin, d’autres personnes, à l’estime desquelles M^{me} de Noves tenait tout particulièrement : des amis de son oncle, d’anciennes relations de famille, des parents de M. de Noves !

– Oh ! mon Dieu ! fit la jeune femme en pâlisant.

Aurait-elle jamais le courage de faire tout haut, devant toutes ces personnes, l’aveu délicat qui devait constituer sa déposition ? Les paroles pourraient-elles sortir de ses lèvres ? Ne mourrait-elle pas sur le coup de honte et de confusion ? Toute à son projet, elle n’avait pas encore pensé aux difficultés matérielles qui se dressaient maintenant devant elle. « J’irai trouver les juges, » avait-elle dit, et ce mot de « juge » n’avait éveillé dans son esprit que l’idée d’un homme grave et digne, écoutant discrètement, comme un confesseur, des aveux murmurés à voix basse. C’était déjà bien dur à braver le regard de cet homme. Mais il ne s’agissait plus de cela maintenant. Ce n’était pas devant un juge, en tête-à-tête, qu’elle devait s’expliquer. Il fallait qu’elle jetât son secret devant tout le monde, qu’elle étalât sa honte devant une foule. Sa pudeur se révoltait devant cette idée. Une voix intérieure lui disait :

– Renonce ! Tu vois bien que c’est impossible. Et, d’ailleurs, quand même tu parlerais, serais-tu sûre de le sauver ? Il n’y a pas que la soirée du 15 juillet qui soit à expliquer. Le revolver est un autre mystère, plus

accusateur encore. Tu vas te perdre gratuitement, et ton dévouement ne servira à rien.

Il y a des moments où l'âme humaine semble double, où il s'établit ainsi en nous des dialogues étranges, comme si nous étions hantés par deux esprits. L'esprit du mal avait parlé. L'esprit du bien répondit. M^{me} de Noves chassa loin d'elle ces pensées de faiblesse. Elle n'abandonnerait jamais Albert. Elle lutterait avec lui jusqu'à la dernière minute. Elle combattrait le combat des désespérés.

Elle pria Dieu de lui donner assez de force pour accomplir la terrible mission que les circonstances lui imposaient.

– C'est extraordinaire, disait l'huissier. Habituellement, M^e Lachaud est toujours très en avance. Il devrait être ici.

– Ne pourrais-je pas, demanda M^{me} de Noves, au lieu de déposer verbalement, faire une déposition écrite ?

– Euh ! fit l'huissier. Il y a une grande différence entre une déposition verbale et une déposition écrite. La première, faite publiquement, après un serment solennel, a beaucoup plus de poids. Cela se comprend. Tandis qu'une déposition écrite...

– C'est la même chose.

– C'est la même chose, et ce n'est pas la même chose. Cela ne produit pas le même effet. Pour que la cour se contente d'une déposition écrite, il faut que le témoin se trouve dans l'impossibilité absolue de venir. qu'il soit alité, blessé, gravement malade. Vous n'êtes point dans ce cas. On le sait, on vous a vue hier, car vous êtes venue témoigner. Il me semble bien vous reconnaître.

– Je suis venue, en effet.

– Ah ! fit tout à coup l'huissier, voilà qu'on commence à arriver.

Plusieurs messieurs entrèrent dans la pièce, en causant.

– Croyez-vous que cela traîne ? disait l'un.

– Oh ! non ; ça va marcher vite.

– Quand ce sera-t-il fini ?

– Aujourd'hui, sûrement. Il n'y a plus que le réquisitoire, le résumé et le plaidoyer. A cinq heures, la défense sera terminée. Notre délibération ne sera pas bien longue ; nous sommes tous d'accord, je crois ; le doute n'est

pas possible. A cinq heures et demie, six heures au plus, la condamnation sera prononcée.

M^{me} de Noves avait entendu cette conversation. C'était d'Albert qu'on parlait ainsi ? Condamné ! c'était donc vrai.

S'adressant à l'huissier qui venait de faire passer ces messieurs dans une autre pièce.

– Quelles sont ces personnes, demanda la jeune femme.

– Des jurés.

❖ Il n'eut pas le temps d'en dire plus long. Un homme très grand, très distingué, cravaté de blanc, venait d'entrer. Avec des signes de déférence et de respect très marqués, l'huissier se précipita pour ouvrir au nouveau venu la porte par laquelle il devait passer. Puis, quand le personnage important eut disparu, se tournant vers M^{me} de Noves, il lui dit avec cette voix basse que les inférieurs emploient pour parler des grands chefs :

– C'est le président ! on ne va pas tarder à entrer en séance.

– Ah ! mon Dieu ! comment faire ? Il faut cependant que je voie l'avocat de M. Colroy avant tout.

– Il ne peut pas tarder maintenant, madame. Tenez, vous êtes servie à souhait : précisément le voici qui vient.

M^{me} de Noves se leva et se dirigea vers la porte par laquelle M^e Lachaud devait entrer.

Le célèbre avocat n'était pas seul. Une femme brune, grande, osseuse, causait avec lui. A sa toilette, simple, peu façonnée, à la forme de son chapeau, on pouvait la prendre pour une petite commerçante ou pour une femme de chambre. Son costume trahissait, en tout cas, une situation modeste.

– C'est singulier, pensa M^{me} de Noves ; il me semble que j'ai vu cette femme-là quelque part ; sa figure ne m'est certainement pas inconnue.

Mais elle avait bien autre chose à faire qu'à chercher à mettre un nom sur cette figure. Il fallait se hâter de parler à l'avocat. S'approchant donc de M^e Lachaud, M^{me} de Noves lui dit :

– Excusez-moi de vous interrompre ; mais le motif qui m'amène est si grave et si urgent qu'il est de mon devoir de ne pas attendre. Les minutes

sont précieuses. Il s'agit de votre malheureux client.

– Je suis à vous, madame, à l'instant, répondit M^e Lachaud.

Puis, s'adressant à la personne avec laquelle il causait précédemment :

– C'est entendu, lui dit-il, je présenterai votre demande à l'ouverture de l'audience. Ne vous éloignez pas. Il faut que vous soyez là quand on vous appellera.

La femme salua M^e Lachaud et, se tournant vers M^{me} de Noves :

– J'ai aussi, madame, quelque chose d'extrêmement important à vous dire, tout à l'heure, quand votre conférence sera terminée.

M^{me} de Noves acquiesça par un signe de tête.

– La communication que j'ai à vous faire, dit Mme de Noves à l'avocat, est extrêmement délicate. Je ne voudrais pas qu'elle fût entendue par d'autres que par vous.

– Venez par ici, madame, répondit M^e Lachaud en entraînant la jeune femme.

Quand ils furent un peu à l'écart :

– Vous pouvez parler maintenant, mais hâtez-vous : nous n'avons pas beaucoup de temps. De quoi s'agit-il ?

– Il s'agit de votre client. Je suis venue pour le sauver.

– Vous aussi !

– Quelqu'un vous a-t-il déjà... ?

– Oui, oui ; mais continuez.

– Est-il bien vrai que le refus fait par M. Colroy de dire l'emploi de sa soirée du 15 juillet ait produit une impression extrêmement défavorable sur l'esprit des jurés ?

– Oui, très-défavorable !

– Eh bien, ce qu'il a refusé d'avouer, je suis prête à le dire...

– Vous savez... ?

– M. Colroy est venu chez moi le 15 juillet, à neuf heures et demie du soir.

– Et ?...

– Il était si malheureux, si accablé, qu'il m'a fait de la peine ; j'éprouvais depuis longtemps beaucoup de sympathie pour lui, continua la jeune femme en rougissant. Ce soir-là, le voyant découragé, prêt à renoncer à se justifier,

prêt à mourir, j'ai voulu lui prouver qu'il avait tort de désespérer, j'ai voulu le rattacher à la vie...

C'est à peine si la belle M^{me} de Noves pouvait articuler ses aveux.

– Remettez-vous, madame, fit le grand avocat ; ce que vous me dites, ce qui vous coûte tant à révéler ne peut, croyez-le bien, qu'augmenter l'estime profonde que j'ai pour vous et pour M. Colroy.

Vos paroles me font du bien ; merci. Maintenant, monsieur, la situation vous est expliquée. M. Colroy, pour ne point me compromettre, n'a pas voulu parler ; il y aurait lâcheté de ma part, et je me considérerais comme indigne de son amour, si je laissais plus longtemps peser sur lui des soupçons déshonorants quand d'un mot je puis les détruire. Seulement, je voulais vous demander conseil. Lorsqu'il m'a fallu tout à l'heure vous mettre au courant de ce qui s'était passé, j'ai cru que je n'arriverais pas jusqu'à la fin de ma confidence. Il me semblait que j'allais mourir de honte. Et pourtant vous étiez mon seul auditeur ! Comment pourrai-je jamais dire tout cela devant la foule curieuse qui remplit le prétoire ?

– C'est impossible, en effet.

– N'y a-t-il pas un autre moyen ?

– Écoutez : vous allez rentrer dans la pièce où vous étiez tout à l'heure ; vous demanderez du papier et une plume, et vous écrirez votre déposition sous forme de lettre à moi adressée. Je la produirai quand il le faudra.

– Oh ! merci.

– Vous avez tout le temps de l'écrire. Un nouveau témoin s'est présenté, témoin à décharge. J'ignore encore ce qu'il veut dire. Mais il a tellement insisté que je produirai sa requête. Il va être entendu au début de la séance. Quand vous aurez fini, vous prierez l'huissier de m'apporter votre lettre, et vous vous retirerez aussitôt pour ne pas être obligée de comparaître.

– Parfaitement. Ah ! encore un mot ; de grâce, ne dites rien de tout ceci à M. Colroy ; il s'opposerait à ce que vous lussiez ma déposition.

– Sur ce point, madame, il m'est impossible de vous donner satisfaction. Je ne puis rien faire pour la défense de mon client sans son autorisation.

– Mais alors il ne consentira jamais. Mon Dieu ! mon Dieu ! comment faire ? Si j'écrivais directement au président ?

– Ne faites pas cela. Rapportez-vous-en à moi. Je parlerai à M. Colroy. Je chercherai à le convaincre.

– Dites-lui que je lui demande en grâce de ne pas repousser ce moyen de défense ; dites-lui qu’au nom de notre amour j’exige de lui ce sacrifice.

M^e Lachaud, profondément ému, s’inclina devant M^{me} de Noves.

– Vous pouvez compter sur moi, madame, dit-il ; mais mon devoir m’appelle près de notre ami. Permettez-moi donc de me retirer, en vous assurant encore de mon respect.

Le moment fixé pour l’ouverture de la séance était, en effet, arrivé.

L’avocat alla prendre sa place près de son client. Quand il fut assis à côté de lui, encore sous le coup de l’émotion que lui avait fait éprouver la confiance de Mme de Noves, il se pencha vers Colroy :

– Vous êtes bien aimé, fit-il à voix basse.

– Que voulez-vous dire ?

– Je viens de voir...

Il hésitait à prononcer le nom de la jeune femme. Un souvenir traversa son esprit à ce moment ; il se rappela la commission mystérieuse dont il avait été chargé autrefois, la fleur qu’il avait remise au prisonnier.

– Je viens de voir la fée aux roses, dit-il enfin.

– Elle !

– Oui.

– Que vous a-t-elle dit ?

– Elle m’a dit qu’elle voulait vous sauver malgré vous. Elle m’a dit... tout. Elle est venue pour déclarer ici publiquement...

– Nous l’en empêcherons. Je ne consentirai pas à ce qu’elle se compromette de cette façon. Son honneur m’est plus cher que ma vie.

– Cependant elle est résolue à parler.

– Ai-je le droit de récuser un témoin à décharge ?

– Non.

– Comment ! je ne suis pas libre de n’employer pour ma défense que les moyens qui me conviennent ?

– Non.

– Et vous croyez que je la laisserai parler ? Non ! non ! quand je devrais me porter aux dernières extrémités, j’empêcherai la malheureuse de se

perdre. La chère âme ! tant d'amour ! Voyons, maître Lachaud, vous êtes un galant homme. Rendez-moi le service de l'éloigner, de la tromper s'il n'y a pas d'autres moyens ; mais ne la laissez pas paraître devant tout ce monde qui la connaît et qui se croirait peut-être le droit de la mépriser parce qu'elle a poussé la générosité jusqu'à l'héroïsme.

– Je lui ai déjà dit qu'il était inutile qu'elle fit une déposition verbale.

– Vous avez bien fait.

– Alors elle s'est décidée à écrire.

– A qui ?

– Elle voulait s'adresser au président. Je l'ai détournée de ce projet. Je lui ai conseillé de me donner sa lettre.

– A vous ! tout peut s'arranger encore. Cette lettre, vous allez me jurer de n'en pas faire usage.

– N'allez pas si vite.

– Jurez-le-moi.

– Je ne ferai pas ce serment-là ; mais je vous promets de ne me servir de ce témoignage que si vous m'y autorisez. Peut-être viendra-t-il une heure où vous consentirez.

– N'y comptez pas. A ce moment, le président déclara la séance ouverte.

M^e Lachaud prit la parole et demanda à la Cour de vouloir bien entendre la déposition d'un témoin à décharge qui venait de se présenter.

– Ce n'est pas elle ? demanda Albert avec inquiétude.

– Non ; c'est une femme que je ne connais point. Je ne sais pas ce qu'elle peut avoir à dire, elle n'a pas voulu me le confier ; mais elle a insisté si vivement pour être entendue, elle paraissait tellement convaincue que sa déposition pourrait améliorer votre situation, que je n'ai pas cru pouvoir décliner son offre.

– Qu'on fasse venir le témoin, dit le président.

Pendant que ces scènes se déroulaient, M^{me} de Noves écrivait, les larmes aux yeux, sa déposition.

Elle s'était assise, dans la petite pièce où nous l'avons vue précédemment, devant la table de l'huissier, qui lui avait cédé sa place avec empressement.

A peu de distance, dans une encoignure presque sombre, se tenait une femme dont les yeux restaient constamment fixés sur M^{me} de Noves. Elle la regardait avec un intérêt marqué, étudiant sa physionomie, ses gestes, suivant sur son visage les traces de sa douleur. Quand elle eut prolongé son examen pendant quelque temps, cette femme sourit d'un air satisfait.

M^{me} de Noves venait précisément de terminer sa lettre. L'inconnue se leva et s'approcha d'elle ; puis, mystérieusement, à l'oreille :

– Je vous ai prévenue tout à l'heure, madame, que j'avais à vous parler.

– Oui.

– Je n'ai que peu de mots à vous dire : Vous pleurez maintenant ; dans une heure, vous serez heureuse. Retenez seulement le nom de celle qui vous fait cette promesse et qui va changer vos larmes en sourires.

– Vous vous appelez ?...

– Fanny.

A ce moment l'huissier, sur l'invitation du président, vint chercher le témoin à décharge que la défense désirait faire entendre.

– C'est moi, dit Fanny.

Elle se dirigea vers la salle des assises ; mais à peine la porte eut-elle été ouverte, qu'elle recula.

– Qu'y a-t-il, fit M^{me} de Noves.

– Vous voyez cette femme, répondit Fanny en lui désignant une personne placée au premier rang de l'auditoire. Ne la perdez pas de vue un seul instant : il y va de la vie de celui que nous voulons sauver.

Fanny s'avança jusqu'à la barre.

– Connaissez-vous cette femme ? demanda M^e Lachaud à son client.

– Je crois l'avoir vue ; mais je ne sais plus ni dans quel endroit, ni à quel moment.

Pendant que le prévenu et son conseil échangeaient cette demande et cette réponse, le public regardait le témoin et cherchait à déterminer la position sociale qu'il pouvait bien occuper.

– C'est une revendeuse à la toilette, disait une actrice.

– Alors, cela pourra être curieux. On ne se figure pas les secrets qui vont s'enfouir chez les décroche-moi-ça.

S'il y avait des gens intrigués parce qu'ils ne connaissaient point la nouvelle venue, il y avait aussi dans l'assistance une personne qui connaissait bien Fanny, et qui était encore plus intriguée que toutes les autres. M^{me} de Lanchaire, qui avait voulu savourer sa vengeance jusqu'au bout, n'avait eu garde de manquer la seconde séance. Elle était arrivée une des premières, et on lui avait laissé prendre la meilleure place.

Quand elle vit arriver sa femme de chambre, M^{me} de Lanchaire fronça le sourcil. Que venait faire cette fille ? Qu'avait-elle à dire ? Est-ce que cela la regardait ? De quoi se mêlait-elle ? Pourquoi se présentait-elle comme témoin à décharge ? Avait-elle l'intention de raconter ce qu'elle savait de la mort du maître de forges ? Elle en était bien capable ! M^{me} de Lanchaire se rappelait la scène de la veille, la demande de vingt mille francs que lui avait faite Fanny, le refus qu'elle y avait opposé et la démission de la femme de chambre. Voulait-elle se venger ? La malheureuse ! elle ne savait pas à quoi elle s'exposait. Si elle compromettait sa maîtresse, celle-ci se vengerait aussitôt en racontant la tentative de chantage qu'elle avait faite. Les juges ne sont pas indulgents pour ces sortes de manœuvres.

Oui ; mais Mme de Lanchaire n'en perdrait pas moins le vernis d'honorabilité auquel elle tenait tant ! Cette déposition pouvait aussi enlever quelque poids à l'accusation que la veuve avait portée contre le banquier. Si l'on admet volontiers, presque sans contrôle, la parole d'une honnête femme, on se tient toujours en garde contre les affirmations de la femme déchue.

Mme de Lanchaire avait donc tout à craindre. Aussi fut-ce avec une anxiété profonde, avec un serrement de cœur, qu'elle attendit les premiers mots que Fanny allait prononcer.

Elle n'était pas la seule dont le cœur battait. Mme de Noves, restée dans la petite pièce, se tenait appuyée contre la porte de communication que l'huissier avait bien voulu laisser entr'ouverte. Par l'entre-bâillement, la jeune femme suivait des yeux cette Fanny qui venait de lui tenir, avec une assurance extraordinaire, un langage prophétique et consolateur. « Vous pleurez maintenant ; dans une heure vous serez heureuse. » Comment cette personne allait-elle réaliser sa promesse, changer les larmes en sourires ; quel secret pouvait-elle donc posséder ?

Cependant le président interrogeait le témoin.

– Votre nom ?

– Fanny Doulard.

– Votre âge ?

– Quarante-deux ans.

– Votre profession ?

– J’étais hier encore au service de M^{lle} Grimod, qui se fait appeler M^{me} de Lanchaire.

Tous les yeux se tournèrent du côté de la sœur de Grimod. Mais elle ne se troubla point. A cette première attaque elle opposa un front impassible. Ses lèvres se plissèrent seulement dans une expression de dédain.

– Une vengeance de femme de chambre ! fit-elle, de façon que ses voisins pussent l’entendre.

Le président reprit :

– Vous jurez de dire toute la vérité, rien que la vérité ?

– Je le jure.

– Vous avez demandé à être entendue. Qu’avez-vous à dire ?

– Monsieur le président, dit Fanny, je dois, avant tout, m’excuser et réclamer votre indulgence. Ce n’est pas aujourd’hui seulement que j’aurais dû venir raconter ce que je sais concernant l’accusation portée contre M. Colroy. Depuis longtemps, j’étais en mesure de renseigner la justice sur des points qui sont restés mystérieux pour elle. Depuis longtemps, je voulais révéler ce que j’ai appris ; mais je n’osais pas le faire.

– Que craigniez-vous donc ?

– La situation que j’occupais me plaçait sous la dépendance absolue de ma maîtresse. Mme de Lanchaire – ou M^{lle} Grimod, pour mieux dire – me payait largement. J’étais heureuse chez elle ; elle me traitait bien. Elle ne négligeait rien pour rendre ma position subalterne supportable. Ces avantages me liaient. Je savais qu’en parlant je perdrais tout cela. C’est ce qui m’a retenue. Cependant, à mesure que l’époque fixée pour le procès approchait, je me sentais de plus en plus tentée de tout dire. J’ai passé bien des nuits sans dormir, partagée entre le désir de conserver le bien-être dont je jouissais et le devoir que les circonstances m’imposaient. Enfin, hier soir, quand j’ai lu le compte rendu du procès ; quand j’ai vu comment un

innocent pouvait paraître coupable ; quand j'ai compris que mon silence devenait de la complicité, alors j'ai reculé devant la pensée de laisser commettre un crime ; j'ai craint le remords ; et j'ai pris une grave résolution. J'ai prévenu M^{me} de Lanchaire que je ne voulais plus la servir. Libre désormais, je puis agir selon que ma conscience me le commande.

M^{me} de Lanchaire, durant ce préambule, avait affreusement pâli. Pourtant, tel était l'empire qu'avait sur elle-même cette femme, qu'elle soutint hardiment les regards curieux dont elle devenait le point de mire.

Elle se leva, et de sa place :

– Monsieur le président, dit-elle, cette fille était à mon service. Je l'ai chassée hier soir. Il n'y a pas un mot de vrai dans le récit qu'elle vient de vous faire. C'est une...

M^e Lachaud intervint alors.

– Je prierai monsieur le président de faire cesser cet incident, fit-il. Mme de Lanchaire voudrait peut-être intimider le témoin par ses démentis et ses menaces : la cour ne se prêtera pas à cette manœuvre.

– Vous n'avez pas la parole, dit alors le président à la veuve ; je vous prierai de ne plus interrompre. Laissez le témoin s'exprimer librement. Vous parlerez après, si vous le désirez, et la cour appréciera la valeur des deux dépositions.

Puis, s'adressant à Fanny :

– Continuez.

– Monsieur le président, avant d'entreprendre le récit que j'ai à vous faire, je devrais, pour le rendre plus clair, vous exposer les antécédents, le passé de M^{me} de Lanchaire. Je ne le ferai pas cependant, ne voulant point qu'on puisse croire un seul instant que j'obéis à un sentiment de rancune personnelle.

– Renfermez-vous dans le domaine des faits. Sur quels points principaux votre déposition va-t-elle porter ?

– Si vous le permettez, je dirai d'abord ce que je sais relativement au revolver... Dans la dernière semaine de juin, un mardi soir, si je ne me trompe, mon ancienne maîtresse sortit après dîner, sans me dire où elle allait. Ordinairement Mlle Grimod passait chez elle ses soirées. Quand elle s'absentait, c'était, à de longs intervalles, pour aller au théâtre. Alors elle ne

manquait pas de me le dire. Je faisais avancer l'heure du dîner. Le lendemain, ma maîtresse, qui aimait à causer, me racontait la pièce et me faisait part de ses impressions pendant que je l'habillais ou pendant que je la servais à table. Ce jour-là et le lendemain il n'y eut rien de pareil. Il pouvait être minuit quand elle rentra. Je ne m'étais pas couchée, je l'attendais. Elle me parut plus nerveuse, plus agitée que de coutume. Je l'aidai à enlever sa robe et je la portai dans le cabinet de toilette, comme j'avais coutume de le faire. Je remarquai que cette robe, de petite soie, très légère, avait un poids inaccoutumé. J'en cherchai la raison. Je fouillai dans la poche et...

A ce moment un incident se produisit dans l'auditoire.

M^{me} de Lanchaire s'affaissa sur elle-même, et glissa de la banquette sur laquelle elle était assise.

Des voisins se penchèrent vers elle.

– Elle se trouve mal ! s'écrièrent-ils. Il faut la transporter hors d'ici.

Déjà deux hommes s'étaient emparés de la veuve et se disposaient à l'emmener hors de la salle des assises.

– Monsieur le président, dit Fanny, je vous en prie : si Mme de Lanchaire sort d'ici, faites-la surveiller ; faites-la garder à vue. Empêchez qu'elle ne quitte le Palais.

– Le président sait ce qu'il doit faire, répondit celui-ci.

Et appelant un huissier :

– Faites soigner cette femme, et quand elle sera revenue de son évanouissement, dites-lui qu'on lui réserve une place par ici. Maintenant, continuez votre déposition.

– Je fouillai dans la poche de la robe et j'y trouvai un revolver.

– Comment était-il ?

– C'est une arme facile à reconnaître. Elle a une poignée d'ivoire et un canon damasquiné.

– Était-ce un gros revolver ou un petit ?

– Un petit ; dans le genre de ceux qu'on voit chez les armuriers et qu'on appelle des coups-de-poing.

Le président fit un signe à un huissier.

L'huissier alla prendre parmi les pièces à conviction le revolver que le commissaire de police avait saisi chez Albert Colroy et le tendit à Fanny.

– Est-ce bien le même ? demanda le président.

– C'est bien la même arme, répondit Fanny ; je la reconnais parfaitement ; je la reconnais d'autant mieux que huit jours après, ma maîtresse ayant laissé la clef de son secrétaire, j'ai eu la curiosité de jeter un coup d'œil dans les tiroirs et j'y ai retrouvé le revolver.

– Était-il chargé ?

– Oui.

Cette déposition si formelle produisit, dans tout l'auditoire, ce qu'en termes de compte-rendu on appelle « une sensation prolongée ». En effet, cette révélation, en admettant qu'elle fût exacte, changeait complètement la face des choses.

– Il est innocent, s'écriait la duchesse de Sarmaize ; cela ne fait pas l'ombre d'un doute !

Dans une autre partie de la salle, M^{lle} Roland disait dédaigneusement :

– Oh ! une femme de chambre qui fouille dans les secrétaires, cela ne m'inspire pas de confiance.

Quant à M^e Lachaud, il était radieux.

– Si cela continue, dit-il à son client, je n'aurai même plus besoin de plaider.

– Déchirez donc la lettre, répondit Albert.

– Pas encore ! Attendons, attendons.

Le silence se rétablit peu à peu, et bientôt Fanny put reprendre son récit.

– On s'est demandé, dit-elle, ce qu'était devenue la somme de cent mille francs prêtée par M. Grimod à M. Raimbert. On n'a retrouvé, en effet, je l'ai appris hier par les journaux, chez le maître de forges, que vingt-cinq mille francs. Où étaient passés les soixante-quinze mille autres ? Cette somme a été remise, de la main à la main, le soir même de sa mort, par M. Raimbert à Mme de Lanchaire. Entre l'appartement du premier, habité par le maître de forges, et l'appartement de M^{lle} Grimod, il existe une communication par laquelle le vieillard venait souvent rendre visite à sa... à ma maîtresse. Les soixante-quinze mille francs qu'il lui a donnés sont encore dans le tiroir de M^{me} de Lanchaire, enfermés dans une enveloppe en

carton-toile, portant à l'angle, en caractères imprimés, l'indication de la Société des forges et hauts fourneaux dont M. Raimbert était le directeur. En faisant une perquisition chez elle, on trouverait certainement la preuve de ce que j'avance. Je suis prête aussi, si on le juge nécessaire, à montrer l'escalier secret dont j'ai parlé.

– Avez-vous encore quelque chose à dire ?

– J'arrive au point le plus important. M^{lle} Grimod – car elle n'a jamais été mariée – avait une telle confiance dans le personnel de sa maison qu'elle ne songeait jamais autrefois à emporter ses clefs. Ce n'est que deux ou trois jours avant la mort de M. Raimbert qu'elle se mit tout à coup à témoigner une défiance extraordinaire. Elle acheta alors un anneau et fit de toutes ses clefs un trousseau qui ne devait pas la quitter. Mais les habitudes d'ordre ne s'improvisent pas. Mon ancienne maîtresse oubliait souvent son trousseau quand elle sortait... Tant que M^{lle} Grimod parut avoir confiance en moi, je puis vous assurer que je n'en abusai point. L'idée ne me venait pas de regarder dans un secrétaire ouvert ; du jour où madame prit le parti de tout enfermer, je me sentis blessée. Une curiosité singulière s'empara de moi, et je n'eus plus qu'une idée : connaître ce qu'on me cachait. C'est ainsi que je fus amenée à découvrir d'abord le revolver et l'enveloppe dont le viens de parler, et enfin un document plus important encore dont je parlerai tout à l'heure.

« Mais avant, je dois vous dire que le 15 juillet, au matin, je vis arriver M. Grimod chez sa sœur. C'est moi qui lui ouvris la porte. Il était dans un état de surexcitation et d'égarement d'autant plus remarquable que c'était un homme très doux habituellement. Il entra chez ma maîtresse et, comme il parlait très fort, de la pièce voisine, je l'entendis qu'il disait : « Il faut en finir, je vais aller trouver ce Colroy et je lui dirai son fait. » Je ne sais pas ce que sa sœur lui répondit. L'entretien fut court. M. Grimod sortit. Je l'accompagnai jusqu'à la porte de l'escalier. Il paraissait encore plus en colère qu'à son arrivée.

« Quelques heures après, M. Colroy vint et fut accueilli par l'accusation d'assassinat que ma maîtresse lui jeta à la face. Il se retira, ne pouvant pas faire entendre raison à Mme de Lanchaire.

« L'arrivée du cadavre dans la maison avait jeté tout le monde dans la consternation. Quand je descendis, tous les domestiques étaient réunis chez le concierge et causaient entre eux de l'événement malheureux qui venait de se produire. Je n'avais pas l'habitude de me mêler à ces conférences ; pourtant, ce jour-là, tenant à savoir ce qu'on pensait, je fis comme les autres et j'entrai dans la loge. J'étais assise depuis quelque temps, quand le facteur arriva.

« – Une lettre pour M^{me} de Lanchaire !

« – Donnez-la-moi, dis-je, en étendant la main.

« Le facteur me remit la lettre et je la serrai dans la poche de mon tablier. La conversation, interrompue par cet incident, reprit de plus belle. Chacun donnait son avis. J'écoutais sans rien dire. Enfin je me levai et je me disposai à monter l'escalier pour retourner près de ma maîtresse. Chemin faisant, je pris la lettre pour en regarder la suscription.

« Quelle fut ma surprise en reconnaissant l'écriture de M. Grimod.

D. – Comment connaissiez-vous son écriture ?

R. – M. Grimod écrivait assez souvent à sa sœur.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de le dire, ma maîtresse n'a pas eu toujours beaucoup d'ordre. Elle laissait traîner ses lettres. Alors, quand je n'avais rien à faire, machinalement...

Cette réponse souleva des rires dans l'auditoire.

– Oui, dit le président, nous sommes déjà édifiés sur votre discrétion.

M^e Lachaud crut devoir intervenir.

– Si l'on peut adresser un léger reproche au témoin, dit-il, on doit, surtout en cette circonstance, remercier la Providence qui a placé près d'une femme criminelle une servante curieuse.

– Vous connaissiez donc l'écriture de M. Grimod, continua le président ; l'adresse de la lettre que vous teniez était-elle bien de la même main ?

– Il n'y avait pas à s'y tromper. Je tournai et je retournai l'enveloppe dans tous les sens. J'aurais bien voulu en pénétrer le contenu ; mais c'était impossible. Je ne pus donc que noter les caractères extérieurs qu'elle présentait. Je remarquai que cette lettre avait été jetée à la poste dans la boîte de la gare Saint-Lazare. Le timbre humide indiquait qu'elle avait été comprise dans la levée de onze heures.

« En rapprochant ces deux indications, j'acquis la certitude que la lettre en question avait dû être écrite par M. Grimod en sortant de chez sa sœur et dans le trajet de la rue de Naples à la rue de la Chaussée-d'Antin. M. Grimod avait probablement descendu la rue du Rocher jusqu'à la rue de Rome. Or, à la rencontre de ces deux rues, il y a plusieurs cafés. Il a pu s'arrêter dans l'un de ces établissements pour écrire. Mais, ayant vu sa sœur quelques minutes auparavant, que pouvait-il avoir à lui dire ? Cette question, qui me vint naturellement à l'esprit, m'intrigua beaucoup et me donna un vif désir de connaître le contenu de cette lettre. Je pensais avec quelque raison que ce papier devait contenir le mot de l'énigme, l'explication de la mort mystérieuse de M. Grimod. Cependant, quelle que fût ma curiosité, je n'osai point ouvrir l'enveloppe... Je remis fidèlement la lettre à ma maîtresse ; seulement...

– Seulement ?

– Je vais m'exposer encore à des reproches de la cour...

– Ne craignez rien, Parlez.

– ...Seulement, désirant savoir l'impression que cette lettre allait produire sur M^{lle} Grimod, je regardai par le trou de la serrure.

On rit.

Quand les rires furent un peu calmés, Fanny reprit :

– Ma maîtresse ouvrit la lettre, et, dès les premières phrases, parut en proie à une extrême agitation. Je la vis pâlir. Bien qu'elle fût seule, elle se mit à parler à voix basse. Je ne pouvais entendre ses paroles, mais au mouvement de ses lèvres je crus reconnaître un mot qu'elle prononça à plusieurs reprises : « Le malheureux ! « le malheureux ! » disait-elle. Quand elle eut terminé sa lecture, elle resta quelque temps indécise ; puis son visage eut une expression mauvaise. Il me sembla qu'elle venait de prendre une résolution, d'arrêter un projet. En effet, elle se leva et alla chercher sur la cheminée une allumette avec laquelle elle alluma une bougie. Quand la flamme fut bien prise, elle en approcha la lettre. Je suivais son mouvement avec anxiété.

« M^{lle} Grimod voulait évidemment détruire ce papier. Je pensai un instant à entrer brusquement pour faire diversion ; mais cela n'eût servi à rien. Je

me résignai à assister à la destruction d'une lettre qui, je le devinais, avait une importance considérable.

« Heureusement, ma maîtresse changea d'idée. Elle retira brusquement le papier dont la flamme n'avait encore attaqué qu'un des coins et étouffa le feu dans ses mains.

« Tirant alors ses clefs de sa poche, elle alla ouvrir son secrétaire et y déposa la lettre de son frère dans un tiroir à secret.

– Parfaitement, dit le président. Votre déposition nous a appris que M. Grimod avait écrit à sa sœur ; mais peut-être vous êtes-vous exagéré l'importance de cette lettre ?

– Non.

– Vous l'avez donc lue ?

– Oui.

– Que dit-elle ?

– M. Grimod y fait part à ma maîtresse du projet qu'il a conçu de se suicider.

– Comment avez-vous pu lire cette lettre, que M^{me} de Lanchaire devait avoir tant d'intérêt à cacher ?

– Un jour, elle oublia ses clefs en sortant : j'en profitai aussitôt pour satisfaire ma curiosité depuis longtemps éveillée. Je me hâtai, et je fis bien ; car ma maîtresse s'aperçut de son oubli et revint sur ses pas. Mais il était trop tard ; je connaissais le secret de la mort de M. Grimod.

– Nous avons accueilli toutes vos déclarations, qui ont une importance capitale ; ne pourriez-vous, à l'appui de ce que vous avez avancé, nous fournir une preuve matérielle ?

– Rien n'est plus facile. Mon ancienne maîtresse doit avoir conservé la lettre de son frère. Vous n'avez qu'à ordonner une perquisition chez elle. Je me charge d'indiquer où est le papier. Seulement il faudrait se hâter et ne pas laisser à M^{lle} Grimod le temps de détruire cette preuve de l'innocence de M. Colroy.

Le président réfléchit une seconde. Puis, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, il maintint provisoirement en état d'arrestation le témoin. Il donna également l'ordre de garder à vue M^{me} de Lanchaire ; puis il fit inviter le commissaire aux délégations judiciaires à se rendre de suite au

domicile de M^{me} de Lanchaire, 84, rue de Naples, et à y faire, avec les indications que fournirait Fanny, une perquisition en règle.

– Je crois, dit-il enfin, qu'on peut ajourner la suite des débats à demain.

– Monsieur le président, reprit Me Lachaud, je demande qu'il y ait simplement une suspension de séance de deux heures.

Le président y consentit.

Au moment où il venait de suspendre la séance, l'huissier, effaré, vint le trouver, et dit assez haut pour que la nouvelle fût entendue des voisins et bientôt colportée dans toute la salle :

– M^{me} de Lanchaire a disparu !

XIII

On n'a pas oublié les inquiétudes que l'arrivée de Fanny avait fait naître dans l'esprit de M^{me} de Lanchaire. La sœur de Grimod, qui aurait cependant dû être éclairée sur l'indiscrétion de sa femme de chambre, ne se doutait pas que la curiosité de cette fille avait pénétré tous ses secrets. Elle supposait que les révélations qu'elle pouvait faire se borneraient à dévoiler sa liaison avec le maître de forges.

Quand elle vit que Fanny, au lieu d'aborder cette question, commençait à parler de faits autrement graves pour l'issue du procès pendant, elle fut complètement atterrée. Dès les premières paroles, prononcées par le témoin, au sujet du revolver, elle se douta que tous ses secrets allaient être dévoilés un par un, que sa noirceur allait apparaître aux yeux de tous. Elle se sentit perdue. Cependant, il y avait peut-être encore un peu d'espoir. Fanny ayant été à son service, sa déposition n'avait légalement que la valeur d'une indication. Il était encore possible qu'un doute restât dans l'esprit des jurés ; mais il fallait pour cela que Fanny ne pût donner, à l'appui de sa déposition, aucune preuve matérielle.

Malheureusement il existait une preuve : la lettre de Grimod. Fanny la connaissait-elle ? M^{me} de Lanchaire ne le supposait pas. Cependant la prudence lui commandait de ne pas attendre davantage et de détruire en toute hâte ce document accusateur.

Comment exécuter ce projet ? Comment quitter la salle des assises, enchaînée comme elle l'était dans une foule compacte qui la regardait curieusement ? Se lever, chercher à se frayer un passage, il n'y fallait pas songer. Le président, déjà un peu éclairé par ce que Fanny venait de dire, ne l'eût peut-être pas permis.

C'est alors que M^{me} de Lanchaire eut recours à un de ces artifices de comédienne qui lui étaient familiers. Elle feignit un évanouissement, auquel la chaleur étouffante qui régnait dans la salle, et les émotions qu'elle pouvait légitimement éprouver donnèrent une grande apparence de vérité.

On a vu en effet le résultat de cette manœuvre. M^{me} de Lanchaire fut emportée. On l'assit dans la petite salle où se tenait l'huissier de service.

Fanny, voyant ce départ et se doutant des projets de sa maîtresse, avait alors demandé au président de la faire garder à vue. On sait quelle réponse lui fut faite.

La première personne que Mme de Lanchaire aperçut, quand elle crut le moment venu d'ouvrir les yeux, fut Mme de Noves, qui s'empressait autour d'elle et qui lui prodiguait ses soins.

– Elle sera donc toujours sur mon chemin ? pensa-t-elle.

– Allez-vous mieux ? demanda M^{me} de Noves.

– Je me sens bien mal. Cette séance, ces émotions, les mensonges de cette fille, m'ont bouleversée outre mesure.

– Remettez-vous, madame, fit l'huissier.

– Je suis incapable de rester plus longtemps ici. Je sens que je vais faire une grave maladie, dit-elle d'un air dolent.

– Ce ne sera rien, répondit le brave homme. Dans quelques minutes, il n'y paraîtra plus. Vous pourrez rentrer. Le président a dit qu'on vous réserve une place.

– Que je rentre ! Vous voulez donc me faire mourir ?

– Mais non ! c'est une gracieuseté du président.

– Je n'en profiterai pas.

– Comme vous voudrez, fit l'huissier qui n'avait pas d'autres instructions.

Mme de Noves ne dit rien. Elle se contenta d'examiner Mme de Lanchaire, qui lui paraissait beaucoup moins malade qu'elle prétendait

l'être.

Les minutes étaient précieuses. Mme de Lanchaire le comprenait. Un mot de Fanny pouvait lui ravir tout à coup la liberté dont elle jouissait encore. Il fallait se hâter à tout prix.

Elle se leva.

– Je me sens mieux, dit-elle ; je vais essayer de marcher.

Elle parcourut en tous sens la petite pièce.

M^{me} de Noves s'était rapprochée de la porte de communication et semblait écouter avec attention la déposition de Fanny.

M^{me} de Lanchaire profita de ce moment. Mettant vingt francs dans la main de l'huissier :

– Merci de vos soins, dit-elle à voix basse. Je me sens assez forte maintenant ; je vais essayer d'aller jusqu'à ma voiture.

Il voulait se lever, l'accompagner.

Elle lui fit signe de n'en rien faire.

Un dernier coup d'œil jeté du côté de M^{me} de Noves, qui semblait toujours absorbée par ce qui se passait dans la salle des assises.

– La sotte ! pensa M^{me} de Lanchaire.

Et elle sortit avec une démarche traînante.

A peine fut-elle hors de vue, qu'elle changea d'allure. Pressant le pas, hâtant sa marche autant qu'elle le pouvait, elle gagna la cour du palais de Justice, franchit la grille et chercha sa voiture.

Comme on sait, l'affaire Colroy avait attiré à la cour d'assises un auditoire de choix. Il y avait donc sur le boulevard du Palais un nombre considérable de coupés et de demi-fortunes. M^{me} de Lanchaire perdit quelques minutes avant de pouvoir retrouver son cocher. Enfin, elle put se jeter dans sa voiture.

– A l'hôtel ! vite !

Jean fouetta son cheval, qui partit à fond de train.

Chemin faisant, la veuve eut le temps de faire des réflexions.

Elle déchargea d'abord toute sa colère sur Fanny : une fille qu'elle avait accablée de bienfaits, et qui la trahissait d'une façon aussi indigne, un monstre d'ingratitude ! Faites donc le bien, voilà comme vous en êtes récompensée. Pouvait-on soupçonner une pareille hypocrisie ? Que n'avait-

elle parlé plus franchement, au lieu d'employer ces périphrases caressantes ; que ne s'était-elle nettement expliquée la veille ! M^{me} de Lanchaire aurait bien acheté vingt mille francs le silence de cette misérable, si elle s'était doutée qu'elle pût savoir tant de choses ! Mais non, elle avait employé des détours ; elle l'avait lâchement abusée, pour la dénoncer plus lâchement encore.

Elle voyait bien d'où venait le coup, parbleu. Fanny avait dû être subornée par M^{me} de Noves. Combien lui avait-on promis, ou plutôt combien lui avait-on donné pour trahir sa maîtresse ? une bagatelle, peut-être, puisque, la veille au soir, cette Fanny, cette femme vénale, aurait consenti à se taire moyennant vingt mille francs. Sa conscience était au plus offrant et dernier enchérisseur.

Comment n'avait-elle pas deviné plus tôt le caractère odieux de cette fille, en qui elle avait eu tant de confiance ? Comme on s'abuse sur les apparences ! Elle avait réchauffé un serpent dans son sein ; aujourd'hui, le serpent se réveillait pour la mordre, et il la mordait au cœur, en contrariant ses projets, en se jetant entre elle et celui qu'elle haïssait. La vengeance si longtemps caressée allait-elle donc lui échapper ?

Car elle le haïssait bien, ce Colroy ! C'était pour le torturer plus tard, pour bien lui prouver qu'elle était la cause de tous ses malheurs, qu'au moment de brûler la lettre de son frère elle avait hésité. Oui. Elle n'avait gardé cette preuve accablante, si compromettante aujourd'hui pour celle qui la détenait, que dans le but de pouvoir, quelque jour, la mettre sous les yeux de Colroy quand il aurait porté longtemps l'uniforme infamant des pénitenciers. « Je te savais innocent, lui aurait-elle dit alors, et je t'ai fait condamner. Tu m'as blessée dans mon orgueil de femme, dans l'amour que j'éprouvais pour toi. Je me suis vengée. Je t'ai mené tout près de l'échafaud ; j'ai fait de toi un forçat ! »

Il n'était plus question maintenant de ces raffinements de cruauté. La situation était grave. Avant toute chose, il fallait anéantir la lettre.

Et puis, après, que ferait-elle ?

Retournerait-elle au Palais audacieusement, pour démentir Fanny, l'accuser de faux témoignage et de corruption ? Cette idée lui souriait assez. Elle aimait l'audace et savait par expérience que le succès est presque

toujours pour ceux qui ne doutent de rien. Il serait beau d'ailleurs, après une alerte aussi chaude, de changer la face des choses, de remporter une victoire nouvelle. Peut-être pourrait-elle du même coup englober M^{me} de Noves dans son accusation. Que la jeune femme eût suborné Fanny et payé son témoignage, cela lui semblait évident. Elle connaissait assez Fanny maintenant pour être sûre que cette fille ne pouvait obéir qu'à un motif intéressé.

D'autre part, elle se demandait jusqu'à quel point le témoignage de sa femme de chambre avait pu influencer la cour et les jurés. Si par hasard Fanny était arrivée à les convaincre de la vérité de ce qu'elle disait, M^{me} de Lanchaire risquait fort en retournant au Palais. Elle pouvait y être arrêtée. Aller en prison, ce n'était pas une perspective bien souriante.

Ne serait-il pas prudent de fuir, de partir pour Londres ou pour Bruxelles ? Mais partir, c'était se reconnaître coupable, c'était donner raison à Fanny, c'était abandonner toute idée de vengeance, c'était faire acquitter Colroy.

Aussi la veuve était-elle extrêmement perplexe.

– Détruisons d'abord la lettre, pensa-t-elle ; nous verrons après.

La voiture, qui allait bon train, bien que M^{me} de Lanchaire dans son impatience l'accusât de lenteur, s'arrêta enfin devant la porte du n° 84 de la rue de Naples. La veuve en descendit précipitamment.

En passant devant la loge du concierge, elle remarqua qu'il n'y avait personne.

– Ceci est bon, pensa-t-elle ; si l'on ne me voit ni rentrer ni sortir, mon cocher saura seul que je me suis échappée du Palais pour venir ici, et je trouverai bien un moyen de le faire taire.

Elle s'engagea dans l'escalier, dont elle gravit les marches quatre à quatre.

Dans sa précipitation, occupée à retenir sa robe pour ne point faire de faux pas, elle ne songeait pas à regarder devant elle. Ce ne fut qu'en arrivant sur son palier, au moment de fouiller dans sa poche pour prendre sa clef, qu'elle releva la tête.

Elle recula épouvantée, médusée.

Le dos appuyé contre la porte de l'appartement, étendant les bras pour lui barrer le passage, une femme se dressait devant elle.

– Vous, encore ? s'écria M^{me} de Lanchaire.

M^{me} de Noves – car c'était elle – ne répondit pas.

– Vous allez me laisser passer ! reprit la veuve, en proie à une colère concentrée. Vous n'avez pas le droit de m'empêcher de rentrer chez moi.

– Vous ne passerez pas ; vous ne pénétrerez pas dans cet appartement, moi vivante !

Le rouge monta au visage de la veuve. Une colère folle s'empara d'elle.

Saisissant à plein poing sa clef, la seule arme qu'elle eût à sa portée :

– Tant pis pour vous, dit-elle.

Et elle s'élança vers Mme de Noves pour la frapper.

Le poing de Mme de Lanchaire, armé d'une clef d'acier à petites dents, s'était levé. Il allait s'abattre sur le visage de M^{me} de Noves.

– Je te rendrai laide, criait la mégère.

A ce moment, une main brutale saisit le bras de la veuve et le tordit. M^{me} de Lanchaire, arrêtée dans son élan, tomba aux pieds de celle qu'elle voulait frapper.

Comment M^{me} de Noves se trouvait-elle là ? Comment les coups de M^{me} de Lanchaire avaient-ils été détournés ?

Mme de Noves, se rappelant la recommandation que Fanny lui avait faite de ne pas perdre de vue la veuve, et soupçonnant que l'évanouissement de son ennemie pouvait bien n'être qu'une feinte, n'avait pas cessé un instant de la surveiller. Faisant semblant de ne plus s'occuper de M^{me} de Lanchaire, elle avait paru, ainsi qu'on l'a déjà dit, prêter une attention extraordinaire à ce qui se disait dans la salle des assises ; mais en réalité elle n'était attentive qu'à suivre les mouvements de M^{me} de Lanchaire. Ne voulant pas la regarder, elle l'écoutait marcher. Cependant ce que disait Fanny ne lui échappait pas. Déjà la femme de chambre avait commencé à parler de la lettre de Grimod. Ce fut pour M^{me} de Noves un trait de lumière ; elle pénétra alors les intentions de la misérable accusatrice, et comprit que son but était de se sauver pour aller anéantir la preuve de l'innocence d'Albert. Dès lors son parti fut pris.

Quand Mme de Lanchaire sortit, quand elle prit la fuite dans la cour du palais de Justice, M^{me} de Noves la suivit sans se montrer ; mais d'assez près pour ne pas la perdre de vue. Elle vit la veuve monter en voiture. Par un hasard providentiel, la voiture de M^{me} de Noves était près de celle de M^{me} de Lanchaire.

La jeune femme recommanda à son cocher de suivre le coupé de la veuve, qu'elle lui montra.

– Cinq cents francs de gratification si vous exécutez bien mes ordres, lui dit-elle.

Il n'en fallait pas tant pour donner du zèle au cocher, qui obéit en conscience.

M^{me} de Noves supposait bien que M^{me} de Lanchaire allait rue de Naples ; mais elle n'en avait pas encore la certitude absolue. Ce ne fut qu'après avoir suivi pendant quelque temps la voiture de son ennemie qu'elle acquit la conviction qu'elle allait bien à cette adresse. Alors elle donna de nouveaux ordres au cocher.

– Coûte que coûte, forcez le cheval ; il faut que j'arrive 84, rue de Naples, avant cette femme.

Elle fut menée avec un train d'enfer à l'adresse indiquée.

Elle avait cinq minutes d'avance.

Ces cinq minutes, elle les employa à donner des instructions au concierge.

Mme de Noves n'était plus propriétaire de cet immeuble que son oncle avait donné à la veuve ; mais elle était connue et aimée de tous les anciens serviteurs de son oncle.

– Je vous prends à mon service et je double vos gages, dit-elle à cet homme, si vous voulez me prêter main-forte tout à l'heure.

Le concierge se confondit en remerciements,

– Que faut-il faire ? disait-il ; je suis tout prêt.

– Venez avec moi. Je m'arrêterai devant la porte de M^{me} de Lanchaire ; vous monterez un peu plus haut et vous vous cacherez au tournant de l'escalier. Si j'appelle, si je suis en danger, vous viendrez à mon aide.

Les choses s'étaient bien passées comme Mme de Noves les avait prévues ; et, sans l'intervention de l'homme qu'elle avait aposté près d'elle,

la jeune femme aurait pu payer cher sa courageuse démarche.

– Que faut-il faire maintenant ? demanda le concierge.

– Conduire cette femme, qui est une criminelle, dans l'appartement de M. Raimbert, et la garder à vue pendant une heure.

Le concierge emmena M^{me} de Lanchaire, qui poussait des cris déchirants, jusque dans l'appartement du maître de forges, encore vacant.

– Vous n'avez pas le droit de m'arrêter, de me séquestrer ; je vous ferai punir tous les deux.

– J'envoie chercher le commissaire de police, dit M^{me} de Noves.

M^{me} de Lanchaire se tut.

Avant que le courrier expédié par la jeune femme à M^e Lachaud arrivât au Palais, le commissaire aux délégations judiciaires se présentait rue de Naples porteur d'un mandat d'amener contre M^{me} de Lanchaire et investi de pouvoirs pour procéder à une perquisition.

Fanny l'accompagnait.

La visite domiciliaire ne fut pas longue. La femme de chambre conduisit le commissaire droit au secrétaire de son ancienne maîtresse.

M^{me} de Lanchaire ayant refusé d'en donner la clef, on fit ouvrir le meuble par un serrurier.

– Dans le petit tiroir de gauche, dit Fanny.

Le commissaire essaya d'amener le tiroir indiqué, mais il ne put y parvenir.

– Il y a un secret, dit la femme de chambre. Si vous voulez me le permettre, je vais vous le montrer.

Elle s'approcha du meuble. Sur une simple pression de son doigt, le tiroir s'ouvrit de lui-même, et l'on put voir la fameuse lettre, dont un coin était roussi par la flamme. Le commissaire s'en saisit.

– Puis-je en prendre connaissance ? demanda M^{me} de Noves.

– Non, madame. Mais je ne dois pas tarder à la remettre au président, et il en sera donné lecture au Palais.

– Dans le grand tiroir du bas, continua Fanny, se trouvent les soixante-quinze mille francs que M. Raimbert a donnés à sa maîtresse peu de temps

avant sa mort, et qui, avec les vingt-cinq mille qu'on a retrouvés chez lui, forment tout juste la somme de cent mille francs prêtée par M. Grimod au maître de forges.

Cette nouvelle indication était aussi exacte que la première ; on trouva, en effet, la somme annoncée par la femme de chambre. Elle était encore dans l'enveloppe timbrée au chiffre de la compagnie des forges que M. Raimbert dirigeait.

M^{me} de Noves avait assisté à ces recherches. A chaque découverte, son cœur se remplissait d'une joie plus grande.

– Dieu est bon ! pensait-elle.

Rien ne la retenait plus rue de Naples. Elle partit. Elle avait hâte d'aller annoncer la bonne nouvelle, de rassurer Albert. On devait être, en effet, fort inquiet, au Palais, de la disparition de M^{me} de Lanchaire.

Pendant la suspension de l'audience, il était impossible de voir le prisonnier ; seul son avocat pouvait conférer avec lui.

Mme de Noves fit donc demander à parler à M^e Lachaud, qui s'entretenait précisément avec Albert Colroy.

– Allez vite, dit celui-ci.

L'avocat s'empressa d'aller trouver la jeune femme.

– A-t-on découvert les traces de M^{me} de Lanchaire ? lui demanda-t-il aussitôt qu'il fut en sa présence.

– Mieux que cela ! Je l'ai arrêtée moi-même il y a une heure.

– Voilà qui va bien !

– En ce moment, la perquisition est finie. Avant peu, le commissaire va revenir, rapportant la lettre de Grimod signalée par notre témoin providentiel. Retournez vite près de M. Colroy et dites-lui qu'il est sauvé.

– Pas avant de vous avoir rendu.

En disant ces mots, l'avocat fouilla dans sa poche et en tira la lettre que M^{me} de Noves lui avait écrite.

– Je ne l'ai pas lue, lui dit-il galamment ; et je ne sais plus de quoi il était question.

– Ma reconnaissance vous est acquise pour la vie.

– Des remerciements ? fit-il ; je me sauve !

Et il alla rejoindre son client.

Le public ignorait encore les événements qui venaient de se passer ; mais, très intrigué par la déposition de Fanny, il attendait patiemment la reprise de la séance et le dénouement du drame judiciaire.

Enfin, le prévenu fut ramené à son banc. A la manière dont il se présenta, à la joie qui éclatait dans ses yeux et dans ceux de son avocat, on comprit que pendant les deux heures de suspension la situation avait bien changé.

L'appariteur parut à son tour et prononça le moi sacramentel :

– La Cour !

On allait donc savoir enfin. Des « chut ! » nombreux se firent entendre. On ne voulait rien perdre de ce qui allait être dit.

Le président se leva et prit la parole.

– Messieurs les jurés, dit-il, pendant la suspension de la séance, les ordres que j'avais donnés précédemment ont été exécutés. M^{me} de Lanchaire est en état d'arrestation. Une perquisition a été faite à son domicile ; on va vous donner lecture du procès-verbal rédigé par les soins du commissaire spécial aux délégations judiciaires.

L'attention redoubla.

M. Ch. d'Arville se leva, et d'une voix bien claire, bien timbrée, il lut le procès-verbal de la perquisition. A ce document étaient jointes les deux pièces saisies chez Mme de Lanchaire.

L'enveloppe des soixante-quinze mille francs fut remise aux mains des jurés qui se la passèrent de main en main, et purent constater que Fanny avait dit la vérité sur ce point.

Restait une autre preuve, la plus importante, la plus impatiemment attendue : la lettre du malheureux Grimod.

Quand M. d'Arville la déplia, il y eut un frémissement dans l'auditoire.

– Regardez, disait-on, le coin est brûlé.

– C'est bien la lettre indiquée par la femme de chambre.

– Chut !

Le magistrat prit un temps, promena son regard sur l'assistance et commença la lecture de la lettre, dont voici la teneur.

« Paris, 15 juillet 1876.

« Pourquoi m’as-tu montré cette arme ? Pourquoi m’as-tu forcé à la prendre ?

« J’étais arrivé chez toi, Léonie, bien irrité contre Colroy, si irrité que j’avais peur de moi, que je redoutais les aventures où la colère pouvait me jeter. La nature a fait de moi, tu le sais, un irrésolu, un hésitant, un homme dont les volontés sont plus fortes que le courage, les projets plus grands que les moyens. Ce matin, j’étais dominé par une idée de vengeance. Ce banquier qui m’a dépouillé, ainsi que tu me l’as répété cent fois toi-même, je voulais me venger de lui ! Ma pensée, sujette à d’étranges entraînements, allait jusqu’au crime. Je songeais à le tuer ! Et cependant la partie faible de mon être, et la meilleure aussi, me montrait toute l’énormité d’une pareille idée. Partagé entre ces deux courants, j’avais été te demander conseil, espérant que tu me parlerais raison, que tu me donnerais un avis sage, que tu chasserais loin de moi le projet horrible qui hantait mon esprit. – Mais non ! au lieu de me calmer, tu as cherché à augmenter mon exaspération. Au lieu de me retenir, tu m’as poussé. Tu n’as pas craint de me dire encore que je ne devais plus compter sur toi, que j’avais perdu ma fortune par ma faute, et que tu n’avais pas l’intention de partager la tienne avec moi. Tu m’as acculé dans la misère et dans le désespoir. Tu as fait pis : tu as été chercher ce revolver maudit ; tu l’as mis entre mes mains, et tu m’as dit : « Va ! »

« Quand je suis sorti de chez toi, étant encore sous ton influence fatale, j’étais un criminel, car je préméditais un crime. J’étais grisé par une folie d’orgueil et de force. Je me voyais déjà accomplissant mon œuvre de Justicier au-dessus de la justice humaine. Mon imagination me montrait ce qui allait arriver : J’entrerais chez Colroy le front haut ; je le traiterais de voleur ; il s’emporterait, et moi, calme, impassible, je le viserais au cœur.

« Au moment où cette image se présentait à mon esprit halluciné, je portai la main sur l’arme que tu venais de me donner. Ah ! je ne saurais te dire l’impression que le froid contact de l’acier produisit sur moi. Je frissonnai des pieds à la tête. Je tombai de la hauteur de mon rêve satanique dans la plus sombre des réalités. Moi, devenir un assassin ! tuer un homme ! verser le sang ! La même idée qui me séduisait tant alors sous son premier aspect, avec cette apparence de haute justice que je lui prêtais, m’apparut telle qu’elle était vraiment, c’est-à-dire odieuse et coupable.

« Et pourquoi aurais-je commis ce crime ? Par quoi l'aurais-je justifié à mes propres yeux ? Je soupçonne Albert Colroy d'avoir dérobé ma fortune ; mais je n'en ai pas la certitude. Je n'ai pas de preuve contre lui. Est-ce sur un soupçon que je puis m'arroger le droit de vie et de mort sur cet homme ?

« Ah ! cette arme ! cette arme !

« Froide, sous ma main crispée, elle me donne d'étranges conseils. Instrument de mort, elle ne me parle que de mort. Conseillère fatale, elle me dit que l'homme est libre et heureux qui se soustrait aux chaînes de la vie. Elle me dit que pour ceux qui ne peuvent plus espérer la paix ici-bas, que pour ceux que la misère menace, que pour ceux que leur famille abandonne, que pour ceux dont l'avenir n'est que douleur, la mort est la grande porte de salut, la porte qui conduit à l'éternel oubli et à l'éternelle paix !

« Je comprends qu'elle a raison.

« Je vais me tuer.

« C'est mal ; mais au moins ce n'est pas criminel. Dieu me pardonnera, je l'espère ; Dieu qui m'a envoyé, à moi chétif, d'aussi rudes épreuves ; Dieu qui sait que je n'ai plus la force de recommencer ma vie de fatigue et de travail ; Dieu qui sait ce que je souffre !

« Mon projet est bien arrêté maintenant. Je l'exécuterai dans quelques instants.

« Je vais tenter une dernière démarche auprès de Colroy. S'il cède à mes prières, s'il consent à me rendre mes cent mille francs, je continuerai à vivre ; mais tu ne me verras plus, car j'ai compris que tu ne m'aimais pas et que l'existence près de toi d'un frère aussi modeste, aussi peu cultivé que moi, te gênait dans ton orgueil. J'irai me retirer quelque part, en province, et tu n'entendras plus parler de moi.

« Si, comme cela est plus probable, Colroy ne me donne pas une réponse satisfaisante, je me tuerai à l'instant même chez lui ; car je craindrais, en ajournant l'exécution de mon projet, de donner le temps aux pensées lâches de m'envahir.

« Enfin, si par malheur, entraîné par la violence de la discussion, cédant à un mouvement irréfléchi, je frappais Colroy avant de me frapper moi-même, que notre sang à tous deux retombe sur ta tête, car c'est toi qui auras causé ce double crime.

L'effet produit par cette lecture fut immense. Le public tout entier se tourna du côté de Colroy par un mouvement spontané. On avait envie de lui faire une ovation. Ses réponses à l'interrogatoire, qui avaient paru cyniques la veille, devenaient admirables maintenant. Il y avait dans tous les regards des félicitations à son adresse, et dans tous les cœurs une émotion douce, quelque chose comme la joie des lectrices convaincues quand elles commencent à deviner que le roman finira bien.

Colroy fit vraiment preuve de force en ce moment. Il ne fut pas plus grisé par les sympathies générales qui se manifestaient ouvertement, qu'il n'avait été troublé par les marques de désapprobation qu'on ne lui avait pas ménagées précédemment.

Cependant il ne put rester maître de lui quand, dans l'entre-bâillement de la petite porte, il aperçut Mme de Noves qui lui souriait.

La délicieuse impression ! l'adorable minute ! L'avenir d'amour et de bonheur entrevu un moment, et qui avait semblé perdu pour toujours, s'offrait de nouveau plus radieux, plus éblouissant que jamais. Quand l'heure de la liberté sonnerait-elle pour Albert ? Quand lui serait-il permis enfin d'aller retrouver celle qu'il adorait ?

Me Lachaud devinait le désir bien légitime de son client. Il se leva.

– Je demande la parole, dit-il.

– Vous pouvez parler.

– Après la lecture qui vient d'être faite, dit l'avocat ; après l'intervention providentielle du témoin de la dernière heure qui a fait éclater la vérité d'une manière si inattendue ; après la lumière qui s'est faite subitement ; après les preuves irrécusables de l'innocence de mon client ; après le témoignage si précis de celui qui passait pour la victime d'Albert Colroy, et qui, du fond de sa tombe, est venu protester par cette lettre, je me crois suffisamment autorisé par les faits à demander à la cour de prononcer un acquittement immédiat. Le supplice de l'honnête homme dont je m'honore d'être le conseil n'a déjà que trop duré. Six mois de prison préventive, une journée d'audience plus terrible encore, ont frappé cet innocent. Ne

convient-il pas de lui donner séance tenante une réparation éclatante ? En parlant ainsi, je ne m'adresse point seulement à vous, messieurs les jurés ; je ne m'adresse point seulement à votre cœur, au sentiment profond de l'équité qui vous anime : je m'adresse aussi au ministère public, et je le prie d'abandonner une accusation qui n'a plus de raison d'être maintenant. Ah ! messieurs, ne prolongez pas plus longtemps le supplice d'un homme qui a droit à la liberté.

M. Ch. d'Arville répondit :

– Je reconnais avec plaisir que la lettre de M. Grimod a modifié essentiellement les impressions qu'une affaire jusque-là très mystérieuse avait pu faire naître dans tous les esprits. Il m'est doux, à moi que la loi désigne pour confondre et poursuivre les coupables, de constater aujourd'hui l'innocence éclatante d'un prévenu. Je me joindrai donc à la défense pour demander à MM. les jurés, qui ont été régulièrement saisis de l'accusation et qui seuls peuvent en décider, de parler suivant leur conscience et de dire s'il ne leur reste aucun doute sur l'honneur de M. Colroy, auquel, pour ma part, je rends dès à présent l'hommage qui lui est dû.

Le président résuma les débats rapidement et termina aussi sa harangue par une parole aimable à l'adresse du prévenu.

Après ces quelques mots, accueillis par le murmure flatteur de la foule, le jury se retira dans la salle des délibérations.

– Ce ne sera pas long ! disait-on de tous les côtés.

En effet, cinq minutes après, la cour rentrait en séance, et le chef des jurés lisait à haute voix le bill qui déclarait Albert Colroy non coupable sur tous les points.

Il ne restait plus qu'à prononcer l'acquittement et à lever la séance, ce qui fut fait aussitôt.

Libre !

Il était libre enfin !

Libre d'aller où son cœur l'entraînait, libre d'aller tomber aux pieds de celle qui s'était montrée si héroïque, libre de la remercier, de lui baiser les mains, de l'adorer.

Mais non ; pas encore. Il comptait sans l'attendrissement du public, sans les sympathies enthousiastes que le dénouement de son procès avait fait naître, sans les admirations, sans les effusions, sans les ovations qui l'attendaient à la sortie. De tous côtés, des mains se tendaient vers lui ; des inconnus le serraient dans leurs bras à l'étouffer. Sur tous les visages qui l'environnaient, qui se pressaient autour de lui, il voyait l'émotion se refléter, la joie éclater.

En lui-même, il pensait :

– Je ne vaux pourtant ni plus ni moins qu'hier. Est-ce donc parce que je suis plus heureux qu'on m'acclame.

Il avait hâte de quitter la salle des assises, de fuir ces importuns dont la sentimentalité outrée le gênait.

– Mon cher ami, dit-il à Me Lachaud, aidez-moi à me frayer un passage.

Il prit le bras de l'avocat. La foule s'écarta sur deux rangs et il sortit ainsi au milieu d'une double haie d'amis aussi chaleureux qu'improvisés.

– Où allez-vous ? lui dit M^e Lachaud. Voulez-vous que je vous emmène dans ma voiture ?

– Non, non, dit Colroy, qui venait enfin de découvrir la personne qu'il cherchait.

Il serra fortement la main de l'avocat, en le remerciant encore et en l'assurant de sa reconnaissance ; puis il se dirigea rapidement vers le boulevard du Palais.

Une voiture stationnait devant la grille.

A travers la portière apparaissait souriante et fraîche, rendue plus belle par l'expression d'un bonheur sans mélange, une tête blonde que l'on devine.

Albert Colroy fut bientôt près d'elle.

Et pendant que la voiture partait au galop, n'y tenant plus, ivre de joie, de liberté, d'espérance, il se rapprocha d'elle et, la baisant au front :

– Ma femme ! dit-il.

XIV

Pendant que ces événements se passaient, M^{me} de Lanchaire commençait non pas à se repentir, mais à entrevoir les conséquences de ce qu'elle avait fait. C'était à son tour de subir des épreuves très pénibles pour son orgueil et très inquiétantes pour son avenir.

Elle avait été en quelque sorte étourdie par la rapidité et l'étrangeté de son arrestation. La surprise de trouver devant elle M^{me} de Noves, l'intervention fantastique du concierge, sa séquestration dans l'appartement de son ancien amant, et, pour couronner le tout, la brusque arrivée du commissaire spécial aux délégations judiciaires produisant un mandat d'amener contre elle : tout cela l'avait confondue. Ignorant ce qui s'était passé aux assises depuis son départ, elle hésitait à parler ; elle osait à peine protester, craignant de se compromettre davantage. On était venu faire une perquisition chez elle, voilà surtout ce qui l'inquiétait. Fanny savait donc tout ! C'était un espion qu'elle avait près d'elle. Elle aurait dû s'en douter. Ne l'avait-elle pas surprise écoutant aux portes ? Elle avait été trop bonne. Elle avait pardonné à sa femme de chambre ses curiosités. Elle payait cher aujourd'hui son indulgence.

Quand le commissaire eut fini sa perquisition, il vint trouver Mme de Lanchaire.

– Nous allons partir, madame, lui dit-il. Si vous voulez bien me promettre de ne pas essayer de vous sauver pendant que nous irons au Palais, je vous éviterai l'ennui d'être accompagnée par mes agents et je vous offrirai une place dans ma voiture.

– Je vous le promets volontiers. Mais pourriez-vous me dire, monsieur, de quoi l'on m'accuse ; quel est le motif qui justifie les mesures de rigueur que l'on prend vis-à-vis de moi ?

– Vous ne tarderez pas à en être informée, madame. On vous le dira certainement au Palais.

Sur cette réponse, M^{me} de Lanchaire se laissa emmener. Elle se figurait qu'on allait la conduire directement dans la salle de la cour d'assises, pour la confronter avec Fanny, pour l'interroger, pour lui demander des explications. Elle se promettait de profiter de l'occasion pour dire tout ce que sa méchanceté naturelle lui avait fait deviner. Colroy allait être libre ; mais sa vengeance ne lui échapperait pas entièrement. Elle préparait déjà des phrases insinuantes pour bien faire ressortir ce que la dernière démarche de M^{me} de Noves pouvait avoir de compromettant. Une jeune femme qui s'intéresse à un jeune homme au point de jouer le rôle qu'elle avait joué, il suffirait de mettre cela en lumière pour la perdre de réputation. Après cela, il l'épouserait peut-être ; mais son mariage aurait l'air d'une réparation, et son bonheur serait flétri.

Mais les prévisions de M^{me} de Lanchaire ne se réalisèrent pas. Au lieu de la conduire dans la salle de la cour d'assises, on la mena dans une petite cellule provisoire. Arrivée devant la porte de cette prison, elle voulut protester, résister ; elle appela au secours. Le gardien la poussa brutalement jusqu'au fond de la cellule qu'il verrouilla avec soin.

Nous laisserons M^{me} de Lanchaire à ses réflexions, et nous retournerons dans l'hôtel de la rue de Londres.

Albert, amené par M^{me} de Noves, a été fêté par M^{me} Ardouin et par la duchesse de Sarmaize, qui n'a point tardé à se présenter. Il a eu le bonheur de dîner à côté de celle qu'il aime, et il a ressenti avec d'autant plus de force le plaisir de ce rapprochement, que depuis sept mois il désespérait de se retrouver jamais si près d'elle. Pour les deux amoureux, tout est ivresse

et enchantement. Lui ne se lasse point de la regarder, de l'admirer. En lui-même il se dit qu'il est le seul à connaître tout le mérite, toute la valeur morale de cette femme. La foule l'apprécie sur ces apparences, sur la beauté de son type, sur la distinction de ses manières, sur la douceur de sa voix, sur le charme de sa parole ; mais lui, lui seul, sait quel cœur d'or renferme ce corps si délicieusement modelé.

Il connaît seul cette âme généreuse et délicate, susceptible de toutes les énergies et de tous les dévouements. Il l'aime d'un double amour ; il l'aime comme on aime une femme, belle, jeune, séduisante, exquise ; et il l'aime comme on aime un ami brave et chevaleresque, un compagnon d'armes qui a risqué pour vous plus que sa vie.

Après le dîner :

– Nous chanterez-vous quelque chose ? dit la duchesse à M^{me} de Noves.

– Ma fille n'a pas chanté depuis six mois, répond M^{me} Ardouin.

– Je chanterai volontiers ce soir, reprend vivement la jeune femme.

Elle va se mettre au piano.

– Qui va tourner les pages ?

Colroy est déjà près d'elle.

Tout en arrangeant la musique, ils causent ensemble à voix basse.

Que se disent-ils ?

On ne tarde pas à le savoir.

A peine la sérénade de Schubert est-elle finie qu'Albert Colroy et M^{me} de Noves vont se placer de chaque côté de M^{me} Ardouin.

– Mme de Sarmaize nous excusera, dit Laure ; elle est trop des nôtres pour que nous ayons des secrets pour elle : nous avons quelque chose à dire à ma mère ; nous allons le faire en sa présence.

– De quoi s'agit-il ? demande M^{me} Ardouin ; voilà un début qui me paraît très solennel.

Mme de Noves regarde Albert.

Albert Colroy prend la main de Mme Ardouin et, doucement :

– Voulez-vous avoir un fils respectueux et dévoué, un fils qui sera heureux de retrouver en vous la mère qu'il a tant aimée et qui lui a été sitôt enlevée ? Voulez-vous faire de cette journée la plus belle de ma vie ?

Voulez-vous m'accorder le seul bonheur que j'ambitionne désormais, celui de faire partie de votre famille ?

Mme Ardouin, très émue, se tourne du côté de sa fille ; mais elle n'a pas besoin de lui demander si de son côté elle consent à devenir la femme d'Albert. Son attitude, l'espérance et la joie qui brillent dans ses yeux, l'affirment assez nettement.

– Mes enfants ! mes enfants ! il n'y a pas que vous qui soyez heureux aujourd'hui. Mon bonheur est complet. Je ne crois pas que ma fille puisse trouver jamais un mari plus digne d'elle, ni moi un fils meilleur que vous. C'est de bien bon cœur que je vous donne mon consentement et ma bénédiction.

– Et moi je demande à vous embrasser tous les trois, dit la duchesse. Ce que c'est que la vie pourtant, ajoute-t-elle. Qui nous eût dit ce matin, alors que nous étions tous inquiets, alors que cette méchante de Lanchaire triomphait et que notre ami était sous le coup d'une menace terrible, que la journée s'achèverait dans la joie ?... Qui nous eût dit aussi qu'il suffirait de l'intervention d'une femme de chambre pour changer aussi complètement la face des choses ?

– A propos, dit Mme de Noves à Albert, nous avons une dette de reconnaissance envers cette fille. Savez-vous où elle demeure ?

– Non ; mais je me mettrai à sa recherche dès demain.

A ce moment le valet de chambre vint annoncer qu'une personne demandait à parler à M^{me} de Noves.

– Qui est-ce ?

– Elle n'a pas voulu dire son nom.

– Est-ce une dame ou une femme ?

– C'est une femme.

– Je vais la recevoir.

Mme de Noves sortit ; deux minutes après, elle revenait, amenant avec elle Fanny, qui ne voulait pas entrer.

– Venez, venez, lui dit-elle ; il y a ici une personne qui tient à vous faire ses remerciements.

Fanny se décida enfin à pénétrer dans le salon.

Albert Colroy la reconnut aussitôt. Il se leva et, allant à elle :

– Je ne saurais trop vous remercier et vous féliciter de ce que vous avez fait. Votre intervention m’a sauvé. Sans votre témoignage, c’était fait de ma liberté, de ma vie peut-être et à coup sûr de mon honneur. Le service que vous m’avez rendu est immense, et je vous en suis d’autant plus reconnaissant que je sais dans quelles conditions vous avez agi ; je sais que vous avez sacrifié votre place et vos intérêts pour venir dire ce qui était la vérité. Je ne veux pas que vous soyez victime d’une démarche que votre conscience vous a dictée. Parlez, demandez-moi ce que vous voudrez, et je suis prêt à vous le donner.

Fanny se récria : Elle ne voulait rien ; elle ne demandait rien. Il était bien vrai pourtant qu’elle avait eu quelque mérite à parler ; car sa maîtresse, si méchante pour tout le monde, était excellente pour elle. Il en avait coûté beaucoup à Fanny d’aller la dénoncer, d’autant plus que M^{me} de Lanchaire venait de lui faire des promesses considérables.

– J’avais dit à madame, continua Fanny, que j’étais recherchée en mariage depuis longtemps par un homme très bien ; vous le connaissez, du reste. Il était témoin dans le procès : Louis Viredon, garçon de chambre à l’hôtel des Souverains, rue du Paradis-Poissonnière. J’avais fait sa connaissance en allant porter au frère de madame des objets qu’elle lui envoyait de temps à autre. Louis Viredon est très épris de moi ; seulement il a de l’ambition. Il voudrait, en se mariant, pouvoir acheter le fonds de son patron et tenir l’hôtel pour son compte. « Combien faudrait-il pour cela ? » m’avait dit madame. – Il fallait beaucoup d’argent : vingt mille francs, et madame s’était engagée à nous les prêter. – Vous comprenez si cette promesse me liait à elle ; tous mes projets d’avenir dépendaient de sa réalisation. Cela me donnait à la fois un mari et une position. Après avoir servi si longtemps, je pouvais commander à mon tour. C’était bien dur, allez, de sacrifier tout cela ; c’est ce qui fait que j’ai hésité longtemps ; mais enfin le devoir a parlé plus haut, chez moi, que l’intérêt. J’ai été au Palais de Justice, et je me suis résignée à rester vieille fille et femme de chambre toute ma vie.

– Non pas, dit Albert.

– Vous avez compté sans nous, ajouta M^{me} de Noves.

– Vous vous marierez avec l’homme que vous aimez, reprit le banquier, et, puisque vous avez besoin de vingt mille francs, je ne vous les prête point, je vous les donne.

– Et moi, dit M^{me} de Noves, je vous en donne encore autant. Il faut que la vertu soit récompensée. Je veux que vous soyez très heureuse avec l’homme de votre choix, et, si jamais vous avez besoin de quelque chose, venez nous trouver. Mon mari et moi, dit-elle en regardant Albert, nous serons toujours prêts à vous être agréables.

– Que madame est bonne ! s’écria Fanny, et monsieur aussi ! Je ne devrais pas accepter une si grosse fortune ; je n’ai fait que mon devoir, après tout ; mais la tentation est trop forte. J’y succombe. Comment pourrai-je vous remercier jamais assez ?

– C’est nous qui restons vos obligés, dit Albert.

Après avoir renouvelé ses remerciements et protesté encore de son dévouement, Fanny se retira.

La duchesse de Sarmaize, qui avait suivi toute cette scène avec intérêt, et qui se rappelait l’impression que Fanny lui avait produite à l’audience, ne put s’empêcher de dire :

– Cette femme est atrocement fausse !

– Qu’importe, dit Colroy. Si elle n’a point les qualités qui font le bonheur, l’argent que nous allons lui donner ne lui profitera guère.

L’heure de se retirer était venue.

La duchesse se leva. Albert s’offrit pour la reconduire ; mais, avant de partir, il alla baiser la main de Mme Ardouin et celle de Mme de Noves.

Laure l’attira vers elle et lui mit en rougissant une rose à la boutonnière.

XV

Trois semaines après, nous retrouvons Louis Viredon et Fanny dans la salle des mariages de la mairie du VIII^e arrondissement.

La femme de chambre formait avec son mari un contraste étonnant.

Elle était grande, sèche, jaune, tout en os. Une perche, comme dit le peuple dans son langage imagé.

Lui, au contraire, était un gros garçon court, ramassé, trapu et déjà replet. Un tonneau, pour continuer à employer des images connues.

Le jeune tonneau arrivait juste à l'épaule de la perche.

Sous son châle Terneaux, dans sa robe de soie noire étalée sur un jupon trop empesé, Fanny paraissait encore plus laide que d'habitude. Sa physionomie hypocrite et doucereuse, ses yeux faux s'accommodaient mal de cet appareil. Faite pour l'ombre comme les oiseaux de nuit, elle avait comme eux l'air gênant et gêné en pleine lumière. Elle était bien heureuse pourtant et bien fière. Devenir madame, se sentir riche, avoir la perspective de commander à toute une maison, de gagner beaucoup d'argent, c'étaient là bien des bonheurs à la fois.

Quant à lui, il n'était satisfait qu'à moitié. D'abord sa jaquette habillée – c'est ainsi qu'on désigne les jaquettes noires dans les magasins de confection – le gênait aux entournures. Il n'avait pas l'habitude de porter des vêtements ajustés : toujours en tricot de laine et en pantoufles, le tablier

attaché au cou et à la taille, frottant l'escalier, remuant des matelas, son corps avait pris des habitudes de liberté que sa toilette de circonstance déroutait complètement. Ses bottines ne laissaient pas que de le tourmenter aussi. Il fronçait le sourcil ; et c'était une chose singulière que de voir l'expression bestiale et féroce que prenait alors ce visage imberbe et gras. Tout l'agaçait ce matin-là. Il avait pressé Fanny ; il avait bousculé les invités, afin d'arriver de bonne heure à la mairie : et voilà que le maire se faisait attendre. Est-ce qu'il ne se moquait pas du monde encore, celui-là ?

Viredon ne cachait sa mauvaise humeur à personne. Il avait laissé sa femme s'asseoir sur une banquette, et il causait un peu plus loin avec ses quatre témoins. Son ancien patron, celui qui venait de lui céder l'hôtel des Souverains, payé comptant, grâce à la générosité de Colroy et de M^{me} de Noves, avait bien voulu venir pour signer sur le registre de l'état civil. Viredon était flatté de cette condescendance ; mais, malgré cela, il trouvait que le patron « était trop à la pose ». Le second témoin était le commis voyageur Dubard, que l'on a vu figurer dans le procès. Dubard, un bon garçon, celui-là, très amusant et pas fier. Du côté de la mariée, les témoins étaient : Jean, le cocher de M^{me} de Lanchaire, et un cousin éloigné, qu'on avait retrouvé pour la circonstance et qu'on avait choisi de préférence à tout autre, parce qu'il était cuirassier. Un uniforme, ça pare une noce !

Viredon s'impatiait toujours de ne pas voir arriver le maire :

– Qu'est-ce qu'il fait donc ? Personne ne l'oblige à être maire ; s'il l'est, c'est qu'il l'a bien voulu ; eh bien, tant pis pour lui : il faut être exact.

Comme le fiancé de Fanny pérorait de cette façon, Albert et Mme de Noves firent leur entrée dans la salle des mariages, accompagnés de quelques amis. Laure de Noves portait une délicieuse toilette : robe tilleul princesse, lacée derrière, assez courte devant pour laisser voir deux jolis petits pieds, formant traîne carrée, bordée d'un plissé fin entremêlé d'un coquillé de point à l'aiguille. Ce coquillé remontait en lacets dans l'échancrure du tablier et venait se perdre dans l'encolure d'un corsage ouvert légèrement en carré. Chapeau de feutre blanc ; à gauche, une plume tilleul, qui l'entourait, attachée par un nœud de faille rehaussé d'une agrafe de diamant. Une légère barbe de point se nouait négligemment au-dessous de l'oreille gauche.

Albert était un de ces rares hommes qui savent porter l'habit noir, en faire ressortir la haute élégance et la distinction. Il était vraiment beau, lui aussi. Le bonheur se lisait dans ses yeux.

Dès que Fanny aperçut les nouveaux arrivants, elle se leva et, tirant son futur par la manche :

- Viens, dit-elle.
- Pour quoi faire ?
- Allons les remercier.
- Encore ! mais nous avons déjà été chez eux.

Elle l'entraîna et, s'approchant d'Albert et de Laure :

– Permettez-nous, dit-elle, de vous saluer et de vous offrir nos meilleurs souhaits. Vous qui savez si bien faire des heureux, puissiez-vous avoir au moins autant de bonheur que vous nous en avez donné.

M^{me} de Noves inclina gracieusement la tête et remercia Fanny du bon sentiment qui la faisait parler de cette façon.

On se salua de part et d'autre. Et Viredon s'en alla retrouver ses amis. Devant M. Colroy, il s'était senti très gauche. Cela l'avait rendu furieux.

- Peste ! lui dit le cuirassier, tu connais du beau monde.
- Ça ? répondit le garçon d'hôtel. Des connaissances à ma femme. Il y a trois semaines, c'était sur le banc de la cour d'assises.
- Qu'est-ce qu'il avait donc fait ?
- Il avait tué un client de mon hôtel.
- Et on l'a acquitté ?
- Parbleu ! Les riches ! Ils se soutiennent entre eux. Vous allez voir ce qui va se passer. Il y a une heure que nous sommes ici à nous morfondre ; ce particulier n'est pas arrivé depuis cinq minutes : eh bien, je parie qu'on va le marier avant moi ; je le parie !

– Oh ! fit le cuirassier avec un air de doute.

– Tu vas voir ! Je sais ce que je dis.

– C'est bien moins agréable de se marier en France qu'en Angleterre, fit Dubard. Il y a là-bas un village, comme qui dirait Puteaux ; seulement il s'appelle Gretna-Green. Quand on veut se marier, on n'a pas besoin de se faire afficher, ni d'aller chercher un tas de papiers : on prend la femme sous

le bras et on s'en va tout bonnement chez le maréchal ferrant. Il vous marie tout de suite. On lui paye à boire, et c'est fini.

– C'est rudement commode tout de même, dit Louis Viredon.

– Pourquoi est-ce le maréchal ferrant qui marie ? Est-ce que l'épicier ne pourrait pas.?

– C'est le maréchal ferrant ! dit le cuirassier, et ça se comprend. Du moment qu'il s'agit de se faire mettre des fers aux pieds.

– Et de river des chaînes ! ajouta Dubard.

Le maire venait d'entrer. Contrairement aux prévisions de Viredon, son mariage fut appelé le premier.

Quand on lui posa la question solennelle, Fanny répondit : « oui » avec un élan, une ferveur, une conviction sans égale. Louis Viredon répondit : « oui » aussi ; mais quelle différence dans le ton ! Son « oui » avait l'air d'un « oui-tout-de-même ».

Il n'était pas facile à contenter, ce garçon-là. On lui avait donné satisfaction en le faisant passer le premier ; il trouva encore le moyen d'être blessé par la façon dont on lut l'acte de mariage. L'employé avait bredouillé pendant toute la lecture, et il n'avait prononcé clairement que deux choses ; l'âge du conjoint : vingt-cinq ans ! et l'âge de la conjointe : quarante-cinq ans ! – Si jamais il repinçait ce propre-à-rien d'employé, il lui montrerait qu'il n'aimait pas les plaisanteries. Après l'employé, ce fut le tour du maire, dont l'allocution lui parut trop courte.

– Il ne se met guère en frais d'éloquence pour nous ! Quand le Colroy passera, il n'y aura plus moyen de le faire taire, j'en suis sûr.

Enfin ! c'était bâclé tout de même. Il ne fallait plus songer qu'à s'amuser. En route pour Levallois-Perret, les enfants !

– Est-ce que vous n'allez pas à l'église ? demanda le patron.

– A l'église ? Ah ! non ! c'est trop cher ; j'aime bien mieux payer quelques bonnes bouteilles de plus aux amis. N'est-ce pas, Fanny ?

– C'est bien cher, en effet, dit Fanny, et il faut beaucoup d'ordre dans un ménage qui commence.

– Ça vous regarde, dit le patron. Quant à moi, je vais vous quitter. J'ai des affaires pressées qui m'appellent ailleurs.

– Vous nous aviez pourtant fait espérer... dit timidement Fanny.

– Je n’avais rien promis. Allons ; au revoir et bien du plaisir.

– Au revoir ! fit Viredon.

Et quand le patron fut éloigné de quelques pas, se retournant vers sa bande :

– En voilà un que je ne suis pas fâché de voir partir. Un clérical, un gêneur, un poseur. Va-t’en, va-t’en, mon bonhomme. On boira ta part.

La noce Viredon s’en alla chercher la tramway à la place Saint-Augustin. Au moment où elle arrivait, les portes de l’église étaient précisément ouvertes à deux battants. Dans l’obscurité de la nef, les cierges du maître-autel luisaient comme autant d’étoiles. Le tapis des grandes cérémonies se déroulait sur les marches du portail et venait effleurer la bordure du trottoir.

Fanny tourna la tête de ce côté et elle éprouva comme un regret. La vue de l’église ouverte lui rappela les émotions d’autrefois, ses joies d’enfant quand elle allait en robe blanche, à la Fête-Dieu, jeter les roses devant la procession. Il devait être doux et bon pourtant de faire bénir son mariage, de mettre le bon Dieu de l’affaire. Cela devait porter bonheur.

Mais cette impression dura peu. Fanny était avare. « C’est trop cher ! » pensa-t-elle, et cette idée effaça chez elle tout autre sentiment.

Louis Viredon connaissait un restateur à Levallois-Perret. Il y avait dîné quelquefois, l’été, dans les bosquets, quand il avait un jour de congé. En revenant d’Asnières, c’était là qu’il s’arrêtait avec ses amis, et, comme une journée passée au grand air leur donnait à tous un excellent appétit, il se figurait que l’on mangeait mieux en cet endroit que partout ailleurs.

– Et puis l’empoisonneur est raisonnable !

– Le traiteur est traitable, renchérit le commis voyageur.

Si ce fameux restaurant pouvait avoir quelques charmes l’été, alors que la vigne vierge s’enroulait autour des bosquets de treillage, il était d’une tristesse désespérante l’hiver. Louis Viredon, Fanny et leur cortège furent installés dans une salle effroyablement humide, où le jour ne pénétrait qu’avec peine, tamisé qu’il était par la crasse séculaire des vitres. Le marié commanda le menu du déjeuner. En attendant, il fit servir de l’absinthe à tout le monde.

– Que diable, il faut bien se réchauffer !

Le repas commença, repas où la gibelotte de lapin jouait un rôle considérable. Ce devait d'abord n'être qu'un déjeuner ; mais la pluie vint à tomber. Au lieu d'aller se promener, on resta à table. On augmenta le menu. On prolongea le festin, de sorte qu'il était près de cinq heures quand on fit servir le café. Dubard demanda une boîte de cigares de deux sous et l'on se mit à boire des carafons de cognac.

Écœurée par la fumée de tabac, par les parfums capiteux des plats, presque tous rehaussés d'ail et de petits oignons, par l'alcool qu'on lui faisait boire, Fanny se sentait mal à l'aise. De ses yeux papillotants, que la griserie des vins rendait encore plus petits, elle considérait son mari avec surprise. Louis Viredon était déjà complètement ivre. Obéissant aux caprices dont les méchants vins de la banlieue sont pleins, il lâchait des monstruosité devant la cuisinière, M^{me} Jean, une femme si réservée ! Fanny en mourait de honte pour lui. Il ne savait plus la portée des mots. Le vin, dans lequel un proverbe a mis la vérité, lui faisait dire ses pensées les plus cachées. Dans sa conversation, la mariée retrouvait comme un écho des entretiens qu'il avait eus avec ses amis à propos de son mariage, des moqueries qu'il avait faites sur le compte de sa femme.

Il ne l'appelait plus Fanny.

Il l'appelait :

– La vieille.

La vieille !

Ce mot déchirait le cœur de Fanny. Elle protesta d'abord. Il se fâcha : alors, quoi ? on ne pouvait plus parler à présent ? Fallait-il l'appeler « Bébé ? » En voilà des prétentions, pour une femme de quarante-cinq ans ! D'abord, ça lui plaisait de l'appeler : « la vieille ». Il continuerait. Il en avait le droit. Il était le maître. Elle lui devait obéissance et fidélité. Sur ce dernier point, il était tranquille. Il faudrait qu'il eût du courage, celui qui chercherait à la détourner de ses devoirs. On n'en faisait plus de cette trempe-là.

Fanny souffrait énormément, mais elle était fière ; elle ne voulait pas le faire voir. Elle prit le parti de rire pour ne pas pleurer ; mais elle riait du bout des dents, les lèvres pincées, d'un rire jaune.

Enfin dix heures sonnèrent.

Il était temps de s'en aller. Louis Viredon demanda la note. Le total dépassait de beaucoup ses prévisions. Il se mit en colère. Deux cents francs pour une méchante gibelotte de deux sous et un petit verre ! On se moquait du monde. Il faillit se colleter avec le restaurateur. Enfin on s'entendit. Le traiteur fit des concessions. Il diminua son chiffre de dix francs : le marié se déclara satisfait.

Restait la question du retour.

Louis Viredon, devenu subitement galant, voulut ramener sa femme en voiture. Il fallait un sapin pour la mariée ; mais, dans ce diable de pays, les fiacres sont rares. La noce fut obligée de zigzaguer dans les rues pendant près d'une heure avant de trouver le cocher dont elle avait besoin.

Alors on se quitta. Il y eut des embrassades à n'en plus finir.

Enfin Louis et sa femme se trouvèrent seuls dans la voiture. Bercé par le balancement des ressorts, le marié ne tarda pas à s'endormir, pendant que Fanny faisait à côté de lui les plus tristes réflexions.

La pauvre fille ! elle eut toutes les peines du monde à réveiller son mari quand la voiture qui les emmenait se fut arrêtée devant leur porte. Louis grognait et ne se levait pas. Finalement, elle lui tira les cheveux. Il se réveilla cette fois et l'appela :

– Vieille rosse !

Ils montèrent et arrivèrent, jusque dans leur chambre. Fanny prit sa voix la plus douce :

– Mon petit Louis, tu m'as fait bien de la peine aujourd'hui.

– Alors on ne pouvait plus s'amuser !

– Si ; mais il y a des choses qu'il ne faut pas faire. M^{me} Jean avait été scandalisée.

Il s'en moquait pas mal, de M^{me} Jean, une bégueule ! En voilà une qu'il ne tenait pas à revoir. Quelle empêcheuse de danser en rond ! Et puis, d'ailleurs, qu'est-ce que ces reproches signifiaient ? C'était plutôt à lui d'en faire que d'en recevoir. Il fallait prendre un autre pli, et plus vite que cela. Elle s'imaginait peut-être qu'elle allait porter les culottes. Il ne fallait pas y compter. Comment ! elle s'était permis de lui tirer les cheveux, à lui, le chef de la famille ! Il lui apprendrait le respect, à la vieille !

Là-dessus, Fanny se révolta. Ce mot de « vieille » l'exaspérait. Elle ne le tolérerait pas davantage.

– Ah ! c'est comme cela, fit Louis Viredon, que le méchant vin des cabarets parisiens travaillait ; ah ! c'est comme cela !

Et, prenant un manche à balai, il administra à la mariée une roulée de coups de bâton. Fanny, furieuse, essayait de le pincer et de le mordre. Mais il était très fort, et il tapait dur. Bientôt elle tomba brisée, rompue, sur le tapis.

– Ça t'apprendra, la vieille, dit Louis d'un air menaçant.

Et, satisfait, il s'étendit sur le lit, où il ne tarda pas à ronfler, laissant sur le parquet sa femme meurtrie et tachetée de bleus.

C'est ainsi que Fanny passa sa nuit de noces.

En sortant de la mairie, Albert Colroy et Laure se rendirent à Saint-Augustin. C'était pour célébrer leur mariage que l'église avait été décorée et fleurie. Albert, obéissant à un sentiment délicat, avait voulu qu'on couvrit l'autel de roses.

Les événements par lesquels le banquier venait de passer l'avaient rendu quelque peu misanthrope. Il ne détestait pas les hommes ; il avait même conservé une vive sympathie pour certaines personnalités ; mais il méprisait le monde. Il était bien en droit de le faire. Les affronts qu'il avait subis, les variations injustes de l'opinion dont il avait été victime, tout, jusqu'au retour spontané des plus hostiles à des sentiments meilleurs, lui inspirait un dédain profond. Il avait compris, par expérience, qu'il ne fallait guère compter sur la foule, qu'elle était mobile et changeante, sujette à des entraînements irréfléchis, capable de brûler aujourd'hui ce qu'elle adorait hier. Ce qu'on appelle l'opinion « publique » lui faisant l'effet d'une girouette tournant aux moindres souffles et incapable de s'arrêter d'elle-même. Aussi avait-il demandé comme une grâce à M^{me} Ardouin et à M^{me} de Noves de déroger aux usages mondains pour la publication de son mariage.

Je suis dans une position particulière, avait-il dit ; le monde m'a blessé cruellement en doutant de moi, en me supposant coupable sur de simples apparences. Des gens, que je croyais mes amis, se sont détournés de moi

dès que la calomnie m'a eu touché. Je ne voudrais pas faire des avances au monde qui m'a abandonné le premier. S'il se repent, s'il reconnaît ses torts, c'est à lui de revenir ; mais ce n'est pas moi qui dois aller le chercher. Voici donc ce que je désirerais : au lieu d'envoyer des lettres d'invitation personnelles, nous ferons annoncer simplement dans les journaux, dans le *Figaro*, dans le *Gaulois*, que M. Albert Colroy épouse M^{me} de Noves, et que la cérémonie sera célébrée tel jour, à telle heure, à Saint-Augustin. Ceux qui voudront y assister seront les bienvenus.

M^{me} de Noves avait consenti à cette combinaison.

Quand la duchesse de Sarmaize en eut connaissance, elle l'approuva également ; seulement, comme elle était une excellente amie, elle se mit en campagne pour engager personnellement toutes ses connaissances à venir grossir le nombre des amis de Colroy le jour de la bénédiction nuptiale.

En se rendant à l'église, Albert se demandait s'il n'avait pas été trop entier dans sa détermination. Il redoutait que le monde, froissé par la singularité de son procédé, ne vint pas donner à son mariage l'appui de sa présence. Cela lui eût été bien égal, en ce qui le concernait ; mais pour sa femme, mais pour Laure, il souhaitait ardemment qu'un grand concours d'amis vint donner plus d'éclat à la cérémonie religieuse.

Grande fut donc sa joie quand, dès la porte de l'église, il vit la nef noire de monde. Tout Paris était là. Il y avait des notabilités de tous les genres : armée, finance, beaux-arts et industrie. La réparation était éclatante.

Albert et Laure traversèrent cette foule sympathique et allèrent s'agenouiller sur les prie-Dieu de velours réservés pour eux dans le chœur.

La messe fut splendide. Bouhy chanta l'*O salutaris*.

Pendant que les instruments et les solistes remplissaient la nef de leurs mélodies célestes, Laure, agenouillée, bénissait Dieu d'avoir bien voulu mettre fin à leurs épreuves. Il lui semblait que l'office auquel elle assistait était comme la messe d'actions de grâces à laquelle les triomphateurs assistent après la victoire. N'avaient-ils pas triomphé tous les deux ? n'étaient-ils pas sortis vainqueurs d'une lutte terrible ? Après avoir combattu sur la brèche si longtemps, après avoir subi tant d'assauts, ils pouvaient jouir maintenant du succès de leurs efforts. Ils étaient l'un à l'autre pour toujours, unis devant Dieu et devant les hommes, non

seulement par les paroles sacrées, mais aussi par les souffrances subies en commun, par le malheur qu'ils avaient vaincu ensemble.

Ces pensées étaient aussi celles d'Albert. Une joie pure emplissait son cœur. Il bénissait maintenant jusqu'à ses calomniateurs. Il leur était reconnaissant de l'avoir accusé. C'est à eux qu'il devait, en effet, d'avoir pu connaître et apprécier celle qui allait être sa compagne pour la vie. Qu'étaient les souffrances passées en comparaison du bonheur qu'il éprouvait maintenant ? Il était le mari de Laure. Il avait la femme la plus digne, la plus noble, la plus exquise, la plus femme de toutes les femmes. Elle venait de prononcer devant Dieu le « oui » solennel qui la liait à lui pour toujours !

L'office terminé, les mariés entrèrent dans la sacristie, où l'on vint les féliciter. Le défilé dura plus d'une heure.

Parmi les personnes qui vinrent serrer la main du marié, il y en avait qu'il ne connaissait point, mais qui étaient venues d'elles-mêmes, obéissant à une réelle sympathie pour ce héros innocent du drame judiciaire qui avait passionné Paris.

Ces amis spontanés se faisaient présenter ; c'était pour Colroy et pour sa femme une très grande joie que de recevoir ces manifestations de sentiments affectueux.

M^{me} Ardouin était bien heureuse aussi. Elle avait vu avec peine sa fille écarter depuis plusieurs années tous les partis qui se présentaient pour elle, et elle s'était souvent demandé ce que deviendrait la chère enfant quand elle ne serait plus là. Le mariage de Laure avec Albert comblait tous ses vœux.

Après la messe, on retourna rue de Londres, où un lunch était préparé et où les plus intimes, parmi les amis, vinrent de nouveau offrir leurs compliments aux nouveaux mariés.

Ils devaient partir tous deux le soir même. Le jeune homme attendait avec impatience le moment fixé pour le départ, le moment où il allait enfin se trouver seul avec sa bien-aimée. Cependant il n'osait pas manifester ce désir. Il comprenait le déchirement dont cette séparation allait frapper M^{me} Ardouin, et il aimait réellement cette excellente femme comme s'il eût été son fils. N'était-elle pas la mère de Laure ? Il dissimula donc de son mieux l'impatience qui le rongait.

Enfin le moment vint des derniers adieux. On se quitta, non sans échanger des baisers et des larmes, et Laure monta en voiture avec son mari.

Arrivés à la gare de Lyon, les deux amants – on peut donner ce titre même à des jeunes mariés – se dirigèrent vers le compartiment réservé qui leur était destiné. Comme ils approchaient, ils remarquèrent un groupe de curieux arrêtés devant un wagon de forme spéciale, massif, sans fenêtres, et sur lequel courait l'inscription suivante : *Ministère de l'intérieur, service des prisons*.

Des gardes de Paris étaient en train d'y faire monter une file de condamnés.

Albert, donnant le bras à sa femme, passait près de la prison roulante comme on y poussait une femme qui se débattait. Il ne vit pas le visage de la prisonnière ; mais à son attitude, à sa défense, à sa silhouette, il crut la reconnaître.

– Regardez donc, dit-il à Laure. N'est-ce pas.?

Laure se retourna ; mais il était déjà trop tard. La porte du wagon cellulaire venait de se refermer.

– Qu'est-ce qu'il y a ?

– Oh ! rien ! je me serai trompé.

XVI

Il y a des pays faits pour l'amour comme il y en a qui sont faits pour les larmes. L'homme qui cherche toujours à mettre la nature en harmonie avec l'état de son cœur va pleurer et souffrir dans les paysages désolés des landes bretonnes ; il se recueille, il prie dans les Chartreuses des montagnes, où l'on se sent plus près de Dieu. Si chez lui la matière l'emporte sur l'esprit, il redescend dans les plaines grasses, dans les Normandies plantureuses et herbues qui conviennent aux bombances et aux digestions. Aime-t-il enfin, il se sent attiré vers la terre classique des idylles, vers le pays des baisers, vers le jardin des caresses, dont la frontière est à Nice et dont les coins privilégiés sont Naples, Venise et Florence.

C'est à Florence qu'Albert et Laure allèrent cacher leur bonheur.

Florence est bien un nid d'amoureux. A la fois grandiose et intime, rude et galante, la Cité des arts et des fleurs offre aux amants des surprises sans cesse renouvelées.

A la descente des Apennins, entre la chaîne du Casentino et les collines de Fiesole, s'ouvre une vallée édénique, un paradis de feuillage, assez large pour qu'on y puisse jouir de la vue d'un ciel vaste et adorablement bleu, assez concentrée pour que l'esprit ne s'y absorbe pas dans l'infini de l'horizon. L'Arno fiorentino s'y déroule, avec des scintillements éblouissants, comme un fleuve de lumière.

Dans cette vallée, que les montagnes de Pistoja et le Montisoni viennent presque aussitôt refermer, il y avait tout juste la place d'une ville. Florence y est éclosée. Tout en grandissant dans l'histoire, elle est restée petite, afin d'être plus belle. Elle a accumulé dans son étroite enceinte toutes les merveilles que le génie humain peut enfanter : les marbres de Michel-Ange, les bronzes de Donatello, les tableaux de Raphaël. Ville de palais, elle élève coquettement dans les airs, comme un symbole de sa force et de son élégance, la tour de la Signora, aussi massive et formidable dans sa base qu'elle est délicate et fouillée à son sommet.

Florence n'a pas de faubourgs. Elle n'a point voulu échanger son cadre de verdure contre le cadre noir et fumeux des cités industrielles. Là où s'arrête le perron du dernier palais finit la ville et commence la campagne ombreuse.

Mais sous les arbres qui semblent former de loin une masse compacte, un impénétrable rideau, s'abritent d'exquises villas, des bourgs bocagers et charmants. Les collines en sont parsemées. Au levant, c'est San Salvi, Varlungo, Rovezzano, Settignano, Majano, San Domenico, la Badia, Fiesole ; au pied du Monte Morello, voici les villas royales de la Petraja et de Castello ; puis Sesto et Doccia, Prato, Pistoja, Poggio, et enfin, vers le sud, Carmignano, Signa, Castel, Pulci, Soffiano, Monte Uliveto, Bellosguardo, Marignolle, Belvedere, San Miniato, Montici et Montisoni. C'est à peine si, le jour, entre les oliviers, on distingue çà et là un coin de pierre blanche, un angle de toit aux tons ardents ; mais, quand vient le soir, de tous les côtés, le cadre vert des collines s'illumine, et l'on dirait que Florence s'est mis un collier de lucioles.

Albert avait fait aménager pour Laure et pour lui l'une de ces villas féeriques. Celle qu'il avait choisie est située à peu de distance de la ville, sur le sentier montueux que l'on trouve à main droite en sortant de Florence par la Porta Romana. Elle s'appelle la villa de Bellosguardo – villa de beau regard ou de belle vue, comme nous dirions en français. Ce nom n'est pas usurpé.

Devant la maison d'habitation, vaste et fraîche, s'étend, en effet, une large terrasse d'où l'on jouit d'un splendide coup d'œil.

Le soir même de leur arrivée, Albert et Laure allèrent s'accouder à la balustrade de cette terrasse, et là, la main dans la main, sous un ciel pointillé d'étoiles, ils goûtèrent avec ivresse le bonheur d'être seuls devant les prodigieux enchantements de la nature.

L'amour est par lui-même une si merveilleuse chose qu'on ne peut s'empêcher de l'admirer, en quelque endroit qu'on le trouve ; mais il m'a toujours semblé que la qualité de l'amour devait dépendre de la qualité des amoureux. Je m'explique. Il est évident que les âmes basses et méprisables sont susceptibles de grandes passions, comme les âmes les plus hautes et les plus belles. Il est évident aussi que les laiderons aiment comme les Adonis. Seulement, je crois que plus les êtres qui s'aiment sont dignes l'un de l'autre, plus leur amour se rapproche de la perfection.

Laure et Albert n'étaient point parfaits. Être parfait n'est pas humain ; mais leurs imperfections étaient minces. Elles ne diminuaient ni la beauté morale ni la beauté physique des deux amoureux. Elles les relevaient plutôt, en y ajoutant un certain piment.

Entre cette jeune femme, jolie, délicate, distinguée, généreuse de cœur, et cet homme beau, bon et brave, l'amour devait prendre une puissance et un charme supérieurs. Ils étaient si bien faits l'un et l'autre pour se comprendre, pour ressentir toutes les nuances de leur bonheur. Aucune arrière-pensée, aucun nuage ne pouvaient venir troubler leur sérénité. Les circonstances avaient fait qu'ils s'étaient tous deux montrés l'un à l'autre sous leur aspect le plus élevé et le plus admirable. Albert ne pouvait penser à Laure, Laure ne pouvait penser à Albert sans qu'une entière satisfaction emplît leur cœur : la satisfaction de savoir leur amour bien placé, la satisfaction d'aimer et d'estimer tout à la fois.

L'estime et l'amour ! ces deux mots que les moralistes ont si souvent accouplés, ces deux mots dont on a fini par rire, reviennent forcément comme une conclusion à la fin de cette histoire. Je n'ai pas la prétention de dire qu'on ne peut pas aimer une personne que l'on n'estime pas ; mais je crois fermement que l'on aime mieux, avec plus de satisfaction, avec plus de bonheur, avec plus d'amour, une personne que l'on estime. Il est agréable de penser que le mérite d'être estimable entraîne cette récompense.

Tout cela est devenu banal à force d'avoir été rabâché, banal comme les airs d'opéras moulus à tous les carrefours par les orgues de Barbarie. Mais il y a un homme d'esprit qui a donné cette jolie définition de l'adjectif *banal* :

– C'est l'hôtel des invalides des belles choses.

On m'excusera sans doute d'avoir été chercher dans l'arsenal des banalités de bons vieux raisonnements, qui valent peut-être mieux que les neufs.

Quoi qu'il en soit, du reste, Albert et Laure s'aimaient passionnément, complètement, grandement. C'est là l'important. Ils ne se quittaient pour ainsi dire pas. Ils passaient toutes leurs heures ensemble. Le matin seulement, pendant que Laure s'habillait, Albert descendait dans le jardin accidenté de la villa, un jardin composé d'une suite de terrasses dévalant comme un gigantesque escalier sur le flanc de la côte. Laure venait bientôt le rejoindre.

Le matin du troisième jour que les amoureux passaient dans leur nid, Albert était précisément descendu de la villa. Il suivait une allée qui dominait, en le côtoyant, le raidillon de Bellosguardo. Ce petit chemin est aussi pittoresque qu'accidenté. Riche en ornières, prodigue de lacets, il est l'effroi des cochers florentins et aussi des promeneurs. Quand une voiture s'engage dans cette voie, il faut que tout le monde descende, le conducteur de son siège, les voyageurs de leur banquette, et que l'on pousse à la roue, dru et ferme, pour hisser le véhicule et le cheval jusqu'au sommet. Pour des Parisiens, que la badauderie n'abandonnera jamais, cela constitue un spectacle curieux.

Albert assista précisément à un de ces incidents fréquents sur cette route.

Cinq hommes s'efforçaient de monter une voiture dont le cheval, enchanté sans doute de prendre sa revanche, se faisait paresseusement traîner. L'un tirait l'animal par la bride ; deux autres mettaient les bras aux roues ; les deux derniers, enfin, poussaient le véhicule par derrière, et ils allaient lentement, gagnant centimètre par centimètre un peu de terrain.

Enfin, ils arrivèrent devant la balustrade où Albert s'était appuyé.

– *L'illustrissimo signor Colroy da Bèllosguardo* ? demanda-t-il.

– Si, répondit Albert en souriant, car il n’était pas encore familiarisé avec le titre d’illustrissime que l’on prodigue de l’autre côté des Alpes.

L’homme fit signe à ses compagnons de s’arrêter. Il cala les roues de la voiture et, ouvrant un sac qu’il portait en bandoulière, il en tira un volumineux paquet de lettres et de journaux. C’était le facteur.

– *Ecco*, fit-il en tendant à Albert le courrier qui lui était adressé. *Ecco, carissimo signor.*

– *Mille grazie*, répondit Colroy en donnant un pourboire au pauvre piéton.

L’homme se confondit en remerciements à l’adresse du *fuorestiere* et, rendu plus vaillant par cette *bonne main*, il se remit avec ses compagnons à pousser la voiture.

La correspondance qu’Albert venait de recevoir comprenait, entre autres, une lettre de M^{me} Ardouin à sa fille, qu’il s’empressa d’aller porter à Laure. Chemin faisant, il décacheta les autres lettres à son adresse. Il y en avait une, très importante, de M. Colmette. La maison de banque marchait à merveille. En *post-scriptum*, l’associé d’Albert disait :

« Je vous envoie par le même courrier quelques journaux qui vous intéresseront certainement. J’ai marqué au crayon rouge les articles qui vous concernent. »

– Comment ! pensa Albert, on s’occupe encore de moi ? Je croyais que j’étais délivré de cet ennui. Que peut-on encore avoir à dire ?

A moitié mécontent, il fit sauter la bande qui entourait le paquet de journaux. Et il entra chez sa femme.

– Voici d’abord une lettre de notre mère, dit-il à Laure ; mais ce n’est pas tout : il paraît qu’il y a une grosse nouvelle qui nous concerne.

– Quoi donc ?

– Viens t’asseoir à côté de moi.

Laure se rapprocha de son mari, qui ne put résister à la tentation de l’embrasser.

– Qu’as-tu à m’apprendre ?

Il lui montra le journal.

– Oh ! fit-elle avec une petite moue dédaigneuse. Nous allons d’abord lire notre lettre. Le journal passe après.

– Tu as raison. Les nouvelles qui intéressent le cœur avant tout.

Ils lurent ensemble la lettre de M^{me} Ardouin, une bonne lettre pleine de tendresses où tous les mots avaient des airs de caresses maternelles. Il y avait part égale pour les deux enfants.

Quand ce fut fini :

– Maintenant, voyons, fit Laure.

Albert ouvrit le journal et commença d'une voix claire :

LE DERNIER MOT DE L'AFFAIRE COLROY.

« Il y a aujourd'hui un mois, un honnête homme, un financier intègre, était traduit devant la cour d'assises sous la prévention de vol et d'assassinat. Son procès, qui fit grand bruit, occupa deux séances. A la fin de la première, tout le monde croyait le prévenu coupable et prédisait déjà sa condamnation.

» Le lendemain, un témoin, qu'on n'avait pas pensé à appeler, vint de lui-même éclairer la justice. Il fit éclater de la manière la plus évidente l'innocence de celui que l'on accusait, et il révéla en même temps la culpabilité d'une personne dont nul n'aurait osé jusque-là suspecter la bonne foi.

» Le résultat de cette déposition accablante fut l'acquittement immédiat de M. Albert Colroy et la mise en arrestation de M^{lle} Grimod.

» L'acquittement du banquier, rehaussé par les marques de vive sympathie dont il fut l'objet de la part de la cour et des assistants, n'est, à nos yeux, que la première partie du dénouement de cette dramatique affaire.

» La morale publique exigeait une autre réparation : le châtiment de la femme odieuse et méchante qui n'avait pas craint d'accuser faussement un homme dont l'innocence lui était connue, de dissimuler les preuves qu'elle possédait de cette innocence, de mentir enfin cyniquement, après avoir juré de dire la vérité.

» Le châtiment de cette misérable, nous l'appelions, de tous nos vœux, au nom de la morale outragée et de la vérité profanée. Une punition sévère

nous paraissait utile pour l'exemple, afin d'apprendre à tous qu'il y a des cas où un mensonge équivaut à un assassinat.

» Nous n'avons plus rien à désirer maintenant : M^{me} de Lanchaire – nous conservons à cette intrigante le surnom qu'elle s'était donné – a été condamnée hier, et nous ne pouvons qu'applaudir à la sévérité du jugement qui vient de la frapper.

» Cette fois la justice ne s'est pas montrée boiteuse. Elle a été vite dans sa besogne. Elle a compris qu'il y avait un intérêt public à ce que la punition de M^{me} de Lanchaire suivît de près l'acquittement de M. Colroy.

» L'affaire a été instruite avec beaucoup d'activité. Il n'était du reste pas difficile de réunir les éléments du procès. Ce qui a pris le plus de temps, ç'a été l'enquête à laquelle on s'est livré pour reconstituer le passé de la prévenue :

» M^{me} de Lanchaire est une aventurière dans toute la force du terme.

» Voici ce que l'on est parvenu à apprendre sur son compte.

» Mlle Grimod (Léonie) est née dans un petit village des environs de Thionville. Sa mère mourut en lui donnant le jour. Son père était un brave homme qui fabriquait des limes. L'enfant alla à l'école où elle se fit remarquer à la fois par une intelligence hors ligne et par une précocité inquiétante. Elle n'avait pas seize ans quand elle se fit enlever par un commis voyageur qui l'emmena à Paris. Le départ de sa fille, son déshonneur éclatant, portèrent au père Grimod des coups dont il ne se releva point. Il devint triste ; on le vit dépérir. Bref, quelques mois après, il mourait sans vouloir accorder son pardon à l'enfant coupable. M^{lle} Grimod, dont on n'avait plus entendu parler, reparut alors et vint réclamer sa part de l'héritage paternel. Ce retour, l'effronterie avec laquelle elle se présenta, son attitude, ameutèrent contre elle toute la population du village, à un tel point qu'elle fut obligée de se retirer devant le mépris général. Mais, pendant son court séjour dans son pays natal, elle avait eu le temps de s'emparer de l'esprit de son frère, Adrien Grimod, que ses infernales machinations devaient plus tard conduire au suicide. Adrien, esprit faible, sans résistance et sans volonté, crut toutes les fables que sa sœur voulut bien lui conter. Conseillé par elle, il vendit le peu de bien que son père avait

laissé, et il alla acheter à Thionville un fonds de cafetier dont M^{lle} Grimod devint bientôt le principal attrait.

» Thionville est, on le sait, une place de guerre dans laquelle il y a toujours une garnison : c'est dire que les chercheurs d'aventures n'y manquent point. M^{lle} Grimod était jolie. Elle fut très courtisée. Il y avait beau temps déjà que le commis voyageur était loin. Elle lui trouva des remplaçants. Pendant quelques années, elle mena cette vie déréglée. Puis, tout à coup, elle parut vouloir changer de conduite.

» Elle sembla s'amender ; mais qu'on ne s'y trompe point, ce n'était pas le goût de la vertu qui s'était si subitement emparé d'elle. Elle avait seulement calculé que cette existence ne la mènerait à rien qu'à déchoir de plus en plus et qu'à devenir bientôt un objet de dégoût pour les moins dégoûtés. Or M^{lle} Grimod était ambitieuse ; elle voulait devenir riche. Elle rêvait d'exercer sur un autre théâtre son talent pour l'intrigue.

» Comment s'y prit-elle ? Par quel hasard parvint-elle à faire la connaissance d'un homme parfaitement estimable et qui jouissait d'une immense fortune ? On l'ignore. Ce que l'on sait, c'est que, deux ans après sa soi-disant conversion, le petit café de Thionville fut mis en vente. Adrien Grimod fut placé dans les bureaux d'une grande entreprise industrielle. Quant à sa sœur, elle disparut.

» Le protecteur dont elle avait entièrement gagné la confiance lui donna des maîtres et la mit à même de compléter son éducation par trop primitive.

» On dit que la femme se transforme aisément, qu'il lui est facile de prendre assez rapidement un autre ton et d'autres manières, et qu'elle peut devenir très dissemblable de ce qu'elle était. M^{lle} Grimod en est la preuve.

» Qui reconnaîtrait, en effet, dans M^{me} de Lanchaire la fille de comptoir du café de Thionville ? Pour plaire à l'homme dont les bienfaits l'ont rendue riche, il n'est rien qu'elle n'ait fait. Elle a étudié, elle a travaillé, elle a appris le français et l'histoire. Elle sait parler convenablement. Elle a corrigé dans ses allures tout ce qui était défectueux. Elle porte, enfin, avec l'an et le ton d'une femme bien élevée, un nom nouveau qui déroute ceux qui l'ont rencontrée autrefois. Alors elle vient à Paris, dans cette ville où toutes les tares se cachent si facilement. Elle affecte une rigidité de principes extraordinaire, et, tout en continuant secrètement ses relations

intimes avec l'amant qui l'a faite ce qu'elle est, elle parvient à tromper le monde et à mériter l'estime de quelques honnêtes gens que son apparence abuse.

» Cependant son protecteur meurt ; l'ambition de M^{me} de Lanchaire s'éveille alors. Elle n'a que l'ombre de la considération, que le semblant du respect ; elle veut arriver à prendre rang dans le monde, à être l'égale des honnêtes femmes. Elle jette son dévolu sur un homme jeune, riche, estimé. C'est elle-même qui en a fait l'aveu. Mais celui-ci reste sourd à ses avances et ne lui répond que par un profond dédain.

» C'est alors qu'elle jure de se venger. C'est alors qu'elle excite son frère, et qu'elle le pousse à aller frapper l'homme qui n'a pas voulu la couvrir de son honneur et lui donner son nom. Adrien Grimod trahit ses espérances. Au lieu de tuer celui qu'elle lui a désigné, il se suicide. M^{me} de Lanchaire ne se tient point pour battue, et elle imagine d'accuser l'homme qu'elle hait d'être l'assassin de son frère.

» On sait le reste ; le compte rendu de l'affaire Colroy a suffisamment mis à jour toutes les intrigues de cette vilaine femme qui ne mérite aucune pitié.

» Le compte rendu, la dernière lettre d'Adrien Grimod et les procès-verbaux des dépositions verbales faites devant le magistrat chargé de l'instruction, ont été les principaux documents que l'on a produits hier à la cour d'assises, pour faire condamner M^{lle} Grimod. Il suffisait, en effet, de rapprocher ces pièces l'une de l'autre, pour montrer la criminelle perversité de cette femme. L'organe du ministère public, M. Ch. d'Arville, le même qui avait abandonné spontanément l'accusation contre M. Colroy, l'a fait avec une éloquence pleine de conviction. Il a très heureusement fait remarquer que le crime de M^{me} de Lanchaire, crime prévu par notre loi, était un de ceux qui se présentaient le plus rarement, parce que celui-là était peut-être le plus lâche de tous les crimes, et celui qui dénotait le plus l'absence absolue de sens moral et de respect pour ce que l'homme respecte le plus : le serment.

» L'acte d'accusation rappelle toujours la loi sous l'application de laquelle tombe le prévenu. L'article du Code pénal invoqué contre M^{lle}

Grimod est un de ceux que l'on connaît le moins. Il n'est donc pas inutile de le citer ici.

« ART. 361.

» Quiconque sera coupable de faux témoignage en matière criminelle, soit contre l'accusé, soit en sa faveur, sera puni de la peine de la réclusion. Si, néanmoins, l'accusé a été condamné à une peine plus forte que celle de la réclusion, le faux témoin qui a déposé contre lui subira la même peine. »

» A l'unanimité, les jurés on déclaré M^{lle} Grimod coupable sans circonstances atténuantes.

» S'en tenant strictement à la lettre de la loi, considérant aussi que les mensonges du témoin n'avaient point été suivis d'effet, puisque M. Colroy avait été heureusement acquitté, la cour s'est contentée de rendre un arrêt par lequel M^{lle} Grimod a été condamnée à dix ans de réclusion.

» Dix années à passer dans une maison centrale, sous l'uniforme avilissant du pénitencier ; dix années de silence obligatoire ; dix années de travail au milieu d'un personnel monstrueux ; côte à côte avec les mères qui ont tué leurs enfants, avec les voleuses récidivistes : voilà le châtiment mérité du faux témoin ; voilà la contre-partie de l'acquittement d'Albert Colroy ; voilà le dernier mot de cette dramatique affaire !

» M^e X. »

- Dix ans de réclusion ! fit Albert pensif.
- Tu trouves que c'est trop ; tu lui aurais pardonné ? demanda Laure.
- Je suis si heureux maintenant ! répondit-il.
- Où subit-on la peine de la réclusion ?
- Dans les maisons centrales, à Clairvaux, par exemple.

Et, en prononçant le nom de Clairvaux, il se rappela le wagon cellulaire qui faisait partie du train dans lequel il était parti.

La silhouette de femme qu'il avait aperçue était-elle donc celle de M^{me} de Lanchaire ?

La Providence, soucieuse, cette fois, de mettre à côté de la vertu récompensée le crime puni, avait-elle donc voulu qu'Albert et Laure, tout à l'ivresse de leur amour, se retrouvassent si près de Mme de Lanchaire recluse et flétrie ?

Une petite note, intercalée dans les faits divers et signalée à l'attention du lecteur par le crayon rouge de M. Golmette, ne lui laissa plus aucun doute sur ce point.

Cette note disait ceci :

« M^{lle} Grimod, plus connue sous le nom de M^{me} de Lanchaire, condamnée, comme on sait, à dix années de réclusion dans une maison centrale, a été dirigée hier soir sur Clairvaux, où elle doit subir sa peine. »

Cette lecture, ce souvenir, le contraste résultant de ce rapprochement, avaient ému Albert Colroy et Laure. Pour la première fois, ils jetèrent un regard en arrière et se reportèrent par la pensée aux épreuves qu'ils avaient subies si courageusement tous les deux. Mais cette impression ne pouvait être de longue durée. Qu'importe le passé pour ceux qui ont le présent et l'avenir ? Qu'importe l'orage quand le ciel est redevenu bleu ? N'avaient-ils point tout le bonheur qu'ils souhaitaient ? Ce bonheur, c'était la conclusion de tout, le dénouement béni de la lutte qu'ils avaient soutenue ensemble.

Laure, la première, revint aux idées roses que leur situation actuelle comportait.

– En somme, dit-elle, tu as triomphé, et c'est le point important. Je t'avais bien dit que l'homme qui ne désespérait point, que l'homme qui luttait courageusement, devait toujours dominer les événements et sortir à son honneur des situations les plus périlleuses. Tu as combattu, et tu as vaincu.

– L'amour aidant ! ajouta-t-il, en prenant Laure dans ses bras.

FIN

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE.

GUSTAVE DROZ.

Monsieur, Madame et Bébè , 100 ^e édition. 1 vol. in-18.	3 50
Le même , illustré par EDMOND MORIN. 1 vol. grand in-8 jésus.	25
Entre Nous , 42 ^e édition. 1 vol. in-18.	3 50
Le Cahier bleu de Mademoiselle Cibot , 52 ^e édi- tion. 1 vol. in-18.	3 50
Autour d'une Source , 24 ^e édition. 1 vol. in-18.	3 50
Babolain , 26 ^e édition. 1 vol. in-18.	3 50
Une Femme gênante . 20 ^e édition. 1 vol. in-18.	3 50
Les Étangs , 16 ^e édition. 1 vol. in-18.	3 50
Un Paquet de Lettres , 7 ^e édition. 1 petit vol. in-18.	1



lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

Saint-Juirs (R. Delorme). Une Coquine

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6539011t>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et

fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'étape d'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format EPUB (*electronic publication*), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale

la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

Table des matières

1. Page de titre
2. UNE COQUINE
 1. Chapitre – I.
 2. Chapitre – II.
 3. Chapitre – III.
 4. Chapitre – IV.
 5. Chapitre – V.
 6. Chapitre – VI.
 7. Chapitre – VII.
 8. Chapitre – VIII.
 9. Chapitre – IX.
 10. Chapitre – X.
 11. Chapitre – XI.
 12. Chapitre – XII.
 13. Chapitre – XIII.
 14. Chapitre – XIV.
 15. Chapitre – XV.
 16. Chapitre – XVI.
3. À propos de cette édition numérique